

Budget des dépenses 2006–2007

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement 1-2

Partie II - Budget principal des dépenses

1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-30

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-31

Sociétés d'État 1-33

Définitions des articles courants de dépense 1-33

Tableaux sommaires

Sommaire général 1-40

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense 1-52

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits 1-62

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-94

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007 1-109

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-115

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) 1-119

Modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme) 1-122

Ministères et organismes

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère (Affaires étrangères) 2-5

Ministère (Commerce international) 2-11

Corporation commerciale canadienne 2-13

Agence canadienne de développement international 2-14

Centre de recherches pour le développement international 2-21

Commission mixte internationale 2-23

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-24

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-14

Commission des revendications particulières des Indiens 3-15

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 4-2

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-7

6 Agence du revenu du Canada 6-2

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-9

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-10

Commission canadienne des grains 7-12

8 Anciens combattants 8-2

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 9-6

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-3

École de la fonction publique du Canada 10-5

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10-6

- 11 Conseil privé**
 Ministère 11-4
 Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11-6
 Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11-7
 Directeur général des élections 11-8
 Commissaire aux langues officielles 11-10
 Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11-11
- 12 Défense nationale**
 Ministère 12-3
 Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7
 Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12-8
- 13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 13-2**
- 14 Environnement**
 Ministère 14-4
 Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions 14-10
 Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-11
 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 14-12
 Agence Parcs Canada 14-13
- 15 Finances**
 Ministère 15-5
 Vérificateur général 15-9
 Tribunal canadien du commerce extérieur 15-10
 Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 15-11
 Bureau du surintendant des institutions financières 15-12
- 16 Gouverneur général 16-2**
- 17 Industrie**
 Ministère 17-5
 Agence spatiale canadienne 17-10
 Commission canadienne du tourisme 17-13
 Tribunal de la concurrence 17-15
 Commission du droit d'auteur 17-16
 Conseil national de recherches du Canada 17-17
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 17-19
 Conseil de recherches en sciences humaines 17-21
 Conseil canadien des normes 17-24
 Statistique Canada 17-25
- 18 Justice**
 Ministère 18-4
 Commission canadienne des droits de la personne 18-7
 Tribunal canadien des droits de la personne 18-8
 Commissaire à la magistrature fédérale 18-9
 Service administratif des tribunaux judiciaires 18-10
 Commission du droit du Canada 18-11
 Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 18-12
 Cour suprême du Canada 18-14
- 19 Parlement**
 Sénat 19-4
 Chambre des communes 19-6
 Bibliothèque du Parlement 19-8
 Commissariat à l'éthique 19-9
 Conseiller sénatorial en éthique 19-10

- 20 Patrimoine canadien**
 Ministère 20-5
 Conseil des Arts du Canada 20-14
 Société Radio-Canada 20-15
 Musée canadien des civilisations 20-16
 Musée canadien de la nature 20-17
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 20-18
 Bibliothèque et Archives du Canada 20-19
 Société du Centre national des Arts 20-22
 Commission des champs de bataille nationaux 20-23
 Office national du film 20-24
 Musée des beaux-arts du Canada 20-27
 Musée national des sciences et de la technologie 20-28
 Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 20-30
 Commission de la fonction publique 20-31
 Commission des relations de travail dans la fonction publique 20-32
 Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-33
 Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice 20-34
 Téléfilm Canada 20-36
- 21 Pêches et Océans 21-2**
- 22 Ressources humaines et Développement des compétences**
 Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences) 22-5
 Ministère (Développement social) 22-12
 Conseil canadien des relations industrielles 22-15
 Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-16
 Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 22-19
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-20
- 23 Ressources naturelles**
 Ministère 23-4
 Énergie atomique du Canada limitée 23-11
 Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-13
 Société de développement du Cap-Breton 23-15
 Office national de l'énergie 23-16
 Administration du pipe-line du Nord 23-17
- 24 Santé**
 Ministère 24-4
 Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 24-11
 Instituts de recherche en santé du Canada 24-12
 Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 24-16
 Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 24-17
 Agence de santé publique du Canada 24-18

25	Sécurité publique et Protection civile	
	Ministère	25-5
	Agence des services frontaliers du Canada	25-7
	Centre canadien des armes à feu	25-8
	Service canadien du renseignement de sécurité	25-10
	Service correctionnel	25-11
	Commission nationale des libérations conditionnelles	25-13
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	25-15
	Gendarmerie royale du Canada	25-16
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	25-20
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	25-21
26	Transports	
	Ministère	26-4
	Société canadienne des postes	26-10
	Office des transports du Canada	26-11
	Commission de la capitale nationale	26-12
	Bureau de l'infrastructure du Canada	26-14
	Tribunal d'appel des transports du Canada	26-16
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	27-2
28	Index	
	Index	28-2

Budget des dépenses 2006–2007

Partie I

Plan de dépenses du gouvernement

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Aperçu

Le présent budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Le présent budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 70,2 milliards de dollars au titre des autorisations de programme pour lesquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le solde des dépenses, soit 128,4 milliards de dollars, est affecté à des dépenses législatives. Les prévisions détaillées ne sont fournies qu'à titre informatif.

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses non budgétaires (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Le Budget principal des dépenses de 2006-2007 prévoit une diminution de 567,2 millions de dollars des autorisations de dépenser non budgétaires par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006. Les autorisations de dépenser non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 123,4 millions de dollars. Le reste, soit 999,5 millions de dollars, est conforme aux dispositions d'une loi habilitante.

Tableau 1 : Budget principal des dépenses totales

(millions)	2006-2007			2005-2006			Variation des dépenses totales	
	Budgétaires	Non budgétaires	Total	Budgétaires	Non budgétaires	Total	\$	%
Crédits votés	70 205,0	123,4	70 328,4	66 050,0	84,5	66 134,5	4 193,9	6,3
Postes législatifs	128 389,9	999,5	129 389,4	119 813,4	1 605,6	121 419,0	7 970,4	6,6
Budget principal des dépenses totales	198 594,9	1 122,9	199 717,8	185 863,4	1 690,1	187 553,5	12 164,3	6,5

Le Budget principal des dépenses de 2006-2007 a augmenté, en tout, de 12,2 milliards de dollars (6,5 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 12,7 milliards de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 567,2 millions de dollars en dépenses non budgétaires.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses – Augmentation nette de 12,7 milliards de dollars

Le budget principal des dépenses constitue le plan de dépenses pour l'exercice 2006-2007, conformément aux plans de dépenses énoncés dans le Budget fédéral de 2005.

Le tableau 2 présente le total des dépenses budgétaires prévues s'établissant à 205,1 milliards de dollars pour 2006-2007, dont 34,4 milliards pour les frais de la dette publique et 170,7 milliards pour les dépenses de programmes. Dans l'ensemble, le total des dépenses budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007 a augmenté de 10,2 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Tableau 2 : Dépenses budgétaires du budget principal selon le type de paiement

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
<i>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement :</i>				
Péréquation ¹	9 510,0	11 282,0	1 772,0	18,6
Transfert canadien en matière de santé ²	13 000,0	20 140,0	7 140,0	54,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux ³	8 225,0	8 500,0	275,0	3,3
Transfert visant la réforme des soins de santé ⁴	3 500,0	0,0	-3 500,0	-100,0
Gouvernements territoriaux ⁵	1 800,0	0,0	-1 800,0	-100,0
Financement des territoires ⁶	0,0	2 070,0	2 070,0	S/O
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents ⁷	-2 765,1	-2 995,0	-229,9	-8,3
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ⁸	-611,0	-699,0	-88,0	-14,4
Autres subventions législatives	32,0	32,0	0,0	0,0
<i>Total partiel des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</i>	<i>32 690,9</i>	<i>38 330,0</i>	<i>5 639,1</i>	<i>17,2</i>
<i>Principaux transferts aux particuliers :</i>				
Prestations aux aînés ⁹	28 893,0	30 575,0	1 682,0	5,8
Assurance-emploi ¹⁰	15 201,0	15 030,0	-171,0	-1,1
<i>Total partiel des principaux transferts aux particuliers</i>	<i>44 094,0</i>	<i>45 605,0</i>	<i>1 511,0</i>	<i>3,4</i>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<i>1 188,5</i>	<i>725,9</i>	<i>-462,6</i>	<i>-38,9</i>
<i>Transferts à des organismes financiers internationaux¹¹</i>	<i>23 767,2</i>	<i>26 863,9</i>	<i>3 096,7</i>	<i>13,0</i>
Total des paiements de transfert	101 740,6	111 524,8	9 784,2	9,6
Paiements aux sociétés d'État	5 000,6	5 193,8	193,2	3,9
Fonctionnement et immobilisations	43 235,2	47 481,3	4 246,1	9,8
Frais de la dette publique	35 887,0	34 395,0	-1 492,0	-4,2
Total des dépenses budgétaires du budget principal	185 863,4	198 594,9	12 731,5	6,8
Rajustements au titre du rapprochement avec le Budget fédéral de 2005 ¹²	9 000,0	6 505,1	-2 494,9	-27,7
Total des dépenses budgétaires¹³	194 863,4	205 100,0	10 236,6	5,3

1. Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces à faible revenu pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables.

2. Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) désigne un transfert fédéral offert à chaque province et territoire à l'appui des régimes de soins de santé provinciaux. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit l'établissement d'exigences relatives à la résidence pour l'obtention de l'aide sociale.

3. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert global de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires à l'appui de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment le développement de la petite enfance, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le TCPS, qui compte un volet sous forme de transferts en espèces et un autre sous forme de transfert de points d'impôt, est réparti selon une formule par habitant afin d'assurer un soutien égal à tous les Canadiens, quelle que soit leur province ou territoire de résidence. Le TCPS soutient l'engagement pris par le gouvernement d'interdire les exigences relatives à la résidence pour l'obtention de l'aide sociale.

4. Le Transfert visant la réforme des soins de santé (TRSS) qui, au départ, s'inscrivait dans l'Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé et ciblait les soins de santé primaires, les soins à domicile et la couverture des médicaments onéreux, a été intégré au TCS.

5. Les paiements aux gouvernements territoriaux représentent des transferts fédéraux aux gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui visent à leur permettre de fournir la même gamme de services que ceux offerts par les gouvernements provinciaux. En 2006-2007, ces fonds ont été combinés au nouveau programme de financement des territoires.

6. Les paiements au titre du financement des territoires désignent des transferts fédéraux fournis aux gouvernements territoriaux pour les aider à fournir des services publics. Les transferts sont fondés sur une formule qui comble l'écart entre les besoins financiers et la capacité fiscale des territoires.

7. Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du TCS et du TCPS. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

8. Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée à partir des transferts fédéraux en espèces à la province. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

9. Les prestations aux aînés désignent le soutien du revenu de base que le gouvernement verse aux aînés grâce aux pensions de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti ainsi que de l'allocation au conjoint et de l'allocation de survivant. Elles englobent aussi les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains prévues par le Régime de pensions du Canada et par le Régime de rentes du Québec. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

10. L'assurance-emploi procure une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. Les Canadiens qui sont malades, les femmes enceintes ou ceux qui prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté ou d'un membre de la famille gravement malade qui risque fortement de mourir peuvent également recevoir l'aide de l'assurance-emploi. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

11. Les paiements qui ont été versés pour respecter les engagements qui ont été pris par le Canada aux termes d'ententes multilatérales de réduction des frais de la dette publique (voir le tableau 11 – page 1-20).

12. Comprend les rajustements effectués en raison de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend aussi des charges non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

13. Le montant total des dépenses budgétaires concorde avec le Budget fédéral de 2005 sauf, comme indiqué précédemment, lorsque les prévisions actuelles relatives aux obligations législatives ont été indiquées. De plus, le montant alloué aux frais de la dette publique correspond aussi aux plus récentes prévisions.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses de programmes par secteur

Dans cette section, les dépenses de programmes sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2006-2007, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées dans le Budget fédéral de 2005. Outre les détails explicatifs fournis pour chaque secteur, les négociations collectives représentent un élément important des modifications des dépenses qui s'applique à l'ensemble des ministères et des organismes. Dans le présent budget des dépenses, les augmentations de salaire négociées atteignent environ 1,2 milliards de dollars.

Le tableau 3 récapitule les dépenses de programmes par secteur.

Tableau 3 : Dépenses de programmes par secteur

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses		% du total
	2005-2006	2006-2007	\$	%	
1. Principaux transferts au titre des programmes sociaux (y compris les principaux transferts) ¹⁴	83 208 350	90 357 135	7 148 785	8,6	45,5
2. Programmes touchant la culture	3 357 453	3 881 307	523 854	15,6	2,0
3. Programmes axés sur l'environnement et les ressources	6 239 585	6 838 539	598 954	9,6	3,4
4. Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	5 926 844	6 829 751	902 907	15,2	3,4
5. Programmes touchant les transports	1 545 867	1 474 476	-71 391	-4,6	0,7
6. Programmes touchant la justice et la loi	1 518 784	1 627 395	108 611	7,2	0,8
7. Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique	5 330 509	6 024 648	694 139	13,0	3,0
8. Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense	20 479 791	22 117 546	1 637 755	8,0	11,1
9. Parlement et gouverneur général	519 667	543 830	24 163	4,6	0,3
10. Principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux (y compris les principaux transferts) ¹⁵	20 891 833	23 433 366	2 541 533	12,2	11,8
11. Frais de la dette publique	35 887 000	34 395 000	-1 492 000	-4,2	17,3
12. Éléments non attribués à un ministère précis ¹⁶	957 719	1 071 913	114 194	11,9	0,5
Total des dépenses de programmes	185 863 402	198 594 906	12 731 504	6,8	100,0

La plupart des dépenses de programmes ont trait aux programmes sociaux, qui comptent pour 90,4 milliards de dollars ou 45,5 p. 100 du total des dépenses de programmes pour 2006-2007. Pour leur part, les dépenses relatives aux frais de la dette publique, aux programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense et aux services gouvernementaux généraux représentent 79,9 milliards de dollars, soit 40,3 p. 100 du total des dépenses.

Le reste de la section est consacré à un examen plus détaillé de chacun des dix secteurs.

14. Les principaux transferts au titre des programmes sociaux comprennent l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Pour 2006-2007, le montant alloué au Transfert visant la réforme des soins de santé est compris dans le montant du Transfert canadien en matière de santé.

15. Les principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux comprennent les transferts aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

16. Ce poste représente les coûts administratifs associés au fonctionnement du régime d'assurance-emploi.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

1 – Programmes sociaux

Ce secteur regroupe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et à favoriser un accès égal aux avantages de la société canadienne. Le gouvernement fédéral atteint ces objectifs au moyen des dépenses de programmes directes, des transferts aux particuliers et des transferts aux paliers autres ordres de gouvernement. Les ministères visés sont ceux de la Santé, des Ressources humaines et du Développement des compétences, des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des Anciens combattants. Le tableau 4 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes sociaux, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 4 : Programmes sociaux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Santé				
Ministère	2,855,685	2 975 397	119 712	4,2
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	0	9 681	9 681	S/O
Instituts de recherche en santé du Canada	776,848	832 665	55 817	7,2
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3,391	3 512	121	3,6
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4,373	6 512	2 139	48,9
Agence de santé publique du Canada	423,119	506 589	83 470	19,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	2,186,506	2,475,121	288,615	13,2
Ministère (Développement social)	606,728	1,327,116	720,388	118,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2,224,712	2,266,048	41,336	1,9
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4,540	4,484	-56	-1,2
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	5,825,538	6 189 701	364 163	6,3
Commission canadienne des affaires polaires	967	976	9	0,9
Commission des revendications particulières des Indiens	0	5 572	5 572	S/O
Anciens combattants	2,853,070	3 202 761	349 691	12,3
<i>Total partiel – Dépenses directes de programmes</i>	<i>17,765,477</i>	<i>19 806 135</i>	<i>2 040 658</i>	<i>11,5</i>
<i>Principaux transferts</i>				
Transfert canadien en matière de santé	13,000,000	20 140 000	7 140 000	54,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	8,225,000	8 500 000	275 000	3,3
Transfert visant la réforme des soins de santé	3,500,000	0	-3 500 000	-100,0
Prestations aux aînés	28,893,000	30 575 000	1 682 000	5,8
Assurance-Emploi	15,201,000	15 030 000	-171 000	-1,1
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-2,765,127	-2 995 000	-229 873	8,3
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et subventions législatives	-611,000	-699 000	-88 000	14,4
<i>Total partiel – principaux transferts</i>	<i>65,442,873</i>	<i>70 551 000</i>	<i>5 108 127</i>	<i>7,8</i>
Total des dépenses de programmes	83,208,350	90 357 135	7 148 785	8,6

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées aux programmes sociaux pour 2006-2007 s'élèvent à 90,4 milliards de dollars, ce qui en fait assurément le plus important élément des dépenses de programmes totales, soit 45,5 p. 100. De cette somme, une tranche de 19,8 milliards de dollars, soit 21,9 p. 100, sera affectée aux dépenses de programmes directes et une tranche de 70,6 milliards, soit 78,1 p. 100, aux paiements de transfert. Les dépenses consacrées aux programmes sociaux en 2006-2007 devraient augmenter de 7,1 milliards de dollars, soit 8,6 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes sociaux :

- L'augmentation nette de 1,0 milliards de dollars pour le portefeuille de Ressources humaines et Développement des compétences porte essentiellement sur l'augmentation des besoins des deux ministères et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
 - Le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences demande une augmentation de ses dépenses budgétaires nettes de quelque 288,6 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et des paiements de subventions. Les principaux postes au chapitre des coûts de fonctionnement comprennent des fonds supplémentaires au titre : du Bon d'études canadiennes qui prévoit un régime d'épargne-études pour les enfants de familles ayant droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants, d'un projet pilote de trois ans en vertu duquel les prestations sont calculées sur les 14 meilleures semaines de gains et du régime d'assurance parentale Québec-Canada¹⁷. Par ailleurs, une hausse de 226,9 millions de dollars est demandée au titre des subventions pour trois postes : la Subvention canadienne pour l'épargne-études, la mise en place du Bon d'études canadiennes et la Subvention canadienne pour études.
 - La Société canadienne d'hypothèques et de logement demande une augmentation nette de quelque 41,3 millions de dollars pour le Programme d'aide à la remise en état des logements et le Programme de logement pour les communautés des Premières nations situées dans les réserves.
 - L'augmentation des dépenses prévue de 720,4 millions de dollars pour le ministère de Ressources humaines et Développement des compétences (Développement social) est principalement attribuable à une hausse de 655,6 millions de dollars au chapitre des contributions et des autres paiements de transfert au titre du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et de l'initiative Comprendre la petite enfance.
- La majoration proposée de 364,2 millions de dollars des fonds accordés à Affaires indiennes et du Nord canadien vise trois postes, à savoir une hausse des coûts de fonctionnement, qui couvrira principalement l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites contaminés, une hausse du financement des subventions visant principalement le financement au titre du certificat du statut d'Indien et des achats prévus de terrains conformément à la stratégie Marshall ainsi qu'une hausse des contributions et autres paiements de transfert pour traiter de questions telles que le logement, les augmentations liées aux programmes et services permanents destinés aux Indiens et aux Inuits ainsi que le règlement de revendications particulières et globales et les rajustements.

17. Il s'agit d'un nouveau régime instauré par le gouvernement du Québec qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Avant cette date, les employés de la province de Québec touchaient leurs prestations parentales par l'entremise du programme d'assurance-emploi, tout comme les autres employés au Canada. En 2005, le Québec et le Canada ont conclu une entente en vertu de laquelle le Québec instaure son propre régime d'assurance parentale. Dans le cadre de cette entente, le Canada a convenu que les cotisations des employés et des employeurs à la caisse de l'assurance-emploi seraient réduites pour les employés travaillant au Québec. En revanche, les employés et les employeurs paieront les nouvelles cotisations au régime d'assurance parentale Québec-Canada.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- L'augmentation proposée de 349,7 millions de dollars du financement alloué à Anciens combattants témoigne principalement de l'augmentation de 272,7 millions de dollars au titre des subventions et de la hausse de 72,5 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement. La hausse des fonds accordés aux subventions vise les indemnités d'invalidité ainsi que le programme relatif à la perte de gains, qui s'inscrivent dans la nouvelle série de programmes offerts aux membres des Forces canadiennes et à leurs familles en vertu de la nouvelle Charte des vétérans. La hausse des coûts de fonctionnement couvre des postes tels que l'augmentation au titre des autres services acquis dans le domaine de la santé en raison de la croissance du nombre de clients et de transactions ainsi que de l'inflation et des conventions collectives.
- En matière de santé, la hausse de 270,9 millions de dollars porte principalement sur les dépenses du ministère de la Santé, des Instituts de recherche en santé du Canada et de l'Agence de santé publique du Canada.
 - En ce qui concerne le ministère de la Santé, une hausse nette de 119,7 millions de dollars est demandée pour le volet des programmes de la santé des Premières nations et des Inuits demandant des fonds visant une gamme variée d'initiatives depuis les mesures à l'appui de la santé des Autochtones jusqu'à la création du Fonds de voyages pour soins médicaux des territoires et du Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires. D'autres fonds sont également demandés de renforcer la surveillance des activités relatives aux produits de santé et aux aliments ainsi qu'à la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs.
 - L'Agence de santé publique du Canada demande une augmentation de 83,5 millions de dollars au titre d'un éventail de postes, notamment une stratégie intégrée de santé publique visant à réduire les effets des maladies chroniques par la promotion de l'adoption d'un mode de vie sain, stratégie accompagnée d'initiatives précises pour combattre le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires, accroître la capacité à détecter une pandémie de grippe et à réagir en conséquence, combler les écarts identifiés en matière de santé publique et renforcer des initiatives à l'appui de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.
 - Les Instituts de recherche en santé du Canada demandent une augmentation de 55,8 millions de dollars, dont une tranche de 51,8 millions de dollars pour appuyer les nouveaux chercheurs et faire en sorte que les découvertes deviennent des avantages sociaux et commerciaux pour les Canadiens.

Les principales sources de l'augmentation des paiements de transfert au titre des autres programmes sociaux sont les suivantes :

- Dans le cadre du Plan décennal pour consolider les soins de santé, on a groupé dans le Budget fédéral de 2005 le Transfert visant la réforme des soins de santé avec le Transfert canadien en matière de santé, ce qui s'est soldé par une hausse nette de 4,6 milliards de dollars en 2005-2006. En outre, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux a été bonifié de 275 millions de dollars en 2006-2007, faisant ainsi passer le financement total à 8,5 milliards de dollars.
- Les variations des paiements relatifs au remplacement au titre des programmes permanents et au recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes sont imputables à une augmentation de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers, laquelle constitue une variable clé du calcul de ces recouvrements.
- Les principaux transferts aux particuliers sont projetés d'augmenter d'un montant net de 1,5 milliards de dollars, à cause de la hausse des prestations aux aînés qui découle de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations, lesquelles sont entièrement indexées en fonction des changements trimestriels de l'indice des prix à la consommation. La légère diminution des prestations d'assurance-emploi témoigne de la baisse prévue du nombre de personnes admissibles aux prestations en raison de la réduction des niveaux de chômage.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

2 – Programmes touchant la culture

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes appuyant la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation à la société canadienne et l'équité au sein de celle-ci, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada. Il s'agit de Patrimoine canadien et de ses organismes connexes ainsi que de certaines sociétés d'État et des organismes ministériels.

Le tableau 5 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant le patrimoine et la culture, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 5 : Programmes touchant la culture

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	1 118 042	1 384 621	266 579	23,8
Conseil des Arts du Canada	150 173	150 445	272	0,2
Société Radio-Canada	982 414	1 112 039	129 625	13,2
Musée canadien des civilisations	58 698	59 946	1 248	2,1
Musée canadien de la nature	55 569	59 145	3 576	6,4
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 696	5 815	119	2,1
Bibliothèque et Archives du Canada	92 894	109 071	16 177	17,4
Société du Centre national des Arts	31 224	33 283	2 059	6,6
Commission des champs de bataille nationaux	8 711	8 907	196	2,3
Office national du film	62 948	64 839	1 891	3,0
Musée des beaux-arts du Canada	44 469	46 618	2 149	4,8
Musée national des sciences et de la technologie	24 446	25 577	1 131	4,6
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	23 403	24 606	1 203	5,1
Téléfilm Canada	123 874	125 042	1 168	0,9
Environnement				
Agence Parcs Canada	484 508	578 054	93 546	19,3
Ressources humaines et Développement des compétences				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 827	1 929	102	5,6
Transports				
Commission de la capitale nationale	88 557	91 370	2 813	3,2
Total des dépenses de programmes	3 357 453	3 881 307	523 854	15,6

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la culture pour 2006-2007 s'élèvent à 3,9 milliards de dollars, ce qui correspond à 2,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées aux programmes touchant la culture pour 2006-2007 devraient augmenter de 523,9 millions de dollars, soit de 15,6 p. 100.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes touchant la culture :

- Les dépenses de Patrimoine canadien augmentent de 266,6 millions de dollars, soit 23,8 p. 100, en raison d'une hausse de 242,0 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert et d'une hausse de 24,6 millions de dollars au chapitre des coûts de fonctionnement. Ces hausses sont principalement relatives à l'aide consacrée aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010, au financement de l'entraînement des athlètes des sports d'hiver et d'été, à l'appui de la vision du programme À nous le podium ainsi qu'aux fonds supplémentaires au titre d'initiatives de participation à des activités sportives au Canada et au renouvellement du Programme sur les Autochtones.
- Les dépenses de la Société Radio-Canada affichent une augmentation nette de 129,6 millions de dollars attribuable principalement aux conventions collectives et à une hausse ponctuelle de 60 millions de dollars pour compléter sa programmation radiophonique et télévisuelle. Le financement, qui devait arriver à échéance l'an dernier, a été reconduit pour une année supplémentaire.
- Les dépenses de l'Agence Parcs Canada progressent de 93,5 millions de dollars, soit 19,3 p. 100, et sont réparties comme suit : 55,0 millions de dollars visent les coûts de fonctionnement supplémentaires au titre notamment des conventions collectives et de l'accroissement de la capacité de l'Agence à gérer l'intégrité écologique, 28,3 millions de dollars visent d'autres projets d'immobilisations, ce qui comprend la recapitalisation des actifs, l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national de Banff et le 400^e anniversaire de la ville de Québec, ainsi que 10,2 millions de dollars au titre de contributions comme celles à l'Initiative des endroits historiques et au Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales.
- Les dépenses de Bibliothèque et Archives du Canada sont en hausse de 16,2 millions de dollars au titre de deux postes principaux, à savoir la rénovation et l'agrandissement des installations du 100 de la rue Wellington pour accueillir le Musée du portrait du Canada ainsi que le réaménagement et l'installation de locaux provisoires avec rayonnages à deux niveaux à Gatineau (Québec).

3 – Programmes axés sur l'environnement et les ressources

Ce secteur comprend les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes favorisant le développement durable des industries de l'environnement, des ressources naturelles et de l'agriculture du Canada. Il s'agit notamment des ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Environnement, des Pêches et des Océans ainsi que des Ressources naturelles.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 6 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 6 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère	2 153 119	2 191 678	38 559	1,8
Commission canadienne du lait	3 202	3 513	311	9,7
Agence canadienne d'inspection des aliments	489 031	571 529	82 498	16,9
Commission canadienne des grains	5 894	35 222	29 328	497,6
Environnement				
Ministère	835 226	803 869	-31 357	-3,8
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	0	49 442	49 442	S/O
Agence canadienne d'évaluation environnementale	17 570	17 383	-187	-1,1
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 051	5 183	132	2,6
Pêches et Océans	1 440 052	1 513 368	73 316	5,1
Ressources naturelles				
Ministère	1 085 631	1 426 054	340 423	31,4
Énergie atomique du Canada limitée	98 838	103 749	4 911	5,0
Commission canadienne de sûreté nucléaire	66 330	78 671	12 341	18,6
Office national de l'énergie	38 286	37 932	-354	-0,9
Administration du pipe-line du Nord	1 355	946	-409	-30,2
Total des dépenses de programmes	6 239 585	6 838 539	598 954	9,6

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles atteignent 6,8 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à 3,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient augmenter de 598,9 millions de dollars, soit de 9,6 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles :

- Les dépenses du ministère des Ressources naturelles enregistrent une hausse nette de 340,4 millions de dollars survenant principalement dans le secteur des contributions et des autres paiements de transfert. Au nombre des principaux postes à ce chapitre, mentionnons des versements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers et au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse¹⁸, ainsi

18. Le gouvernement du Canada utilise les fonds et les comptes de recettes pour remettre les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles extracôtiers aux provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse (Ressources naturelles Canada, à titre d'intermédiaire, recueille les redevances qu'il remet ensuite aux provinces par l'entremise des programmes de contributions législatives). Conformément à la loi habilitante, le montant des paiements législatifs versés au Fonds correspond au montant des redevances fédérales, des locations fiscales, des déchéances, des droits et des revenus au titre de l'impôt des sociétés sur le revenu extracôtier (déterminés par l'Agence du revenu du Canada).

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- que des fonds au titre du programme de l'Enveloppe des nouvelles possibilités¹⁹, et au programme Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPEE)²⁰. Ces besoins sont compensés en partie par l'élimination graduelle du Plan d'action 2000 sur le changement climatique à laquelle se greffent des diminutions des dépenses relatives au Programme d'expansion du marché de l'éthanol, au programme de réduction des émissions et aux programmes de technologie et d'innovation.
- Les dépenses de l'Agence canadienne d'inspection des aliments affichent une hausse de 82,5 millions de dollars, soit 16,9 p. 100, au titre de l'augmentation des coûts de fonctionnement. La hausse est principalement attribuable au financement visant à atténuer l'incidence de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ainsi qu'à la mise en œuvre d'une Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.
- Les dépenses de Pêches et Océans enregistrent une augmentation nette de 73,3 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement. La hausse est principalement attribuable à l'aide accordée aux activités traitant de la surpêche étrangère dans l'Atlantique Nord-ouest, à la mise en œuvre de mesures de protection des ressources aquatiques canadiennes contre de graves maladies et à l'élaboration du Plan d'action pour les océans visant à assurer le développement et la gestion durables des océans canadiens.
- La nouvelle Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions, annoncée dans le Budget fédéral de 2005, propose des dépenses de 49,4 millions de dollars pour l'achat de crédits nationaux et internationaux de réduction des gaz à effet de serre et d'élimination du carbone (lorsque les crédits représentent les unités véritables et vérifiées de réduction des émissions ou d'élimination et de captage des gaz à effet de serre). L'achat de ces crédits permettra au Canada de respecter son engagement en vertu du protocole de Kyoto de ramener les émissions de gaz à effet de serre à 6 p. 100 en deçà des niveaux de 1990.
- Les dépenses du ministère de l'Agriculture affichent une hausse nette de 38,6 millions de dollars sous l'effet principalement de l'augmentation des coûts de fonctionnement. Ces coûts sont en partie compensés par l'augmentation des recettes générées grâce aux ententes et aux services de recherche en collaboration. La hausse des coûts de fonctionnement est principalement attribuable à la négociation collective.
- Les dépenses de la Commission canadienne des grains augmentent de 29,3 millions de dollars, ou 497,6 p. 100, en raison des dispositions d'une entente spéciale de financement qui prévoient une aide financière à la Commission pour qu'elle maintienne ses niveaux de service.
- Le ministère de l'Environnement prévoit une baisse nette des dépenses de 31,4 millions de dollars, soit 3,8 p. 100, principalement au titre des coûts de fonctionnement ainsi qu'une réduction de 8,6 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Il prévoit en outre toucher 4,6 millions de dollars de moins en recettes. Les réductions des coûts de fonctionnement sont principalement attribuables à la cessation du financement de plusieurs projets sur le changement climatique et à la réaffectation des fonds pour la mise en œuvre du plan d'action sur les sites fédéraux contaminés vers les autres ministères. De même, la réduction des contributions et des autres paiements de transfert tient à la réduction du financement au titre du projet sur le changement climatique (Défi d'une tonne) et au transfert de fonds d'un autre projet sur le changement climatique (l'Enveloppe des nouvelles possibilités) vers un autre ministère.

19. Ce programme de trois ans d'une valeur de 160 millions de dollars devait permettre au gouvernement fédéral de contribuer des fonds à des initiatives provinciales et territoriales proposées qui entraîneraient des réductions économiques des émissions de gaz à effet de serre sur leurs territoires.

20. Lancé dans le Budget fédéral de 2001, l'EPEE visait à stimuler la mise au point d'une nouvelle capacité de production d'énergie éolienne en fournissant aux producteurs d'électricité un encouragement calculé en fonction des kilowatts à l'heure.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

4 – Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État responsables de l'exécution des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, encourageant le développement régional, améliorent la performance du pays au chapitre de l'innovation et font progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada. Il s'agit notamment du ministère de l'Industrie, des trois organismes de développement régional ainsi que de sociétés d'État, dont la Société d'expansion du Cap-Breton et la Société de développement du Cap-Breton, de même que de nombreux organismes ministériels.

Le tableau 7 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 7 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère	437 912	381 748	-56 164	-12,8
Société d'expansion du Cap-Breton	8 645	8 650	5	0,1
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	444 090	381 595	-62 495	-14,1
Ressources humaines et Développement des compétences				
Conseil canadien des relations industrielles	11 906	12 396	490	4,1
Industrie				
Ministère	1 330 995	1 197 582	-133 413	-10,0
Agence spatiale canadienne	341 614	374 093	32 479	9,5
Commission canadienne du tourisme	78 823	76 526	-2 297	-2,9
Tribunal de la concurrence	1 634	1 686	52	3,2
Commission du droit d'auteur Canada	2 514	2 580	66	2,6
Conseil national de recherches du Canada	641 696	692 421	50 725	7,9
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	829 232	885 258	56 026	6,8
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	547 284	581 321	34 037	6,2
Conseil canadien des normes	6 924	7 529	605	8,7
Ressources naturelles				
Société de développement du Cap-Breton	56 905	66 211	9 306	16,4
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	793 978	1 844 624	1 050 646	132,3
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	392 692	315 531	-77 161	-19,6
Total des dépenses de programmes	5 926 844	6 829 751	902 907	15,2

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie atteignent 6,8 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à 3,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, le niveau des dépenses dans ce secteur devrait augmenter de 902,9 millions de dollars en 2006-2007, soit une hausse de 15,2 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie :

- Le financement du Bureau de l'infrastructure du Canada devrait augmenter de 1,1 milliard de dollars, principalement sous l'effet de la hausse de 592,5 millions de dollars au titre du Fonds de la taxe sur l'essence. Des dépenses supplémentaires totalisant 422,4 millions de dollars sont réparties entre les divers fonds de l'infrastructure (par exemple, canadiens, municipaux, frontaliers) et traduisent la priorité d'assurer la croissance et la productivité de l'économie. L'augmentation tient également compte d'une hausse de 18,8 millions de dollars en paiements au titre du fonctionnement à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée.
- Pour leur part, le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada verront leurs dépenses totales augmenter de 140,8 millions de dollars, la plupart des fonds étant affectés à des paiements de subventions pour bonifier l'aide continue accordée par le Canada à la recherche et renforcer la recherche et l'innovation au Canada.
- Les dépenses de l'Agence spatiale canadienne croissent d'un montant net de 32,5 millions de dollars, dont 22,1 millions de dollars visent les coûts de fonctionnement et le solde, les dépenses en capital ainsi que les contributions et les autres paiements de transfert. La hausse des coûts de fonctionnement est le fait de changements apportés aux programmes en raison de la nature des activités aérospatiales (par exemple, forts risques technologiques, incertitudes et retards des calendriers, cycles de mise en place de longue durée). La majoration du financement des immobilisations découle de la mise en œuvre du nouveau programme Constellation de radars à synthèse d'ouverture. Les fonds supplémentaires au titre des contributions et des autres paiements de transfert serviront à combler les besoins de trésorerie liés à la participation du Canada aux programmes de l'Agence spatiale européenne.
- Des réductions d'envergure totalisant 331,5 millions de dollars influent sur les dépenses du secteur dans les domaines suivants :
 - En raison principalement d'une diminution de 192,6 millions de dollars au titre des contributions et des autres paiements de transfert et de la réduction prévue des recettes se chiffrant à 11,2 millions de dollars, Industrie prévoit une baisse nette des dépenses de 133,4 millions de dollars. Cette baisse est tributaire de la cessation du financement de nombreuses initiatives, dont le Programme d'infrastructures Canada-Ontario, le mécanisme de financement structuré afin d'appuyer la construction navale au Canada, le Partenariat technologique Canada, le Programme d'accès communautaire, le Programme Rescol, la Stratégie emploi jeunesse, le développement économique de l'Est de l'Ontario et l'initiative d'accès aux marchés pour les pays les moins avancés.
 - Les trois organismes de développement régional, à savoir la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique affichent une baisse nette des dépenses de 195,8 millions de dollars attribuable principalement à une réduction dans le domaine des contributions et des autres

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

paiements de transfert à la suite de la réduction des ressources attribuées au Programme Infrastructures Canada en raison de l'achèvement des projets.

- Dans l'Ouest, la réduction est en partie compensée par une augmentation des dépenses pour des projets de commémoration relatifs aux centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi que 26,5 millions de dollars au titre de l'initiative de renforcement de l'Ouest.
- Au Québec, la réduction est en partie compensée par de nouvelles dépenses à l'appui de l'innovation et de l'économie du savoir, au titre d'investissements pour stimuler la compétitivité des entreprises et la vitalité des collectivités et au titre d'investissements pour améliorer la rentabilité, la productivité et la durabilité de l'industrie du textile.
- Dans les provinces atlantiques, la réduction tient compte de la suppression graduelle du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités ainsi que d'un retard dans les décaissements en faveur des projets en vertu du Fonds d'innovation de l'Atlantique. Cette réduction est en partie compensée par un nouveau financement pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités et le Programme de développement des collectivités.

5 – Programmes touchant les transports

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État responsables de l'exécution des programmes touchant les transports. Il s'agit notamment du ministère des Transports, de l'Office des transports du Canada, du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (qui rend des comptes par l'entremise du Bureau du Conseil privé) et du Tribunal d'appel des transports du Canada, ainsi que des programmes administrés par des sociétés d'État, notamment VIA Rail Canada et Marine Atlantique S.C.C.

Le tableau 8 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les transports, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 8 : Programmes touchant les transports

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Transports				
Ministère	828 457	755 357	-73 100	-8,8
Office des transports du Canada	24 383	26 817	2 434	10,0
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 303	1 329	26	2,0
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	32 188	30 488	-1 700	-5,3
Marine Atlantique S.C.C.	24 533	80 980	56 447	230,1
VIA Rail Canada Inc.	169 001	169 001	0	0,0
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	438 400	381 366	-57 034	-13,0
Conseil privé				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	27 602	29 138	1 536	5,6
Total des dépenses de programmes	1 545 867	1 474 476	-71 391	-4,6

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant les transports s'élèvent à 1,5 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient diminuer de 71,4 millions de dollars, soit 4,6 p. 100.

La baisse nette globale est attribuable à une réduction de quelque 192,2 millions de dollars au titre des dépenses en capital, des contributions et des autres paiements de transfert et des hausses des recettes et compensée par une hausse de 116,2 millions de dollars des coûts de fonctionnement. Les facteurs suivants sont au nombre de ceux exerçant le plus d'incidence à ce chapitre :

- Une hausse de 54,0 millions de dollars pour combler le déficit de fonctionnement de Marine Atlantique S.C.C.
- Une réduction de 102,0 millions de dollars du volet de construction routière du Programme stratégique d'infrastructures routières étant donné que la plupart des provinces en sont à la dernière étape du programme.
- Une diminution de 31,2 millions de dollars au titre de l'élimination graduelle du Fonds de cession des ports qui visait à laisser les collectivités locales et d'autres groupes intéressés acquérir certains ports publics dans leurs régions de sorte que les décisions clés concernant les ports puissent être prises par des personnes qui comprennent les besoins locaux. Cette responsabilisation locale contribue à l'élaboration d'un système portuaire plus efficace et efficient.
- Une diminution de 15,0 millions de dollars au titre de l'élimination graduelle de la contribution à la Commission canadienne du blé aux fins de l'acquisition et de la location de wagons-trémies.
- Une baisse nette de 57,0 millions de dollars des niveaux de financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien attribuable au premier titre à une diminution de 122,8 millions de dollars en raison de l'installation presque terminée du matériel de contrôle de préembarquement et des systèmes détecteur d'explosifs dans 89 aéroports désignés, qui est compensée par une hausse de 65,8 millions de dollars au titre des projets prévus d'agrandissement des aéroports internationaux de Vancouver et de Pearson.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

6 – Programmes touchant la justice et la loi

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes touchant la justice et l'application de la loi. Il s'agit notamment du ministère de la Justice et de tous ses organismes connexes ainsi que du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Le tableau 9 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la justice et la loi, par ministère et organisme, comme suit :

Tableau 9 : Programmes touchant la justice et la loi

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	121 070	208 611	87 541	72,3
Justice				
Ministère	924 865	915 752	-9 113	-1,0
Commission canadienne des droits de la personne	22 380	21 005	-1 375	-6,1
Tribunal canadien des droits de la personne	4 698	4 352	-346	-7,4
Commissaire à la magistrature fédérale	351 731	359 632	7 901	2,2
Service administratif des tribunaux judiciaires	53 536	62 547	9 011	16,8
Commission du droit du Canada	3 142	3 193	51	1,6
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	10 209	24 479	14 270	139,8
Cour suprême du Canada	27 153	27 824	671	2,5
Total des dépenses de programmes	1 518 784	1 627 395	108 611	7,2

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la justice et la loi en 2006-2007 s'élèvent à 1,6 milliards de dollars, ce qui correspond à un peu moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient augmenter de 108,6 millions de dollars, soit 7,2 p. 100.

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses dans ce secteur, on note ce qui suit :

- La hausse des dépenses de 87,5 millions de dollars du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones est nécessaire pour couvrir l'augmentation prévue du nombre de règlements conclus et pour continuer à soutenir à la fois le Cadre de règlement national et les autres activités visant à traiter du legs des pensionnats autochtones.
- La hausse des dépenses de 14,3 millions de dollars des Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada comprend la somme de 11,3 millions de dollars pour le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada qui servira à couvrir notamment des activités relatives à l'administration et à l'exécution des responsabilités en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ainsi que la somme de 2,8 millions de dollars au Commissariat à l'information du Canada qui servira à mener des enquêtes et des examens de même qu'à fournir d'autres services connexes.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- La hausse des dépenses de 9,0 millions de dollars du Service administratif des tribunaux judiciaires vise un éventail de postes dont des conventions collectives, des réductions de l'inventaire des demandes de certificats et de preuves de citoyenneté et des demandes de parrainage ainsi que les coûts de réaménagement du Centre fédéral de la justice à Toronto.
- Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale augmente également son budget de 7,9 millions de dollars en raison de la hausse de l'exigence législative concernant les traitements, les indemnités et les pensions des juges. Cette augmentation permettra de nommer un plus grand nombre de juges et de hausser la pension moyenne générale versée aux retraités en application de la *Loi sur les juges*.
- Le ministère de la Justice affiche une baisse nette de financement de 9,1 millions de dollars qui est attribuable à une réduction de 42,2 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert, réduction qui découle principalement de la cessation du financement au titre de la Stratégie canadienne de renouvellement de l'aide juridique, compensée par une hausse nette de 33,3 millions de dollars des coûts de fonctionnement.
- La diminution de 1,4 million de dollars du financement de la Commission canadienne des droits de la personne est principalement le fait de la cessation du financement de la participation de la Commission à l'audience de deux plaintes en matière de parité salariale devant le Tribunal canadien des droits de la personne.

7 – Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à combler les écarts au chapitre de la sécurité et à assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du Canada contre les risques menaçant la sécurité personnelle depuis la criminalité ou les événements naturels comme des blizzards, des inondations ou des feux de forêt jusqu'aux menaces à la sécurité nationale découlant des activités terroristes. Il s'agit notamment du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité du Bureau du Conseil privé ainsi que du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile, qui englobe la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Centre canadien des armes à feu, Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 10 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 10 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Conseil privé				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 796	2 900	104	3,7
Sécurité publique et protection civile				
Ministère	430 818	458 092	27 274	6,3
Agence des services frontaliers du Canada	1 021 744	1 293 533	271 789	26,6
Centre canadien des armes à feu	82 284	83 595	1 311	1,6
Service canadien du renseignement de sécurité	292 092	346 148	54 056	18,5
Service correctionnel	1 597 238	1 709 353	112 115	7,0
Commission nationale des libérations conditionnelles	31 767	43 057	11 290	35,5
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 919	3 114	195	6,7
Gendarmerie royale du Canada	1 863 287	2 077 658	214 371	11,5
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	879	895	16	1,8
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 685	6 303	1 618	34,5
Total des dépenses de programmes	5 330 509	6 024 648	694 139	13,0

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2006-2007 s'élèvent à 6,0 milliards de dollars, ce qui correspond à 3,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 694,1 millions de dollars, soit 13,0 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- L'augmentation importante de 271,8 millions de dollars du budget de l'Agence des services frontaliers du Canada est principalement attribuable à de nouveaux postes importants du budget de fonctionnement comme l'accroissement de la capacité opérationnelle, la mise à jour du Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire servant à vérifier les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles qui entrent en territoire canadien, la mise en œuvre de nombreuses initiatives menées dans le cadre de la politique de sécurité nationale ainsi qu'un éventail d'autres initiatives connexes en matière de sécurité frontalière et de gestion des frontières. En outre, d'autres ressources sont transférées de l'Agence du revenu du Canada à la suite de la réorganisation de décembre 2003 ce qui a créé l'agence.
- La hausse nette de 214,4 millions de dollars du financement de la Gendarmerie royale du Canada découle d'augmentations de 275,3 millions de dollars des coûts de fonctionnement, de 63,1 millions de dollars des coûts en capital et de 7,2 millions de dollars des subventions, augmentations qui sont compensées par des recettes supplémentaires de 131,2 millions de dollars. Les coûts de fonctionnement supplémentaires visent des postes tels que les conventions collectives, le financement supplémentaire au titre de l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, le financement des nouvelles solutions technologiques et techniques associées à l'interception licite de communications privées de même que le financement supplémentaire permettant de

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

sécuriser le réseau de transport maritime du Canada. Les coûts en capital supplémentaires englobent le versement d'une somme de 43,8 millions de dollars pour combler les déficits liés aux coûts de la prestation de services de police contractuelle.

- Le niveau de financement proposé pour Service correctionnel découle de l'augmentation de 112,1 millions de dollars attribuable à des ajouts importants au budget de fonctionnement et au budget en capital, notamment les rajustements des coûts d'entretien et de logement des délinquants, l'élaboration et la mise en œuvre de l'Initiative pour améliorer la sécurité communautaire et de l'approche correctionnelle judiciaire, le financement du projet des sites environnementaux contaminés fédéraux et de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et la mise en œuvre du module de gestion de l'information sur la santé.
- La hausse nette des dépenses du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de 27,3 millions de dollars est attribuable aux initiatives de gestion des urgences ainsi qu'au financement pour le renouvellement du soutien afin d'augmenter la sécurité communautaire et la prévention du crime à l'échelon local. La réduction de 40,0 millions de dollars des contributions versées aux provinces au titre de l'aide liée aux catastrophes naturelles a compensé en partie la hausse des dépenses nettes.
- La hausse des dépenses de 11,3 millions de dollars de la Commission nationale des libérations conditionnelles vise essentiellement à soutenir le programme de libération conditionnelle, à couvrir les retombées financières des modifications apportées à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* afin de renforcer la sécurité de la collectivité ainsi qu'à améliorer l'insertion des délinquants dans la collectivité.

8 – Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à appuyer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales. Il s'agit notamment de Citoyenneté et Immigration, d'Affaires étrangères et Commerce international et de ses organismes connexes, du ministère des Finances et de la Défense nationale.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 11 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 11 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Citoyenneté et Immigration				
Ministère	833 924	1 226 775	392 851	47,1
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	111 996	117 375	5 379	4,8
Affaires étrangères et du Commerce international				
Ministère (Affaires étrangères)	1 798 521	1 941 133	142 612	7,9
Ministère (Commerce international)	190 264	203 895	13 631	7,2
Corporation commerciale canadienne	16 399	15 969	-430	-2,6
Agence canadienne de développement international	2 769 020	2 935 587	166 567	6,0
Centre de recherches pour le développement international	116 086	133 092	17 006	14,6
Commission mixte internationale	7 116	5 810	-1 306	-18,4
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	2 956	2 991	35	1,2
Finances				
Aide internationale – paiements de transfert ²¹	1 188 540	725 869	-462 671	-38,9
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 552	10 005	453	4,7
Défense nationale				
Ministère	13 425 031	14 789 222	1 364 191	10,2
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 210	6 407	197	3,2
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 176	3 416	-760	-18,2
Total des dépenses de programmes	20 479 791	22 117 546	1 637 755	8,0

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2006-2007 s'élèvent à 22,1 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,1 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 1,6 milliard de dollars, soit 8,0 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- La hausse proposée des dépenses nettes de la Défense nationale qui se chiffre à 1,4 milliards de dollars explique presque à elle seule l'augmentation des dépenses de l'ensemble du secteur. Les fonds supplémentaires serviront à accroître la viabilité des Forces canadiennes conformément au Budget fédéral de 2005, à verser des augmentations salariales aux militaires et aux civils, à soutenir les opérations en Afghanistan, à couvrir en partie les hausses liées à l'inflation, à accroître l'effectif des Forces canadiennes conformément au Budget fédéral de 2005, à nettoyer les sites contaminés et à faire de la publicité pour le recrutement.
- Citoyenneté et Immigration demande la somme supplémentaire de 392,9 millions de dollars qui sera essentiellement affectée aux contributions et aux autres paiements de transfert (274,4 millions de dollars). Le

21. Les chiffres de l'Aide internationale pour le ministère des Finances comprennent les subventions et les contributions versées aux organisations financières internationales pour respecter les engagements pris par le Canada en vertu d'ententes multilatérales en matière de réduction de la dette, ainsi que les paiements de transfert faits aux organisations financières internationales (paiements à l'Association internationale de développement et à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international).

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

ministère demande en outre les sommes additionnelles de 103,8 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et de 14,6 millions de dollars au titre des subventions. Dans le domaine des contributions et des autres paiements de transfert, les postes importants sont liés à un transfert de Ressources humaines et Développement des compétences en faveur du Programme de revitalisation du secteur riverain de Toronto (dont la responsabilité sera par la suite transférée au Secrétariat du Conseil du Trésor), au nouvel Accord Canada-Ontario sur l'immigration, à un financement supplémentaire en faveur de l'installation pour améliorer les résultats en matière d'immigration. En matière de coûts de fonctionnement, les principaux postes se rapportent notamment au financement visant les tensions en matière d'immigration à court terme, le Programme fédéral de santé intérimaire pour les demandeurs du statut de réfugié, le nouvel Accord Canada-Ontario sur l'immigration et quelque 77,6 millions de dollars au titre d'un éventail d'autres postes. Le financement supplémentaire visant les subventions est lié à l'escalade des coûts aux termes de l'Accord Canada-Québec.

- Les niveaux de financement budgétaire de l'Agence canadienne de développement international connaissent une augmentation nette de 166,6 millions de dollars qui est pour la plupart liée à cinq grands postes : le financement des initiatives au Soudan et en Haïti, ainsi que l'Arrangement sur la police civile au Canada et l'Initiative relative à la gouvernance dans le secteur public, la Banque asiatique de développement, l'intervention canadienne à la suite des tsunamis en Asie, les efforts de maintien de la paix et de la sécurité dans la région du Darfour au Soudan et le financement de subventions supplémentaires pour le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies, l'initiative relative à la grippe aviaire et le Fonds autorenewable de secours d'urgence des Nations Unies.
- La hausse des dépenses de 142,6 millions de dollars du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Affaires étrangères) découle d'augmentations dans deux secteurs, soit les coûts de fonctionnement, et les contributions et autres paiements de transfert. En ce qui concerne les coûts de fonctionnement, les principaux besoins financiers ont trait aux initiatives pour la paix et la sécurité mondiales, aux services des passeports, aux hausses salariales des employés engagés sur place et au renforcement de la capacité antiterroriste. Pour ce qui est des contributions et des paiements de transfert, les principales hausses visent le financement des contributions autres que les quotes-parts, le fonds pour la paix et la sécurité mondiales et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Ces sommes sont en partie compensées par des diminutions des quotes-parts et du Programme de partenariat mondial.
- Le ministère des Finances prévoit réduire son aide internationale de 462,7 millions de dollars étant donné principalement que la remise de la dette de l'Irak, de la Serbie et du Monténégro s'est faite en 2005-2006 conformément aux engagements que le gouvernement a pris à ce chapitre.

9 – Parlement et gouverneur général

Ce secteur comprend les dépenses reliées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, lesquels composent la Cité parlementaire. Les crédits de la Chambre des communes et du Sénat sont votés une fois l'an et sont gérés par le Bureau de régie interne et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, respectivement. Les crédits de la Bibliothèque du Parlement sont approuvés par les présidents des deux Chambres.

La fonction de conseiller sénatorial en éthique a été établie en 2005 pour rehausser la confiance du public à l'égard de l'intégrité des membres du Sénat et renforcer le respect et la confiance que la société accorde au Sénat en tant qu'institution.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 12 présente les dépenses relatives au Parlement et au Bureau du Secrétaire du Gouverneur général.

Tableau 12 : Dépenses relatives au Parlement et au gouverneur général

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Gouverneur général	19 060	19 236	176	0,9
Parlement				
Sénat	80 606	84 276	3 670	4,6
Chambre des communes	383 221	400 324	17 103	4,5
Bibliothèque du Parlement	32 105	33 986	1 881	5,9
Bureau du commissaire à l'éthique	4 675	5 051	376	8,0
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	0	957	957	S/O
Total des dépenses de programmes	519 667	543 830	24 163	4,6

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2006-2007 s'élèvent à 543,8 millions de dollars, ce qui correspond à 0,3 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de ce secteur devraient augmenter de 24,2 millions de dollars, soit 4,6 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses de programmes dans ce secteur :

- Une augmentation de 17,1 millions de dollars pour la Chambre des communes, notamment :
 - Un montant de 7,7 millions de dollars au titre des budgets des membres et des dirigeants de la Chambre, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, et du soutien aux députés participant à des comités, à des activités internationales et interparlementaires et à la Chambre.
 - Un montant de 9,4 millions de dollars en salaires, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.
- Une augmentation de 3,7 millions de dollars pour le Sénat, notamment :
 - Un montant de 2 millions de dollars au titre des augmentations des budgets de recherche des sénateurs, des budgets des dirigeants politiques, des associations et comités parlementaires.
 - Un montant de 1,3 millions de dollars relatif aux indemnités des sénateurs et aux cotisations connexes au titre des pensions ainsi que les coûts d'administration supplémentaires visant les hausses salariales annuelles.
- Un montant de 957 000 \$ à l'appui des activités du nouveau Bureau du conseiller sénatorial en éthique.
- Un montant de 176 000 \$ pour la gouverneure générale attribuable essentiellement à une augmentation des rentes payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général* en raison de l'ajout d'une ancienne gouverneure générale.

10 – Services gouvernementaux généraux

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui fournissent des services centraux à l'appui des opérations internes du gouvernement, ce qui comprend notamment, pour le ministère des Finances, la péréquation et les

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

transferts aux gouvernements territoriaux. Il s'agit entre autres du ministère des Finances, du Bureau du Conseil privé, de Travaux publics et Services gouvernementaux et du Conseil du Trésor ainsi que d'un certain nombre d'organismes ministériels.

Le tableau 13 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des services gouvernementaux généraux, par ministère, société et organisme, comme suit :

Tableau 13 : Services gouvernementaux généraux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Commission de la fonction publique du Canada	88 527	106 017	17 490	19,8
Commission des relations de travail dans la fonction publique	10 570	17 924	7 354	69,6
Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 113	5 244	1 131	27,5
Agence du revenu du Canada	3 028 896	3 228 253	199 357	6,6
Finances				
Ministère	210 486	220 737	10 251	4,9
Vérificateur général du Canada	71 801	73 748	1 947	2,7
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières	30 682	31 128	446	1,5
Bureau du surintendant des institutions financières	755	768	13	1,7
Industrie				
Statistique Canada	510 706	601 243	90 537	17,7
Bureau du Conseil privé				
Ministère	141 288	146 721	5 433	3,8
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 316	6 432	116	1,8
Directeur général des élections	83 839	87 226	3 387	4,0
Commissaire aux langues officielles	18 365	19 129	764	4,2
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 483 685	2 573 295	89 610	3,6
Conseil du Trésor				
Secrétariat	2 579 414	2 598 226	18 812	0,7
École de la fonction publique du Canada	53 460	111 185	57 725	108,0
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique	86 720	106 880	20 160	23,2
Transports				
Société canadienne des postes	172 210	147 210	-25 000	-14,5
Total partiel – dépenses de programmes directes	9 581 833	10 081 366	499 533	5,2
Principaux transferts (Finances)				
Péréquation	9 510 000	11 282 000	1 772 000	18,6
Gouvernements territoriaux	1 800 000	0	-1 800,0	-100,0
Financement des territoires	0	2 070 000	2 070,0	S/O
Total partiel – principaux transferts	11 310 000	13 352 000	2 042 000	18,1
Total des dépenses de programmes	20 891 833	23 433 366	2 541 533	12,2

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des services gouvernementaux généraux en 2006-2007 s'élèvent à 23,4 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,8 p. 100 du total des dépenses de programmes. Sur ce montant de 23,4 milliards de dollars, une tranche de 10,1 milliards de dollars, soit 43,0 p. 100, sera affectée aux dépenses de programmes directes et le solde aux paiements de transfert. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 milliards de dollars, soit 12,2 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Voici les principaux éléments responsables de la variation des dépenses :

- La hausse des dépenses nettes de 199,4 millions de dollars de l'Agence du revenu du Canada découle d'une hausse globale de 297,6 millions de dollars des coûts de fonctionnement et de 20,0 millions de dollars des subventions qui a été compensée en partie par une réduction des contributions et des autres paiements de transfert et une hausse des revenus. Au nombre des principaux postes ayant contribué à l'augmentation des coûts de fonctionnement mentionnons la reclassification du paiement à la province de Québec au titre de l'administration conjointe de la taxe de vente fédérale et provinciale ainsi qu'une variété d'initiatives législatives, stratégiques et opérationnelles découlant des budgets fédéraux de 2004 et de 2005. La somme supplémentaire de 20,0 millions de dollars en subventions vise le Programme de l'allocation spéciale pour enfants dans des institutions spécialisées.
- La hausse nette des dépenses de Statistique Canada de 90,5 millions de dollars a trait essentiellement aux préparatifs du Recensement de la population en 2006 et aux conventions collectives. Ces besoins ont été compensés en partie par plusieurs réductions, la plus importante étant la réduction de 19,5 millions de dollars par suite de l'achèvement du programme Lacunes statistiques II, qui a fourni des renseignements sur l'économie axée sur le savoir, la croissance économique, la cohésion sociale, le développement humain, ainsi que les défis et occasions à l'échelle mondiale.
- Le niveau de financement net plus élevé proposé pour Travaux publics et Services gouvernementaux qui s'élève à 89,6 millions de dollars est principalement imputable à une augmentation de 114,4 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et de 14,7 millions de dollars au titre des immobilisations. Les postes qui suivent sont au nombre de ceux ayant le plus contribué à cette hausse des coûts de fonctionnement : le financement de plusieurs nouveaux projets comme un service électronique d'appels d'offres du gouvernement, les foires et les expositions, un site de reprise sur sinistre, la distribution des biens de l'État, le financement relatif aux sites contaminés, le soutien de la prestation des services communs au public et au gouvernement du Canada dans son ensemble, la fonction de receveur général de même que la transformation des opérations du processus de passation des marchés du gouvernement. Ces besoins financiers ont été en partie compensés par une hausse des revenus.
- La hausse des dépenses de l'École de la fonction publique du Canada est principalement attribuable au soutien de la formation et du perfectionnement des employés de la fonction publique fédérale à tous les niveaux.
- La hausse nette de 20,2 millions de dollars de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada tient compte des ressources supplémentaires aux fins de la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et du financement pour appuyer l'adoption et la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* de même que pour traiter des tensions qui s'exercent sur le Bureau des valeurs et de l'éthique pour qu'il fournisse leadership et conseils. Ces besoins ont été compensés par une réduction de 16,2 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert par suite des économies réalisées grâce à l'intégration du Programme de stages pour les jeunes à la Stratégie emploi jeunesse.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- L'augmentation nette de 18,8 millions de dollars du Secrétariat du Conseil du Trésor est principalement attribuable à une hausse des contributions au nouveau régime d'assurance parental Québec-Canada qui remplacera au Québec le régime d'assurance-emploi pour le versement des prestations parentales à tous les Québécois admissibles, ainsi qu'aux ressources additionnelles pour financer les nouvelles demandes et les tensions sur les ressources liées à l'accroissement des responsabilités et de la charge de travail du contrôleur général et du dirigeant principal de l'information.
- L'augmentation de la Commission de la fonction publique qui se chiffre à 17,5 millions de dollars, ou 19,8 p. 100, se fonde sur une hausse de 23,5 millions de dollars des coûts de fonctionnement qui a été compensée en partie par une augmentation des revenus de 6,0 millions de dollars. Les coûts de fonctionnement supplémentaires visent notamment le financement de postes comme le soutien de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et le recrutement.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses – Diminution nette de 567,2 millions de dollars

Les dépenses non budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007 s'élèvent à 1,12 milliard de dollars, ce qui correspond à une diminution de 567,2 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Le tableau 14 donne un aperçu plus détaillé des dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses.

Tableau 14 : Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	10	10	0	0,0
Affaires étrangères et du Commerce international				
Ministère (Commerce international)	653 000	209 000	-444 000	-68,0
Agence canadienne de développement international	7 110	39 270	32 160	452,3
Finances				
Ministère ²²	108 923	7 471	-101 452	-93,1
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	1 040 800	981 456	-59 344	-5,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-199 622	-198 472	1 150	-0,6
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	79 045	80 843	1 798	2,3
Industrie				
Ministère	800	800	0	0,0
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	0	2 492	2 492	S/O
Total des dépenses non budgétaires	1 690 066	1 122 870	-567 196	-33,6

Détails

Voici un aperçu des éléments clés responsables de la variation des dépenses non budgétaires pour 2006-2007:

- Les dépenses de l'Agence canadienne de développement international ont augmenté de 32,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison principalement des contributions au Fond d'investissement du Canada pour l'Afrique.
- La diminution de 444 millions de dollars du Commerce international est imputable aux paiements législatifs non budgétaires faits à Exportation et Développement Canada. Ce montant reflète une diminution de 395,0 millions de dollars en ce qui concerne des versements de prêts en raison de délais dans la livraison d'aéronefs aux compagnies aériennes ainsi qu'une augmentation de 49,0 millions de dollars relative aux remboursements de prêts.

²² Les dépenses législatives non budgétaires du ministère des Finances tiennent compte de l'échelonnement convenu des paiements du Canada aux organisations internationales (Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international).

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- La diminution de 101,5 millions de dollars des paiements faits par le ministère des Finances à différentes institutions financières internationales est surtout imputable à la réduction des prêts émis au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.
- La diminution de 59,3 millions de dollars des dépenses non budgétaires de Ressources humaines et Développement des compétences est imputable à une réduction des prêts négociés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* par suite de l'incidence du remboursement des prêts sur le portefeuille de prêts.

Budget des dépenses 2006–2007

Partie II Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

- Structure du Budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

- Sommaire général
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses
- Sommaire des crédits (votés et mandat spécial) pour 2006-2007

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits/postes législatifs)
- Modifications à la présentation (résultat stratégique et description des activités de programme)

Ministères, organismes et sociétés d'État

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme se propose d'effectuer.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars.
- c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert ».

Introduction à la Partie II

- e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits afin d'assurer au gouvernement suffisamment de marge de manœuvre pour faire face à des dépenses urgentes ou imprévues lorsqu'il existe un besoin de trésorerie valable en raison du moment où un paiement doit être effectué ou lorsqu'une autorisation précise est nécessaire pour effectuer un paiement, par exemple pour le paiement de subventions qui ne sont pas inscrites au Budget des dépenses. Cette autorisation d'augmenter d'autres crédits est accordée jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation. En outre, ce crédit sert à augmenter d'autres crédits pour absorber des coûts salariaux supplémentaires, tels que les indemnités de départ et les prestations de congé parental qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
 - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les activités des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Introduction à la Partie II

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque organisation se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

Résultats stratégiques

Cette section expose les résultats stratégiques.

Description des activités de programme

Cette section sert à expliquer les activités de programme en décrivant le travail qui se fait pour atteindre les résultats stratégiques.

Programme par activités – tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités de programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité de programme. Les dépenses de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Subventions, Contributions et autres paiements de transfert et Prêts, placements et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **Rapport sur les plans et les priorités**.

Paiements de transfert

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre de chaque activité. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu d'une loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel;

Introduction à la Partie II

- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

Résultat stratégique

Cette section décrit le résultat stratégique de la société d'État.

Description des activités de programme

Cette section décrit les activités auxquelles le financement est destiné.

Programme par activités – tableau

Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. La présentation précise de façon distincte :

- i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales activités de la société;
- ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
- iii) les dépenses prévues, les revenus et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'État par article courant. À cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats comme un débit aux catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par dépense qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses et les Comptes publics.

Introduction à la Partie II

Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Des renseignements sont également fournis au sujet des revenus portés au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit (comme en fait foi le libellé du crédit). Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la GRC.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.
- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance-emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.

Introduction à la Partie II

- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. Information

- **Services de promotion** – Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- **Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition** – Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.
- **Services des relations publiques et des affaires publiques** – Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux. Les services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont également inclus ici.

4. Services professionnels et spéciaux

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de services d'informatique et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.
- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.

Introduction à la Partie II

- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits à TPSGC pour l'administration de marchés.

5. Location

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement - avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.

Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant 04.

6. Achat de services de réparation et d'entretien

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant 08 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant 09.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. Services publics, fournitures et approvisionnements

- Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.
- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
 - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage
 - provendes
 - aliments et autres fournitures pour navires et établissements
 - bestiaux achetés pour consommation ou revente
 - graines de semence
 - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur
 - uniformes et fourniment
 - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement
 - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais
 - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études
 - produits chimiques
 - approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux
 - œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives
 - fournitures du service de nettoyage
 - bois et charbon
 - fournitures électriques

Introduction à la Partie II

- pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.

Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants 01 à 09).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

10. *Paiements de transfert*

- Subventions et contributions, subsides et tous les paiements faits par l'État.
- Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants.
- Subventions et paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
- Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
- Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.
- Subventions et capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; bourses d'études.
- Subventions de soutien consenties à de nombreux organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.

Introduction à la Partie II

- Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par le biais de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions énumérées dans le Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne donc sont pas aussi limitées.

11. *Service de la dette publique*

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. *Autres subventions et paiements*

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État.
- Paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'État, ce qui comprend les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Recettes à valoir sur le crédit

Les revenus à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent :

- les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement;
- les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement;
- les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement; et
- les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux.

Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a cinq tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les revenus à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'Introduction à la Partie II.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.
- 5) *Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007* – Le cinquième tableau donne un aperçu des crédits de l'ensemble des montants qui seront présentés au Parlement pour approbation par l'entremise du projet de loi de crédits provisoires et du projet de loi de la totalité des crédits relatifs au Budget principal des dépenses de 2006-2007. Il présente également les montants accordés dans le cadre du mandat spécial du gouverneur général.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007			Non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %
		Budgétaire			(prêts, dotations en capital et avances)						
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
(en milliers de dollars)											
2	Affaires étrangères et Commerce international										
	Ministère (Affaires étrangères)	1 860 317	80 816	1 941 133	1 941 133	1 798 521	142 612	7.9
	Ministère (Commerce international)	166 937	36 958	203 895	209 000	209 000	412 895	843 264	(430 369)	(51.0)
	Corporation commerciale canadienne	15 969	15 969	15 969	16 399	(430)	(2.6)
	Agence canadienne de développement international	2 631 824	303 763	2 935 587	39 270	39 270	2 974 857	2 776 130	198 727	7.2
	Centre de recherches pour le développement international	133 092	133 092	133 092	116 086	17 006	14.7
	Commission mixte internationale	5 282	528	5 810	5 810	7 116	(1 306)	(18.4)
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 789	202	2 991	2 991	2 956	35	1.2
3	Affaires indiennes et du Nord canadien										
	Ministère	5 956 720	232 981	6 189 701	80 843	80 843	6 270 544	5 904 583	365 961	6.2
	Commission canadienne des affaires polaires	905	71	976	976	967	9	0.9
	Commission des revendications particulières des Indiens	5 043	529	5 572	5 572	5 572	N/A
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	375 858	5 737	381 595	381 595	444 090	(62 495)	(14.1)
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique										
	Ministère	373 176	8 572	381 748	381 748	437 912	(56 164)	(12.8)
	Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650	8 650	8 645	5	0.1
6	Agence du revenu du Canada	2 551 607	676 646	3 228 253	3 228 253	3 028 896	199 357	6.6
7	Agriculture et Agroalimentaire										
	Ministère	1 061 427	1 130 251	2 191 678	2 191 678	2 153 119	38 559	1.8
	Commission canadienne du lait	3 513	3 513	3 513	3 202	311	9.7
	Agence canadienne d'inspection des aliments	497 125	74 404	571 529	571 529	489 031	82 498	16.9
	Commission canadienne des grains	24 666	10 556	35 222	35 222	5 894	29 328	497.6
8	Anciens combattants	3 162 541	40 220	3 202 761	3 202 761	2 853 070	349 691	12.3
9	Citoyenneté et Immigration										
	Ministère	1 183 588	43 187	1 226 775	1 226 775	833 924	392 851	47.1
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	103 259	14 116	117 375	117 375	111 996	5 379	4.8

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %		
		Budgétaire								
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)					
					Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total			
(en milliers de dollars)										
10	Conseil du Trésor									
	Secrétariat	2 577 449	20 777	2 598 226	2 598 226	2 579 414	18 812	0.7
	École de la fonction publique du Canada	84 641	26 544	111 185	111 185	53 460	57 725	108.0
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	97 675	9 205	106 880	106 880	86 720	20 160	23.3
11	Conseil privé									
	Ministère	130 714	16 007	146 721	146 721	141 288	5 433	3.9
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 978	454	6 432	6 432	6 316	116	1.8
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	25 486	3 652	29 138	29 138	27 602	1 536	5.6
	Directeur général des élections	21 468	65 758	87 226	87 226	83 839	3 387	4.0
	Commissaire aux langues officielles	17 008	2 121	19 129	19 129	18 365	764	4.2
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 600	300	2 900	2 900	2 796	104	3.7
12	Défense nationale									
	Ministère	13 615 366	1 173 856	14 789 222	14 789 222	13 425 031	1 364 192	10.2
	Comité des griefs des Forces canadiennes	5 798	609	6 407	6 407	6 210	197	3.2
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 119	297	3 416	3 416	4 176	(760)	(18.2)
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	310 015	5 516	315 531	315 531	392 692	(77 161)	(19.6)
14	Environnement									
	Ministère	728 279	75 590	803 869	803 869	835 226	(31 357)	(3.8)
	Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	48 682	760	49 442	49 442	49 442	N/A
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 609	1 774	17 383	17 383	17 570	(187)	(1.1)
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 722	461	5 183	5 183	5 051	132	2.6
	Agence Parcs Canada	431 730	146 324	578 054	578 054	484 508	93 546	19.3

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007			Non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %
		Budgétaire	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)				
(en milliers de dollars)											
15	Finances										
	Ministère	497 335	73 142 271	73 639 606	7 471	7 471	73 647 077	70 053 822	3 593 255	5.1
	Vérificateur général	64 920	8 828	73 748	73 748	71 801	1 947	2.7
	Tribunal canadien du commerce extérieur	8 609	1 396	10 005	10 005	9 552	453	4.7
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	28 110	3 018	31 128	31 128	30 682	446	1.5
	Bureau du surintendant des institutions financières	768	768	768	755	13	1.7
16	Gouverneur général	16 654	2 582	19 236	19 236	19 060	176	0.9
17	Industrie										
	Ministère	1 040 914	156 668	1 197 582	800	800	1 198 382	1 331 795	(133 413)	(10.0)
	Agence spatiale canadienne	363 441	10 652	374 093	374 093	341 614	32 479	9.5
	Commission canadienne du tourisme	76 526	76 526	76 526	78 823	(2 297)	(2.9)
	Tribunal de la concurrence	1 524	162	1 686	1 686	1 634	52	3.2
	Commission du droit d'auteur	2 274	306	2 580	2 580	2 514	66	2.6
	Conseil national de recherches du Canada	570 794	121 627	692 421	692 421	641 696	50 725	7.9
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	881 167	4 091	885 258	885 258	829 232	56 026	6.8
	Conseil de recherches en sciences humaines	579 061	2 260	581 321	581 321	547 284	34 037	6.2
	Conseil canadien des normes	7 529	7 529	7 529	6 924	605	8.7
	Statistique Canada	527 701	73 542	601 243	601 243	510 706	90 537	17.7
18	Justice										
	Ministère	835 869	79 883	915 752	915 752	924 865	(9 113)	(1.0)
	Commission canadienne des droits de la personne	18 643	2 362	21 005	21 005	22 380	(1 375)	(6.1)
	Tribunal canadien des droits de la personne	3 984	368	4 352	4 352	4 698	(346)	(7.4)
	Commissaire à la magistrature fédérale	9 218	350 414	359 632	359 632	351 731	7 901	2.3
	Service administratif des tribunaux judiciaires	55 932	6 615	62 547	62 547	53 536	9 011	16.8
	Commission du droit du Canada	3 020	173	3 193	3 193	3 142	51	1.6
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	21 648	2 831	24 479	24 479	10 209	14 270	139.8
	Cour suprême du Canada	20 791	7 033	27 824	27 824	27 153	671	2.5

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007			Non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %
		Budgétaire			(prêts, dotations en capital et avances)						
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
(en milliers de dollars)											
19	Parlement										
	Sénat	53 905	30 371	84 276	84 276	80 606	3 670	4.6
	Chambre des communes	256 312	144 012	400 324	400 324	383 221	17 103	4.5
	Bibliothèque du Parlement	29 614	4 372	33 986	33 986	32 105	1 881	5.9
	Commissariat à l'éthique	4 486	565	5 051	5 051	4 675	376	8.0
	Conseiller sénatorial en éthique	827	130	957	957	957	N/A
20	Patrimoine canadien										
	Ministère	1 354 235	30 386	1 384 621	10	10	1 384 631	1 118 052	266 579	23.8
	Conseil des Arts du Canada	150 445	150 445	150 445	150 173	272	0.2
	Société Radio-Canada	1 112 039	1 112 039	1 112 039	982 414	129 625	13.2
	Musée canadien des civilisations	59 946	59 946	59 946	58 698	1 248	2.1
	Musée canadien de la nature	59 145	59 145	59 145	55 569	3 576	6.4
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 815	5 815	5 815	5 696	119	2.1
	Bibliothèque et Archives du Canada	97 430	11 641	109 071	109 071	92 894	16 177	17.4
	Société du Centre national des Arts	33 283	33 283	33 283	31 224	2 059	6.6
	Commission des champs de bataille nationaux	7 006	1 901	8 907	8 907	8 711	196	2.3
	Office national du film	64 839	64 839	64 839	62 948	1 891	3.0
	Musée des beaux-arts du Canada	46 618	46 618	46 618	44 469	2 149	4.8
	Musée national des sciences et de la technologie	25 577	25 577	25 577	24 446	1 131	4.6
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	202 205	6 406	208 611	208 611	121 070	87 541	72.3
	Commission de la fonction publique	92 949	13 068	106 017	106 017	88 527	17 490	19.8
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	17 073	851	17 924	17 924	10 570	7 354	69.6
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 710	534	5 244	5 244	4 113	1 131	27.5
	Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice	23 239	1 367	24 606	24 606	23 403	1 203	5.1
	Téléfilm Canada	125 042	125 042	125 042	123 874	1 168	0.9
21	Pêches et Océans	1 391 003	122 365	1 513 368	1 513 368	1 440 052	73 316	5.1

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
22	Ressources humaines et Développement des compétences			
	Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	1 148 566	1 326 555	2 475 121
	Ministère (Développement social)	1 242 182	30 659 934	31 902 116
	Conseil canadien des relations industrielles	10 822	1 574	12 396
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 266 048	2 266 048
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 757	172	1 929
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 418	1 066	4 484
23	Ressources naturelles			
	Ministère	811 040	615 014	1 426 054
	Énergie atomique du Canada limitée	103 749	103 749
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	70 321	8 350	78 671
	Société de développement du Cap-Breton	66 211	66 211
	Office national de l'énergie	33 042	4 890	37 932
	Administration du pipe-line du Nord	870	76	946
24	Santé			
	Ministère	2 863 794	111 603	2 975 397
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	9 022	659	9 681
	Instituts de recherche en santé du Canada	828 017	4 648	832 665
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 019	493	3 512
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	5 800	712	6 512
	Agence de santé publique du Canada	478 584	28 005	506 589

Non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	981 456	981 456	3 456 577	3 227 306	229 271	7.1
.....	31 902 116	29 499 728	2 402 388	8.1
.....	12 396	11 906	490	4.1
.....	(198 472)	(198 472)	2 067 576	2 025 090	42 486	2.1
.....	1 929	1 827	102	5.6
.....	4 484	4 540	(56)	(1.2)
.....	1 426 054	1 085 631	340 423	31.4
.....	103 749	98 838	4 911	5.0
.....	78 671	66 330	12 341	18.6
.....	66 211	56 905	9 306	16.4
.....	37 932	38 286	(354)	(0.9)
.....	946	1 355	(409)	(30.2)
.....	2 975 397	2 855 685	119 712	4.2
.....	9 681	9 681	N/A
.....	832 665	776 848	55 817	7.2
.....	3 512	3 391	121	3.6
.....	6 512	4 373	2 139	48.9
.....	506 589	423 119	83 470	19.7

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2006–2007		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
25	Sécurité publique et Protection civile			
	Ministère	446 563	11 529	458 092
	Agence des services frontaliers du Canada	1 148 513	145 020	1 293 533
	Centre canadien des armes à feu	79 391	4 204	83 595
	Service canadien du renseignement de sécurité	310 882	35 266	346 148
	Service correctionnel	1 542 674	166 679	1 709 353
	Commission nationale des libérations conditionnelles	37 660	5 397	43 057
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 750	364	3 114
	Gendarmerie royale du Canada	1 708 578	369 080	2 077 658
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	790	105	895
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 615	688	6 303
26	Transports			
	Ministère	1 269 210	147 982	1 417 192
	Société canadienne des postes	147 210	147 210
	Office des transports du Canada	23 173	3 644	26 817
	Commission de la capitale nationale	91 370	91 370
	Bureau de l'infrastructure du Canada	1 843 072	1 552	1 844 624
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 200	129	1 329
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	2 501 075	72 220	2 573 295
	*Total des ministères et organismes	70 204 975	112 288 018	182 492 993
	Comptes à des fins déterminées consolidés	16 101 913	16 101 913
	Total des prévisions budgétaires	70 204 975	128 389 931	198 594 906

* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	458 092	430 818	27 274	6.3
.....	1 293 533	1 021 744	271 789	26.6
.....	83 595	82 284	1 311	1.6
.....	346 148	292 092	54 056	18.5
.....	1 709 353	1 597 238	112 115	7.0
.....	43 057	31 767	11 290	35.5
.....	3 114	2 919	195	6.7
.....	2 077 658	1 863 287	214 371	11.5
.....	895	879	16	1.8
.....	6 303	4 685	1 618	34.5
.....	1 417 192	1 492 579	(75 387)	(5.0)
.....	147 210	172 210	(25 000)	(14.5)
.....	26 817	24 383	2 434	10.0
.....	91 370	88 557	2 813	3.2
.....	2 492	1 847 116	793 978	1 053 138	132.6
.....	1 329	1 303	26	2.0
.....	2 573 295	2 483 685	89 610	3.6
123 415	999 455	1 122 870	183 615 863	171 394 749	12 221 114	7.1
.....	16 101 913	16 158 719	(56 806)	(0.3)
123 415	999 455	1 122 870	199 717 776	187 553 468	12 164 308	6.5

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère (Affaires étrangères)	687 426	167 672	12 462	206 189	164 271
Ministère (Commerce international)	116 470	12 000	27 311	13 000
Corporation commerciale canadienne
Agence canadienne de développement international	148 686	16 727	601	51 983	4 289
Centre de recherches pour le développement international
Commission mixte internationale	3 305	750	355	789	340
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 267	210	20	1 153	60
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	340 861	41 715	6 869	220 566	11 022
Commission canadienne des affaires polaires	444	173	50	165	105
Commission des revendications particulières des Indiens	3 314	696	273	866	281
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	35 933	2 800	1 800	6 900	1 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	53 688	9 066	2 412	21 089	2 103
Société d'expansion du Cap-Breton
Agence du revenu du Canada	2 464 529	155 000	4 700	357 000	7 000
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	470 479	37 521	4 583	133 690	6 533
Commission canadienne du lait
Agence canadienne d'inspection des aliments	456 605	35 879	1 991	63 041	3 875
Commission canadienne des grains	56 958	5 339	186	2 165	4 415
Anciens combattants	250 294	38 000	3 000	342 899	9 000
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	270 117	35 903	5 331	157 802	3 169
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	88 410	5 503	290	16 800	1 448
Conseil du Trésor					
Secrétariat	1 925 119	3 739	1 607	32 025	749
École de la fonction publique du Canada	51 772	6 322	2 142	38 023	2 875
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	57 652	6 162	2 708	30 430	1 122

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
40 785	60 044	41 659	74 060	718 994	18 126	250 555	1 941 133
3 250	3 343	1 361	10 910	19 300	3 050	203 895
.....	15 969	15 969
5 318	1 373	5 061	2 701 120	429	2 935 587
.....	133 092	133 092
25	110	135	1	5 810
15	50	80	136	2 991
9 898	13 489	28 708	20 000	5 458 820	37 753	6 189 701
5	24	10	976
15	88	29	10	5 572
147	400	1 450	331 165	381 595
526	925	1 342	290 391	206	381 748
.....	8 650	8 650
65 000	36 000	101 954	188 000	1 400	152 330	3 228 253
21 748	41 369	1 055	27 800	1 504 800	3 833	61 733	2 191 678
.....	3 513	3 513
10 244	20 579	407	31 551	1 744	613	55 000	571 529
641	2 719	4 315	41 516	35 222
10 000	235 000	31 956	8 000	2 264 612	10 000	3 202 761
18 190	9 468	15 093	711 702	1 226 775
869	1 738	2 317	117 375
1 464	5 413	520	763 000	135 410	2 598 226
1 481	2 667	5 603	300	111 185
861	1 738	4 253	1 954	106 880

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Conseil privé					
Ministère	98 613	7 552	4 218	20 270	2 017
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 844	1 300	150	1 000	648
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	22 878	2 055	267	2 171	135
Directeur général des élections	28 059	3 251	3 799	19 643	1 929
Commissaire aux langues officielles	13 283	968	592	3 220	137
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 881	200	100	480	25
Défense nationale					
Ministère	7 280 827	710 809	31 140	1 931 849	281 146
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 811	213	39	1 375	706
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1 858	156	140	810	250
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	34 544	4 200	700	9 439	800
Environnement					
Ministère	473 048	70 975	12 340	130 731	29 418
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	4 753	474	57	934	195
Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 112	1 656	355	4 893	302
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 763	520	350	1 375	55
Agence Parcs Canada	290 137	30 060	9 982	89 837	14 973
Finances					
Ministère	77 917	5 600	2 100	11 800	620
Vérificateur général	55 289	5 549	500	9 500	200
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 740	164	101	696	25
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	18 902	1 563	330	2 831	3 014
Bureau du surintendant des institutions financières	61 735	8 336	1 432	3 712	4 886
Gouverneur général	12 977	1 634	467	1 467	117
Industrie					
Ministère	468 419	42 742	8 773	105 435	11 705
Agence spatiale canadienne	66 716	8 390	2 510	172 752	583
Commission canadienne du tourisme
Tribunal de la concurrence	1 014	428	1	190	7
Commission du droit d'auteur	1 915	170	85	240	70
Conseil national de recherches du Canada	321 925	23 190	5 067	57 825	7 836
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	25 620	4 200	2 000	5 400	400
Conseil de recherches en sciences humaines	14 155	1 550	1 100	3 600	250
Conseil canadien des normes
Statistique Canada	460 605	65 058	11 537	112 662	7 177

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
3 832	1 914	7 921	384	146 721
110	175	200	5	6 432
571	507	554	29 138
2 382	447	1 441	26 275	87 226
75	483	371	19 129
25	42	50	97	2 900
1 059 340	937 224	245 497	2 287 651	202 716	189 726	368 703	14 789 222
72	45	144	2	6 407
.....	202	3 416
350	1 100	1 500	262 798	100	315 531
14 449	41 998	3 178	29 823	47 070	25 513	74 674	803 869
87	244	1	333	42 364	49 442
36	232	355	1 943	3 501	17 383
30	30	60	5 183
31 193	34 936	18 716	24 955	18 765	14 500	578 054
1 500	84 500	4 400	39 055 869	34 395 000	700	400	73 639 606
800	600	850	380	80	73 748
114	127	38	10 005
2 845	222	1 421	31 128
447	448	150	3 887	84 265	768
29	1 021	1 100	424	19 236
11 549	12 974	65	18 716	710 564	193 360	1 197 582
1 916	6 656	1 052	55 992	54 326	3 200	374 093
.....	76 526	76 526
1	45	1 686
10	50	40	2 580
11 619	69 342	5 304	44 350	130 335	15 628	692 421
600	600	1 273	845 165	885 258
300	200	721	559 445	581 321
.....	7 529	7 529
22 284	41 074	10 031	561	254	130 000	601 243

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Justice					
Ministère	499 935	21 914	6 419	70 682	5 340
Commission canadienne des droits de la personne	14 794	1 179	232	3 352	247
Tribunal canadien des droits de la personne	2 305	466	25	1 099	318
Commissaire à la magistrature fédérale	335 767	15 947	69	3 297	148
Service administratif des tribunaux judiciaires	41 431	3 486	321	9 465	617
Commission du droit du Canada	1 083	350	300	1 290	100
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	17 736	962	200	3 361	77
Cour suprême du Canada	19 237	1 381	219	2 315	173
Parlement					
Sénat	56 181	13 011	347	9 744	397
Chambre des communes	290 586	44 983	6 107	21 914	8 879
Bibliothèque du Parlement	27 382	470	270	2 030	270
Commissariat à l'éthique	3 536	109	20	1 277	37
Conseiller sénatorial en éthique	813	18	5	94	2
Patrimoine canadien					
Ministère	179 375	24 101	12 388	46 765	6 914
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	36 417	1 600	1 830	4 354	270
Bibliothèque et Archives du Canada	72 908	3 623	829	14 068	861
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux	3 052	80	120	450	70
Office national du film	36 029	4 000	4 000	12 595	10 500
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	40 125	10 292	3 458	67 678	664
Commission de la fonction publique	81 849	3 693	500	12 810	333
Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 330	1 289	3 481	2 465	660
Tribunal de la dotation de la fonction publique	3 342	605	47	861	56
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice	8 560	850	500	2 396	75
Téléfilm Canada
Pêches et Océans	766 008	72 671	5 191	176 488	25 954

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
1 973	6 434	1 936	12 145	286 850	2 124	915 752
226	275	700	21 005
25	41	73	4 352
93	174	133	4 279	275	359 632
791	2 258	4 178	62 547
30	30	10	3 193
722	483	935	3	24 479
1 188	1 255	990	1 066	27 824
1 408	1 527	1 204	457	84 276
6 797	13 957	7 069	905	873	400 324
350	3 213	1 000	1	1 000	33 986
6	41	25	5 051
.....	22	3	957
1 733	8 506	4 472	1 105 431	341	5 405	1 384 621
.....	150 445	150 445
.....	1 112 039	1 112 039
.....	59 946	59 946
.....	59 145	59 145
450	350	310	3	39 769	5 815
5 625	4 287	5 540	1 776	104	550	109 071
.....	33 283	33 283
370	1 089	3 676	8 907
2 000	1 000	3 000	250	8 535	64 839
.....	46 618	46 618
.....	25 577	25 577
664	1 730	6 000	78 000	208 611
1 429	833	5 460	5 110	6 000	106 017
258	443	650	3 348	17 924
67	125	141	5 244
180	150	145	11 750	24 606
.....	125 042	125 042
140 152	83 053	51 003	115 422	111 912	15 572	50 058	1 513 368

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	1 214 008	73 795	9 954	274 440	4 462
Ministère (Développement social)	416 068	47 809	4 439	85 637	49 434
Conseil canadien des relations industrielles	9 860	825	15	775	120
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 078	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	6 676	200	310	1 180	27
Ressources naturelles					
Ministère	359 173	36 810	24 907	131 380	10 426
Énergie atomique du Canada limitée	70 745
Commission canadienne de sûreté nucléaire	52 299	5 315	716	11 907	683
Société de développement du Cap-Breton
Office national de l'énergie	30 629	1 741	112	3 917	368
Administration du pipe-line du Nord	478	150	10	233	45
Santé					
Ministère	698 605	193 374	17 920	430 322	17 665
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	4 127	876	231	3 415	46
Instituts de recherche en santé du Canada	29 109	6 200	1 620	6 884	444
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 092	65	30	80
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4 461	359	175	984	32
Agence de santé publique du Canada	175 399	22 225	9 273	51 956	4 710
Sécurité publique et Protection civile					
Ministère	71 818	10 500	6 500	46 601	4 000
Agence des services frontaliers du Canada	909 214	88 443	7 370	165 830	7 370
Centre canadien des armes à feu	26 329	8 268	749	26 249	1 673
Service canadien du renseignement de sécurité	220 879
Service correctionnel	1 071 823	41 703	1 142	248 872	7 893
Commission nationale des libérations conditionnelles	33 808	4 229	225	3 527	130
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 282	300	81	300	25
Gendarmerie royale du Canada	2 167 547	170 750	1 707	247 048	74 043
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	659	25	35	140	8
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 309	345	192	1 150	51

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
25 056	13 043	45 650	1 845 159	395 368	1 425 814	2 475 121
20 909	3 043	14 540	31 521 642	39 783	301 188	31 902 116
196	110	485	10	12 396
.....	2 266 048	2 266 048
25	50	25	1 929
165	176	50	4 300	4 484
13 662	22 242	3 701	31 843	814 755	12 903	35 748	1 426 054
.....	33 004	103 749
1 476	1 083	4 992	200	78 671
.....	66 211	66 211
286	294	51	474	60	37 932
10	10	10	946
28 682	413 831	3 883	45 598	1 189 350	5 286	69 119	2 975 397
93	893	9 681
22	411	1 097	786 765	113	832 665
10	225	10	3 512
35	210	82	174	6 512
5 593	53 427	4 500	179 306	250	50	506 589
7 500	7 500	5 000	298 673	458 092
25 796	29 481	27 918	44 221	12 110	1 293 533
1 900	707	1 720	14 000	2 000	83 595
.....	125 269	346 148
28 861	131 197	130 536	49 063	1 833	69 584	73 154	1 709 353
147	474	507	10	43 057
25	100	1	3 114
74 733	95 987	25 621	317 271	73 846	69 128	1 240 023	2 077 658
1	12	15	895
25	128	27	76	6 303

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Transports					
Ministère	418 334	44 904	6 659	149 475	4 359
Société canadienne des postes
Office des transports du Canada	22 820	963	312	1 381	115
Commission de la capitale nationale
Bureau de l'infrastructure du Canada	9 721	6 250	2 200	15 500	2 500
Tribunal d'appel des transports du Canada	805	166	4	311	17
Travaux publics et Services gouvernementaux	804 559	250 551	21 569	726 830	854 026
Total pour tous les ministères et organismes	28 734 164	2 828 501	317 072	7 524 676	1 713 924
Comptes à des fins déterminées consolidés	(540 993)
Total du Budget principal des dépenses de 2006–2007	28 193 171	2 828 501	317 072	7 524 676	1 713 924
Moins : dépenses internes du gouvernement	78 596	10 368	656 346	102 211
Total des dépenses concernant les tiers	28 193 171	2 749 905	306 704	6 868 330	1 611 713
Total du Budget principal des dépenses de 2005–2006	26 040 646	2 539 703	281 532	6 480 431	1 785 068

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
27 512	18 121	42 692	33 763	353 456	685 735	367 818	1 417 192
.....	147 210	147 210
286	226	690	24	26 817
.....	91 370	91 370
260	1 210	1 014	1 787 169	18 800	1 844 624
.....	26	1 329
784 332	207 342	455 204	91 328	3 632	379 802	2 005 880	2 573 295
2 571 183	2 806 810	1 123 293	3 657 141	96 494 841	34 395 000	7 528 554	7 202 166	182 492 993
.....	15 030 000	(1 612 906)	16 101 913
2 571 183	2 806 810	1 123 293	3 657 141	111 524 841	34 395 000	7 528 554	5 589 260	198 594 906
112 662	36 295	128 341	38 078	896 620	2 059 517
2 458 521	2 770 515	994 952	3 619 063	111 524 841	34 395 000	6 631 934	3 529 743	198 594 906
2 355 763	2 684 863	1 094 135	3 573 097	101 740 609	35 887 000	6 800 551	5 399 996	185 863 402

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; des services partagés fournis au ministère du Commerce international; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes	1 025 854 000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	115 719 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i>), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique, et qui peuvent également dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada, consister en des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales; et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2005 à	718 744 000	
			1 860 317 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE (COMMERCE INTERNATIONAL)		
15	Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements et des publications ministérielles	156 027 000	
20	Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes	10 910 000	166 937 000
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
25	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	15 969 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>suite</i>)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
30	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	210 666 000	
35	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	2 421 158 000	
L40	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 215 032 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales . . .	1	
L45	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 3 269 586 \$ le 16 décembre 2005 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 000 000 \$CAN, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	3 269 586	
L50	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique</i>	36 000 000	
			2 671 093 587

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(fin)</i>		
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
55	Versements au Centre de recherches pour le développement international	133 092 000
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
60	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	5 282 000
	SECRÉTARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
65	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	2 789 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; <i>c)</i> autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	609 420 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	28 708 000	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 252 780 900	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	27 600 000	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	7 182 000	
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	31 029 000	
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	31 103 000	
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	49 740 000	
			6 037 562 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
40	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions		905 000
	COMMISSION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES DES INDIENS		
45	Commission des revendications particulières des Indiens – Dépenses du Programme		5 043 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	44 693 000	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	331 165 000	
			375 858 000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	82 785 000	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	290 391 000	
			373 176 000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	8 650 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	583 866 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	28 631 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	448 930 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse	1	
			1 061 427 002
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 513 000
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	482 401 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	14 724 000	
			497 125 000
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		24 666 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
ANCIENS COMBATTANTS			
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	856 769 000	
5	Anciens combattants – Dépenses en capital	31 956 000	
10	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 264 415 000	
15	Anciens combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 401 000	
			3 162 541 000
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
MINISTÈRE			
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement	471 886 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	711 702 000	
			1 183 588 000
COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA			
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme		103 259 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	150 649 000	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	13 000 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1 663 800 000	
			2 577 449 000
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
25	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme et contributions		84 641 000
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
30	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		97 675 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.	130 714 000
	SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme	5 978 000
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	25 486 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme	21 468 000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme	17 008 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
25	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	2 600 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 25 424 069 212 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 11 440 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits	11 155 813 000	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	2 267 832 000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de défense	191 721 212	
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme	5 798 000
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme	3 119 000
			13 615 366 212

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN			
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement . . .	47 217 000	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	262 798 000	
			310 015 000
ENVIRONNEMENT			
MINISTÈRE			
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les revenus de l'exercice générés par les activités du Ministère financées à même ce crédit</i>	648 208 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	33 001 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	47 070 000	
			728 279 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE POUR L'INCITATION À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS		
15	Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions – Dépenses du Programme et paiements pour l'acquisition de crédits admissibles en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions</i>	48 682 000
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
20	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice générés par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 609 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
25	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme	4 722 000
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	93 135 000	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	404 200 000	
10	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser le ministre, au nom de Sa majesté du chef du Canada, à garantir aux détenteurs d'hypothèques assurées par des assureurs privés approuvés par le Surintendant des institutions financières pour vendre de l'assurance hypothécaire au Canada le paiement d'au plus 90 % des réclamations nettes des détenteurs des hypothèques assurées dans le cas de l'insolvabilité ou de la liquidation de l'assureur privé, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 \$; et pour abroger le crédit 16b de la <i>Loi de crédits n° 4 pour 2003-2004</i>		1

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
L15	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 318 270 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement	1	497 335 002
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions		64 920 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme		8 609 000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		28 110 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		768 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
GOUVERNEUR GÉNÉRAL			
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	16 654 000
INDUSTRIE			
MINISTÈRE			
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et ceux qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies	420 949 000	
5	Industrie – Dépenses en capital	12 901 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	607 064 000	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			1 041 714 000
AGENCE SPATIALE CANADIENNE			
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	194 391 000	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	114 724 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	54 326 000	
			363 441 000
COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME			
40	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme	76 526 000
TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE			
45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme	1 524 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>suite et fin</i>)		
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme	2 274 000
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
55	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	393 464 000	
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	46 995 000	
65	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	130 335 000	
			570 794 000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
70	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	36 002 000	
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	845 165 000	
			881 167 000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
80	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	19 616 000	
85	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	559 445 000	
			579 061 000
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
90	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	7 529 000
	STATISTIQUE CANADA		
95	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	527 701 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement	549 019 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	286 850 000	
			835 869 000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme		18 643 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		3 984 000
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'année générés par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 629 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 589 000	
			9 218 000
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		55 932 000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme		3 020 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	7 188 000	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	14 460 000	
			21 648 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme	20 791 000
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	53 905 150
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	256 312 241

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT (<i>suite et fin</i>)		
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement		29 614 000
	COMMISSARIAT À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat à l'éthique – Dépenses du Programme		4 486 000
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		827 560
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens . . .	249 623 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 104 612 000	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> (L.R. 1985, ch. C-51)	10 000	
			1 354 245 000
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		150 445 250

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	1 006 039 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	102 000 000	
			1 112 039 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	59 946 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	59 145 000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
50	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction	97 430 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts		33 283 000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		7 006 000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
65	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		64 839 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
70	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	38 618 000	
75	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000 000	
			46 618 000
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
80	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		25 577 000
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
85	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses de fonctionnement	196 205 000	
90	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Contributions	6 000 000	
			202 205 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, en vertu de l'alinéa 29.1 (2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation à affecter les recettes recueillies au cours de l'exercice afin de compenser les dépenses occasionnées au cours de l'exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counseling	92 949 000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	17 073 000
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme	4 710 000
	CONDITION FÉMININE — BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
110	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement . .	11 489 000	
115	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	11 750 000	
			23 239 000
	TÉLÉFILM CANADA		
120	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	125 042 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
PÊCHES ET OCÉANS			
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les revenus produits dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	1 111 027 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	168 064 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	111 912 000	
			1 391 003 000
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
MINISTÈRE (RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES)			
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	323 188 000	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	825 378 000	
			1 148 566 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)		
10	Ressources humaines et Développement des compétences (Développement social) – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	295 540 078	
15	Ressources humaines et Développement des compétences (Développement social) – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	946 642 000	1 242 182 078
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
20	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	10 822 000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
25	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 266 048 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS		
30	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	1 757 000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
35	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	3 418 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus reçus pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers, et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère	551 245 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	3 701 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	256 094 000	
			811 040 000
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		103 749 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		70 321 000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		66 211 000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme		33 042 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
35	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme		870 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 674 443 733	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 189 350 297	
			2 863 794 030
	AGENCE CANADIENNE DE CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ASSISTÉE		
10	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme		9 022 000
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	41 252 000	
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	786 765 000	
			828 017 000
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
25	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme		3 019 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
30	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme		5 800 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
35	Agence de santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisations d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits	299 278 000	
40	Agence de santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	179 306 000	
			478 584 000
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement	147 890 000	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	298 673 000	
			446 563 000
	CENTRE CANADIEN DES ARMES À FEU		
20	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement, excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement	50 737 000	
25	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement au titre des activités et des fonctions d'enregistrement	14 654 000	
30	Centre canadien des armes à feu – Contributions	14 000 000	
			79 391 000
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
35	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	310 882 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE (<i>suite</i>)		
	SERVICE CORRECTIONNEL		
40	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et <i>a)</i> autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; <i>b)</i> autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; <i>c)</i> paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; <i>d)</i> autorisation au ministre de la Sécurité publique et Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 380 738 000	
45	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : <i>a)</i> aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; <i>b)</i> aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	161 936 000	1 542 674 000
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
50	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme	37 660 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE (<i>fin</i>)		
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
55	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme	2 750 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
60	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes de l'exercice	1 396 661 000	
65	Application de la loi – Dépenses en capital	261 071 000	
70	Application de la loi – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	50 845 880	
			1 708 577 880
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
75	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	790 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
80	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	5 615 000
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	234 692 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>suite</i>)		
	MINISTÈRE (<i>suite et fin</i>)		
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	76 455 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	296 228 000	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	30 488 000	
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	80 980 000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>	169 001 000	
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	381 366 000	
			1 269 210 000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
35	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	147 210 000
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
40	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme	23 173 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>fin</i>)		
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
45	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	74 657 000	
50	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	16 713 000	
			91 370 000
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
55	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	37 103 000	
60	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	1 787 169 000	
65	Paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement	18 800 000	
L70	Fonds pour le surplus d'apport devant être utilisé pour la cession de terrains au Parc Downsview Park Inc. afin de permettre l'achèvement du transfert de terrains de la Défense nationale au Parc Downsview Park Inc.	2 492 000	
L75	Pour établir une autorisation d'emprunter un montant maximal de 100 000 000 \$ pour le Parc Downsview Park Inc.	1	
			1 845 564 001
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
80	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme	1 200 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	2 154 809 000	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	342 634 000	
10	Travaux publics et Services gouvernementaux – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	3 632 000	
			2 501 075 000
			66 196 540 894

Nota : Le total ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 551 607 000
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
30	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	428 730 000	
35	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	3 000 000	
			431 730 000
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les revenus perçus pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 119 660 000	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	28 853 000	
			1 148 513 000
			<u>4 131 850 000</u>

Nota : Le total ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
2 Affaires étrangères et Commerce international		
Ministère (Affaires étrangères)		
Ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Paievements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)		250 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		80 493 000
Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	
Ministère (Commerce international)		
Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		18 585 000
Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)		18 300 000
Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)		209 000 000
Agence canadienne de développement international		
Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>		279 962 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		23 728 000
Paievements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital (non budgétaire)	
Commission mixte internationale		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		528 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		202 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	137 636 000
	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	35 974 000
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 411 000
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 000
	Commission des revendications particulières des Indiens	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	529 000
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 737 000
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 572 000
6	Agence du revenu du Canada	
	Ministre du Revenu national et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	96 089 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	393 484 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	187 000 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
7	Agriculture et Agroalimentaire	
	Ministère	
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 020 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970 000
	Paievements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65 500 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 [3 ^e suppl.])	4 000 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180 000
	Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 308 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Paievements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 904 000
	Commission canadienne des grains	
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 683 000
8	Anciens combattants	
	Ministère des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 950 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
9	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 114 000
	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (LIPR)(2001, c.27)	1
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 115 860
10	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 684 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
	École de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 544 000
	Dépense des revenus conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	20 000 000
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 205 000
11	Conseil privé	
	Ministère	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	149 622
	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	16 976
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 695 000
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	454 000
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 652 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Conseil privé (suite et fin)		
Directeur général des élections		
Traitement du directeur général des élections		224 000
Dépenses d'élections		61 455 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 079 000
Commissaire aux langues officielles		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 121 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		300 000
12	Défense nationale	
Ministère		
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>		9 000 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)		1 900 000
Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n^o 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)		95 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires		903 931 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		258 857 000
Comité des griefs des Forces canadiennes		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		609 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		297 000
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 516 000
14	Environnement	
Ministère		
Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		75 517 000
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		760 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Environnement (suite et fin)		
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 774 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>		20 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		441 000
Agence Parcs Canada		
Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>		100 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		46 324 000
15 Finances		
Ministère		
Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		2 070 000 000
Paiements à l'Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)		318 269 000
Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international		3 400 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		12 429 000
Achat de la monnaie canadienne		83 100 000
Frais d'intérêt et autres coûts		34 395 000 000
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)		32 000 000
Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		11 282 000 000
Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		20 140 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		8 500 000 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		(699 000 000)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		(2 995 000 000)
Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)		7 471 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Finances (suite et fin)		
Vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 828 000
Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 396 000
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 018 000
Bureau du surintendant des institutions financières		
	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 [3 ^e suppl.])	1
16	Gouverneur général	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	116 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	413 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 053 000
17	Industrie	
Ministère		
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(7 719 000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	4 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	89 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 814 000
Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 652 000
Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162 000
Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	306 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Industrie (suite et fin)		
Conseil national de recherches du Canada		
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)		73 494 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		48 133 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 091 000
Conseil de recherches en sciences humaines		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 260 000
Statistique Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		73 542 000
18	Justice	
Ministère		
Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		79 810 000
Commission canadienne des droits de la personne		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 362 000
Tribunal canadien des droits de la personne		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		368 000
Commissaire à la magistrature fédérale		
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)		349 546 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		868 000
Service administratif des tribunaux judiciaires		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		6 615 000
Commission du droit du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		173 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 831 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Justice (suite et fin)		
Cour suprême du Canada		
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., (1985), ch. J-1)		4 653 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 380 000
19	Parlement	
Sénat		
Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)		23 917 500
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		6 453 100
Chambre des communes		
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires		109 396 501
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		34 615 153
Bibliothèque du Parlement		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 372 000
Commissariat à l'éthique		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		565 000
Conseiller sénatorial en éthique		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		129 865
20	Patrimoine canadien	
Ministère		
Traitements des lieutenants-gouverneurs		1 030 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)		637 000
Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents		182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		28 464 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Patrimoine canadien (suite et fin)		
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 815 000
Bibliothèque et Archives du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 641 000
Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	401 000
Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 406 000
Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 068 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	851 000
Tribunal de la dotation de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	534 000
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 367 000
21	Pêches et Océans	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122 292 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
22	Ressources humaines et Développement des compétences	
	Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	
	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	304 638 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	75 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	9 525 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	46 402 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	119 888 000
	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	45 000 000
	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	575 000 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985 ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985 ch. M-6)	48 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	177 679 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	981 456 000
	Ministère (Développement social)	
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	23 255 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	6 820 000 000
	Versements d'allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	500 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	18 503 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 431 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Ressources humaines et Développement des compétences (suite et fin)		
Conseil canadien des relations industrielles		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 574 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)		(198 472 000)
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		172 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 066 000
23 Ressources naturelles		
Ministère		
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		56 280 000
Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse		1 935 000
Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve		500 000
Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers		4 200 000
Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers		2 900 000
Paievements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse		200 000 000
Paievements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôticières		349 126 000
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		8 350 000
Office national de l'énergie		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 890 000
Administration du pipe-line du Nord		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		76 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
24 Santé		
Ministère		
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile		72 922
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		111 530 000
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		659 000
Instituts de recherche en santé du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 648 000
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		493 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		712 000
Agence de santé publique du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		28 005 000
25 Sécurité publique et Protection civile		
Ministère		
Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile		73 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		11 456 000
Agence des services frontaliers du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		145 020 000
Centre canadien des armes à feu		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		4 204 000
Service canadien du renseignement de sécurité		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		35 266 000
Service correctionnel		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		166 679 000
Fonds renouvelable CORCAN	
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		5 397 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
Sécurité publique et Protection civile (<i>suite et fin</i>)		
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	364 000
Gendarmerie royale du Canada		
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	290 110 701
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 969 030
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	688 000
26	Transports	
Ministère		
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n^o 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 781 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	23 900 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	53 927 814
Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 644 000
Bureau de l'infrastructure du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 552 000
Tribunal d'appel des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	72 922
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 628 000
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(8 000 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(481 000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
	Fonds renouvelable des Services immobiliers
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
	Fonds renouvelable de la Production de défense
	Total	113 287 470 252

Nota : Le total ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère (Affaires étrangères)	1	1 025 854 000	144 900 000	624 490 500	256 463 500
	5	115 719 000	28 900 000	57 889 250	28 929 750
	10	718 744 000	62 200 000	596 648 667	59 895 333
Ministère (Commerce international)	15	156 027 000	19 500 000	97 520 250	39 006 750
	20	10 910 000	8 182 500	2 727 500
Corporation commerciale canadienne	25	15 969 000	1 996 125	9 980 625	3 992 250
Agence canadienne de développement international	30	210 666 000	21 400 000	136 599 500	52 666 500
	35	2 421 158 000	269 207 439	1 546 661 061	605 289 500
	L40	1	1
	L45	3 269 586	2 452 190	817 396
	L50	36 000 000	18 000 000	15 000 000	3 000 000
Centre de recherches pour le développement international	55	133 092 000	16 637 000	83 182 000	33 273 000
Commission mixte internationale.....	60	5 282 000	660 250	3 301 250	1 320 500
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne.....	65	2 789 000	348 625	1 743 125	697 250
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère.....	1	609 420 000	100 000 000	407 850 000	101 570 000
	5	28 708 000	1 250 000	20 281 000	7 177 000
	10	5 252 780 900	1 078 178 946	3 736 870 212	437 731 742
	15	27 600 000	20 700 000	6 900 000
	20	7 182 000	850 000	4 536 500	1 795 500
	25	31 029 000	8 500 000	19 943 250	2 585 750
	L30	31 103 000	23 327 250	7 775 750
	L35	49 740 000	37 305 000	12 435 000
Commission canadienne des affaires polaires.....	40	905 000	150 000	528 750	226 250
Commission des revendications particulières des Indiens	45	5 043 000	863 033	3 759 717	420 250
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC					
	1	44 693 000	6 500 000	27 019 750	11 173 250
	5	331 165 000	11 000 000	237 373 750	82 791 250
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE					
Ministère.....	1	82 785 000	7 900 000	54 188 750	20 696 250
	5	290 391 000	13 966 530	203 826 720	72 597 750
Société d'expansion du Cap-Breton.....	10	8 650 000	536 000	5 951 500	2 162 500
AGENCE DU REVENU DU CANADA.....	1	2 551 607 000	445 704 000	1 468 001 250	637 901 750
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère.....	1	583 866 000	125 966 999	409 243 501	48 655 500
	5	28 631 000	3 050 000	18 423 250	7 157 750
	10	448 930 000	58 882 000	352 637 167	37 410 833
	15	1	1
	20	1	1
Commission canadienne du lait.....	25	3 513 000	439 125	2 195 625	878 250
Agence canadienne d'inspection des aliments	30	482 401 000	67 175 125	294 625 625	120 600 250
	35	14 724 000	1 840 500	9 202 500	3 681 000
Commission canadienne des grains.....	40	24 666 000	4 488 000	14 011 500	6 166 500

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
ANCIENS COMBATTANTS.....	1	856 769 000	125 600 000	516 976 750	214 192 250
	5	31 956 000	5 326 000	21 304 000	5 326 000
	10	2 264 415 000	338 755 918	1 548 256 582	377 402 500
	15	9 401 000	1 250 000	5 800 750	2 350 250
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
*Ministère.....	1	471 886 000	57 002 000	268 235 500	117 971 500
	5	711 702 000	90 036 500	503 048 500	118 617 000
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.....	10	103 259 000	12 900 000	73 149 167	17 209 833
CONSEIL DU TRÉSOR					
**Secrétariat.....	1	150 649 000	18 831 125	94 155 625	37 662 250
	5	750 000 000	687 500 000	62 500 000
	10	13 000 000	9 750 000	3 250 000
	20	1 663 800 000	207 975 000	1 039 875 000	415 950 000
	22	28 677 000
École de la fonction publique du Canada.....	25	84 641 000	10 580 125	52 900 625	21 160 250
**Bureau du directeur des lobbyistes.....	27	300 000
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.....	30	97 675 000	8 000 000	65 256 250	24 418 750
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère.....	1	130 714 000	16 105 000	81 930 500	32 678 500
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.....	5	5 978 000	747 250	3 736 250	1 494 500
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.....	10	25 486 000	2 850 000	18 388 333	4 247 667
Directeur général des élections.....	15	21 468 000	2 646 740	13 454 260	5 367 000
Commissaire aux langues officielles.....	20	17 008 000	2 126 000	10 630 000	4 252 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.....	25	2 600 000	200 000	1 750 000	650 000
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère.....	1	11 155 813 000	2 788 953 250	5 577 906 500	2 788 953 250
	5	2 267 832 000	240 000 000	1 460 874 000	566 958 000
	10	191 721 212	1 820 430	141 970 479	47 930 303
Comité des griefs des Forces canadiennes.....	15	5 798 000	724 000	3 624 500	1 449 500
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....	20	3 119 000	389 875	1 949 375	779 750
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN.....	1	47 217 000	5 900 000	29 512 750	11 804 250
	5	262 798 000	25 000 000	172 098 500	65 699 500

* Le budget principal des dépenses de Citoyenneté et Immigration comprend les besoins relatifs à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, laquelle a été transférée au Secrétariat du Conseil du Trésor en vertu du décret C.P. 2006-75. En raison de la nature des mandats spéciaux, le ministre compétent devait demander l'établissement du mandat spécial sans tenir compte des montants attribués dans le budget des dépenses. Puisque le transfert n'a pas encore été effectué dans le budget des dépenses, le montant des crédits provisoires de Citoyenneté et Immigration a été réduit du montant demandé par le président du Conseil du Trésor pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto dans le cadre du mandat spécial de 2006-2007.

**Les budgets principaux des dépenses relatifs à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et au Bureau du directeur des lobbyistes sont inscrits sous le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministère de l'Industrie, respectivement. Par conséquent, les montants des crédits provisoires ont été rajustés en fonction des besoins en mandat spécial fournis au Conseil du Trésor tels que présentés ici.

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
ENVIRONNEMENT					
Ministère.....	1	648 208 000	93 800 000	392 356 000	162 052 000
	5	33 001 000	4 600 000	20 150 750	8 250 250
	10	47 070 000	12 800 000	22 502 500	11 767 500
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	15	48 682 000	36 511 500	12 170 500
Agence canadienne d'évaluation environnementale	20	15 609 000	3 250 000	9 757 500	2 601 500
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	25	4 722 000	582 164	2 959 336	1 180 500
Agence Parcs Canada	30	428 730 000	42 750 603	278 796 897	107 182 500
	35	3 000 000	2 250 000	750 000
FINANCES					
Ministère.....	1	93 135 000	15 522 497	54 328 753	23 283 750
	5	404 200 000	13 750 000	323 083 333	67 366 667
	10	1	1
	L15	1	1
Vérificateur général.....	20	64 920 000	8 115 000	40 575 000	16 230 000
Tribunal canadien du commerce extérieur	25	8 609 000	1 076 125	5 380 625	2 152 250
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	30	28 110 000	3 513 750	17 568 750	7 027 500
Bureau du surintendant des institutions financières	35	768 000	576 000	192 000
GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	1	16 654 000	2 049 000	10 441 500	4 163 500
INDUSTRIE					
*Ministère.....	1	420 949 000	80 149 600	235 262 150	105 237 250
	5	12 901 000	3 210 250	8 615 667	1 075 083
	10	607 064 000	59 120 000	396 178 000	151 766 000
	L15	300 000	225 000	75 000
	L20	500 000	375 000	125 000
Agence spatiale canadienne.....	25	194 391 000	28 946 060	116 847 190	48 597 750
	30	114 724 000	14 062 000	71 981 000	28 681 000
	35	54 326 000	220 000	40 524 500	13 581 500
Commission canadienne du tourisme.....	40	76 526 000	8 000 000	49 394 500	19 131 500
Tribunal de la concurrence	45	1 524 000	195 000	948 000	381 000
Commission du droit d'auteur	50	2 274 000	284 250	1 421 250	568 500
Conseil national de recherches du Canada	55	393 464 000	49 721 091	245 376 909	98 366 000
	60	46 995 000	2 236 984	33 009 266	11 748 750
	65	130 335 000	32 583 750	65 167 500	32 583 750
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie..	70	36 002 000	3 400 000	23 601 500	9 000 500
	75	845 165 000	130 000 000	503 873 750	211 291 250
Conseil de recherches en sciences humaines	80	19 616 000	2 100 000	12 612 000	4 904 000
	85	559 445 000	84 000 000	335 583 750	139 861 250
Conseil canadien des normes	90	7 529 000	941 125	4 705 625	1 882 250
Statistique Canada	95	527 701 000	125 837 000	357 888 917	43 975 083
JUSTICE					
Ministère.....	1	549 019 000	70 000 000	341 764 250	137 254 750
	5	286 850 000	2 930 000	212 207 500	71 712 500
Commission canadienne des droits de la personne	10	18 643 000	2 589 583	11 392 667	4 660 750

* Le budget principal des dépenses d'Industrie comprend des besoins relatifs au Bureau du directeur des lobbyistes qui a été transféré au portefeuille du Conseil du Trésor en vertu du décret C.P. 2006-50. En raison de la nature des mandats spéciaux, le ministre compétent devait demander l'établissement du mandat spécial sans tenir compte des montants attribués dans le budget des dépenses. Puisque le transfert n'a pas encore été effectué dans le budget des dépenses, le montant des crédits provisoires d'Industrie a été réduit du montant demandé par le président du Conseil du Trésor pour le Bureau du directeur des lobbyistes dans le cadre du mandat spécial de 2006-2007.

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
Tribunal canadien des droits de la personne	15	3 984 000	498 000	2 490 000	996 000
Commissaire à la magistrature fédérale	20	7 629 000	953 625	4 768 125	1 907 250
	25	1 589 000	198 625	993 125	397 250
Service administratif des tribunaux judiciaires	30	55 932 000	8 491 501	33 457 499	13 983 000
Commission du droit du Canada	35	3 020 000	327 500	1 937 500	755 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	40	7 188 000	898 500	4 492 500	1 797 000
	45	14 460 000	1 760 000	9 085 000	3 615 000
Cour suprême du Canada	50	20 791 000	2 598 875	12 994 375	5 197 750
PARLEMENT					
Sénat	1	53 905 150	6 702 000	33 726 863	13 476 287
Chambre des communes	5	256 312 241	32 035 107	160 199 074	64 078 060
Bibliothèque du Parlement	10	29 614 000	4 945 600	22 200 567	2 467 833
Commissariat à l'éthique	15	4 486 000	749 300	2 615 200	1 121 500
Conseiller sénatorial en éthique	20	827 560	104 000	516 670	206 890
PATRIMOINE CANADIEN					
Ministère	1	249 623 000	31 437 000	155 780 250	62 405 750
	5	1 104 612 000	129 992 519	698 466 481	276 153 000
	L10	10 000	7 500	2 500
Conseil des Arts du Canada	15	150 445 250	40 000 000	72 833 938	37 611 312
Société Radio-Canada	20	1 006 039 000	202 250 000	636 115 833	167 673 167
	25	4 000 000	3 000 000	1 000 000
	30	102 000 000	12 750 000	63 750 000	25 500 000
Musée canadien des civilisations	35	59 946 000	4 750 000	40 209 500	14 986 500
Musée canadien de la nature	40	59 145 000	7 393 125	36 965 625	14 786 250
*Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	45	1	4 903 000	1
Bibliothèque et Archives du Canada	50	97 430 000	11 639 251	61 433 249	24 357 500
Société du Centre national des Arts	55	33 283 000	8 233 000	16 729 250	8 320 750
Commission des champs de bataille nationaux	60	7 006 000	2 542 205	2 712 295	1 751 500
Office national du film	65	64 839 000	6 000 000	42 629 250	16 209 750
Musée des beaux-arts du Canada	70	38 618 000	4 827 000	24 136 500	9 654 500
	75	8 000 000	1 000 000	5 000 000	2 000 000
Musée national des sciences et de la technologie	80	25 577 000	3 197 125	15 985 625	6 394 250
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	85	196 205 000	49 615 000	97 538 750	49 051 250
	90	6 000 000	750 000	3 750 000	1 500 000
Commission de la fonction publique	95	92 949 000	12 191 000	57 520 750	23 237 250
Commission des relations de travail dans la fonction publique	100	17 073 000	1 421 625	11 383 125	4 268 250
Tribunal de la dotation de la fonction publique	105	4 710 000	471 000	3 061 500	1 177 500
**Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	110	11 489 000	1 436 187	7 180 563	2 872 250
	115	11 750 000	1 662 317	7 150 183	2 937 500
	116	200 000

* Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est un organisme autofinancé qui compte sur le renouvellement annuel de l'autorisation de dépenser les recettes par l'entremise de la loi de crédit. En l'absence de crédits provisoires, le mandat spécial devait couvrir les montants bruts nécessaires à ce crédit.

** Avant l'affectation du crédit provisoire, Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice n'avait pas de crédit auquel on peut attribuer un paiement de contribution. Toutefois, étant donné que cet organisme a l'autorisation juridique d'effectuer un tel paiement, un mandat spécial a été établi afin de verser un paiement d'urgence. Un numéro a été attribué au paiement (crédit 116) à des fins de référence, bien qu'il ne s'agisse pas de l'établissement d'un nouveau crédit. Cette contribution est comprise dans le crédit 115 du budget principal des dépenses et le solde des fonds seront attribués par l'entremise du crédit 115.

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
Téléfilm Canada	120	125 042 000	15 300 000	78 481 500	31 260 500
PÊCHES ET OCÉANS	1	1 111 027 000	196 232 755	637 037 495	277 756 750
	5	168 064 000	22 966 091	103 081 909	42 016 000
	10	111 912 000	13 843 000	88 743 000	9 326 000
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES					
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	1	323 188 000	208 875 250	33 515 750	80 797 000
	5	825 378 000	169 247 653	518 567 347	137 563 000
Ministère (Développement social)	10	295 540 078	74 591 000	147 064 059	73 885 019
	15	946 642 000	210 196 121	499 785 379	236 660 500
Conseil canadien des relations industrielles	20	10 822 000	1 250 000	6 866 500	2 705 500
Société canadienne d'hypothèques et de logement	25	2 266 048 000	268 244 000	1 431 292 000	566 512 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	30	1 757 000	219 625	1 098 125	439 250
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	35	3 418 000	545 000	2 588 167	284 833
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère	1	551 245 000	59 306 000	354 127 750	137 811 250
	5	3 701 000	2 775 750	925 250
	10	256 094 000	9 094 000	182 976 500	64 023 500
Énergie atomique du Canada limitée	15	103 749 000	12 968 625	64 843 125	25 937 250
Commission canadienne de sûreté nucléaire	20	70 321 000	7 849 761	44 890 989	17 580 250
Société de développement du Cap-Breton	25	66 211 000	49 658 250	16 552 750
Office national de l'énergie	30	33 042 000	4 130 250	20 651 250	8 260 500
Administration du pipe-line du Nord	35	870 000	108 000	544 500	217 500
SANTÉ					
Ministère	1	1 674 443 733	209 306 000	1 046 526 800	418 610 933
	5	1 189 350 297	123 715 425	867 409 823	198 225 049
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	10	9 022 000	6 766 500	2 255 500
Instituts de recherche en santé du Canada	15	41 252 000	4 208 358	26 730 642	10 313 000
	20	786 765 000	32 505 680	557 568 070	196 691 250
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	25	3 019 000	329 333	1 934 917	754 750
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	30	5 800 000	533 000	3 817 000	1 450 000
Agence de santé publique du Canada	35	299 278 000	37 409 750	187 048 750	74 819 500
	40	179 306 000	39 473 000	109 948 667	29 884 333
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE					
Ministère	1	147 890 000	18 486 250	92 431 250	36 972 500
	5	298 673 000	23 329 768	200 674 982	74 668 250
Agence des services frontaliers du Canada	10	1 119 660 000	141 514 000	698 231 000	279 915 000
	15	28 853 000	3 607 000	18 032 750	7 213 250
Centre canadien des armes à feu	20	50 737 000	5 498 128	32 554 622	12 684 250
	25	14 654 000	1 506 907	9 483 593	3 663 500
	30	14 000 000	10 500 000	3 500 000
Service canadien du renseignement de sécurité	35	310 882 000	38 860 250	194 301 250	77 720 500
Service correctionnel	40	1 380 738 000	209 107 350	826 446 150	345 184 500
	45	161 936 000	20 242 000	101 210 000	40 484 000
Commission nationale des libérations conditionnelles	50	37 660 000	4 708 000	23 537 000	9 415 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel	55	2 750 000	344 000	1 718 500	687 500
Gendarmerie royale du Canada	60	1 396 661 000	368 324 291	679 171 459	349 165 250
	65	261 071 000	56 478 177	139 325 073	65 267 750
	70	50 845 880	8 879 779	29 254 631	12 711 470

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007

PORTEFEUILLE Ministère ou organisme (dollars)	Crédit	Montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses	Montants votés affectés au moyen de		
			Mandat spécial	Projet de loi de crédits provisoires	Projet de loi de la totalité des crédits
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	75	790 000	98 750	559 583	131 667
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	80	5 615 000	701 875	3 509 375	1 403 750
TRANSPORTS					
Ministère.....	1	234 692 000	58 673 000	117 346 000	58 673 000
	5	76 455 000	2 500 000	54 841 250	19 113 750
	10	296 228 000	16 394 600	205 776 400	74 057 000
	15	30 488 000	5 000 000	17 866 000	7 622 000
	20	80 980 000	22 500 000	38 235 000	20 245 000
	25	169 001 000	37 500 000	89 250 750	42 250 250
	30	381 366 000	69 187 000	248 618 000	63 561 000
Société canadienne des postes.....	35	147 210 000	24 534 992	85 872 508	36 802 500
Office des transports du Canada.....	40	23 173 000	3 100 000	14 279 750	5 793 250
Commission de la capitale nationale.....	45	74 657 000	5 688 000	50 304 750	18 664 250
	50	16 713 000	258 000	12 276 750	4 178 250
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	55	37 103 000	6 000 000	21 827 250	9 275 750
	60	1 787 169 000	175 928 125	1 313 379 375	297 861 500
	65	18 800 000	6 000 000	8 100 000	4 700 000
	L70	2 492 000	2 284 333	207 667
	L75	1	1
Tribunal d'appel des transports du Canada.....	80	1 200 000	150 000	750 000	300 000
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX.....	1	2 154 809 000	355 392 475	1 260 714 275	538 702 250
	5	342 634 000	42 343 875	214 631 625	85 658 500
	10	3 632 000	2 724 000	908 000
*Grand total.....	70 328 390 894	11 470 229 998	43 489 755 436	15 368 405 460

* Le total des montants votés inscrits dans le budget principal des dépenses ne correspond pas aux totaux du « Sommaire général » en raison de l'arrondissement des chiffres.

Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses de 2006-2007 et le Budget principal des dépenses de 2005-2006. Trois éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure,
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs),
- les modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure :

Général – Au cours de 2005-2006, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, le gouvernement a annoncé des réorganisations aux structures de certains ministères.

Les modifications suivantes ont été publiées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2005-2006 :

- Le décret C.P. 2004-0858 désigne le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien comme ministre chargé de l'administration de la **Commission des revendications particulières des Indiens**.
- Le décret C.P. 2005-1716 fixe au 3 octobre 2005 la date d'entrée en vigueur de la partie 13 (*Loi sur l'agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*) de la *Loi d'exécution du budget de 2005*, chapitre 30 des Lois du Canada (2005). Les dispositions de la *Loi canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions* prévoient notamment la mise sur pied de l'**Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions**.
- En vertu du décret C.P. 2005-0725, certains articles de la *Loi sur la procréation assistée* entrent en vigueur le 12 janvier 2006. Ces dispositions de la *Loi sur la procréation assistée* comprennent l'établissement de l'**Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée**.
- Le décret C.P. 2005-0273 fixe au 1^{er} avril 2005 l'entrée en vigueur de l'article 2 de la *Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et le commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence*. Ceci comprend aussi l'établissement de la fonction du conseiller sénatorial en éthique.

Le 6 février 2006, le Premier ministre a annoncé la composition de son cabinet ainsi que des changements à l'appareil gouvernemental. En présentant son cabinet, le Premier ministre a assigné à trois ministres une double responsabilité. Les ministres concernés sont :

- la ministre du Revenu national et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- le ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec;
- le ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

En conséquence, il est fait mention du traitement et de l'allocation pour automobile de ces ministres qu'une seule fois et ce sous la section du principal ministère mentionné dans le titre du ministre.

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

Afin de refléter ces changements à l'appareil gouvernemental dans ce budget des dépenses et par souci de commodité, nous avons regroupé les modifications selon trois différents types.

- Les modifications de **type 1** touchent les organisations dont la responsabilité passe d'un ministère à un autre. Il s'agit d'un processus relativement simple dont les résultats sont les suivants :

Organisme	Portefeuille	
	Ancien	Nouveau
Société canadienne des postes	Agence du revenu du Canada	Transports
Corporation commerciale canadienne	Commerce international	Affaires étrangères et Commerce international
Commission canadienne du blé	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	Agriculture et Agroalimentaire
Secrétariat de l'ALENA, Section canadienne	Commerce international	Affaires étrangères et Commerce international
Commission de la capitale nationale	Patrimoine canadien	Transports
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	Conseil privé	Environnement
Bureau du Canada sur le règlement des pensionnats autochtones	Sécurité publique et Protection civile	Patrimoine canadien
Bureau de l'infrastructure du Canada	Propre ministère	Transports
Monnaie royale canadienne	Agence du revenu du Canada	Transports

Les décrets suivants ont approuvé ces modifications :

- En vertu du décret C.P. 2006-67, le ministre des Transports est chargé de l'application de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Par conséquent, la responsabilité de la Société a été transférée du portefeuille de l'Agence du revenu du Canada au portefeuille de Transports.
- En vertu du décret C.P. 2006-40, la responsabilité de Commerce international a été transférée à Affaires étrangères et Commerce international. Ces deux éléments relèvent maintenant du ministre des Affaires étrangères. Par conséquent, les organismes de l'ancien portefeuille du Commerce international (Corporation commerciale canadienne et le Secrétariat de l'ALENA, Section canadienne) ont également été déplacés.
- En vertu du décret C.P. 2006-84, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est chargé de l'application de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*. Par conséquent, la responsabilité de la Commission canadienne du blé a été transférée du portefeuille du Conseil du Trésor au portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire.

Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007

- En vertu du décret C.P. 2006-72, le ministre des Transports a été désigné comme ministre compétent de la Commission de la capitale nationale. Par conséquent, la responsabilité de la Commission a été transférée du portefeuille de Patrimoine canadien au portefeuille de Transports.
 - En vertu du décret C.P. 2006-85, le ministre de l'Environnement est chargé de l'application de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. Par conséquent, la responsabilité de l'organisme a été transférée du portefeuille du Conseil privé au portefeuille d'Environnement.
 - En vertu du décret C.P. 2006-89, la responsabilité du Bureau du Canada sur le règlement des pensionnats autochtones a été transférée de Sécurité publique et Protection civile à Patrimoine canadien.
 - En vertu du décret C.P. 2006-60, la responsabilité du Bureau de l'infrastructure du Canada a été transférée du ministre d'État (Infrastructures et Collectivités) au ministre des Transports. Par conséquent, le Bureau relève maintenant du portefeuille de Transports.
 - En vertu du décret C. P. 2006-69, la responsabilité du Secrétariat des sociétés d'État en ce qui a trait à la Monnaie royale canadienne et à la Société canadienne des postes a été transférée de l'Agence du revenu du Canada à Transports.
- Les modifications de **type 2** entraînent la fusion de deux organisations en une seule organisation et quatre organisations sont touchées (Affaires étrangères et Commerce international, Commerce international, Ressources humaines, Développement des compétences et Développement social). Jusqu'à ce que les organismes puissent fournir de nouvelles structures d'activités de programme, de nouveaux crédits et de nouveaux libellés de crédits, les approbations requises du Conseil du Trésor et les éventuelles modifications législatives, seul le nom du ministère change. Dans l'intervalle, les organisations ne sont pas modifiées mais indiqués séquentiellement dans le présent budget des dépenses. Les décrets suivants approuvent les modifications suivantes :
- En vertu du décret C.P. 2006-40, la responsabilité de Commerce international a été transférée à Affaires étrangères et du Commerce international. Ces deux éléments relèvent maintenant d'Affaires étrangères.
 - En vertu du décret C. P. 2006-37, la responsabilité de Développement social a été transférée à Ressources humaines et Développement des compétences. Ces deux éléments relèvent dorénavant du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences qui doit être désigné comme étant le ministre des Ressources humaines et du Développement social.
- Les modifications de **type 3** entraînent le déplacement d'un élément de programme entre des organisations et, dans le cas du Bureau du directeur des lobbyistes, désignent un bureau comme étant un ministère. Ces modifications nécessiteront une nouvelle formulation des structures des activités de programme, la création de nouveaux crédits et de nouveaux libellés de crédits, de même que l'approbation du Conseil du Trésor et peut-être des amendements législatifs. Étant donné la complexité des modifications, le temps de production

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

de ce document et la nécessité de faire appel à un certain nombre d'intervenants, ces modifications apparaîtront dans le prochain budget supplémentaire des dépenses. Les programmes et les organismes suivants sont concernés :

Programme/Organisme	Portefeuille	
	Ancien	Nouveau
Secrétariat des affaires autochtones	Conseil privé	Affaires indiennes et du Nord canadien
Société immobilière du Canada limitée, Queens Quay West Land Corporation*, Parc Downsview Park, Société du Vieux-Port de Montréal inc.	Bureau de l'infrastructure du Canada	Transports
Bureau du directeur des lobbyistes	Industrie	Conseil du Trésor
Secrétariat aux langues officielles	Conseil privé	Patrimoine canadien
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	Citoyenneté et Immigration	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Les décrets suivants ont approuvé ces modifications :

- En vertu du décret C.P. 2006-119, la responsabilité du Secrétariat des affaires autochtones a été transférée du Bureau du Conseil privé à Affaires indiennes et du Nord canadien à compter du 1^{er} avril 2006.
- En vertu du décret C.P. 2006-70, la responsabilité du Secrétariat des sociétés d'État concernant la Société immobilière du Canada limitée et la Queens Quay West Land Corporation a été transférée du Bureau de l'infrastructure du Canada à Transports.
- Le décret C.P. 2006-49 modifie l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en désignant le Bureau du directeur des lobbyistes à titre de ministère et, en vertu du décret C.P. 2006-50, la responsabilité du Bureau du directeur des lobbyistes a été transférée d'Industrie au président du Conseil du Trésor. Par conséquent, le Bureau relève maintenant du portefeuille du Conseil du Trésor.
- En vertu du décret C.P. 2006-86, la responsabilité du Secrétariat aux langues officielles a été transférée du Bureau du Conseil privé à Patrimoine canadien.
- En vertu du décret C. P. 2006-66, la responsabilité de la Monnaie royale canadienne a été transférée du ministre du Revenu national à Transports.
- En vertu du décret C.P. 2006-76, la responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto a été transférée de Citoyenneté et Immigration au Secrétariat du Conseil du Trésor.

* La réduction progressive des opérations de cette organisation est actuellement en cours et il est prévu qu'elle cessera toutes activités en juin 2006.

Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) :

La sous-section Modifications concernant les autorisations expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Affaires étrangères et Commerce international – Ministère (Affaires étrangères) – Le libellé du crédit 10 a été modifié afin d'inclure « et qui peuvent également dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada, consister en des versements en espèces ou en produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales ». Le poste législatif « Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile » fait maintenant mention du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international – Le libellé du crédit L40 a été modifié afin de refléter la hausse de 193 500 000 \$ à 215 032 000 \$ des émissions et des paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables. Le libellé du crédit L45 a aussi été modifié pour refléter la diminution de la somme en dollars canadiens de 4 600 000 \$ à 3 269 586 \$ en date du 16 décembre 2005.

Affaires indiennes et du Nord canadien – Commission des revendications particulières des Indiens – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 45 « Dépenses du Programme » et un poste législatif « Contributions au régime d'avantages sociaux des employés ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la *Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador* ».

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Le poste législatif « Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile » est maintenant inscrit aux dépenses de Ressources humaines et Développement des compétences.

Agence de promotion économique du Canada atlantique – Ministère – Le poste législatif « Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile » est maintenant inscrit aux dépenses d'Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères).

Agence du revenu du Canada – Puisque le montant accordé aux contributions est sous le seuil de 5 millions de dollars, l'Agence a regroupé deux crédits en un : le crédit 1, « Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du Régime de pension du Canada et de la *Loi sur l'assurance-emploi* ». Le poste législatif « Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile » fait maintenant mention du ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Agriculture et Agroalimentaire – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté soit le « Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association » et deux postes législatifs sont devenus des postes non requis, les « Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

boucherie » et les « Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture ».

Conseil du Trésor – Secrétariat – Le libellé du crédit 5 a été modifié de façon à remplacer la mention « menues dépenses imprévues » par « dépenses urgentes ou imprévues » et à supprimer la mention « primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires* » pour ajouter « les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale ».

Conseil du Trésor – Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Puisque le montant accordé aux contributions est sous le seuil de 5 millions de dollars, cet organisme a regroupé deux crédits en un : le crédit 30 « Dépenses du Programme ».

Conseil du Trésor – École de la fonction publique du Canada – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « Dépense des revenus conformément au paragraphe 18(2) de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada* ».

Conseil privé – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié de façon à supprimer la mention « et les subventions inscrites dans le budget des dépenses ».

Défense nationale – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour augmenter le montant de l'affectation du Conseil du Trésor de 22 798 216 658 \$ à 25 424 069 212 \$ et pour hausser le paiement estimatif dans les années à venir de 10 100 000 000 \$ à 11 440 000 000 \$.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Le poste législatif « Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile » est maintenant inscrit aux dépenses de l'Agence du revenu du Canada.

Environnement – Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 15 « Dépenses du Programme et paiements pour l'acquisition de crédits admissibles en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions* » et un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Finances – Ministère – Le libellé du crédit 10 « Transferts aux gouvernements territoriaux » n'est plus requis et a été remplacé par un nouveau libellé « Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre, au nom de Sa majesté du chef du Canada, à garantir aux détenteurs d'hypothèques assurées par des assureurs privés approuvés par le Surintendant des institutions financières pour vendre de l'assurance hypothécaire au Canada le paiement d'au plus 90 p. 100 des réclamations nettes des détenteurs des hypothèques assurées dans le cas de l'insolvabilité ou de la liquidation de l'assureur privé, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 \$; et pour abroger le crédit 16b de la *Loi de crédits n° 4 pour 2003-2004* ». Un nouveau poste a été ajouté, soit « Financement des territoires (Partie I.1 – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) ». Trois crédits législatifs ne sont plus mentionnés, soit « Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) », « Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital » et « Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international ».

Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007

Justice – Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Le libellé du crédit 40 a été modifié de façon à remplacer « Dépenses de fonctionnement » par « Dépenses du Programme ». Le libellé du crédit 45 a également été modifié de façon à remplacer « Dépenses de fonctionnement » par « Dépenses du Programme ».

Parlement – Conseiller sénatorial en éthique – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 20 « Dépenses du Programme » et un poste législatif « Contributions au régime d'avantages sociaux des employés ».

Patrimoine canadien – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Le libellé du crédit 45 a été clarifié.

Patrimoine canadien – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Puisque le montant accordé aux contributions a atteint le seuil de 5 millions de dollars et plus, le crédit « Dépenses du Programme » a été divisé en deux, soit le crédit 85 « Dépenses de fonctionnement » et le crédit 90 « Contributions ».

Patrimoine canadien – Commission de la fonction publique – Le libellé du crédit 95 a été modifié afin d'inclure « et, en vertu de l'alinéa 29.1 (2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation à affecter les recettes recueillies au cours de l'exercice afin de compenser les dépenses occasionnées au cours de l'exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counselling ».

Patrimoine canadien – Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Le libellé du crédit 115 a été modifié afin d'inclure « et contributions ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences) – Le poste législatif « Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile » fait maintenant mention du « ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec ». Deux nouveaux postes législatifs ont été ajoutés : « Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu » et « Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants ». Le poste législatif suivant est maintenant un poste non-requis : « Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines* ».

Ressources naturelles – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié de façon à supprimer la mention « de biens et de la prestation de services » pour la remplacer par « de produits d'information et de produits forestiers, et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration ». Un nouveau poste législatif a été ajouté : « Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve ».

Santé – Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 10 « Dépenses du Programme » et un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

Sécurité publique et Protection civile – Agence des services frontaliers du Canada – Le crédit 10 et le crédit 15 sont devenus des affectations pluriannuelles et sont maintenant inscrites dans l'annexe 2 du tableau sommaire intitulé Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits.

Transports – Bureau de l'infrastructure du Canada – Cet organisme fait maintenant partie du portefeuille des Transports. Trois nouveaux crédits ont été ajoutés : crédit 65 « Paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement »; crédit L70 « Fonds pour le surplus d'apport devant être utilisé pour la cession de terrains au Parc Downsview Park Inc. afin de permettre l'achèvement du transfert de terrains de la Défense nationale au Parc Downsview Park Inc. »; crédit L75 « Pour établir une autorisation d'emprunter un montant maximal de 100 000 000 \$ pour le Parc Downsview Park Inc. »

Modifications à la présentation (résultats stratégiques, activités de programme et description des activités de programme)

Chaque organisme inscrit au budget principal des dépenses est décrit en fonction de ses résultats stratégiques, de ses activités de programme et de la description des activités de programme. La présente sous-section offre une liste des ministères, des organismes et des sociétés d'État dont les résultats stratégiques, les activités de programme ou les descriptions des activités de programme ont été modifiés. À moins d'indication contraire, lorsqu'un ministère subit un changement de structure important, l'ancienne et la nouvelle structures seront inscrites dans le tableau Programme par activités. Les rapports sur les plans et les priorités de 2006-2007, qui seront déposés plus tard au cours de l'année, fourniront un tableau de concordance détaillé entre les anciennes et les nouvelles structures ainsi qu'une explication sur la raison des changements.

Ministères et organismes :

- Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) – Ministère
- Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international) – Ministère
- Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère
- Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée (nouvelle organisation)
- Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions (nouvelle organisation)
- Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence des services frontaliers du Canada
- Agence spatiale canadienne
- Agriculture et Agroalimentaire – Ministère
- Anciens combattants

Changements au Budget principal des dépenses de 2006-2007

- Bureau de l'infrastructure du Canada
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
- Centre canadien des armes à feu
- Chambre des communes
- Citoyenneté et Immigration – Ministère
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada
- Commissariat à l'éthique
- Commission canadienne des grains
- Commission de la fonction publique
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
- Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada
- Commission des relations de travail dans la fonction publique
- Commission des revendications particulières des Indiens (nouvelle organisation)
- Commission du droit d'auteur
- Conseil privé – Ministère
- Conseiller sénatorial en éthique (nouvelle organisation)
- Défense nationale – Ministère
- Environnement – Ministère
- Gendarmerie royale du Canada
- Gouverneur général
- Justice – Ministère
- Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère
- Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère (Développement social)

Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

- Ressources naturelles – Ministère
- Service administratif des tribunaux judiciaires
- Service correctionnel
- Transports – Ministère
- Travaux publics et Services gouvernementaux
- Tribunal de la dotation de la fonction publique

Sociétés d'État :

- Musée canadien de la nature
- Musée des beaux-arts du Canada

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère (Affaires étrangères) 2-5

Ministère (Commerce international) 2-11

Corporation commerciale canadienne 2-13

Agence canadienne de développement international 2-14

Centre de recherches pour le développement international
2-21

Commission mixte internationale 2-23

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-24

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère (Affaires étrangères)				
1	Dépenses de fonctionnement	1 025 854	990 882	34 972
5	Dépenses en capital	115 719	104 992	10 727
10	Subventions et contributions	718 744	642 873	75 871
(L)	Ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 493	59 454	21 039
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports
Total du Ministère		1 941 133	1 798 521	142 612
Ministère (Commerce international)				
15	Dépenses de fonctionnement	156 027	141 405	14 622
20	Subventions et contributions	10 910	10 910
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 585	18 899	(314)
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays	18 300	18 980	(680)
Total du budgétaire		203 895	190 264	13 631
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays	209 000	653 000	(444 000)
Total du Ministère		412 895	843 264	(430 369)
Corporation commerciale canadienne				
25	Dépenses du Programme	15 969	16 399	(430)
Total de l'organisme		15 969	16 399	(430)

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Agence canadienne de développement international				
30	Dépenses de fonctionnement	210 666	204 083	6 583
35	Subventions et contributions	2 421 158	2 256 031	165 127
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	279 962	287 178	(7 216)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 728	21 658	2 070
	Total du budgétaire	2 935 587	2 769 020	166 567
L40	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
L45	Paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 270	4 600	(1 330)
L50	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique</i>	36 000	36 000
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	2 510	(2 510)
	Total du non-budgétaire	39 270	7 110	32 160
	Total de l'organisme	2 974 857	2 776 130	198 727
Centre de recherches pour le développement international				
55	Versements au Centre de recherches pour le développement international	133 092	116 086	17 006
	Total de l'organisme	133 092	116 086	17 006
Commission mixte internationale				
60	Dépenses du Programme	5 282	6 507	(1 225)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	528	609	(81)
	Total de l'organisme	5 810	7 116	(1 306)

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006-2007	Budget principal des dépenses 2005-2006	Différence
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			
65	Dépenses du Programme	2 789	2 750	39
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	202	206	(4)
	Total de l'organisme	2 991	2 956	35

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère (Affaires étrangères)

Résultat stratégique

Faire progresser les intérêts du Canada sur la scène internationale – Les intérêts du Canada sur la scène internationale ont progressé – En partenariat avec les Canadiens, le Canada et ses valeurs sont reflétés dans le monde. Les intérêts du Canada sont poursuivis à l'étranger et les Canadiens sont davantage en mesure d'interpréter le monde.

Description des activités de programme

Sécurité internationale

Défendre les intérêts du Canada en matière de sécurité internationale et du programme de sécurité humaine aux plans bilatéral et multilatéral, ainsi que gérer les responsabilités du Ministère à l'égard de la sécurité et du renseignement

Enjeux mondiaux

Promouvoir un système multilatéral renforcé et plus efficace, capable de servir les intérêts du Canada relativement aux questions d'ordre mondial, particulièrement les relations et le développement économiques internationaux, l'environnement et le développement durable, les droits de la personne et la sécurité humaine

Relations bilatérales

Gérer et promouvoir les relations diplomatiques bilatérales du Canada au pays et à l'étranger

Politique stratégique et diplomatie ouverte

Diriger l'élaboration de la politique internationale globale du Canada et l'élaboration interministérielle de stratégies pangouvernementales, notamment en matière de diplomatie publique

Protocole

Gérer et faciliter la présence de diplomates étrangers au Canada, de même que planifier et diriger les visites officielles de la gouverneure générale, du Premier ministre et des ministres du portefeuille, ainsi que toutes les activités diplomatiques officielles

Résultat stratégique

Servir le gouvernement à l'étranger – Le gouvernement du Canada dispense ses programmes et obtient ses résultats dans un environnement sécuritaire de manière rentable grâce à des services et à des infrastructures efficaces dans les missions canadiennes à l'étranger

Description des activités de programme

Services communs et infrastructure – Soutien de l'administration centrale

Gérer et fournir des services communs de l'administration centrale dans le cadre des programmes du gouvernement et aux partenaires œuvrant à l'étranger

Services communs et infrastructure – Missions à l'étranger

Gérer et fournir des services communs offerts par les missions dans le cadre des programmes du gouvernement et aux partenaires à l'étranger

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère (Affaires étrangères)

Résultat stratégique

Servir les Canadiens à l'étranger - Les Canadiens qui voyagent et vivent à l'étranger reçoivent de l'aide, des conseils, des avis et des services efficaces, tant concernant leurs documents de voyage que les services consulaires dont ils ont besoin.

Description des activités de programme

Affaires consulaires

Gérer et fournir des services consulaires aux Canadiens.

Service de passeport (fonds renouvelable) organisme de service spécial

Gérer et fournir des services de passeport aux Canadiens (par le biais du Fonds renouvelable du Bureau des passeports). Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 4 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau des passeports.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Sécurité internationale	105 100	5 993	3 000	244 576	358 669
Enjeux mondiaux	66 831	2 857	7 473	428 498	505 659	738 675
Relations bilatérales	126 487	7 533	134 020	127 253
Politique stratégique et diplomatie ouverte	22 281	711	21 398	3 123	2 603	44 910	38 628
Protocole	27 597	428	10 576	38 601
Services communs et infrastructure – Soutien de l'administration centrale	145 809	59 639	270	17 775	187 943	175 612
Services communs et infrastructure – Missions à l'étranger	614 996	35 700	29 140	621 556	659 265
Affaires consulaires	49 787	2 858	80	2 950	49 775	48 955
Service de passeport (fonds renouvelable) organisme de service spécial	198 087	198 087
Paiements de transfert non alloués spécifiquement	10 133
	1 356 975	115 719	42 717	676 277	250 555	1 941 133	1 798 521

Nota : L'activité de programme «Paiements de transfert non alloués spécifiquement» représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère (Affaires étrangères)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Sécurité internationale</i>		
Subventions à l'appui des activités liées au déminage et aux débris de guerre explosifs	1 480 000	2 340 000
Subventions pour Le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	3 000 000
<i>Enjeux mondiaux</i>		
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 060 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 000	4 873 100
<i>Politique stratégique et diplomatie ouverte</i>		
Office du baccalauréat international	4 000	4 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	7 894 000	4 694 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	13 500 000	12 700 000
<i>Protocole</i>		
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	10 576 000	10 132 779
<i>Services communs et infrastructure – Soutien de l'administration centrale</i>		
Association de la communauté du service extérieur	20 000	20 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Total des subventions	42 717 000	35 073 879
Contributions		
<i>Sécurité internationale</i>		
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (352 070 euros)	516 000	498 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	486 000	535 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	1 400 000	1 400 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	1 500 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 250 400 euros)	3 296 000	3 058 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère (Affaires étrangères)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	641 000	1 003 000
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	55 234 000
Agence internationale de l'énergie atomique (7 477 070 euros)	10 950 000	10 242 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 070 000 euros)	16 211 000	17 638 000
Programme pour la sécurité humaine	8 000 000
Contributions pour Le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	2 500 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (11 760 000 euros)	17 222 000	20 348 000
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial au Centre international des sciences et de la technologie, afin d'aider les pays de l'ancienne Union soviétique en ce qui a trait à la destruction, à l'élimination ou à la mise en sûreté des armes de destruction de masse	24 593 000	17 593 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat mondial du G8 pour la destruction, l'élimination ou la mise en sûreté des armes et matières de destruction de masse dans la Fédération de Russie et les autres pays de l'ancienne Union soviétique dans les domaines d'activités suivants :		
Le fonds spécial des projets du Partenariat mondial	2 000 000	2 000 000
La sécurité radiologique et nucléaire	20 500 000	20 200 000
Le démantèlement des sous-marins nucléaires	29 821 000	36 052 000
La destruction des armes chimiques	9 000 000	32 000 000
<i>Enjeux mondiaux</i>		
Commission internationale d'établissement des faits (14 427 francs suisses)	14 000	14 000
Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	20 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Organisations internationales de produits de base (22 994 euros)	34 000	36 000
Cour permanente d'arbitrage (39 690 euros)	58 000	62 000
Entente de Wassenaar (44 394 euros)	65 000	67 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (32 486 514 FCFA)	73 000	78 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère (Affaires étrangères)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (112 888 euros)	165 000	173 000
Organisation mondiale des douanes (290 584 euros)	426 000	445 000
Organisation maritime internationale (216 927 livres sterling)	466 000	478 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 756 francs suisses)	440 000	465 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (502 590 \$US)	598 000	457 000
Activités de la francophonie internationale	542 000	542 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	600 000	600 000
Agence internationale de l'énergie (675 602 euros)	990 000	1 065 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	925 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (500 000 euros)	732 000	814 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 102 641 \$US)	1 312 000	1 239 000
Fondation du Commonwealth (673 043 livres sterling)	1 445 000	1 553 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 700 000	1 700 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 981 000	1 981 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 507 542 \$US)	1 793 000	1 773 000
Accords environnementaux internationaux	1 788 000	1 788 000
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	1 350 000	5 800 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	4 044 000	4 453 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 854 000	5 854 700
Organisation mondiale du commerce (7 707 901 francs suisses)	6 832 000	6 938 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 500 000	7 500 000
Organisation internationale du travail (11 505 842 francs suisses)	11 108 000	10 742 000
Organisation de coopération et de développement économiques (8 682 202 euros)	12 714 000	13 517 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (8 975 725 \$US)	10 676 000	12 698 000
Organisation des États américains (9 412 140 \$US)	11 195 000	12 084 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (12 297 950 \$US)	14 627 000	13 886 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère (Affaires étrangères)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Organisation mondiale de la santé (15 397 523 \$US)	18 314 000	17 236 000
Organisation des Nations Unies (90 390 804 \$US)	107 511 000	88 833 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (167 990 746 \$US)	211 612 000	192 323 000
Secrétariat du Commonwealth (2 428 196 livres sterling)	5 212 000	5 632 000
Agence intergouvernementale de la Francophonie (8 293 358 euros)	12 066 000	12 738 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (700 035 livres sterling)	1 503 000	1 802 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 655 860 \$US)	3 159 000	3 573 000
Cour pénale internationale (4 792 715 euros)	7 018 000	5 572 000
Tribunal international du droit de la mer (298 416 euros)	437 000	447 000
Autorité internationale des fonds marins (230 574 \$US)	275 000	302 000
<i>Politique stratégique et diplomatie ouverte</i>		
Appui à la consultation, à la recherche et à l'information sur la politique étrangère	993 000	993 000
Contribution pour la Maison des étudiants canadiens	2 130 000	3 425 000
<i>Affaires consulaires</i>		
Service social international Canada	80 000	80 000
Total des contributions	676 277 000	606 800 700
Postes non requis		
Programme de contribution à la catégorie du changement climatique international	420 000
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	628 000
Fondation canadienne pour les Amériques	200 000
Total des postes non requis	1 248 000
Total	718 994 000	643 122 579

Affaires étrangères et Commerce international Ministère (Commerce international)

Résultat stratégique

Les intérêts internationaux du Canada en matière de commerce sont avancés, au Canada et à l'extérieur, en collaboration avec les entreprises canadiennes et autres intervenants.

Description des activités de programme

Politique économique et négociations

Analyser, négocier, défendre et représenter les intérêts commerciaux et économiques internationaux du Canada au pays et à l'étranger, en consultation avec les intervenants concernés.

Marchés mondiaux/Relations commerciales

Intégrer les intérêts du Canada tant économiques qu'en matière de commerce, d'investissement et de science et technologie aux niveaux régional et bilatéral, et gérer les relations commerciales.

Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie

Attirer, conserver et accroître l'investissement étranger direct au Canada.

Développement du commerce international

Gérer et offrir des services commerciaux internationaux aux Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007						Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique économique et négociations	51 064	597	54	51 715	45 762
Marchés mondiaux/Relations commerciales	41 090	63	41 153
Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie	6 042	4 513	10 555	11 252
Développement du commerce international	96 478	764	2 000	4 280	3 050	209 000	309 472	732 002
Relations bilatérales	54 248
	194 674	1 361	2 000	8 910	3 050	209 000	412 895	843 264

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère (Commerce international)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Développement du commerce international</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Politique économique et négociations</i>		
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	54 000
<i>Marchés mondiaux/Relations commerciales</i>		
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	63 000
<i>Promotion de l'investissement étranger direct et coopération en science et technologie</i>		
Programme d'appui à l'investissement dans les communautés	4 500 000	4 500 000
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	13 000
<i>Développement du commerce international</i>		
Programme de science et technologie Horizon le monde	390 000	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	3 020 000	4 020 000
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	870 000
Total des contributions	8 910 000	8 910 000
Total	10 910 000	10 910 000

Affaires étrangères et Commerce international Corporation commerciale canadienne

Résultat stratégique

Un portefeuille de contrats d'exportation diversifié et croissant.

Description des activités de programme

Accord canado-américain sur le partage de la production de défense

En accord avec les termes de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD) de 1956, les exportateurs canadiens ont reçu l'approbation de vendre au ministère de la défense des États-Unis et de la NASA. Tous les contrats de défense au-dessus de 100 000 \$US doivent transiger par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne (CCC). Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux valide et certifie les prix des fournisseurs ainsi que les modalités de livraison et administre les contrats internes; le ministère de la Défense nationale fournit les services d'inspection et de contrôle de la qualité. L'APPD ne permet pas à la CCC d'être rémunérée pour ces services et les coûts doivent être compensés par des crédits parlementaires.

Aérospatiale et défense

Ce sont des ventes globales qui ne sont pas régies par l'APPD et qui comprennent les industries de l'aérospatiale et de la défense et peuvent inclure les ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, de l'état ou municipal.

Affaires commerciales internationales

Ce sont des affaires commerciales qui ne sont pas régies par l'APPD et qui consistent à l'approvisionnement et la construction de projets dans une variété d'autres secteurs, pouvant inclure les ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, de l'état ou municipal.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Accord canado-américain sur le partage de la production de défense	14 870	14 870	15 257
Aérospatiale et défense	2 586	2 586	1 142
Affaires commerciales internationales	8 310	7 211	1 099
	25 766	9 797	15 969	16 399

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Résultat stratégique

Développement durable afin de réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres, évalué selon les progrès réalisés à atteindre les objectifs de développement dans les domaines du bien-être économique, du développement social, de la durabilité environnementale et de la gouvernance.

Description des activités de programme

Programmes géographiques

Responsable des programmes de pays à pays, Afrique, Asie, Amériques et Europe centrale et de l'Est, permet au gouvernement du Canada de planifier et d'exécuter des activités de coopération internationale par des liens directs avec des gouvernements et organisations dans les pays en voie de développement.

Partenariat canadien

Le Programme du partenariat canadien est un programme réactif qui est aligné avec le mandat de l'ACDI et des objectifs stratégiques, par ses partenariats financiers avec des organisations de société civile et du secteur privé au Canada et dans les pays en voie de développement. Le financement pluriannuel est fourni sur une base de mérite aux organismes non gouvernementaux canadiens et internationaux et à des organisations d'envoi de bénévoles. Le financement de projet est également fourni par les mécanismes concurrentiels dans le contexte de concours avec échéanciers ou concours ouverts. De plus, un secrétariat de conférence soutient la participation des représentants des pays en voie de développement aux conférences internationales.

Programmes multilatéraux

Responsable de gérer les programmes globaux de développement du Canada par de substantielles contributions de base essentielles aux institutions multilatérales de développement. Entreprend également une programmation planifiée à travers les organisations multilatérales internationales et locales qui sont responsables pour la gestion du programme d'aide humanitaire international.

Cohérence des politiques

Dirige la recherche sur les politiques, l'analyse et l'élaboration des politiques afin d'appuyer et d'orienter les plans et les priorités de l'Agence et les objectifs et les engagements généraux du Canada en matière d'aide internationale. Assure la cohérence et l'harmonisation entre les priorités ministérielles et les priorités de programme ainsi qu'assurer la cohérence entre les politiques de l'ACDI et celles des autres ministères fédéraux. Ces derniers administrent les politiques dans les autres secteurs que l'aide qui comprennent, sans s'y limiter, le commerce international, l'investissement, le transfert de technologie et l'immigration.

Engagement des Canadiens

Améliore la conscientisation du public, l'éducation et l'engagement des Canadiens à soutenir la participation du Canada dans la coopération et le développement international.

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	126 617	447 324	944 993	1 518 934	36 000	1 554 934	1 445 225
Partenariat canadien	28 233	31 950	219 425	279 608	279 608	292 045
Programmes multilatéraux	28 427	748 577	289 766	1 066 770	3 270	1 070 040	965 192
Cohérence des politiques	46 410	6 200	2 757	55 367	55 367	59 336
Engagement des Canadiens	4 780	10 128	14 908	14 908	14 332
	234 467	1 234 051	1 467 069	2 935 587	39 270	2 974 857	2 776 130

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	427 577 000	312 509 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations, et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	1 700 000	2 450 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	18 047 000	13 650 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Partenariat canadien</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	1 700 000	15 800 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	22 000 000	22 000 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	8 250 000	8 250 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	224 513 000	220 350 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	409 129 000	248 977 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	114 935 000	119 700 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Cohérence des politiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	3 900 000	5 000 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	2 300 000	3 300 000
Total des subventions	1 234 051 000	971 986 000
Contributions		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	944 308 000	927 622 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	685 000
<i>Partenariat canadien</i>		
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	57 242 000	58 142 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	162 183 000	162 022 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations de programmes, de projets, d'activités et d'appels	2 814 000	100 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de développement au secteur privé	1 200 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	4 300 000	9 035 000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 200 000	1 200 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	290 000	46 727 000
<i>Cohérence des politiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions pour la coopération avec les pays en transition et des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	1 614 000	1 614 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement,		

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
de projets et d'activités	1 143 000	2 621 000
<i>Engagement des Canadiens</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes	4 178 000	4 178 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	5 950 000	5 952 000
Total des contributions	1 187 107 000	1 219 213 000
Autres paiements de transfert		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	279 962 000	287 178 000
Total des autres paiements de transfert	279 962 000	287 178 000
Postes non requis		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	64 832 000
Total des postes non requis	64 832 000
Total	2 701 120 000	2 543 209 000

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Résultat stratégique

Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche en science et en technologie afin de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

Description des activités de programme

Environnement et gestion des ressources naturelles

Par ses travaux, l'activité de programme Environnement et gestion des ressources naturelles appuie des démarches concrètes visant à accroître la sécurité alimentaire et hydrique, la santé humaine, la qualité des ressources naturelles, la participation à la démocratie, la gouvernance et l'équité.

Technologies de l'information et de la communication au service du développement

L'activité de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement vise à accroître la connectivité dans les régions en développement, notamment pour les universités, les instituts de recherche et les organisations de citoyens, et à favoriser la participation des partenaires de ces régions à l'économie de l'information.

Politique sociale et économique

Les travaux en matière de politique sociale et économique ont trait aux politiques publiques qui peuvent faire reculer la pauvreté et accroître l'égalité sociale dans les pays en développement, même là où il y a des conflits.

Initiatives spéciales en matière de programme

Les initiatives spéciales en matière de programme ont trois objectifs distincts bien qu'interreliés : favoriser et appuyer l'établissement de liens avec les institutions et les organismes canadiens, administrer le Programme de la formation et des bourses, et administrer des projets spéciaux. Par l'appui qu'elles apportent au milieu du développement au Canada, ces initiatives favorisent les organismes et les activités qui adoptent des démarches motivées par la connaissance pour étayer leur engagement envers une coopération internationale fondée sur le savoir. Le Programme de la formation et des bourses offre des services à tout le Centre, veillant à la diffusion la plus large possible de l'information sur les bourses qu'octroie le Centre de recherches pour le développement international et au bon fonctionnement d'un mécanisme efficace et transparent pour le choix des boursiers et l'administration des sommes qui leur sont destinées. C'est dans le cadre de ces initiatives que des projets spéciaux sont administrés pour le Centre. Ces projets sont exécutés en fonction des besoins avec des fonds du Centre et d'autres sources.

Autres activités de recherche du Centre

Le Centre peut tirer parti d'occasions imprévues, appuyer des activités additionnelles visant à attirer l'attention des décideurs sur les résultats de la recherche, conserver une certaine souplesse pour s'adapter à un contexte qui évolue sans cesse et raffermir ses partenariats avec d'autres bailleurs de fonds en collaborant avec eux à de petites activités.

Soutien aux partenaires du Sud

Les fonds destinés au Soutien aux partenaires du Sud sont employés à plusieurs fins, soit pour augmenter le financement des projets de recherche en cours, diffuser les travaux appuyés par le Centre de recherches pour le développement international, examiner les possibilités de partenariats et de nouveaux programmes, promouvoir le Centre et sa programmation, mener des activités de veille stratégique et renforcer les capacités des partenaires de recherche du Sud.

Soutien à la recherche pour le développement

Le soutien à la recherche pour le développement aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche en cours et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en veillant à les guider sur le plan méthodologique et en favorisant la création et la longévité des réseaux de même que la synthèse des résultats d'un vaste éventail d'activités. S'y ajoutent les différents services qui appuient directement l'exécution de la programmation, notamment en évaluant les programmes et en diffusant les résultats de la recherche, et le groupe de gestion des programmes qui établit

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

l'orientation stratégique du cadre de programmation du Centre de recherches pour le développement international et la soutien.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Environnement et gestion des ressources naturelles	28 147	28 147	28 580
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	13 785	13 785	13 130
Politique sociale et économique	30 174	30 174	27 971
Initiatives spéciales en matière de programme	10 847	10 847	8 435
Autres activités de recherche du Centre	16 482	16 482	3 671
Soutien aux partenaires du Sud	2 945	2 945	5 476
Soutien à la recherche pour le développement	30 712	30 712	28 823
	133 092	133 092	116 086

Affaires étrangères et Commerce international

Commission mixte internationale

Résultat stratégique

Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Description des activités de programme

Traité des eaux limitrophes

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influencer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Traité des eaux limitrophes	3 585	3 585	4 880
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 225	2 225	2 236
	5 810	5 810	7 116

Affaires étrangères et Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Résultat stratégique

Procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

Description des activités de programme

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux de manière à garantir l'impartialité de la procédure administrative ainsi que l'équité et la sécurité du processus, tout en assurant des services de qualité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
	Fonctionnement		
Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	2 991	2 991	2 956
	2 991	2 991	2 956

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-14

Commission des revendications particulières des Indiens
3-15

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	609 420	568 828	40 592
5	Dépenses en capital	28 708	22 758	5 950
10	Subventions et contributions	5 252 781	4 977 916	274 865
15	Paiements à la Société canadienne des postes	27 600	27 600
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	7 182	4 958	2 224
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	31 029	14 844	16 185
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	137 636	151 779	(14 143)
(L)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	35 974	35 974
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 472
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 411	51 898	2 513
Total du budgétaire		6 189 701	5 825 538	364 163

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	31 103	36 103	(5 000)
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	49 740	42 942	6 798
	Total du non-budgétaire	80 843	79 045	1 798
	Total du Ministère	6 270 544	5 904 583	365 961
	Commission canadienne des affaires polaires			
40	Dépenses du Programme	905	895	10
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71	72	(1)
	Total de l'organisme	976	967	9
	Commission des revendications particulières des Indiens			
45	Dépenses du Programme	5 043	5 043
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	529	529
	Total de l'organisme	5 572	5 572

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

Le gouvernement – Bonne gouvernance, institutions efficaces et relations de collaboration pour les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Gouvernance et institutions gouvernementales

Exercice d'une saine gouvernance et renforcement des institutions gouvernementales en s'appuyant sur des mesures législatives, des programmes, des politiques et des processus administratifs qui favorisent la mise en place de gouvernements inuits et des Premières nations stables, légitimes, efficaces et adaptés à la culture, qui dispensent des services efficaces et qui sont responsables envers leurs citoyens.

Relations de coopération

Développement de relations intergouvernementales et découlant des traités avec les Premières nations et les Inuits qui sont empreintes de collaboration et de productivité, en vue d'optimiser la poursuite et l'atteinte des objectifs communs; réconciliation des intérêts autochtones et autres par la recherche, l'évaluation, la négociation et la mise en œuvre d'ententes de revendication et d'autonomie gouvernementale; quête d'interprétations communes en ce qui concerne la relation découlant des traités historiques; et élaboration d'arrangements législatifs et administratifs qui tiennent compte de l'évolution des capacités de gouvernance et des relations.

Gouvernance du Nord

Soutien au renforcement des gouvernements nordiques par le transfert de responsabilités de type provincial, par des mécanismes intergouvernementaux efficaces de collaboration et de gestion des questions stratégiques, et par la consolidation de la collaboration intergouvernementale de niveau international pour ce qui est des questions circumpolaires.

Résultat stratégique

Les gens – Individus forts et familles en santé chez les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Gestion des affaires des particuliers

Gérer de façon professionnelle les affaires individuelles des Premières nations pour que les responsabilités du ministre en matière de fonds en fiducie, d'appartenance et de successions, qui lui sont confiées en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soient exercées comme il se doit.

Éducation

Soutien à la prestation de services d'éducation primaire et secondaire conformes aux normes et aux programmes provinciaux, contribuant, du fait, à faire grimper les niveaux de réussite scolaire et à rehausser l'employabilité des élèves des Premières nations et inuits; aux services d'éducation spéciale visant à améliorer la qualité de l'éducation et le niveau des services de soutien offerts aux élèves admissibles ayant des besoins spéciaux pour que les niveaux se comparent raisonnablement à ceux des services de soutien offerts par les provinces; et à l'aide financière aux Indiens inscrits pour qu'ils puissent faire des études postsecondaires et pour qu'ils puissent augmenter le niveau de participation, de réussite et d'employabilité.

Développement social

Soutien à la prestation d'aide au revenu pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et le logement, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes provinciaux; aux Services à l'enfance et à la famille des Premières nations, pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; à l'aide à la vie autonome pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; au Programme de financement de la lutte contre la violence familiale pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; au Programme de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants, pour soutenir les familles à faible revenu avec des enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et aux autres services sociaux dont les Premières nations peuvent assumer la responsabilité, de même que l'autorité pour les activités de développement social grâce à l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services pour arriver à bâtir des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, stables, viables et en santé.

Communautés nordiques saines

Soutien à l'amélioration de la santé et du bien-être des résidents du Nord grâce à des subventions aux hôpitaux et pour les services de médecins offerts aux résidents indiens et inuits des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut; soutien au transport à prix réduits d'aliments nutritifs périssables et autres produits essentiels vers les collectivités éloignées du Nord; à la recherche sur les sources et les effets des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique; et aux projets pour aider les résidents du Nord à composer avec des problèmes d'ordre plus général, comme les conséquences du changement climatique.

Résultat stratégique

Les terres – Utilisation durable des terres et des ressources par les Premières nations, les Inuits et les habitants du Nord.

Description des activités de programme

Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources

Activités : ajouts aux réserves; garantir la clarté du titre pour faciliter les transactions foncières futures au moyen de levés et d'ententes négociées sur les terres; et mettre en œuvre les transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales.

Administration fédérale responsable

Activités : s'acquitter des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations (p. ex. en vertu de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements afférents); s'acquitter des responsabilités et de la coordination avec d'autres ministères fédéraux qui ont des responsabilités semblables, par exemple Environnement Canada; assainir des sites contaminés sous juridiction fédérale; percevoir et gérer de l'argent des Indiens résultant de l'exploitation des terres et des ressources.

Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations

Activités : aider les Premières nations à renforcer leurs capacités professionnelles et institutionnelles en travaillant notamment avec les nouvelles institutions et associations professionnelles des Premières nations; appuyer l'élaboration d'options et d'ententes sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale; travailler avec les Premières nations pour mettre en œuvre ces ententes, par exemple collaborer avec le Conseil consultatif des terres à la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*.

Terres et ressources du Nord

Soutien au développement durable des ressources naturelles du Nord en mettant l'accent sur une meilleure gestion et intendance de l'environnement, dont l'assainissement des sites contaminés, l'élargissement de la base de connaissances pour pouvoir prendre des décisions solides, et l'amélioration de l'efficacité du contexte réglementaire nordique.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

L'économie – Réduction de l'écart économique des peuples autochtones et des habitants du Nord.

Description des activités de programme

Possibilités d'emploi et de développement économique des peuples autochtones

Soutien à l'expansion des perspectives d'emploi et économiques pour les personnes autochtones dans les secteurs public et privé. Favorise et supporte les opportunités de passation de marché pour les entreprises autochtones.

Accès aux capitaux et développement économique

Soutien financier pour le règlement des revendications globales particulières et spéciales qui incluent des paiements fournis aux Premières nations et aux communautés inuites pour des investissements en capital. Les programmes de développement économique favorisent les opportunités de développement économique de même que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement économique.

Infrastructure communautaire

Soutien à la fourniture de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations de la collectivité, comme les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égout ainsi que les bureaux administratifs; pour les installations éducatives comme les écoles et les résidences pour enseignants; l'assainissement de sites contaminés dans les réserves; et les logements dans les réserves.

Économie du Nord

Soutien à la croissance économique durable des économies territoriales grâce à des investissements dans l'innovation et le savoir, et les programmes de développement régional; à la défense d'intérêts et à des activités qui mènent à la participation avantageuse des résidents du Nord au développement des ressources.

Résultat stratégique

Bureau de l'Interlocuteur fédéral – Relations renforcées avec les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens d'origine autochtone vivant en milieu urbain, afin de mieux faire connaître leurs besoins et d'améliorer leur accès aux services fédéraux, de façon à améliorer leurs conditions socio-économiques.

Description des activités de programme

Relations de coopération

Soutient le renforcement des relations interministérielle et intergouvernementales (fédérales-provinciales-territoriales-municipales) efficaces; poursuit les relations coopératives avec les Métis, les Indiens non inscrits ou vivant hors réserve et avec les organismes de Canadiens d'origine autochtone vivant en milieu urbain afin d'optimiser la poursuite et l'atteinte d'objectifs partagés; et la gestion proactive des enjeux stratégiques reliés aux Métis, aux Indiens non inscrits et aux Canadiens d'origine autochtone vivant en milieu urbain.

Affaires indiennes et du Nord canadien Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007						Budget principal des dépenses 2005–2006	
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire		Total
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert				
Gouvernance et institutions gouvernementales	43 132	3 793	354 623	212 083	613 631	613 631	567 559
Relations de coopération	72 304	12 210	5 572	69 009	159 095	80 843	239 938	242 074
Gouvernance du Nord	11 135	179	11 314	11 314	14 028
Gestion des affaires des particuliers	8 077	1 700	6 006	15 783	15 783	15 432
Éducation	94 256	34 101	1 480 087	1 608 444	1 608 444	1 562 433
Développement social	70 846	10 000	1 261 080	1 341 926	1 341 926	1 274 266
Communautés nordiques saines	33 493	44 598	8 563	86 654	86 654	84 903
Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources	6 015	1 705	3 000	505	11 225	11 225	14 916
Administration fédérale responsable	18 463	30 205	48 668	48 668	44 722
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	20 274	25 734	46 008	46 008	43 927
Terres et ressources du Nord	158 606	1 081	14 456	174 143	174 143	125 978
Possibilités d'emploi et de développement économique des peuples autochtones	1 111	1 111	1 111	1 115
Accès aux capitaux et développement économique	47 487	512 783	132 947	693 217	693 217	733 372
Infrastructure communautaire	98 246	11 000	80 154	1 116 168	1 305 568	1 305 568	1 150 250
Économie du Nord	8 943	23 157	32 100	32 100	8 251
Relations de coopération	9 785	31 029	40 814	40 814	21 357
	702 173	28 708	1 047 612	4 411 208	6 189 701	80 843	6 270 544	5 904 583

Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 a été redressé de façon à tenir compte de la redistribution des ressources entre les activités de programme.

Paievements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Gouvernance et institutions gouvernementales</i>		
Subvention pour le financement du soutien des bandes	222 934 000	202 351 000
Paievements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	43 957 000	45 019 000
Paievements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	70 662 000	42 838 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	4 004 000	3 966 000
Subventions à la bande indienne Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt</i>	3 799 000	4 077 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	8 897 000	8 723 000
*Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	370 000	362 000
<i>Relations de coopération</i>		
*Subventions à des organismes représentant les Indiens inscrits pour appuyer leur administration	5 572 000	5 608 000
<i>Gestion des affaires des particuliers</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
<i>Éducation</i>		
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	200 000	400 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	31 537 000	28 735 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	2 319 000	3 319 000
<i>Développement social</i>		
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	10 000 000	10 000 000
<i>Communautés nordiques saines</i>		
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	44 598 000	43 724 000
<i>Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources</i>		
*Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	3 000 000	3 500 000

* Voir la note au bas de la page 3–12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Terres et ressources du Nord</i>		
*Subvention pour le perfectionnement des connaissances scientifiques sur le Nord	1 080 500	716 500
<i>Accès aux capitaux et développement économique</i>		
*Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	311 310 000	280 942 000
Subvention aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point conformément à l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées	525 000	525 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	137 636 000	151 779 000
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	35 974 000
Subvention aux Premières nations Deh Cho aux termes de l'accord de règlement extrajudiciaire	10 000 000
*Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	14 543 000	62 536 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	2 795 000	2 212 000
<i>Infrastructure communautaire</i>		
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
*Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	80 018 000	68 447 000
Total des subventions	1 047 611 500	971 660 500

* Voir la note au bas de la page 3–12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Gouvernance et institutions gouvernementales</i>		
**Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	114 501 000	123 807 000
*Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	58 575 000	40 602 000
*Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	18 710 000	19 270 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	1 689 000	1 689 000
*Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	15 300 000	23 000 000
*Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	2 250 000	250 000
*Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	600 000	600 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
<i>Relations de coopération</i>		
*Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	45 709 000	53 095 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	9 000 000	9 000 000
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	1 050 000
*Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	7 200 000	6 000 000
*Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	3 900 000	3 900 000

* Voir la note au bas de la page 3–12.

** Voir la note au bas de la page 3–12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
*Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	150 000	150 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	1 000 000
*Contributions pour faire les frais juridiques et autres frais des demandeurs dans des causes concernant les Indiens et susceptibles de faire jurisprudence	1 000 000	500 000
<i>Gouvernance du Nord</i>		
*Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	179 100	179 100
<i>Gestion des affaires des particuliers</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	200 000	200 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	5 806 000	5 806 000
<i>Éducation</i>		
**Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l'éducation	1 380 003 000	1 334 789 000
Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones	817 000
*Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	99 267 000	97 771 000
<i>Développement social</i>		
**Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 261 080 000	1 191 686 000
<i>Communautés nordiques saines</i>		
*Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	8 483 000	7 286 000
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
<i>Certitude du titre en matière de terres de réserves et des ressources</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	505 000	4 580 000

* Voir la note au bas de la page 3–12.

** Voir la note au bas de la page 3–12.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Administration fédérale responsable</i>		
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	11 832 000	9 000 000
*Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	3 300 000	3 300 000
*Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	9 696 000	8 943 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	5 377 000	5 334 000
<i>Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations</i>		
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	18 602 000	17 294 000
*Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	7 132 000	6 488 000
<i>Terres et ressources du Nord</i>		
*Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	14 456 100	13 536 100
<i>Accès aux capitaux et développement économique</i>		
*/**Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	131 447 000	142 005 000
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	1 500 000
<i>Infrastructure communautaire</i>		
**Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien	1 116 168 000	973 908 000
<i>Économie du Nord</i>		
*Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	23 157 200	79 200
<i>Relations de coopération</i>		
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	16 004 000	6 354 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	15 025 000	8 490 000
Total des contributions	4 411 208 400	4 119 429 400

* Reflète la redistribution des ressources entre les activités de programme pour tenir compte de l'architecture des activités des programmes approuvée et/ou la consolidation des autorisations de paiement de transfert diverses.

** Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Grâce à ces derniers, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Versements à la Nation Piikani pour la mise en œuvre d'éléments de développement économique suite à l'Entente de règlement entre la Nation Piikani, le Canada et l'Alberta	3 000 000
Versement à la Première nation Rainy River en règlement de sa revendication spéciale	39 168 000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	5 000
Contributions à la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador	10 449 000
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	2 227 000
Total des postes non requis	54 849 000
Total	5 458 819 900	5 145 938 900

Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission canadienne des affaires polaires

Résultat stratégique

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.

Description des activités de programme

Facilitation de la recherche et communications

Facilitation de la recherche et communications.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Facilitation de la recherche et communications	966	10	976	967
	966	10	976	967

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Facilitation de la recherche et communications</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000
Total	10 000	10 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission des revendications particulières des Indiens

Résultat stratégique

Règlement équitable des revendications particulières.

Description des activités de programme

Commission des revendications particulières des Indiens

La Commission mène des enquêtes impartiales dans les cas où une Première nation conteste le rejet de sa revendication particulière par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou est en désaccord avec les critères de dédommagement appliqués par le gouvernement au cours des négociations en vue du règlement de sa revendication. Outre ses enquêtes formelles, la Commission offre ou organise, à la demande du gouvernement et de la Première nation concernée, des services de médiation qui, à leur avis, les aidera à parvenir à une entente sur toute question relative à une revendication particulière.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Commission des revendications particulières des Indiens	5 572	5 572
	5 572	5 572

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Ministère 4-2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
1	Dépenses de fonctionnement	44 693	34 128	10 565
5	Subventions et contributions	331 165	405 814	(74 649)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 737	4 078	1 659
	Total du budgétaire	381 595	444 020	(62 425)
	Postes non requis			
–	Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	70	(70)
	Total du Ministère	381 595	444 090	(62 495)

Nota : Le montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est inscrit aux dépenses de Ressources humaines et Développement des compétences.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Compétitivité des entreprises.

Description des activités de programme

Développement des entreprises

Faciliter la croissance des affaires des entreprises

Résultat stratégique

Vitalité des collectivités.

Description des activités de programme

Amélioration de l'environnement économique des régions

Contribuer à créer des conditions socioéconomiques propices au développement des collectivités et régions du Québec.

Amélioration des infrastructures collectives

Développer et renouveler les infrastructures liées à l'eau potable et aux eaux usées, de transport et à vocation économique et culturelle.

Prestation de mesures spéciales d'ajustement

Stabiliser, revitaliser et diversifier l'économie de certaines collectivités faisant face à des chocs économiques, et atténuer les effets de désastres naturels importants.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des entreprises	27 939	117 855	145 794	118 569
Amélioration de l'environnement économique des régions	18 879	17 070	89 468	125 417	84 688
Amélioration des infrastructures collectives	2 588	86 662	89 250	229 631
Prestation de mesures spéciales d'ajustement	1 024	20 110	21 134	11 202
	50 430	17 070	314 095	381 595	444 090

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>		
Subventions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	300 000	300 000
Subvention à l'Administration portuaire de Québec afin de commémorer le 400 ^e anniversaire de la ville de Québec en 2008	16 770 000
Total des subventions	17 070 000	300 000
Contributions		
<i>Développement des entreprises</i>		
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	51 626 500	57 709 000
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	65 436 500	38 655 200
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	792 000	1 462 800
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>		
Contributions au Programme de développement des collectivités	25 994 000	18 500 000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	42 076 500	37 791 000
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	20 869 500	11 925 800
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	528 000	975 200
<i>Amélioration des infrastructures collectives</i>		
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	86 662 000	218 082 000
<i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>		
Contributions au Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	20 110 000
Total des contributions	314 095 000	385 101 000

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	10 413 000
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	10 000 000
Total des postes non requis	20 413 000
Total	331 165 000	405 814 000

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-7

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	82 785	78 811	3 974
5	Subventions et contributions	290 391	350 119	(59 728)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 572	8 912	(340)
	Postes non requis			
–	Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	70	(70)
Total du Ministère		381 748	437 912	(56 164)
Société d'expansion du Cap-Breton				
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 645	5
Total de l'organisme		8 650	8 645	5

Nota : Le montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est maintenant inscrit aux dépenses d'Affaires étrangères et Commerce international.

Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

Résultat stratégique

Développement des entreprises – Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Atlantique qui favorise l'augmentation de la productivité, du revenu et de la création d'emplois.

Description des activités de programme

Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale

Améliorer la capacité de croissance économique de la région grâce à divers mécanismes, notamment : l'aide aux petites et moyennes entreprises pour les aider aux niveaux du démarrage, de l'expansion et de la modernisation; le partenariat avec des universités et d'autres établissements afin d'accroître la capacité de recherche-développement, de commercialisation et de productivité dans la région; et la promotion de la transition de la région vers l'économie du savoir et la participation à cette transition.

Accès à l'information commerciale

Fourniture de services de counselling, de mentorat et d'orientation aux Canadiens de la région de l'Atlantique.

Résultat stratégique

Développement des collectivités – Amélioration de l'infrastructure économique communautaire et de la capacité de planification stratégique menant à une amélioration des possibilités d'emplois et de la croissance économique dans la région de l'Atlantique.

Description des activités de programme

Développement économique des collectivités

Projets qui aident les collectivités à renforcer leur capacité et leur confiance afin d'identifier les priorités du développement économique de leur région et d'en coordonner la mise en œuvre. Ces projets sont soutenus par des organismes de développement économique des collectivités qui, à leur tour, fournissent une aide financière et technique aux entreprises et collectivités, font une planification stratégique, coordonnent le développement économique et réalisent tout un éventail de projets de développement autonomes dans le cadre d'initiatives stratégiques de développement économique des collectivités. Un organisme de développement économique des collectivités peut être n'importe quel organisme qui appuie des projets à l'échelle locale, communautaire, sous-communautaire ou municipale.

Mesures d'intervention spéciale

Soutien des initiatives conçues pour répondre aux besoins particuliers de rajustement économique des collectivités du Canada atlantique.

Programme d'infrastructure

Programme conçu pour renouveler et aménager l'infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

Résultat stratégique

Politique, rôle de défenseur et coordination – Positions de politique stratégiques appuyées sur des recherches qui tiennent compte du potentiel de la région; influence sur les politiques et les programmes nationaux ayant une incidence sur le développement et les intérêts de la région; et coordination des politiques et des programmes des autres ministères fédéraux dans la région afin de former des approches intégrées au développement et de renforcer ainsi le développement économique du Canada atlantique.

Description des activités de programme

Recherche stratégique

Exécution d'une analyse des politiques et d'une recherche stratégique pour déterminer dans quels secteurs l'agence peut remplir son mandat avec le plus d'efficacité.

Défense des intérêts

Défendre les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles initiatives du gouvernement répondent davantage aux besoins du Canada atlantique.

Coordination

Recours aux partenaires économiques pour s'attaquer aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	65 482	1 000	214 476	280 958	264 141
Accès à l'information commerciale	2 774	2 774	2 824
Développement économique des collectivités	11 288	1 000	30 511	42 799	75 886
Mesures d'intervention spéciale	24 500	24 500	26 225
Programme d'infrastructure	864	13 000	13 864	52 143
Recherche stratégique	5 067	5 904	10 971	11 005
Défense des intérêts	4 050	4 050	3 866
Coordination	1 832	1 832	1 822
	91 357	2 000	288 391	381 748	437 912

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	1 000 000	1 000 000
<i>Développement économique des collectivités</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	123 376 000	108 660 000
Contributions pour le Programme de promotion du commerce extérieur	2 200 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	65 000 000	74 731 000
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences en affaires	23 900 000	25 253 000
<i>Développement économique des collectivités</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	8 248 000	22 767 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 263 000	8 800 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	10 000 000
<i>Mesures d'intervention spéciale</i>		
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	24 500 000	22 000 000
<i>Programme d'infrastructure</i>		
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	13 000 000	51 168 000
<i>Recherche stratégique</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	5 004 000	5 580 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	900 000	600 000
Total des contributions	288 391 000	319 559 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	900 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	27 660 000
Total des postes non requis	28 560 000
Total	290 391 000	350 119 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique

Développement économique communautaire, Cap-Breton et Mulgrave.

Description des activités de programme

Agent de prestation

À titre de société d'État, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) dispose de pouvoirs étendus et d'un mandat flexible qui en font un mode idéal de prestation de services au gouvernement du Canada. La flexibilité caractéristique de la SECB lui permet d'offrir des services et des programmes de façon plus efficiente, tout en lui procurant une gamme plus vaste de mécanismes pour atteindre les buts envisagés. La SECB est responsable de l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à l'Île du Cap-Breton. En 1995, la SECB et l'APECA ont conclu un protocole d'entente par lequel la SECB administre les programmes de l'APECA pour l'Île du Cap-Breton et la région de Mulgrave. L'entente a été renégociée avec l'APECA en vue d'un autre mandat de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2000. En novembre 2000, la SECB a signé un protocole d'entente avec le Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) afin d'offrir un soutien administratif et opérationnel. La SECB affecte du personnel pour soutenir le conseil d'administration et les fonctions du FICB.

Soutien à l'entreprise

L'objectif de la SECB en rapport avec le soutien aux entreprises est la croissance de l'économie en incitant l'investissement du secteur privé dans des projets qui rendent plus concurrentielles les entreprises commerciales et qui augmentent les débouchés commerciaux en vue de produire des emplois durables et à long terme. Les plans et priorités en vertu de cette mesure sont les suivants : accès au capital, ressources humaines et commerce électronique pour l'industrie touristique.

Soutien à la collectivité

L'objectif clé du soutien aux collectivités est de les aider à planifier et à mettre en œuvre des projets de développement communautaire liés directement à des activités économiques autonomes et durables. La SECB mène un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, soit : édification de la capacité communautaire, festivals et événements spéciaux, congrès et événements sportifs, revitalisation communautaire et partenariat du Cap-Breton métropolitain.

Investissement

L'objectif clé en matière d'investissement est d'attirer de nouveaux investissements d'entreprise à l'Île du Cap-Breton. Certaines des mesures envisagées incluent la production de matériel de promotion lié à la réalisation d'investissements, de même que des missions afin de stimuler l'investissement.

Défense des intérêts

L'objectif clé est de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations propres aux résidents de l'Île du Cap-Breton face aux décisions gouvernementales. Le rôle vise à accroître la représentation de l'Île du Cap-Breton lors de réunions intergouvernementales et intragouvernementales, et à en faire valoir les intérêts, les priorités et les préoccupations lors du choix de projets, des décisions et des mesures prises par le gouvernement.

Orientation et recherche

L'objectif clé est de fournir des bases solides pour établir des priorités et des programmes conformes à l'orientation de la SECB. Les activités en question comprennent des recherches menées à l'interne, des études réalisées avec des partenaires de l'extérieur et la participation à divers séminaires ayant trait à l'orientation du développement économique. Les recherches ont cours dans plusieurs domaines, dont l'analyse économique, l'analyse de secteur et de problèmes, la planification et la gestion du rendement.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Société d'expansion du Cap-Breton

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Agent de prestation	28 005	268	28 000	273	66
Soutien à l'entreprise	8 174	51	2 145	6 080	2 716
Soutien à la collectivité	1 395	43	60	1 378	4 476
Investissement	414	21	15	420	696
Défense des intérêts	73	21	15	79	125
Orientation et recherche	414	21	15	420	566
	38 475	425	30 250	8 650	8 645

6 Agence du revenu du Canada

Ministère 6-2

Agence du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Agence du revenu du Canada				
1	Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 551 607	2 317 891	233 716
(L)	Ministre du Revenu national et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	96 089	20 535	75 554
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	393 484	408 400	(14 916)
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	187 000	167 000	20 000
–	Crédits non requis Contributions	115 000	(115 000)
Total de l'organisme		3 228 253	3 028 896	199 357

Nota : Pour 2006-2007, le paiement à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale totalisant 156,2 millions de dollars, antérieurement inscrit au crédit 5 – Contributions, est maintenant inclus dans le crédit 1 – Dépenses du Programme.

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.

Description des activités de programme

Aide à la clientèle

Aider les clients à s'acquitter de leurs obligations en matière d'impôt qu'impose le régime d'autocotisation.

Cotisations des déclarations et traitement des paiements

Aider et renseigner les clients; traiter les déclarations des clients dans le cadre des programmes fiscaux; inscrire toutes les entreprises du Canada; traiter, évaluer et valider des renseignements; créer des comptes et les tenir à jour; gérer les programmes de l'accise; recevoir des paiements; restructurer le processus opérationnel de l'Agence du revenu du Canada.

Observation en matière de production de déclaration et de versement

Les cas d'inobservation des exigences de production et de versement sont repérés, et des mesures sont prises afin que la dette fiscale demeure dans les limites prévues.

Observation en matière de déclaration

L'observation en matière de déclaration se définit comme étant la déclaration complète et exacte par le contribuable de tous les renseignements nécessaires à l'établissement de l'impôt à payer. Les lois et les règlements fiscaux du Canada doivent être observés pour que l'assiette fiscale soit protégée et que les Canadiens paient leur part d'impôts et de taxes. Les activités que nous menons pour accroître le niveau d'observation comprennent les suivantes : amener les contribuables à mieux comprendre leurs obligations fiscales grâce à des activités de sensibilisation, au service à la clientèle et à l'éducation; repérer les cas d'inobservation et prendre des mesures à leur égard au moyen d'évaluations des risques, de vérifications et d'enquêtes, établir des partenariats stratégiques avec les intervenants pour donner plus de poids à nos efforts dans le secteur de l'observation. L'observation touche une variété de clients, des particuliers aux sociétés multinationales en passant par les fiduciaires.

Appels

Fournir un processus de règlement des différends rapide et impartial aux clients qui s'opposent aux décisions de l'Agence.

Résultat stratégique

Les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun les paiements exacts auxquels ils ont droit, de façon à ce que l'intégrité du système canadien de sécurité du revenu soit maintenue.

Description des activités de programme

Programmes de prestations

Appuyer les familles et les enfants, et aider à réduire la pauvreté chez les enfants, et ce, en versant aux Canadiens des prestations fondées sur le revenu et en leur fournissant d'autres services qui contribuent directement à leur bien-être socioéconomique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Aide à la clientèle	323 494	1 000	13 920	310 574	316 780
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	786 752	28 930	757 822	734 979
Observation en matière de production de déclaration et de versement	704 117	88 764	615 353	568 238
Observation en matière de déclaration	1 106 653	10 077	1 096 576	1 022 134
Appels	137 121	8 580	128 541	108 414
Programmes de prestations	134 446	187 000	2 059	319 387	278 351
	3 192 583	187 000	1 000	152 330	3 228 253	3 028 896

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Programmes de prestations</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	187 000 000	167 000 000
Total des subventions	187 000 000	167 000 000
Contributions		
<i>Aide à la clientèle</i>		
Contributions à l'appui de la réforme du cadre réglementaire des organismes de bienfaisance	1 000 000
Total des contributions	1 000 000
Postes non requis		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	115 000 000
Total des postes non requis	115 000 000
Total	188 000 000	282 000 000

Nota : Pour 2006-2007, le paiement à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale totalisant 156,2 millions de dollars, antérieurement inscrit au crédit 5 – Contributions, est maintenant inclus dans le crédit 1 – Dépenses du Programme.

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-9

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-10

Commission canadienne des grains 7-12

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère				
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement	583 866	557 857	26 009
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	28 631	30 631	(2 000)
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions et contributions	448 930	371 227	77 703
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000	5 000
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 020	451 538	118 482

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970	404 790	2 180
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500	65 500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180	1 080	3 100
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 308	72 498	1 810
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
–	Postes non requis			
–	Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	108 900	(108 900)
–	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	84 828	(84 828)
	Total du Ministère	2 191 678	2 153 119	38 559
	Commission canadienne du lait			
25	Dépenses du Programme	3 513	3 202	311
	Total de l'organisme	3 513	3 202	311
	Agence canadienne d'inspection des aliments			
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	482 401	406 624	75 777
35	Dépenses en capital	14 724	14 494	230
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 904	66 413	6 491
	Total de l'organisme	571 529	489 031	82 498

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
	Commission canadienne des grains			
40	Dépenses du Programme	24 666	5 434	19 232
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(127)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 683	587	10 096
	Total de l'organisme	35 222	5 894	29 328

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

Santé de l'environnement.

Description des activités de programme

Environnement

Faire que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Résultat stratégique

Sécurité du système alimentaire.

Description des activités de programme

Salubrité et qualité des aliments (SQA)

Réduire au minimum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des marchés des produits alimentaires ou de les dépasser.

Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

Conseil national des produits agricoles (CNPA)

Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur tous les sujets liés aux organismes créés en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, en vue de maintenir et de promouvoir une industrie agricole efficace et compétitive :

- pour examiner les activités des offices de commercialisation afin de faire en sorte qu'ils atteignent leurs objectifs tels que décrits dans la législation
- pour travailler avec les offices à la promotion d'une commercialisation plus efficace des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et des exportations
- pour travailler avec les offices de promotion et de recherche en relation avec la recherche sur la production primaire et les activités de promotion liées aux produits agricoles.

Résultat stratégique

Innovations propices à la croissance.

Description des activités de programme

Innovation et renouveau

Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la création de bioproduits et de systèmes de production fondés sur le savoir, et élaborer des stratégies pour ouvrir des débouchés et gérer le changement.

Agence canadienne du pari mutuel

Régulariser et superviser le pari mutuel en protégeant la mise publique, sur la base de recouvrement complet des coûts, de la manière la plus efficace et efficiente possible.

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Mener une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, dans le cadre de laquelle le gouvernement vise à coordonner ses politiques économique, sociale, environnementale et culturelle de manière à atteindre le renouveau économique et social des collectivités rurales du Canada.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Faciliter les relations entre les coopératives et les ministères et organismes fédéraux qui ont des lois et des politiques affectant les coopératives. Le Secrétariat fournit également des conseils à l'ensemble du gouvernement en ce qui a trait aux politiques affectant les coopératives, coordonne la mise en œuvre de telles politiques, et agit à titre de centre d'expertise sur les coopératives au sein du gouvernement fédéral.

Résultat stratégique

Sécurité du système alimentaire et innovations propices à la croissance.

Description des activités de programme

Marchés et international

Accroître les possibilités d'expansion du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Environnement	216 885	9 972	126 063	24 500	328 420	292 758
Salubrité et qualité des aliments (SQA)	48 051	1 979	72 961	1 540	121 451	83 423
Gestion des risques de l'entreprise	111 732	4 806	5 000	1 154 400	5 500	1 270 438	1 314 235
Conseil national des produits agricoles (CNPA)	2 457	200	2 657	2 549
Innovation et renouveau	228 078	8 200	31 299	79 351	14 960	331 968	327 643
Agence canadienne du pari mutuel	15 233	15 233
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	12 909	9 907	22 816	17 818
Marchés et international	84 634	3 675	25 619	113 928	114 693
	719 979	28 632	36 499	1 468 301	61 733	2 191 678	2 153 119

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Gestion des risques de l'entreprise</i>		
Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000
<i>Conseil national des produits agricoles (CNPA)</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200 000	200 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Innovation et renouveau</i>		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	30 300 000	30 300 000
Total des subventions	36 499 000	31 499 000
Contributions		
<i>Environnement</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnement	126 063 000	98 427 000
<i>Salubrité et qualité des aliments (SQA)</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments	72 961 000	35 438 000
<i>Gestion des risques de l'entreprise</i>		
Contributions à l'appui de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	26 020 000	23 600 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570 020 000	451 538 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	406 970 000	404 790 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500 000	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000	4 000 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	4 180 000	1 080 000
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Partenariat en gestion des risques avec le secteur privé	2 550 000	3 000 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du Programme des avances de crédit printanières	75 160 000	56 932 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Innovation et renouveau</i>		
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	12 300 000	48 450 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3 061 000	6 061 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Science et innovation	51 596 000	9 400 000
Programme d'éradication de la sharka du prunier	5 011 000	9 458 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau	6 519 000	4 400 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000	864 000
<i>Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives</i>		
Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives	9 907 000	5 876 000
<i>Marchés et international</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International	25 619 000	29 442 000
Total des contributions	1 468 301 000	1 258 256 000
Postes non requis		
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	317 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	356 000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise conformément au Cadre stratégique pour l'agriculture – Initiative de suivi et de retraçage	1 700 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	84 827 667
(L) Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	108 900 000
Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	4 497 000
Total des postes non requis	202 307 667
Total	1 504 800 000	1 492 062 667

Agriculture et Agroalimentaire Commission canadienne du lait

Résultat stratégique

Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.

Description des activités de programme

Administre le système de gestion des approvisionnements du lait

- Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé.
- Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation.
- Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière.
- Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 513	3 513	3 202
	3 513	3 513	3 202

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique

Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé liés à la salubrité des aliments ou à la transmission de maladies animales à l'homme.

Description des activités de programme

Salubrité des aliments et santé publique

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ainsi qu'un grand nombre d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, travaille à l'amélioration globale de la santé des Canadiens. La principale contribution de l'ACIA à cet effort est d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux et la diffusion d'information permettant aux consommateurs de faire des choix nutritionnels éclairés.

Résultat stratégique

Assurer un régime de réglementation équitable et efficace au chapitre des aliments, des animaux et des végétaux.

Description des activités de programme

Science et réglementation

Mise en place d'un régime de réglementation des aliments, des animaux et des végétaux équitable et efficace et préservation de l'intégrité des politiques de réglementation et des activités d'inspection et de certification de l'ACIA.

Résultat stratégique

Assurer le maintien des ressources végétales et animales.

Description des activités de programme

Protection des ressources animales et végétales

Lutte contre les espèces envahissantes, réglementation des produits agricoles, y compris ceux issus de la biotechnologie, et protection du cheptel, des cultures et des forêts canadiennes contre les organismes nuisibles réglementés et les maladies.

Résultat stratégique

Sécurité contre les menaces délibérées envers les réserves alimentaires et les ressources agricoles canadiennes.

Description des activités de programme

Sécurité publique

Protection de la sécurité publique et agroalimentaire.

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments et santé publique	348 971	1 014	125	31 263	318 847	261 063
Science et réglementation	125 056	6 958	12 593	119 421	112 883
Protection des ressources animales et végétales	114 168	1 752	1 619	10 955	106 584	89 249
Sécurité publique	21 866	5 000	189	26 677	25 836
	610 061	14 724	1 744	55 000	571 529	489 031

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Salubrité des aliments et santé publique</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	125 000	122 000
<i>Protection des ressources animales et végétales</i>		
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	112 000	115 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500 000	1 500 000
Total	1 744 000	1 744 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Un système d'assurance de la qualité du grain qui répond aux exigences changeantes des marchés céréaliers canadiens et internationaux.

Description des activités de programme

Offrir des services d'inspection et d'analyses – Crédits parlementaires

Offrir des services d'inspection et d'analyses en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien scientifique et technique;
- peut traiter les variétés distinguables et non distinguables visuellement et avoir la capacité de séparer le grain selon des caractéristiques précises.

Offrir des services d'inspection et d'analyses – Fonds renouvelable de la CCG

Offrir des services d'inspection et d'analyses en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien scientifique et technique;
- peut traiter les variétés distinguables et non distinguables visuellement et avoir la capacité de séparer le grain selon des caractéristiques précises.

Résultat stratégique

Un système d'assurance de la quantité des grains qui répond aux besoins changeants de l'industrie céréalière.

Description des activités de programme

Offrir des services de pesée – Crédits parlementaires

Offrir des services de pesée en recourant à un système d'assurance de la quantité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur; et
- qui fournit un soutien technique.

Offrir des services de pesée – Fonds renouvelable de la CCG

Offrir des services de pesée en recourant à un système d'assurance de la quantité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien technique.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Des activités de recherche et de développement qui rehaussent la valeur marchande des grains canadiens.

Description des activités de programme

Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains – Crédits parlementaires

Effectuer des activités de recherche et de développement sur la qualité du grain qui renforcent la facilité d'écoulement du grain canadien grâce :

- aux activités de recherche qui appuient le système d'assurance de la qualité du grain;
- aux activités de recherche à l'appui des nouveaux défis à relever;
- à l'adaptation des normes de grain qui répondent à l'évolution des besoins de l'industrie céréalière.

Résultat stratégique

La défense des droits des producteurs de façon à ce que ces derniers soient traités équitablement au sein du réseau de manutention des grains.

Description des activités de programme

Défendre les droits des producteurs – Crédits parlementaires

Défendre les droits des producteurs tels qu'ils sont stipulés dans la *Loi sur les grains du Canada* :

- en administrant un système d'agrément et de garantie;
- en assurant le traitement équitable des producteurs par les sociétés céréalières agréées et les négociants en grain agréés;
- en communiquant aux producteurs des renseignements sur la qualité du grain;
- en assurant la gestion équitable de l'option de livraison du grain par wagon de producteur.

Défendre les droits des producteurs – Fonds renouvelable de la CCG

Défendre les droits des producteurs tels qu'ils sont stipulés dans la *Loi sur les grains du Canada* :

- en administrant un système d'agrément et de garantie;
- en assurant le traitement équitable des producteurs par les sociétés céréalières agréées et les négociants en grain agréés;
- en communiquant aux producteurs des renseignements sur la qualité du grain;
- en assurant la gestion équitable de l'option de livraison du grain par wagon de producteur.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Offrir des services d'inspection et d'analyses – Crédits parlementaires	17 012	1 120	18 132	(97)
Offrir des services d'inspection et d'analyses – Fonds renouvelable de la CCG	29 310	1 921	31 326	(95)
Offrir des services de pesée – Crédits parlementaires	6 286	414	6 700	(26)
Offrir des services de pesée – Fonds renouvelable de la CCG	8 725	571	9 325	(29)
Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains – Crédits parlementaires	8 416	755	9 171	5 030
Défendre les droits des producteurs – Crédits parlementaires	1 249	97	1 346	987
Défendre les droits des producteurs – Fonds renouvelable de la CCG	809	53	865	(3)
	71 807	4 931	41 516	35 222	5 894

8 Anciens combattants

Ministère 8-2

Anciens combattants

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Anciens combattants				
1	Dépenses de fonctionnement	856 769	788 291	68 478
5	Dépenses en capital	31 956	32 351	(395)
10	Subventions et contributions	2 264 415	1 986 807	277 608
15	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 401	8 660	741
(L)	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2	2
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 950	36 694	3 256
Total du Ministère		3 202 761	2 853 070	349 691

Anciens combattants

Résultat stratégique

Les anciens combattants de guerre du Canada, les anciens combattants et les membres des Forces canadiennes, les clients de la GRC, les civils admissibles et leurs familles bénéficient d'avantages et de services équitables en temps opportun.

Description des activités de programme

Pensions, indemnités d'invalidité, allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier

Anciens combattants Canada offre, suite à la détermination de l'admissibilité, des pensions ou des indemnités d'invalidité ou des allocations de décès ainsi que du soutien financier.

Avantages pour soins de santé

Anciens combattants Canada offre, suite à la détermination de l'admissibilité, des avantages médicaux, un Programme pour l'autonomie des anciens combattants, des soins de longue durée et du soutien pour la réhabilitation et la réintégration dans la vie civile.

Résultat stratégique

Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit armé et de paix et leur témoignent de la reconnaissance.

Description des activités de programme

Le Canada se souvient

L'activité de programme Le Canada se souvient vise à perpétuer le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et de celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix; à inciter les collectivités à commémorer ces réalisations et ces sacrifices, et à sensibiliser les collectivités à leur importance dans la vie des Canadiens d'aujourd'hui.

Résultat stratégique

Règlement équitable et efficace des appels relatifs aux pensions d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant interjetés par des anciens combattants du temps de guerre, des anciens combattants et des membres admissibles des Forces canadiennes, des clients de la GRC, des civils admissibles et leurs familles.

Description des activités de programme

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Offre aux anciens combattants canadiens, aux vétérans et aux membres admissibles des Forces canadiennes, aux clients de la GRC, aux civils admissibles et à leurs familles toute possibilité de demander des audiences d'examen et d'appel afin d'assurer un processus décisionnel équitable pour les pensions d'invalidité, les indemnités d'invalidité et les réclamations d'allocation d'ancien combattant.

Anciens combattants

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Pensions, indemnités d'invalidité, allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier	107 883	1 956 860	2 064 743	1 724 267
Avantages pour soins de santé	759 752	23 016	280 000	1 062 768	948 950
Le Canada se souvient	24 851	8 940	25 042	2 710	61 543	58 725
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	13 707	13 707	12 907
Prestation des programmes de pensions et de soins de santé	108 221
	906 193	31 956	1 981 902	282 710	3 202 761	2 853 070

Nota : Des modifications ont été apportées à l'architecture d'activités de programmes du ministère des Anciens combattants pour l'exercice 2006-2007 afin de permettre un meilleur alignement des ressources et des résultats stratégiques. Par conséquent, l'activité de programme Prestation des programmes de pensions et de soins de santé a été retirée, et le budget associé à cette activité a été distribué aux activités de programme pertinentes : Pensions, indemnités d'invalidité, allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier, et Avantages pour soins de santé.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Pensions, indemnités d'invalidité, allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier</i>		
Allocation de traitement	1 415 000	1 415 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 702 500 000	1 657 900 000

Anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Indemnités et allocations d'invalidité	214 800 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Paiements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	14 900 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	19 600 000	21 200 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 690 000	1 690 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	237 000	209 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	700 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
<i>Le Canada se souvient</i>		
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	1 000
Fonds du Souvenir	16 319 000	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	8 648 000	8 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
Total des subventions	1 981 902 000	1 709 170 000

Anciens combattants

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Avantages pour soins de santé</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	280 000 000	277 100 000
<i>Le Canada se souvient</i>		
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 710 000	710 000
Total des contributions	282 710 000	277 810 000
Postes non requis		
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	17 000
Formation universitaire et professionnelle	5 000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-5)	2 000
Total des postes non requis	24 000
Total	2 264 612 000	1 987 004 000

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du
Canada 9-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Citoyenneté et Immigration				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	471 886	376 517	95 369
5	Subventions et contributions	711 702	422 654	289 048
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 114	34 683	8 431
	Total du budgétaire	1 226 775	833 924	392 851
(L)	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
	Total du Ministère	1 226 775	833 924	392 851
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
10	Dépenses du Programme	103 259	98 601	4 658
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 116	13 395	721
	Total de l'organisme	117 375	111 996	5 379

Citoyenneté et Immigration Ministère

Résultat stratégique

Optimisation de la contribution des migrations au développement social, culturel et économique du Canada.

Description des activités de programme

Programme d'immigration

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des résidents permanents et à maximiser leur contribution économique, sociale et culturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Programme des résidents temporaires

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des travailleurs temporaires, des étudiants et des visiteurs, et à maximiser leur contribution économique, sociale et culturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Résultat stratégique

Prise en compte des valeurs et des intérêts canadiens dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés.

Description des activités de programme

Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection

Faire valoir la position du Canada dans le contexte des migrations internationales afin d'influencer les objectifs de la communauté internationale en matière de migrations et de protection.

Programme des réfugiés

Poursuivre la tradition humanitaire du Canada en protégeant les réfugiés et les personnes ayant besoin de protection au Canada et à l'étranger.

Résultat stratégique

Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne.

Description des activités de programme

Programme d'intégration

Élaborer des politiques et des programmes visant à appuyer l'établissement, le rétablissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne en assurant l'exécution de programmes d'orientation, d'adaptation et de cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants.

Programme de citoyenneté

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à administrer le processus d'octroi de la citoyenneté canadienne et à promouvoir les valeurs, les droits et les obligations liés à la citoyenneté canadienne.

Citoyenneté et Immigration Ministère

Résultat stratégique

Développement urbain durable et renouvellement de l'infrastructure dans le secteur riverain de Toronto.

Description des activités de programme

Revitalisation du secteur riverain de Toronto

Gestion du programme et coordination de la contribution du gouvernement fédéral aux infrastructures municipales, ainsi qu'aux parcs, aires de récréation et espaces verts, visant le renouvellement et la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Programme d'immigration	198 444	198 444	170 885
Programme des résidents temporaires	89 512	89 512	91 417
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	2 597	2 304	4 901	4 824
Programme des réfugiés	93 947	93 947	73 564
Programme d'intégration	43 818	196 212	398 580	638 610	445 389
Programme de citoyenneté	85 561	85 561	47 845
Revitalisation du secteur riverain de Toronto	1 194	114 606	115 800
	515 073	196 212	515 490	1 226 775	833 924

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Programme d'intégration</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	196 212 000	181 602 000
Total des subventions	196 212 000	181 602 000
Contributions		
<i>Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection</i>		
Élaboration des politiques sur les migrations	304 000	304 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
<i>Programme d'intégration</i>		
Programme d'accueil	6 728 819	2 800 000
Établissement et adaptation des immigrants	98 095 120	44 775 406
Aide à la réinstallation	44 550 000	44 550 000
Contributions aux provinces	67 854 034	46 254 171
Cours de langue pour les immigrants au Canada	181 352 027	100 368 000
<i>Revitalisation du secteur riverain de Toronto</i>		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	114 606 000
Total des contributions	515 490 000	241 051 577
Total	711 702 000	422 653 577

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Résultat stratégique

Décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés rendues avec efficacité et équité et conformément à la loi.

Description des activités de programme

Protection des réfugiés

Rend des décisions de qualité, en temps opportun, à l'égard des demandes d'asile présentées par des personnes au Canada. En rendant ces importantes décisions, le Canada respecte ses obligations en tant que signataire d'un certain nombre de conventions internationales sur les droits de la personne.

Appels en matière d'immigration

Entend les appels interjetés contre le refus de demandes de parrainage par la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; entend les appels interjetés contre certaines mesures de renvoi prises à l'égard de résidents permanents, de réfugiés et d'autres personnes protégées ainsi que les titulaires d'un visa de résident permanent; entend les appels interjetés par des résidents permanents qui ont fait l'objet d'un constat, hors du Canada, de manquement à l'obligation de résidence; et entend les appels interjetés par le ministre contre des décisions rendues par la Section de l'immigration au terme d'une enquête.

Enquêtes et contrôles des motifs de détention

Effectue des enquêtes sur des étrangers ou des résidents permanents qui demandent de séjourner au Canada ou qui se trouvent déjà au Canada et sont considérés interdits de territoires; procède aussi à des contrôles des motifs de détention d'étrangers ou de résidents permanents détenus pour des raisons d'immigration.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Protection des réfugiés	86 825	86 825	84 530
Appels en matière d'immigration	15 245	15 245	12 554
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	15 305	15 305	14 912
	117 375	117 375	111 996

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-3

École de la fonction publique du Canada 10-5

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction
publique du Canada 10-6

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Conseil du Trésor				
Secrétariat				
1	Dépenses du Programme	150 649	140 551	10 098
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10	Initiatives pangouvernementales	13 000	16 050	(3 050)
20	Assurances de la fonction publique	1 663 800	1 653 700	10 100
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 684	19 023	1 661
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20	20
Total du Secrétariat		2 598 226	2 579 414	18 812
École de la fonction publique du Canada				
25	Dépenses du Programme	84 641	48 670	35 971
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 544	4 790	1 754
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	20 000	20 000
Total de l'organisme		111 185	53 460	57 725
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada				
30	Dépenses du Programme	97 675	62 084	35 591
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 205	8 436	769
	Crédits non requis			
–	Contributions	16 200	(16 200)
Total de l'organisme		106 880	86 720	20 160

Conseil du Trésor Secrétariat

Résultat stratégique

Gérance rigoureuse des ressources publiques en vue d'atteindre des résultats pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Rendement en matière de gestion et de dépenses : Normes claires en matière de gestion publique et ressources harmonisées aux priorités gouvernementales

Cette activité de programme vise à promouvoir une saine gestion publique en définissant des attentes claires et réalisables en matière d'utilisation des ressources, en favorisant des relations de travail axées sur la collaboration, en suivant le rendement de la gestion des dépenses, en harmonisant les ressources aux priorités gouvernementales et en communiquant les résultats au Parlement.

Fonction de contrôleur : Contrôles financiers garantissant l'établissement de rapports fiables et transparents sur les dépenses publiques

Cette activité de programme vise à mettre en place des vérifications, des contrôles financiers et de gestion, des mécanismes de surveillance et de rapport efficaces. Elle vise en outre à garantir l'optimisation des ressources par l'investissement des fonds publics.

Fonds gérés par l'administration centrale

Cette activité de programme assure la saine gestion et l'administration des fonds centraux concernant :

- les éventualités du gouvernement;
- les initiatives pangouvernementales;
- les régimes de pensions, d'avantages sociaux et d'assurances de la fonction publique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006	
	Fonctionnement	Budgétaire Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Rendement en matière de gestion et de dépenses : Normes claires en matière de gestion publique et ressources harmonisées aux priorités gouvernementales	132 722	3 210	129 512	131 720
Fonction de contrôleur : Contrôles financiers garantissant l'établissement de rapports fiables et transparents sur les dépenses publiques	41 894	41 894	27 924
Fonds gérés par l'administration centrale	2 558 500	520	132 200	2 426 820	2 419 770
	2 733 116	520	135 410	2 598 226	2 579 414

Conseil du Trésor
Secrétariat

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Autres paiements de transfert		
<i>Fonds gérés par l'administration centrale</i>		
Paievements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	498 000	498 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20 000	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	2 000	2 000
Total	520 000	520 000

Conseil du Trésor École de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Les fonctionnaires reçoivent l'apprentissage commun dont ils ont besoin pour servir efficacement le Canada et les Canadiens.

Description des activités de programme

Développer, gérer, diffuser des produits du savoir

Pour remplir son mandat, l'École, par l'intermédiaire de ses centres de connaissances et de recherche, élabore, gère et diffuse des produits du savoir de pointe qui correspondent à son mandat afin d'être reconnue internationalement comme un centre d'expertise dans les domaines de l'administration publique, de la gestion du secteur public et de l'apprentissage des adultes.

Gérer la prestation de services d'apprentissage

Pour remplir son mandat, l'École, par l'intermédiaire de ses centres d'apprentissage, gère la prestation d'une vaste gamme de services d'apprentissage fondés sur les résultats pour répondre aux besoins communs en matière d'apprentissage des fonctionnaires et donne des conseils éclairés aux ministères et organismes sur l'élaboration de stratégies d'apprentissage et sur la façon de créer des conditions qui favorisent l'épanouissement de la culture de l'apprentissage.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Développer, gérer, diffuser des produits du savoir	16 649	300	16 949	6 647
Gérer la prestation de services d'apprentissage	94 236	94 236	46 813
	110 885	300	111 185	53 460

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Développer, gérer, diffuser des produits du savoir</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	300 000	175 000
Total	300 000	175 000

Conseil du Trésor

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Une fonction publique moderne et professionnelle.

Description des activités de programme

Une gestion des ressources humaines modernisée et une responsabilisation accrue

Ce programme se compose de trois secteurs d'activités clés :

- la planification des ressources humaines et responsabilisation;
- la Modernisation de la gestion des ressources humaines;
- l'organisation et la classification.

Fonction publique représentative et accessible

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- l'équité en emploi et la diversité;
- les langues officielles.

Leadership efficace, et avec éthique et un milieu de travail de qualité

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- le perfectionnement en leadership;
- les valeurs et l'éthique de la fonction publique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Une gestion des ressources humaines modernisée et une responsabilisation accrue	55 327	55 327	23 840
Fonction publique représentative et accessible	11 291	11 291	11 290
Leadership efficace, et avec éthique et un milieu de travail de qualité	40 262	40 262	51 590
	106 880	106 880	86 720

Nota : Le Budget principal des dépenses de l'Agence inclut le budget du Bureau de l'intégrité de la fonction publique bien que ce dernier soit géré de façon indépendante de l'Agence.

Conseil du Trésor
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
*Programme de stages pour les jeunes	16 200 000
Total	16 200 000

*Le Programme de stages pour les jeunes a été transféré au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

11 Conseil privé

Ministère 11-4

Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 11-6

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et
de la sécurité des transports 11-7

Directeur général des élections 11-8

Commissaire aux langues officielles 11-10

Comité de surveillance des activités de renseignement de
sécurité 11-11

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Conseil privé				
Ministère				
1	Dépenses du programme	130 714	125 413	5 301
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	149	143	6
(L)	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	17	28	(11)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 695	15 564	131
Total du Ministère		146 721	141 288	5 433
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
5	Dépenses du Programme	5 978	5 893	85
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	454	423	31
Total de l'organisme		6 432	6 316	116
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
10	Dépenses du Programme	25 486	24 039	1 447
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 652	3 563	89
Total de l'organisme		29 138	27 602	1 536
Directeur général des élections				
15	Dépenses du Programme	21 468	20 231	1 237
(L)	Traitement du directeur général des élections	224	219	5
(L)	Dépenses d'élections	61 455	59 343	2 112
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 079	4 046	33
Total de l'organisme		87 226	83 839	3 387
Commissaire aux langues officielles				
20	Dépenses du Programme	17 008	16 279	729
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 121	2 086	35
Total de l'organisme		19 129	18 365	764

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
25 Dépenses du Programme	2 600	2 500	100
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	300	296	4
Total de l'organisme	2 900	2 796	104

Conseil privé Ministère

Résultat stratégique

Pour garantir l'efficacité de ses politiques et de ses activités, le Bureau du Conseil privé veille à bien soutenir le processus décisionnel du Premier ministre et du Cabinet, de même que les institutions de l'organe exécutif du gouvernement.

Description des activités de programme

Soutien du processus décisionnel et des initiatives législatives du Cabinet

Consultations avec les parties prenantes, activités de recherche et conseils pour faciliter le processus décisionnel et les initiatives législatives.

Conseils au Premier ministre et aux ministres sur certains sujets, les politiques, l'appareil gouvernemental et les nominations

Consultation, recherche et conseils.

Fournir au Cabinet des conseils judicieux sur l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre du programme stratégique

Le personnel du Bureau du Conseil privé (BCP) consulte les parties prenantes, effectue des recherches et prépare des notes d'information sur le programme stratégique du gouvernement.

En tant que chef de la fonction publique, le greffier dirige celle-ci en soutenant le Cabinet et en servant les Canadiens de manière efficace

Le personnel du BCP consulte les parties prenantes, effectue des recherches et fournit des conseils.

Fournir au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille un soutien financier et administratif

Le personnel du BCP assure la prestation de services administratifs et financiers au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille.

Fournir aux commissions d'enquête le soutien administratif nécessaire

Le personnel du BCP assure la prestation de services aux commissions d'enquête, de leur mise sur pied jusqu'à la conclusion des travaux.

Conseil privé
Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Soutien du processus décisionnel et des initiatives législatives du Cabinet	5 514	5 514
Conseils au Premier ministre et aux ministres sur certains sujets, les politiques, l'appareil gouvernemental et les nominations	70 458	70 458
Fournir au Cabinet des conseils judiciaires sur l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre du programme stratégique	29 757	29 757
En tant que chef de la fonction publique, le greffier dirige celle-ci en soutenant le Cabinet et en servant les Canadiens de manière efficace	7 231	7 231
Fournir au cabinet du Premier ministre et aux bureaux des ministres avec portefeuille un soutien financier et administratif	33 273	33 273
Fournir aux commissions d'enquête le soutien administratif nécessaire	488	488
Cabinet du Premier ministre	15 381
Cabinets des ministres	12 429
Secrétariats et conseillers	104 559
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	8 919
	146 721	146 721	141 288

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	53 000
Total	53 000

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description des activités de programme

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 432	6 432	6 316
	6 432	6 432	6 316

Conseil privé
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

Promouvoir la sécurité des transports en réduisant les dangers pour les personnes, les biens et l'environnement.

Description des activités de programme

Enquêtes de sécurité

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport maritime, ferroviaire, aérien et par pipeline de compétence fédérale afin d'identifier les causes et facteurs contributifs, publier des rapports d'enquête, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité et communiquer les renseignements de sécurité aux intervenants.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Enquêtes de sécurité	29 138	29 138	27 602
	29 138	29 138	27 602

Conseil privé

Directeur général des élections

Résultat stratégique

Un processus électoral qui contribue à l'équité, à la transparence et à l'accessibilité pour tous les participants conformément au cadre législatif.

Description des activités de programme

Élections

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, le Bureau du Directeur général des élections du Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre législatif suivant.

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote de même que l'achat de matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux entités politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi. La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions législatives assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral et des entités politiques et le paiement des dépenses administratives et législatives.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements aux dix commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux dix commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les dix commissions.
- *Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'achat de matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements législatifs aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Élections	60 951	26 275	87 226	83 839
	60 951	26 275	87 226	83 839

Conseil privé
Directeur général des élections

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Autres paiements de transfert		
<i>Élections</i>		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés admissibles (disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	26 275 000	24 693 000
Total	26 275 000	24 693 000

Conseil privé Commissaire aux langues officielles

Résultat stratégique

Conformité à la Loi sur les langues officielles et respect de celle-ci par les institutions fédérales et autres organismes assujetties à la Loi.

Description des activités de programme

Enquêtes

Porter à l'attention des institutions fédérales et autres organismes assujettis à la Loi la nécessité de concevoir des solutions durables aux enjeux liés à l'application de la *Loi sur les langues officielles*, en procédant à des enquêtes sur les plaintes et à des vérifications ainsi qu'en maintenant une relation de travail avec ces institutions et en encourageant le respect volontaire de la Loi.

Politique et Communications

Assurer la liaison avec les divers paliers d'organismes gouvernementaux et d'organisations actifs dans le domaine des langues officielles. Informer les parlementaires, le gouvernement et le public des dispositions et de la portée de la Loi et du rôle de la commissaire. Faire de la recherche et préparer des rapports destinés au Parlement, comme le Rapport annuel du commissaire, qui portent sur les progrès accomplis et les défis relevés pour se conformer à la Loi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Enquêtes	8 909	8 909	8 420
Politique et Communications	10 220	10 220	9 945
	19 129	19 129	18 365

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Fournir au Parlement et, par son entremise, à la population canadienne, l'assurance que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) respecte la loi, les politiques et les instructions du ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Description des activités de programme

Études

Effectuer des études sur les activités du SCRS pour assurer la conformité.

Plaintes

Recevoir les plaintes portées contre le SCRS par des personnes ou des groupes et faire enquête sur ces plaintes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Études	2 096	2 096	1 887
Plaintes	804	804	909
	2 900	2 900	2 796

12 Défense nationale

Ministère 12-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 12-8

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Défense nationale				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	11 155 813	9 861 479	1 294 334
5	Dépenses en capital	2 267 832	2 247 930	19 902
10	Subventions et contributions	191 721	187 819	3 902
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	9 000	9 500	(500)
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i>	1 900	2 100	(200)
(L)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n^o 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	95	95
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	903 931	875 102	28 829
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	258 857	240 936	17 921
Total du Ministère		14 789 222	13 425 031	1 364 191
Comité des griefs des Forces canadiennes				
15	Dépenses du Programme	5 798	5 608	190
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	609	602	7
Total de l'organisme		6 407	6 210	197
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
20	Dépenses du Programme	3 119	3 791	(672)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	297	385	(88)
Total de l'organisme		3 416	4 176	(760)

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité.

Description des activités de programme

Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat

Cette activité de programme englobe toutes les activités nécessaires pour concevoir et élaborer une structure des forces, pour créer les éléments de capacité, pour mettre sur pied des forces ainsi que pour soutenir et maintenir ces forces au fil du temps à un niveau de préparation approprié. Cette activité comprend la capacité de mettre sur pied et de maintenir des forces capables d'intervenir sur mer, sur terre et dans les airs ainsi que des forces opérationnelles nationales, conjointes, unifiées et spéciales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir les unités opérationnelles;
- maintenir le soutien au déploiement;
- recruter et entraîner le personnel;
- fournir un soutien fixe national comprenant l'infrastructure, l'approvisionnement, un commandement fixe, le perfectionnement des forces et les travaux de recherche et développement;
- acquérir les biens d'équipement.

Résultat stratégique

Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international.

Description des activités de programme

Mener des opérations

Cette activité de programme est la principale application des résultats du programme découlant des fonctions de mise sur pied et de maintien des forces, c'est-à-dire l'utilisation des forces pour la tenue d'opérations, que ce soit sur une base constante, pour des opérations intermittentes ou, au besoin, pour des opérations aux plans national ou international. Ce programme englobe toutes les activités nécessaires pour mener des opérations de connaissance constante de la situation, des opérations nationales et continentales ainsi que des opérations internationales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir et mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR);
- maintenir le soutien des opérations de RSR;
- employer les forces pour les opérations de contingence en réponse aux besoins sur les plans national et continental;
- employer les Forces d'intervention rapide pour mener des opérations en réponse aux besoins sur les plans national et continental;
- fournir des services particuliers continus conformément aux ententes prises par le gouvernement du Canada et les autres ministères et aux demandes des autres ordres de gouvernement;
- employer les forces pour mener des opérations de contingence en réponse aux besoins internationaux;
- employer les Forces d'intervention rapide en réponse aux besoins internationaux.

Défense nationale Ministère

Résultat stratégique

Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale.

Description des activités de programme

Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

Cette activité de programme englobe les conseils donnés par la Défense au gouvernement du Canada, les contributions au gouvernement canadien et les contributions à la communauté internationale, conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- fournir des conseils au gouvernement du Canada sur les politiques en matière de défense et de sécurité;
- fournir des conseils de nature militaire au gouvernement du Canada;
- appuyer les programmes du gouvernement du Canada;
- contribuer à l'économie et à l'innovation au Canada;
- contribuer à l'identité du Canada;
- contribuer à la jeunesse et à l'éducation;
- respecter les engagements envers les organisations internationales et les programmes d'échange;
- fournir des conseils et le soutien nécessaire pour la formation des autres pays.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	10 164 571	2 097 282	148	20 381	154 125	12 128 257
Mener des opérations	1 586 045	145 265	3 230	1 728 080
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	936 761	25 285	5 335	176 852	211 348	932 885
Commandement maritime	665 854
Commandement de la Force terrestre	1 074 658
Commandement aérien	799 629
Opérations	520 867
Sécurité des télécommunications	231 135
Recherche et développement	255 015
Gestion de l'information	371 604
Ressources humaines	5 419 271
Programmes d'infrastructure et d'environnement	262 918
Soutien et acquisition du matériel	3 633 620
Paiements de transfert non alloués spécifiquement	190 460
	12 687 377	2 267 832	5 483	197 233	368 703	14 789 222	13 425 031

Défense nationale Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat</i>		
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	16 000	12 500
Programme de subvention globale pour caisses de bienfaisance :		
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale canadienne	12 090	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	24 660	10 285
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n^o 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	95 000	95 000
<i>Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada</i>		
Conférence des associations de la défense	75 000	75 000
Programme de subventions globales non universitaires :		
Institut canadien des affaires internationales	40 000	40 000
Institut canadien des études stratégiques	80 000	80 000
Programme de subventions versées à une catégorie de bénéficiaire accordées aux bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada :		
Ligue des cadets de l'air du Canada	380 000	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	380 000	250 000
Ligue navale du Canada	380 000	250 000
Subvention désignée à l'Institut pour la Surveillance et la Recherche Environnementales	1 500 000	1 125 000
Programme de subvention globale du Forum sur la sécurité et la défense	2 500 000	2 000 000
Total des subventions	5 482 750	4 199 875
Contributions		
<i>Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat</i>		
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	1 500 000	1 500 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 900 000	2 100 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 530 780	2 457 068

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions à l'appui du Programme d'aide en immobilisations	5 450 000	5 450 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	9 000 000	9 500 000
<i>Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada</i>		
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	85 682	78 000
Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	100 000	100 000
Programme de contributions à l'appui du Secrétariat COPAS-SARSAT (auparavant appelé Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite)	215 000	215 000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	2 600 000	2 600 000
Programme de contributions visant à promouvoir les objectifs en matière de diplomatie de la défense mis en œuvre dans le cadre du Programme d'aide à l'instruction militaire	10 000 000	3 300 000
Programmes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord :		
Budget militaire	44 698 000
Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité	52 110 000
Principales activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord :		
Programme du Système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN	62 388 000
Autres activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	4 656 000
Total des contributions	197 233 462	27 300 068
Postes non requis		
Centre d'études sur les conflits	60 000
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	115 409 715
Aide mutuelle	1 600 000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	50 700 000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	190 000
État-major de l'Air – Force de réponse	54 000
Total des postes non requis	168 013 715
Total	202 716 212	199 513 658

Nota : À la suite du renouvellement des conditions relatives aux contributions de l'OTAN, il est nécessaire d'inscrire ces contributions différemment dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007. Cependant, à l'exception de l'Aide mutuelle, les contributions de l'OTAN demeurent les mêmes.

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Résultat stratégique

Les conclusions et recommandations du Comité des griefs des Forces canadiennes sont mises en œuvre et amènent des améliorations dans les conditions de travail au sein des Forces canadiennes.

Description des activités de programme

Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le Chef d'état-major de la Défense

Le Comité procède à l'examen objectif et transparent des griefs, en faisant preuve d'impartialité et d'équité à l'endroit de chaque membre des Forces canadiennes, quel que soit son grade ou son poste. Il s'assure que les droits des militaires sont respectés tout au long du processus et que les membres du Comité agissent dans le meilleur intérêt des parties concernées. Les conclusions et les recommandations qu'il formule sont non seulement fondées en droit, mais constituent des précédents qui peuvent contribuer au changement dans les Forces canadiennes. Les tribunaux administratifs comme le Comité offrent une avenue extra-judiciaire pour le règlement rapide de questions complexes et particulières. Grâce à l'indépendance du gouvernement dont ils jouissent, ces tribunaux ont des pouvoirs de prise de décisions que leur confèrent des lois habilitantes du Parlement. De tels pouvoirs permettent à chaque tribunal de déterminer l'existence et la portée des droits et des obligations dans un domaine d'expertise donné, et ces droits et obligations doivent être exercés et remplis dans l'intérêt public et conformément aux conditions particulières qui prévalent dans le secteur d'activité du tribunal. En tant que tribunal administratif chargé d'examiner les griefs, le Comité doit voir à ce que ses recommandations soient conformes à la loi et puissent être mises en œuvre conformément à ses lois habilitantes, les lois pertinentes en matière de droits de la personne et la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les tribunaux canadiens rendent aussi des décisions sur toute une gamme de sujets, et les membres du Comité doivent se tenir au courant de ces questions. Ils doivent aussi connaître les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), les Ordonnances administratives des Forces canadiennes (O AFC) et les politiques du Conseil du Trésor, auxquelles il faut faire référence dans l'analyse des griefs et l'élaboration des conclusions et des recommandations.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le			
Chef d'état-major de la Défense	6 407	6 407	6 210
	6 407	6 407	6 210

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Résultat stratégique

Promouvoir et assurer des normes déontologiques les plus élevées pour les policiers militaires dans l'exercice de leurs fonctions policières et dissuader toute ingérence dans les enquêtes de la police militaire.

Description des activités de programme

Règlement des plaintes

Résoudre avec succès les plaintes relatives à l'inconduite de policiers militaires dans l'exercice de leurs fonctions de nature policière ainsi que les plaintes d'ingérence dans les enquêtes de la police militaire.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Règlement des plaintes	3 416	3 416	2 447
Services juridiques	1 729
	3 416	3 416	4 176

13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ministère 13-2

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
1	Dépenses de fonctionnement	47 217	39 958	7 259
5	Subventions et contributions	262 798	347 971	(85 173)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 516	4 693	823
	Postes non requis			
–	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	(70)
	Total du Ministère	315 531	392 692	(77 161)

Nota : Le montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est maintenant inscrit aux dépenses de l'Agence du revenu du Canada.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Politiques, défense des intérêts et coordination – Des politiques et des programmes qui favorisent le développement de l'Ouest canadien.

Description des activités de programme

Collaboration et coordination

Organisation et coordination de réunions, de conférences ou d'autres activités avec d'autres ordres de gouvernement ou d'autres ministères fédéraux, avec l'industrie, les milieux universitaires ou le secteur des entreprises sans but lucratif afin de mieux planifier ou accélérer les mesures qui engendreront un degré accru de développement ou de diversification de l'économie de l'Ouest. Cela entraîne la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement ou des partenaires, un processus qui est toutefois distinct des activités de défense (ci-dessous) lesquelles sont plus vastes et moins axées sur les enjeux spécifiques et les résultats à court terme. Le bureau de la sous-ministre adjointe d'Ottawa et le directeur des Politiques jouent un rôle crucial dans la représentation du Ministère à Ottawa ainsi que dans la coordination des activités qui seront menées à l'échelle de l'Ouest.

Recherche et analyse

Préparer et diffuser l'information en vue d'accroître la compréhension des défis, des débouchés et des priorités des Canadiens de l'Ouest et de fournir les renseignements factuels nécessaires pour procéder à l'élaboration de politiques internes et externes ainsi qu'à la conception du programme. Ce processus peut inclure des recherches produites à l'extérieur mais commanditées par Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) auprès d'organisations comme la Canada West Foundation et le Conference Board du Canada; ou encore des recherches et des analyses internes composées de survols économiques, d'études environnementales, d'analyses des documents fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement (comme les budgets et les discours du trône) ainsi que d'analyses sur les secteurs ou les enjeux à l'appui des politiques, de la planification ou de l'élaboration des programmes du Ministère.

Défense des intérêts

Organiser des réunions et y participer (y compris les réunions liées aux présentations au Conseil du Trésor et au Cabinet), rédiger des lettres ou d'autres formes de communication, mener des activités d'engagement en faveur des intérêts de l'Ouest canadien et des Canadiens de l'Ouest. Cette activité devrait engendrer une meilleure compréhension et une sensibilisation accrue aux enjeux et aux débouchés régionaux susceptibles de donner lieu à des mesures de l'administration fédérale, de ses partenaires ou des intervenants en vue d'instaurer une approche plus équilibrée et adaptée aux besoins régionaux en regard des priorités de l'Ouest canadien ou susceptibles de rehausser la part de l'Ouest canadien dans les activités de programme ou d'approvisionnement du fédéral. Cette activité peut également nécessiter de faire valoir les priorités de l'administration fédérale dans l'Ouest canadien.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Collectivités durables – Des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien qui offrent une excellente qualité de vie.

Description des activités de programme

Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités

Projets qui aident les collectivités à évaluer leurs forces et leurs faiblesses, les débouchés et le potentiel de nouvelles activités économiques ainsi que leur capacité de mettre en œuvre les plans communautaires. Cette activité n'est pas principalement axée sur l'innovation. Le processus entraîne un exercice de consultation et de facilitation auprès de la collectivité. Il inclut également : des projets visant à intégrer les programmes et les services fédéraux ainsi que les initiatives horizontales qui ciblent les collectivités de l'Ouest canadien; projets et processus de développement économique communautaire, Entente de développement du Nord de la Saskatchewan; projets qui soutiennent la viabilité de l'économie locale, rehaussent la disponibilité des installations ou augmentent la participation des membres de la communauté; et des projets qui aident les collectivités à survivre à des mesures d'adaptation draconiennes rendues nécessaires par des changements de circonstances économiques afin de cerner des options et des réactions susceptibles d'engendrer de nouveaux débouchés économiques et d'aider les collectivités à mettre leurs plans à exécution.

Infrastructures

DEO est responsable de la mise en œuvre du Programme Infrastructures Canada dans l'Ouest canadien. Le programme a été mis sur pied pour permettre à l'administration fédérale de respecter ses engagements à l'égard de la croissance du Canada et de la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens. Le programme, qui fournit des fonds pour l'amélioration des structures physiques, a été créé en 2000 et prendra fin en mars 2009. En partenariat avec les administrations provinciales, territoriales et locales, les Premières Nations ainsi que le secteur privé, le Programme Infrastructures Canada (PIC) aide à renouveler et à construire des infrastructures dans les municipalités urbaines et rurales partout au Canada. Le PIC est une initiative nationale visant à compléter et à rehausser la capacité existante des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux d'investir dans les infrastructures physiques. DEO prévoit poursuivre sa contribution au renouvellement des infrastructures canadiennes en assurant la mise en œuvre du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et des projets clés du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique au nom d'Infrastructures Canada.

Résultat stratégique

Entrepreneuriat et innovation – Un secteur des affaires élargi et concurrentiel, ainsi qu'un réseau de l'innovation renforcé.

Description des activités de programme

Développement des entreprises et entrepreneuriat

DEO aborde les besoins des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs en mettant en œuvre toute une gamme de mécanismes et de partenariats pour la prestation des services. Parmi ceux-ci, mentionnons plus de 100 points de services du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les organisations d'aide aux femmes entrepreneurs, les Organisations francophones à vocation économique et les Centres de services aux entreprises du Canada. Pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder à de nouvelles sources de capital, DEO a travaillé en étroite collaboration avec des institutions financières afin de créer un programme de prêts spécialisés connu sous le nom de Programme de prêts et d'investissement. Ces programmes de prêts ciblent les secteurs de l'industrie particulièrement importants dans l'Ouest canadien et fournissent un capital de dette souple et patient à des conditions qui conviennent parfaitement à ces petites entreprises. Les programmes sont offerts à des conditions commerciales par des institutions financières comme les banques à charte, les caisses de crédit, les sociétés de fiducie, les sociétés de crédit agricole et la Banque de développement du Canada. Chaque institution financière finance ses propres

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

programmes et prend toutes les décisions quant à l'approbation des prêts. Afin de stimuler le commerce et l'investissement, DEO s'est doté d'une stratégie qui touche à quatre secteurs clés : la recherche, les politiques commerciales, la promotion des échanges commerciaux et l'attraction des investissements. Les activités vont de la participation stratégique aux missions d'Équipe Canada, par exemple lorsqu'il a fallu prendre des mesures pour aider les entreprises de l'Ouest qui subissaient le contrecoup du différend sur le bois d'œuvre. DEO a travaillé avec d'autres partenaires fédéraux, les provinces et des organisations locales pour rehausser l'ensemble des mesures de soutien au commerce et à l'investissement dans des organisations comme Équipe Commerce Canada Inc., les Réseaux de commerce régionaux, les équipes de commerce provinciales et les Western Trade Officials. Les fonds de DEO soutiennent des projets qui donnent lieu à une collaboration de l'industrie, à des entreprises conjointes et à des alliances stratégiques qui favorisent le développement de l'entrepreneuriat.

Innovation

DEO concentre son énergie novatrice sur le développement économique et une diversification susceptibles d'engendrer la richesse. L'innovation est le processus qui transforme le savoir en nouveaux avantages sociaux et économiques. L'innovation consiste à appliquer le savoir à la mise au point de nouveaux produits et services ou à de nouvelles façons de concevoir, de produire ou de commercialiser un produit ou un service existant sur les marchés publics et privés. L'approche de DEO en matière d'innovation tient compte du fait que l'innovation se produit surtout au niveau de l'entreprise, dans le contexte d'un système très complexe et interdépendant composé d'éléments comme l'infrastructure du savoir, la recherche de base et appliquée ainsi que le développement, des personnes très compétentes, l'accès au financement nécessaire pour l'obtention de brevet, des systèmes de soutien et des mécanismes pour relier tous ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, car il se produit dans le contexte plus vaste d'un «système d'innovation». Le but de DEO est de renforcer le système d'innovation de l'Ouest en vue de faciliter le développement de grappes et de rehausser le potentiel d'innovation de manière à engendrer valeur et richesse.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Collaboration et coordination	5 234	115	5 349	4 686
Recherche et analyse	3 640	578	4 218	3 835
Défense des intérêts	2 588	115	2 703	2 410
Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités	13 277	30 475	93 731	137 483	41 491
Infrastructures	2 011	50 000	52 011	240 979
Développement des entreprises et entrepreneuriat	16 833	1 645	41 476	59 954	51 043
Innovation	9 150	1 880	42 783	53 813	48 248
	52 733	34 000	228 798	315 531	392 692

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 475 000	1 475 000
Subvention destinée à l'Administration portuaire de Prince Rupert pour la reconversion et l'agrandissement de l'actuel terminal de Fairview du port de Prince Rupert	29 000 000
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 645 000	1 645 000
<i>Innovation</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	1 880 000	1 880 000
Total des subventions	34 000 000	5 000 000
Contributions		
<i>Collaboration et coordination</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	115 000	115 000
<i>Recherche et analyse</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	578 000	578 000

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Défense des intérêts</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	115 000	115 000
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	93 731 000	31 091 000
<i>Infrastructures</i>		
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	50 000 000	236 612 000
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital de risque des secteurs privé et public	3 400 000	4 590 000
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	38 076 000	30 238 000

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Innovation</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	42 783 000	39 632 000
Total des contributions	228 798 000	342 971 000
Total	262 798 000	347 971 000

14 Environnement

Ministère 14-4

Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des
émissions 14-10

Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-11

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
14-12

Agence Parcs Canada 14-13

Environnement

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Environnement				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	648 208	671 527	(23 319)
5	Dépenses en capital	33 001	31 240	1 761
10	Subventions et contributions	47 070	55 654	(8 584)
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 517	76 735	(1 218)
Total du Ministère		803 869	835 226	(31 357)
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions				
15	Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions du Canada – Dépenses du Programme et paiements pour l'acquisition de crédits admissibles en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions</i>	48 682	48 682
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	760	760
Total de l'organisme		49 442	49 442
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
20	Dépenses du Programme	15 609	15 744	(135)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 774	1 826	(52)
Total de l'organisme		17 383	17 570	(187)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
25	Dépenses du Programme	4 722	4 592	130
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	441	439	2
Total de l'organisme		5 183	5 051	132

Environnement

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
	Agence Parcs Canada			
30	Dépenses du Programme	428 730	344 562	84 168
35	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	3 000	1 800	1 200
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	100 000	95 000	5 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 324	43 146	3 178
	Total de l'organisme	578 054	484 508	93 546

Environnement Ministère

Résultat stratégique

Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré

Description des activités de programme

La biodiversité est conservée et protégée

Cette activité de programme prévoit la protection et le rétablissement des espèces en péril; la conservation, la restauration et la réhabilitation d'habitats importants; ainsi que la conservation des oiseaux migrateurs. La formation de partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, notamment la gestion durable des paysages, constitue un véhicule primordial pour l'atteinte de résultats dans ce programme. L'utilisation des meilleurs éléments scientifiques disponibles et l'apport d'une certitude réglementaire pour les intervenants sont les principes clés appuyant l'atteinte de résultats dans ce programme.

Une eau salubre, propre et sécuritaire

Cette activité de programme assure un leadership scientifique et stratégique dans le domaine de l'eau (qualité, quantité et utilisation). La science à l'appui de ce programme mettra l'accent sur la surveillance et la recherche afin de comprendre ce qui change dans les écosystèmes aquatiques et les raisons de ces changements, et sur la prestation d'outils scientifiques afin d'habilitier les Canadiens à agir. Le leadership stratégique inclura l'élaboration d'un programme national de l'eau en partenariat avec d'autres ministères, précisant les avantages et les incitatifs de l'utilisation durable de l'eau et faisant en sorte que les intérêts canadiens liés à l'eau soient protégés à l'échelle mondiale. La participation aux accords transfrontaliers veillera surtout à ce que les parties aux ententes de partage des eaux tirent profit des conseils techniques et de l'information de surveillance provenant du Canada afin d'entreprendre des mesures assurant la conformité et de faire face à leurs engagements.

Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités

Cette activité de programme vise à intégrer les mesures ministérielles dans le domaine des écosystèmes en harmonisant la science, les politiques et l'évaluation environnementale dans l'application d'une approche interadministrative, uniforme à l'échelle nationale, de la gestion des écosystèmes. Cette activité de programme inclura également des études multidisciplinaires pour évaluer l'état des écosystèmes prioritaires et déterminer les actions requises pour la restauration et la conservation.

Résultat stratégique

Les prévisions météorologiques et les services environnementaux réduisent les risques et contribuent au mieux-être des Canadiens

Description des activités de programme

Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions

Cette activité de programme met l'accent sur la science environnementale et les activités de surveillance visant à déceler les conditions dangereuses et à comprendre les changements affectant l'atmosphère (temps, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), l'hydrosphère (eau) et la cryosphère (glace et neige), ainsi que les raisons de ces changements. Ces résultats dans le cadre de ce programme auront pour avantage clé de fournir un savoir et de l'information améliorés sur les conditions météorologiques et environnementales (p. ex. une meilleure compréhension des causes des phénomènes

Environnement Ministère

météorologiques violents, des mécanismes de transport des produits chimiques dans l'atmosphère, des impacts de l'activité humaine sur l'atmosphère et des modèles scientifiques atmosphériques). Ces avantages supporteront l'élaboration de politiques ainsi que la prestation de services environnementaux.

Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien

Cette activité de programme met l'accent sur la diffusion d'information et de connaissances pertinentes sur les conditions passées, présentes et futures, de l'atmosphère, de l'hydrosphère, et de la cryosphère, répondant ainsi aux besoins des Canadiens, qu'ils soient stratèges, décideurs, gens d'affaires, particuliers, ou autres, qui ont besoin de cette information pour s'acquitter de responsabilités et d'obligations ministérielles ou fédérales (p. ex. NAV Canada). Cette activité de programme inclura la diffusion d'information sur les états de l'environnement au moyen de divers services, produits et outils permettant aux Canadiens d'être mieux en mesure de se protéger et de protéger leur propriété contre les dangers environnementaux et de prendre des décisions socio-économiques et environnementales mieux informées. En outre, l'information et la diffusion environnementales habiliteront les Canadiens à prendre des mesures appropriées pour protéger leur environnement. Les partenariats, à l'échelle nationale et internationale, sont cruciaux pour assurer le succès de ces entreprises.

Résultat stratégique

Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets

Description des activités de programme

Réduction des risques posés par les polluants et les substances nocives et dangereuses dans l'environnement

Cette activité de programme vise à réduire les risques que font courir à l'environnement et à la santé humaine les rejets de polluants reliés aux activités humaines. Dans le cadre de cette activité de programme, les menaces que posent les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes pour l'environnement et la santé humaine sont comprises selon les termes de leur devenir et des effets qu'ils entraînent; la prévention, la réduction, l'élimination, ou d'autres mesures de gestion sont élaborées au besoin. Ces substances peuvent exercer un effet toxique direct sur les animaux, les plantes ou les humains ou peuvent, selon le volume, la nature et les modalités du rejet, poser un risque à plus long terme pour l'environnement et à la santé humaine.

Les Canadiens adoptent des démarches de consommation et de production durables

Cette activité de programme donne un point de mire aux efforts à long terme déployés par le Ministère pour s'attaquer aux coûts élevés des modes de consommation non durables et pour orienter l'industrie vers des formes de production plus durables. La plupart des activités seront organisées autour d'approches fondées sur le secteur afin de permettre une prise de décision conjointe et éclairée quant aux objectifs environnementaux. La création d'un régime de protection de l'environnement clair et prévisible, qui encourage et permet la production et la consommation durables, sera sous-jacente à cette activité.

Résultat stratégique

Les impacts du changement climatique sur le Canada sont réduits

Description des activités de programme

Réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre

Cette activité de programme est crucial pour transformer notre économie pour pouvoir nous acquitter de nos engagements de Kyoto et réduire les émissions de façon substantielle au cours des décennies à venir, tout en assurant une croissance économique continue. Cette transformation s'accomplira grâce à la mise en œuvre du Plan sur les changements climatiques de 2005, qui met l'accent sur la canalisation des forces du marché, l'établissement de partenariats durables et la promotion de l'innovation afin de réduire les gaz à effet de serre. Cette activité de programme visera également la poursuite de l'élaboration de politiques pour appuyer les efforts du Canada à l'avenir, notamment pour ce qui est de l'adaptation, comme le prévoit le plan. Sur la scène internationale, le Canada contribuera à établir une version optimale de la prochaine entente internationale, qui assurera un équilibre entre la prospérité économique et les réductions substantielles d'émissions.

Les Canadiens s'adaptent aux effets du changement climatique et les comprennent

Prenant appui sur toutes les activités liées à la réduction des impacts des conditions météorologiques et des dangers connexes, cette activité de programme vise à comprendre et à réduire au minimum les effets négatifs des changements climatiques sur les Canadiens et à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. Ce savoir et cette information seront fournis aux concepteurs de politiques et aux stratèges sous forme de conseils sur l'adaptation à l'évolution du climat et aux changements climatiques. Le leadership stratégique recouvre l'identification d'avantages et d'incitatifs pouvant guider l'élaboration de saines stratégies d'atténuation et d'adaptation pour les Canadiens.

Environnement Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
La biodiversité est conservée et protégée	102 013	501	23 973	1 224	125 263
Une eau salubre, propre et sécuritaire	55 264	2 264	495	3 122	54 901
Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités	68 422	664	4 461	1 699	71 848
Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions	113 395	12 476	44	209	8 524	117 600
Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien	189 721	7 168	7 535	52 861	151 563
Réduction des risques posés par les polluants et les substances nocives et dangereuses dans l'environnement	226 838	6 212	2 000	8 353	7 122	236 281
Les Canadiens adoptent des démarches de consommation et de production durables	23 345	3 334	47	26 632
Réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre	18 147	382	50	18 479
Les Canadiens s'adaptent aux effets du changement climatique et les comprennent	1 327	25	1 302
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	53 574
Amélioration de la qualité de l'air	103 120
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	192 177
La diversité biologique est conservée	117 795
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	65 164
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	55 294
Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes	155 655
Adaptation aux changements environnementaux	92 447
	798 472	33 001	2 044	45 026	74 674	803 869	835 226

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	44 000	44 000
<i>Réduction des risques posés par les polluants et les substances nocives et dangereuses dans l'environnement</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 044 000	2 044 000
Contributions		
<i>La biodiversité est conservée et protégée</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 052 000	997 142
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	9 325 435	7 357 381
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	779 771	772 305
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada de stages pour les jeunes Horizons Sciences	1 116 000	1 116 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	9 500 000	10 000 000
<i>Une eau salubre, propre et sécuritaire</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	494 704	63 845
<i>Les Canadiens adoptent des approches qui assurent l'utilisation et la gestion durable du capital naturel et des paysages exploités</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	4 460 789	5 311 445
<i>Meilleures connaissances et renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales afin d'exercer une influence sur la prise de décisions</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	208 708	224 241

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	429 048	339 610
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	2 062 328	2 042 577
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	5 044 000	5 044 000
<i>Réduction des risques posés par les polluants et les substances nocives et dangereuses dans l'environnement</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	2 068 016	1 904 033
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	132 201	130 934
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	1 953 000	1 953 000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	4 200 000	4 200 000
Total des contributions	45 026 000	43 656 513
Postes non requis		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	3 360 144
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	779 858
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	628 485
Contributions à l'appui de l'initiative Enveloppe des nouvelles possibilités	5 185 000
Total des postes non requis	9 953 487
Total	47 070 000	55 654 000

Environnement

Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions

Résultat stratégique

Achats de crédits de réduction et de retrait d'émissions de gaz à effet de serre afin d'aider le Canada à respecter ses engagements à court terme en vertu du Protocole de Kyoto et de créer des incitatifs de changement transformationnel à long terme vers une économie canadienne et mondiale moins axée sur le carbone

Description des activités de programme

L'achat de crédits intérieurs générés au Canada par le Système national de compensation

Cette activité de programme vise à aider le Canada à honorer ses engagements à court terme dans le cadre du Protocole de Kyoto tout en ouvrant la voie à un changement en profondeur et à long terme vers une économie canadienne d'une plus faible intensité carbonique et d'une compétitivité plus soutenue, supportant une population en santé et un environnement durable. Cette activité de programme consiste en l'achat de crédits intérieurs produits au Canada par le système national de compensation. La méthode utilisée pour acheter ces crédits se base sur un processus compétitif et pourrait entraîner des paiements préalables assujettis à certaines conditions.

L'achat de crédits internationaux générés dans d'autres pays qui sont parties au Protocole de Kyoto

Cette activité de programme vise à aider le Canada à honorer ses engagements à court terme dans le cadre du Protocole de Kyoto tout en ouvrant la voie à un changement en profondeur et à long terme vers une économie canadienne d'une plus faible intensité carbonique et d'une compétitivité plus soutenue, supportant une population en santé et un environnement durable. Cette activité de programme consiste en l'achat de crédits internationaux produits dans d'autres pays qui sont parties au Protocole de Kyoto, quand de tels achats semblent profiter au Canada. La méthode utilisée pour acheter ces crédits se base sur un processus compétitif.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
L'achat de crédits intérieurs générés au Canada par le Système national de compensation	24 721	24 721
L'achat de crédits internationaux générés dans d'autres pays qui sont parties au Protocole de Kyoto	24 721	24 721
	49 442	49 442

Environnement
 Agence canadienne d'évaluation environnementale

Résultat stratégique

L'évaluation environnementale fait partie intégrante de la prise de décisions en matière de programme et de politique.

Description des activités de programme

Évaluation environnementale efficiente et efficace

Coûts du programme, entre autres les frais de soutien aux programmes pour les activités d'évaluation environnementale. Ils englobent les frais engagés pour assumer des fonctions non directement liées à la prestation de services mais aux activités de prestation de services de soutien, notamment toutes les ressources affectées à la supervision, à la gestion et aux politiques dans un secteur de programmes. Ces coûts peuvent être engagés dans le secteur de programmes à l'Administration centrale ainsi que dans les régions, ou être distincts des coûts des services intégrés et administratifs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert			
Évaluation environnementale efficiente et efficace	18 941	1 943	3 501	17 383	17 570
	18 941	1 943	3 501	17 383	17 570

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Évaluation environnementale efficiente et efficace</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	173 500	173 500
Contributions à l'appui de la promotion, la recherche et le développement de l'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	1 469 000	1 769 000
Total	1 942 500	2 242 500

Environnement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Résultat stratégique

Les conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie sur certains sujets influent sur l'élaboration de politiques fédérales relatives aux questions environnementales et économiques, ainsi que sur les décisions des autres secteurs clés.

Description des activités de programme

Donner des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques

Ce programme vise à recenser et à promouvoir de l'information, des analyses et des recommandations nouvelles dans le domaine du développement durable en mettant l'accent sur l'environnement et l'économie. Des conseils sont donnés aux clients du gouvernement fédéral ainsi qu'aux décideurs d'autres secteurs (différents ordres de gouvernement, associations de l'industrie et organismes non gouvernementaux).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Donner des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques	5 183	5 183	5 051
	5 183	5 183	5 051

Environnement

Agence Parcs Canada

Résultat stratégique

Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des activités de programme

Créer des lieux patrimoniaux

Cette activité de programme englobe la planification des réseaux, la négociation avec les intervenants aux fins d'intégration dans les réseaux nationaux, l'obtention de l'approbation ministérielle, la création de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux du Canada, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Conserver les ressources patrimoniales

Cette activité de programme a trait au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, à l'utilisation viable des aires marines nationales de conservation (AMNC) et à la protection de leurs écosystèmes uniques. Elle porte aussi sur le maintien et l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par l'Agence Parcs Canada, ou sur lesquels celle-ci a une influence, et sur la protection et la gestion des ressources culturelles relevant de Parcs Canada qui n'ont pas de rapport avec les lieux historiques nationaux.

Favoriser l'appréciation et la compréhension du public

L'activité de programme « favoriser la connaissance et l'appréciation du public » comprend des programmes et des activités visant à communiquer avec les Canadiens dans la collectivité où ils vivent, travaillent et apprennent, et à les inviter à s'engager davantage dans la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du pays. Pour y parvenir, l'Agence investit dans des projets de sensibilisation soigneusement ciblés. Au nombre de ces dernières, signalons le site Web de Parcs Canada; l'intégration de questions relatives à Parcs Canada dans les programmes scolaires des provinces et des territoires; les centres de découvertes en milieu urbain et l'utilisation de médias tels que la télévision afin de présenter les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. En outre, Parcs Canada a l'intention d'élargir sa base d'appui en informant et en mobilisant des intervenants, et en favorisant un leadership partagé dans l'élaboration et la mise en œuvre de son orientation future. Une activité primordiale est la Table ronde du ministre sur Parcs Canada, une réunion biennale qui représente l'aboutissement de la collaboration entre l'Agence et ses intervenants.

Améliorer l'expérience du visiteur

Parcs Canada accueille plus de 22 millions de visiteurs dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence prépare le terrain pour que les visiteurs puissent vivre des expériences de qualité et enrichissantes en leur fournissant l'information, les infrastructures, les installations, les programmes, les services et le personnel nécessaires. L'expérience de séjour des visiteurs est le résultat cumulatif de la visite de la personne et de ses interactions avec les représentants de Parcs Canada et de ses partenaires. Cela comprend l'information sur la planification d'excursions fournie avant la visite ou sur place, les services d'accueil et d'orientation, les programmes d'interprétation, les terrains de camping, les sentiers de randonnée pédestre et autres services récréatifs, les programmes de sécurité publique, ainsi que les renseignements de nature courante après la visite.

Environnement

Agence Parcs Canada

Gérer les lotissements urbains

Cette activité de programme a trait à la gestion et à l'exploitation par Parcs Canada des collectivités situées dans les parcs nationaux du Canada. Ces collectivités sont d'importants lieux de rassemblement en ce qui concerne les expériences offertes aux visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux; le lieu d'établissement d'entreprises et de résidence de particuliers qui participent activement à la prestation de services aux visiteurs; et des centres administratifs pour les activités de Parcs Canada. L'Agence fournit aux visiteurs et aux résidents des services municipaux tels que l'approvisionnement en eau potable, le déneigement, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues, et les services d'incendie. Parcs Canada est directement responsable de la gestion de cinq lotissements urbains situés dans des parcs nationaux et dont la population permanente varie de 100 à 1 500 habitants, et qui accueillent chaque année des millions de visiteurs.

Gérer les routes de transit

Cette activité de programme comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes locales, provinciales et interprovinciales, des ponts et des voies navigables qui relient les collectivités dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Créer des lieux patrimoniaux	25 266	801	23	26 090	20 311
Conserver les ressources patrimoniales	180 449	16 620	18 553	215 622	167 052
Favoriser l'appréciation et la compréhension du public	59 589	8 303	189	68 081	57 277
Améliorer l'expérience du visiteur	177 655	19 149	196 804	180 846
Gérer les lotissements urbains	8 425	4 350	12 775	11 975
Gérer les routes de transit	27 868	30 814	58 682	47 047
	479 252	80 037	23	18 742	578 054	484 508

Environnement
Agence Parcs Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Créer des lieux patrimoniaux</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 700	22 707
Total des subventions	22 700	22 707
Contributions		
<i>Conserver les ressources patrimoniales</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	1 680 000	910 000
Contributions à l'appui de l'initiative des endroits historiques	7 000 000
Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales	9 873 000	7 419 000
<i>Favoriser l'appréciation et la compréhension du public</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	189 226	189 226
Total des contributions	18 742 226	8 518 226
Total	18 764 926	8 540 933

15 Finances

Ministère 15-5

Vérificateur général 15-9

Tribunal canadien du commerce extérieur 15-10

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières
du Canada 15-11

Bureau du surintendant des institutions financières 15-12

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Finances				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	93 135	84 048	9 087
5	Subventions et contributions	404 200	944 000	(539 800)
10	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser le ministre, au nom de Sa majesté du chef du Canada, à garantir aux détenteurs d'hypothèques assurées par des assureurs privés approuvés par le Surintendant des institutions financières pour vendre de l'assurance hypothécaire au Canada le paiement d'au plus 90 % des réclamations nettes des détenteurs des hypothèques assurées dans le cas de l'insolvabilité ou de la liquidation de l'assureur privé, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 \$; et pour abroger le crédit 16b de la <i>Loi de crédits n° 4 pour 2003–2004</i>
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 070 000	2 070 000
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	318 269	239 740	78 529
(L)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	3 400	4 800	(1 400)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 429	12 168	261
(L)	Achat de monnaie canadienne	83 100	82 200	900
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	34 395 000	35 887 000	(1 492 000)
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000	32 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 282 000	9 510 000	1 772 000
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	20 140 000	13 000 000	7 140 000

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	8 500 000	8 225 000	275 000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(699 000)	(611 000)	(88 000)
(L)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 995 000)	(2 765 127)	(229 873)
	Crédits non requis			
–	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux Postes non requis	1 800 000	(1 800 000)
–	Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 500 000	(3 500 000)
	Total du budgétaire	73 639 606	69 944 899	3 694 707
L15	Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement
(L)	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	7 471	15 577	(8 106)
	Postes non requis			
–	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	9 346	(9 346)
–	Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	84 000	(84 000)
	Total du non-budgétaire	7 471	108 923	(101 452)
	Total du Ministère	73 647 077	70 053 822	3 593 255

Nota : Ministère des Finances – Le crédit « Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux » inscrit dans le Budget principal des dépenses de 2005–2006 est devenu un poste législatif maintenant appelé « Financement des territoires » dans le Budget principal des dépenses de 2006–2007.

Ministère des Finances – Le poste législatif « Transfert visant la réforme du système de santé » inscrit dans le Budget principal des dépenses de 2005–2006 est maintenant incorporé au poste législatif « Transfert canadien en matière de santé » dans le Budget principal des dépenses de 2006–2007.

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Vérificateur général				
20	Dépenses du Programme	64 920	62 957	1 963
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 828	8 844	(16)
Total de l'organisme		73 748	71 801	1 947
Tribunal canadien du commerce extérieur				
25	Dépenses du Programme	8 609	8 170	439
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 396	1 382	14
Total de l'organisme		10 005	9 552	453
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
30	Dépenses du Programme	28 110	27 663	447
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 018	3 019	(1)
Total de l'organisme		31 128	30 682	446
Bureau du surintendant des institutions financières				
35	Dépenses du Programme	768	755	13
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>
Total de l'organisme		768	755	13

Finances Ministère

Résultat stratégique

Créer un avantage budgétaire, économique, social et mondial pour le Canada en fournissant des politiques appropriées et des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action global du gouvernement.

Description des activités de programme

Politique de l'impôt

Élaborer et évaluer les politiques et les lois fédérales liées à la fiscalité dans les domaines de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et des taxes de vente ou d'accise.

Politiques économiques et fiscales

Analyser la situation économique et financière du pays, dispenser des conseils sur les questions budgétaires ainsi qu'un soutien analytique sur un vaste éventail de questions économiques et financières liées aux politiques macroéconomiques du gouvernement.

Politique du secteur financier

Analyser les politiques du secteur financier au Canada et de la réglementation des institutions financières à charte fédérale; gérer le programme d'emprunt fédéral et dispenser un appui stratégique concernant les emprunts des sociétés d'État, les marchés financiers et la politique du taux de change.

Développement économique et finances intégrées

Élaborer des politiques et dispenser des conseils stratégiques concernant les implications financières des politiques et programmes microéconomiques gouvernementaux; les propositions de financement de programmes; l'analyse des politiques sectorielles; et la restructuration des sociétés d'État et d'autres portefeuilles privés.

Relations fédérales-provinciales et politique sociale

Fournir des stratégies et des conseils sur les relations fédérales-provinciales-territoriales et les questions de politique sociale, de même que sur leurs répercussions économiques et financières.

Finances et commerce internationaux

Gérer la participation du Ministère dans les institutions financières internationales, y compris le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Gérer la participation du Ministère à des groupes internationaux tels que le G-7, le G-20 et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique et traiter les enjeux liés aux politiques en matière de commerce et d'investissement.

Dette publique

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique et des coûts d'émission des nouveaux emprunts.

Monnaie canadienne

Payer les coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne de circulation.

Paiements de transfert aux provinces et aux territoires

Gérer les paiements de transfert aux provinces et aux territoires prévus dans des lois ou des ententes avec ceux-ci.

Organisations financières internationales

Gérer les obligations du Canada envers les organismes financiers internationaux et les souscriptions à ces organismes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007							Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit				
Politique de l'impôt	30 865	117	30 748	30 748	30 136
Politiques économiques et fiscales	14 559	55	14 504	14 504	14 580
Politique du secteur financier	20 521	77	20 444	20 444	16 166
Développement économique et finances intégrées	7 784	29	7 755	7 755	7 565
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	16 753	63	16 690	16 690	12 372
Finances et commerce internationaux	15 555	59	15 496	15 496	15 467
Dette publique	34 395 000	34 395 000	34 395 000	35 887 000
Monnaie canadienne	83 100	83 100	83 100	82 200
Paiements de transfert aux provinces et aux territoires	38 330 000	38 330 000	38 330 000	32 690 873
Organisations financières internationales	349 200	376 669	725 869	7 471	733 340	1 297 463
	34 584 137	349 200	38 706 669	400	73 639 606	7 471	73 647 077	70 053 822

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	298 000 000	889 000 000
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres	51 200 000
Total des subventions	349 200 000	889 000 000
Contributions		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	55 000 000	55 000 000
Total des contributions	55 000 000	55 000 000

Finances
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Autres paiements de transfert		
<i>Paiements de transfert aux provinces et aux territoires</i>		
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 070 000 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000 000	32 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 282 000 000	9 510 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	20 140 000 000	13 000 000 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	8 500 000 000	8 225 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(699 000 000)	(611 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 995 000 000)	(2 765 127 000)
<i>Organisations financières internationales</i>		
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	318 269 000	239 740 000
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	3 400 000	4 800 000
Total des autres paiements de transfert	38 651 669 000	27 635 413 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	28 640 000
Plus transferts fiscaux	20 468 541
Total	49 108 541

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
(L) Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 500 000 000
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 800 000 000
Total des postes non requis	5 300 000 000
Total	39 055 869 000	33 879 413 000

Nota : Le poste législatif « Transfert visant la réforme du système de santé » inscrit dans le Budget principal des dépenses de 2005–2006 est maintenant incorporé au poste législatif « Transfert canadien en matière de santé » dans le Budget principal des dépenses de 2006–2007.

Le crédit « Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux » inscrit dans le Budget principal des dépenses de 2005–2006 est devenu un poste législatif maintenant appelé « Financement des territoires » dans le Budget principal des dépenses de 2006–2007.

Finances

Vérificateur général

Résultat stratégique

Par nos travaux de vérification législative, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.

Description des activités de programme

Vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Vérification législative	73 368	380	73 748	71 801
	73 368	380	73 748	71 801

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Vérification législative</i>		
CCAF-FCVI Inc.	380 000	380 000
Total	380 000	380 000

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Résultat stratégique

Règlement équitable, opportun et efficace de dossiers de commerce international et enquêtes menées sur instructions du gouvernement dans divers domaines relevant de la compétence du Tribunal.

Description des activités de programme

Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)

Le Tribunal fait fonction de tribunal administratif lorsqu'il exerce ses fonctions quasi judiciaires. Il mène des enquêtes qui sont accessibles au public. Il applique des règles et procédures semblables à celles d'une cour de justice, mais avec plus de souplesse. Le Tribunal est une cour supérieure d'archives et peut citer des témoins à comparaître, entendre la preuve et tenir des audiences publiques. La transparence et l'équité sont des éléments clés du processus d'enquête du Tribunal. Les décisions du Tribunal peuvent, selon le cas, être réexaminées ou portées en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour d'appel fédérale ou devant un groupe spécial binational formé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les gouvernements qui sont membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent contester certaines décisions du Tribunal devant un groupe spécial de règlement des différends en vertu du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends de l'OMC. Le Tribunal peut également mener des enquêtes de sauvegarde afin de déterminer si les producteurs canadiens subissent un dommage grave en raison de l'augmentation des importations de marchandises et de faire un rapport au gouvernement, présentant ses recommandations, selon les besoins.

Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)

La *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* contient des dispositions étendues en vertu desquelles le gouvernement ou le ministre des Finances peut demander au Tribunal de faire enquête sur des questions économiques, commerciales ou tarifaires. Dans le cadre d'une telle enquête, le Tribunal agit à titre consultatif, doté de pouvoirs d'effectuer des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences et de faire rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, présentant ses recommandations, selon les besoins.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	9 922	9 922	9 449
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	83	83	103
	10 005	10 005	9 552

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Résultat stratégique

Renseignement financier permettant de contribuer à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des terroristes au Canada et à l'étranger.

Description des activités de programme

Collecte, analyse et communication de renseignements financiers

Analyse des renseignements financiers axée sur la technologie et des communications de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes chargés de l'application des lois et les organismes du renseignement ainsi qu'un programme qui aide les entités déclarantes à se conformer à la loi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	31 128	31 128	30 682
	31 128	31 128	30 682

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique

Exerce des activités de réglementation et de surveillance qui se veulent garantes de l'intégrité du système financier canadien en protégeant les Canadiennes et les Canadiens contre les pertes indues.

Description des activités de programme

Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales

Il s'agit de l'activité de programme la plus importante au sein du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), représentant plus de 85 p.100 de nos coûts. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux cotisations, aux frais de service et d'utilisation payés par les institutions financières fédérales. Les coûts sont aussi recouverts par l'entremise d'un protocole d'entente (c.-à-d. méthode des cotes internes); dans nos états financiers, cette troisième source de revenus est désignée « services à frais recouverts ».

Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux

Cette activité de programme intègre l'évaluation du risque et l'intervention ainsi que l'établissement de règles et les agréments en rapport avec les régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux droits des régimes de retraite qui sont établis en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

Aide internationale

Cette activité de programme intègre des activités visant à aider d'autres pays qui cherchent à accroître leur capacité de supervision et de réglementation. Les coûts de ce programme sont recouverts au moyen d'un protocole d'entente entre le BSIF et des organisations comme l'Agence canadienne de développement international et le Fonds monétaire international.

Résultat stratégique

Contribuer à rehausser la confiance que le public accorde au Système public de revenu de retraite du Canada.

Description des activités de programme

Bureau de l'actuaire en chef

Ce bureau fournit une gamme de services actuariels, en vertu de la législation, au Régime de pensions du Canada (RPC) et à certains ministères fédéraux.

Finances
Bureau du surintendant des institutions financières

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	69 481	3 696	73 177
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	4 938	246	5 184
Aide internationale	1 895	63	1 958
Bureau de l'actuaire en chef	4 682	32	3 946	768	755
	80 996	4 037	84 265	768	755

16 Gouverneur général

Ministère 16-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Gouverneur général			
1 Dépenses du Programme	16 654	16 702	(48)
(L) Traitement du gouverneur général	116	114	2
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413	354	59
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 053	1 890	163
Total du Ministère	19 236	19 060	176

Gouverneur général

Résultat stratégique

Le Gouverneur général, représentant la couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, cérémonial et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Description des activités de programme

Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public

Soutien apporté au Gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à la mise en œuvre du programme, aux communications, à l'accès aux citoyens et aux services aux visiteurs ainsi qu'aux activités accomplies par des anciens gouverneurs généraux.

Programme des distinctions honorifiques du Canada

Le programme des distinctions honorifiques comprend l'administration des ordres, des décorations, des médailles et des récompenses octroyés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public	13 789	424	14 213	14 059
Programme des distinctions honorifiques du Canada	5 023	5 023	5 001
	18 812	424	19 236	19 060

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413 000	354 000
Total	424 000	365 000

17 Industrie

Ministère 17-5

Agence spatiale canadienne 17-10

Commission canadienne du tourisme 17-13

Tribunal de la concurrence 17-15

Commission du droit d'auteur 17-16

Conseil national de recherches du Canada 17-17

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
17-19

Conseil de recherches en sciences humaines 17-21

Conseil canadien des normes 17-24

Statistique Canada 17-25

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Industrie				
Ministère				
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement	420 949	382 308	38 641
5	Industrie – Dépenses en capital	12 901	3 851	9 050
10	Industrie – Subventions et contributions	607 064	774 926	(167 862)
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(7 719)	(15 622)	7 903
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	4 000	8 300	(4 300)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	89 500	109 390	(19 890)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 814	57 772	3 042
	Total du budgétaire	1 197 582	1 330 995	(133 413)
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
	Total du non-budgétaire	800	800
	Total du Ministère	1 198 382	1 331 795	(133 413)
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	194 391	173 408	20 983
30	Dépenses en capital	114 724	105 386	9 338
35	Subventions et contributions	54 326	53 275	1 051
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 652	9 545	1 107
	Total de l'organisme	374 093	341 614	32 479
Commission canadienne du tourisme				
40	Dépenses du Programme	76 526	78 823	(2 297)
	Total de l'organisme	76 526	78 823	(2 297)

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Tribunal de la concurrence				
45	Dépenses du Programme	1 524	1 473	51
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162	161	1
Total de l'organisme		1 686	1 634	52
Commission du droit d'auteur				
50	Dépenses du Programme	2 274	2 206	68
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	306	308	(2)
Total de l'organisme		2 580	2 514	66
Conseil national de recherches du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	393 464	356 428	37 036
60	Dépenses en capital	46 995	53 919	(6 924)
65	Subventions et contributions	130 335	113 760	16 575
(L)	Dépense des revenus conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	73 494	71 642	1 852
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 133	45 947	2 186
Total de l'organisme		692 421	641 696	50 725
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
70	Dépenses de fonctionnement	36 002	32 761	3 241
75	Subventions	845 165	792 740	52 425
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 091	3 731	360
Total de l'organisme		885 258	829 232	56 026
Conseil de recherches en sciences humaines				
80	Dépenses de fonctionnement	19 616	18 491	1 125
85	Subventions	559 445	526 627	32 818
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 260	2 166	94
Total de l'organisme		581 321	547 284	34 037
Conseil canadien des normes				
90	Paiements au Conseil canadien des normes	7 529	6 924	605
Total de l'organisme		7 529	6 924	605

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006-2007	Budget principal des dépenses 2005-2006	Différence
Statistique Canada			
95 Dépenses du Programme	527 701	442 199	85 502
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 542	68 507	5 035
Total de l'organisme	601 243	510 706	90 537

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Marché

Élaboration de la politique d'encadrement du marché.

Secteur des opérations – Marché

Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché

Élaboration des règlements, des politiques, des procédures et des normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada.

Bureau de la consommation

Défense des intérêts des consommateurs.

Bureau de la concurrence

Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence.

Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable – Organisme de service spécial

Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada.

Résultat stratégique

Une économie innovatrice.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Science et Technologie et Innovation

Élaboration de la politique économique et scientifique.

Secteur de l'industrie – Science et Technologie et Innovation

Élaboration d'initiatives qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation de nouvelles technologies et des secteurs prioritaires.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Science et Technologie et Innovation

Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications pour la mise au point de technologies novatrices.

Centre de recherches sur les communications Canada

Être le centre d'excellence pour la recherche et le développement dans les télécommunications et les technologies de l'information de pointe, afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique gouvernementale.

Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial

Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs.

Résultat stratégique

Industrie concurrentielle et collectivités durables.

Description des activités de programme

Secteur des politiques – Développement économique

Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale.

Secteur des opérations – Développement économique

Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les possibilités technologiques à l'intention du secteur des affaires. Pourvoir un point d'entrée multimodal aux entreprises au nom du gouvernement du Canada et favoriser la conception et la prestation de service axées sur la clientèle.

Secteur de l'industrie – Développement économique

Élaboration d'initiatives qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et de nouvelles technologies.

Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique

Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des technologies de l'information et de la communication moderne et fiable et acquièrent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe. Appui au développement d'une industrie des technologies de l'information et de la communication concurrentielle au Canada.

Industrie Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007						Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Secteur des politiques – Marché	8 681	75	550	9 306	5 213
Secteur des opérations – Marché	125 643	1 993	40 453	87 183	115 737
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Marché	51 420	1 944	6 868	60 232	53 916
Bureau de la consommation	3 813	75	1 690	5 578	5 206
Bureau de la concurrence	55 353	419	10 500	45 272	38 638
Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable –								
Organisme de service spécial	126 019	133 738	(7 719)	(15 622)
Secteur des politiques – Science et								
Technologie et Innovation	10 398	75	10 473	11 062
Secteur de l'industrie – Science et								
Technologie et Innovation	19 450	75	19 525	10 561
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Science et Technologie et Innovation	2 940	2 940	1 961
Centre de recherches sur les communications Canada	50 100	2 988	8 669	44 419	45 829
Partenariat technologique Canada –								
Organisme de service spécial	42 168	2 392	373 461	418 021	354 448
Secteur des politiques – Développement économique	11 389	75	11 464	12 439
Secteur des opérations – Développement économique	85 181	2 116	260 383	347 680	442 099
Secteur de l'industrie – Développement économique	40 976	524	42 372	800	84 672	105 362
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications –								
Développement économique	33 946	150	25 240	59 336	128 833
Bureau principal de l'information – Marché	596
Bureau principal de l'information – Développement économique	15 517
	667 477	12 901	7 418	703 146	193 360	800	1 198 382	1 331 795

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Secteur des politiques – Marché</i>		
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	550 000
<i>Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	60 000	60 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Total des subventions	7 418 000	6 868 000
Contributions		
<i>Bureau de la consommation</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000	1 690 000
<i>Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial</i>		
Contributions en vertu du programme des adhérents pionniers	14 825 000	17 825 000
Contributions en vertu du programme pour les projets industriels stratégiques	58 460 000
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	300 176 000	319 728 000
<i>Secteur des opérations – Développement économique</i>		
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	4 000 000	8 300 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	20 460 000	10 810 000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	34 750 000	9 650 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	37 250 000	37 250 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	89 500 000	109 390 000
Contributions en vertu du programme Infrastructures Canada	57 923 000	207 257 000
Contributions en vertu du Programme d'économie sociale pour l'Ontario	13 600 000
Contributions en vertu du programme Étudiants bien branchés	2 900 000	2 900 000

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Secteur de l'industrie – Développement économique</i>		
Contributions en vertu de l'Initiative des industries de la langue	1 000 000	1 000 000
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	14 272 000	10 464 000
(L) Paiements d'assurance en vertu du programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du programme de développement industriel et régional	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	17 100 000	39 311 000
<i>Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique</i>		
Contributions pour le Développement économique des communautés minoritaires de langue officielle	3 890 000	2 350 000
Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	21 350 000	51 500 000
Total des contributions	703 146 000	839 425 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	100 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire	26 457 000
Contributions en vertu du Programme Rescol	23 766 000
Contributions dans le cadre du Fonds pour le développement de l'Est de l'Ontario	6 000 000
Total des postes non requis	56 323 000
Total	710 564 000	902 616 000

Industrie

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique

Environnement et développement durable. Connaissance, innovation et économie. Souveraineté et sécurité.

Description des activités de programme

Sensibilisation à l'espace et éducation

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions liées à l'espace pour ultimement mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens. Pour ce faire, l'ASC dirigera une initiative nationale de sensibilisation et d'éducation en appui au Programme spatial canadien.

Observation de la Terre depuis l'espace (OT)

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre (OT) pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des terres, ainsi que de sécurité et de politique étrangère. Ce faisant, l'ASC s'assurera que le Canada maintient et accentue son leadership dans le domaine des technologies d'observation de la Terre de façon à obtenir des informations en temps opportun, pertinentes et essentielles pour prendre des décisions éclairées quant à notre avenir commun, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux qui partagent les mêmes besoins et objectifs que le Canada.

Sciences et exploration (SE) spatiales

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de chercher des milieux extraterrestres propices à la vie, et de se préparer à établir une présence humaine permanente sur d'autres planètes. Ce faisant, l'ASC s'assurera de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, à l'exploration du système solaire et de l'Univers et au développement des technologies qui s'y rattachent. Cette mesure fera progresser les technologies de soutien et nos connaissances fondamentales et appliquées en matière de chimie, de physique et des sciences de la vie en réalisant des expériences de pointe dans l'environnement particulier que représente l'espace.

Télécommunications par satellite (TS)

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en tirer pleinement profit. Ce faisant, l'ASC veillera à ce que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites (TS) et rendra accessible les produits et services de pointe à tous les Canadiens, incluant dans les régions éloignées.

Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)

Faire preuve de leadership, coordonner ou appuyer l'observation de la Terre (OT), les sciences et l'exploration (SE) spatiales et les télécommunications par satellites (TS) grâce à des activités de nature générique qui peuvent tout aussi bien contribuer à l'une ou à l'autre des trois activités de programme.

Industrie
Agence spatiale canadienne

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sensibilisation à l'espace et éducation	5 775	13	520	196	6 504	6 171
Observation de la Terre depuis l'espace (OT)	56 637	67 620	150	12 413	136 820	144 488
Sciences et exploration (SE) spatiales	94 931	43 909	624	7 061	146 525	156 925
Télécommunications par satellite (TS)	9 142	70	26 300	35 512	34 030
Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)	38 558	3 112	100	6 962	48 732
	205 043	114 724	1 394	52 932	374 093	341 614

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	520 000	1 525 000
<i>Observation de la Terre depuis l'espace (OT)</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	150 000	46 000
<i>Sciences et exploration (SE) spatiales</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	624 000	41 000
<i>Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	100 000
Total des subventions	1 394 000	1 612 000

Industrie
Agence spatiale canadienne

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	196 000	196 000
<i>Observation de la Terre depuis l'espace (OT)</i>		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	12 413 000	11 230 000
<i>Sciences et exploration (SE) spatiales</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission à CASSIOPE)	1 781 000	12 950 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	5 280 000	3 058 000
<i>Télécommunications par satellite (TS)</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission à CASSIOPE)	18 000 000	15 000 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	8 300 000	9 217 000
<i>Activités spatiales de nature générique en appui à l'observation de la Terre (OT), aux sciences et à l'exploration (SE) spatiales et aux télécommunications par satellites (TS)</i>		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	6 962 000
Total des contributions	52 932 000	51 651 000
Postes non requis		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	12 000
Total des postes non requis	12 000
Total	54 326 000	53 275 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

Maximiser l'apport du secteur touristique à l'économie canadienne en augmentant le nombre d'activités touristiques au Canada et en contribuant à la capacité concurrentielle mondiale de l'industrie canadienne du tourisme.

Description des activités de programme

Information

Le programme d'information est essentiel au succès de la Commission canadienne du tourisme. Sur le plan de la macro-recherche, il a pour tâche de mesurer l'importance et la valeur économique de l'amalgame de branches qui composent le secteur canadien du tourisme. Le programme évalue également le rendement du secteur du tourisme et son impact sur l'économie canadienne au chapitre de la croissance de l'emploi, du flux de touristes, des recettes en devises étrangères, des recettes fiscales et du produit intérieur brut du Canada. Cette information s'est révélée inestimable pour rehausser le statut et la crédibilité de l'industrie. La Commission canadienne du tourisme suit également les événements et tendances partout au monde, détermine s'il s'y trouve des défis à relever ou des possibilités à exploiter, et conseille des intervenants de l'industrie.

Sur le plan de la micro-recherche, le programme aide la Commission canadienne du tourisme à favoriser le développement de produits touristiques innovateurs en cernant les nouveaux débouchés sur le marché – y compris pour les produits-créneaux. Le programme d'information permet également à la Commission canadienne du tourisme d'améliorer les canaux de distribution servant à présenter les produits touristiques aux consommateurs.

Marketing et Ventes

Le programme Marketing et Ventes cible quatre grands marchés géopolitiques : le Canada, les États-Unis, l'Europe-Amérique latine et l'Asie-Pacifique. Il y a également des activités associées au marché des réunions, congrès et voyages de motivation. Les efforts de ce programme s'articulent selon quatre grands axes : le grand public; les professionnels du voyage; les relations publiques et médias; Internet.

Il revient au programme Marketing et Ventes de la Commission canadienne du tourisme d'augmenter l'intérêt envers le Canada et sa notoriété en tant que destination quatre-saisons dans chacun de ces marchés par les moyens suivants : en mettant sur pied des programmes stratégiques concurrentiels; en concluant des partenariats de marketing traditionnels et non traditionnels; en travaillant avec les partenaires de l'industrie à mieux informer les touristes potentiels des possibilités de voyages au Canada; en procurant aux petites entreprises un pouvoir d'achat accru par le truchement d'activités de marketing collectif; en favorisant la coopération entre petites entreprises dans le but d'élaborer des stratégies de marketing concertées.

Développement de produits

Le programme Développement de produits de la Commission canadienne du tourisme influe sur la qualité et la quantité d'expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Coopérant directement avec les divers intervenants de l'industrie du tourisme, il sert de catalyseur pour favoriser la compétitivité de produits immédiatement commercialisables par les moyens suivants : en obtenant des études de marché sur la demande et le positionnement des produits; en diffusant de l'information pour accroître la compétitivité du produit touristique canadien; en encourageant les petites entreprises à créer de nouveaux produits en forgeant des partenariats; en offrant des occasions ou moyens favorisant l'aboutissement à un produit immédiatement commercialisable.

Industrie
Commission canadienne du tourisme

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Information	6 335	6 335	6 468
Marketing et Ventes	67 311	67 311	68 928
Développement de produits	2 880	2 880	3 427
	76 526	76 526	78 823

Industrie

Tribunal de la concurrence

Résultat stratégique

Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.

Description des activités de programme

Traitement des affaires

Le Tribunal a pour mandat d'entendre des causes et le Greffe de traiter des demandes en vertu de la *Loi sur la concurrence*, partie VII.1 (Pratiques commerciales trompeuses) et partie VIII (Affaires que le tribunal peut examiner) de la *Loi sur la concurrence*.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Traitement des affaires	1 686	1 686	1 634
	1 686	1 686	1 634

Industrie

Commission du droit d'auteur

Résultat stratégique

Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.

Description des activités de programme

Rendre des décisions et délivrer des licences

Les retombées des décisions de la Commission sont d'environ 300 millions de dollars par année. Les enjeux sont élevés tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs. Les interventions devant la Commission sont donc exhaustives et très étudiées, et requièrent la présence de témoins experts et de spécialistes en litiges, ainsi que des études, des enquêtes et la présentation de preuves économétriques, commerciales et financières poussées. En rendant ses décisions, la Commission doit considérer les technologies sous-jacentes (p. ex. Internet, radiodiffusion numérique, communication par satellite), les facteurs économiques et les intérêts des titulaires de droits et des utilisateurs afin de favoriser, en prenant des décisions justes et équitables, la croissance continue de cette composante de l'industrie canadienne du savoir. Des décisions tarifaires éclairées évitent de graves perturbations dans les secteurs concernés de l'économie nationale et des contestations judiciaires onéreuses et chronophages. De plus, l'article 77 de la *Loi sur le droit d'auteur* donne à la Commission le pouvoir de délivrer des licences pour autoriser l'utilisation d'œuvres publiées, de fixations de prestations, d'enregistrements sonores publiés ou de la fixation d'un signal de communication lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable. La Loi exige des demandeurs de licences qu'ils aient fait des efforts raisonnables pour retracer le titulaire du droit d'auteur. Les licences délivrées par la Commission sont non exclusives et valides seulement au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Rendre des décisions et délivrer des licences	2 580	2 580	912
Rendre des décisions	868
Améliorer l'efficacité du processus de réglementation	313
Consultations auprès des intervenants clés	192
Délivrer des licences	229
	2 580	2 580	2 514

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Résultat stratégique

Une économie novatrice axée sur le savoir au Canada grâce à la recherche et au développement, à la commercialisation de la technologie et à l'aide à l'industrie.

Description des activités de programme

Recherche et développement

Recherche et développement comprend les activités de l'organisme en recherche et développement dans des domaines stratégiques de la science et du génie qui conduisent à la mise au point de technologies novatrices grâce à la commercialisation et au transfert de technologie dans des secteurs clés de l'économie.

Soutien technologique et industriel

Soutien technologique et industriel comprend la prestation de services de soutien technologique, d'aide financière et d'aide à la commercialisation aux petites et moyennes entreprises, et la diffusion d'information scientifique, technique et médicale à l'industrie, au gouvernement et aux universités.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Recherche et développement	393 521	45 650	717	58 165	498 053	438 582
Soutien technologique et industriel	121 570	1 345	239	71 214	194 368	203 114
	515 091	46 995	956	129 379	692 421	641 696

Industrie
Conseil national de recherches du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Recherche et développement</i>		
Affiliations internationales	717 000	717 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Affiliations internationales	239 000	239 000
Total des subventions	956 000	956 000
Contributions		
<i>Recherche et développement</i>		
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	1 020 000	1 020 000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	8 300 000	5 400 000
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	3 268 000	3 268 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	45 577 000	19 277 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	10 150 000	9 300 000
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	61 064 000	74 064 000
Total des contributions	129 379 000	112 329 000
Postes non requis		
Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	475 000
Total des postes non requis	475 000
Total	130 335 000	113 760 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

Les gens : professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Promouvoir les sciences et le génie

Cette activité de programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et vise à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

Appuyer les étudiants et les boursiers

Cette activité de programme appuie la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

Attirer et garder en poste des membres du corps professoral

Cette activité de programme vise à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

Résultat stratégique

La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Financer la recherche fondamentale

Cette activité de programme permet d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Cette activité de programme vise à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

Résultat stratégique

L'innovation : utilisation productive des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.

Description des activités de programme

Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Cette activité de programme favorise la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

Appuyer la commercialisation

Cette activité de programme appuie l'innovation et fait valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.

Industrie
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Promouvoir les sciences et le génie	196	1 263	1 459	4 063
Appuyer les étudiants et les boursiers	6 844	128 407	135 251	130 565
Attirer et garder en poste des membres du corps professoral	2 881	160 909	163 790	145 555
Financer la recherche fondamentale	15 906	395 960	411 866	379 091
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	3 579	44 319	47 898	53 222
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	9 948	97 507	107 455	102 841
Appuyer la commercialisation	739	16 800	17 539	13 895
	40 093	845 165	885 258	829 232

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Promouvoir les sciences et le génie</i>		
Subventions et bourses	1 263 000	3 863 000
<i>Appuyer les étudiants et les boursiers</i>		
Subventions et bourses	96 907 000	99 506 000
Bourses d'études supérieures du Canada	31 500 000	24 900 000
<i>Attirer et garder en poste des membres du corps professoral</i>		
Subventions et bourses	160 909 000	143 009 000
<i>Financer la recherche fondamentale</i>		
Subventions et bourses	390 960 000	358 306 000
Perimeter Institute	5 000 000	5 000 000
<i>Financer la recherche dans des domaines stratégiques</i>		
Subventions et bourses	44 319 000	49 936 000
<i>Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement</i>		
Subventions et bourses	97 507 000	95 020 000
<i>Appuyer la commercialisation</i>		
Subventions et bourses	16 800 000	13 200 000
Total	845 165 000	792 740 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

Les chercheurs : une capacité de recherche de première qualité en sciences humaines

Description des activités de programme

Bourses et prix

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain. En outre, le CRSH offre des bourses spéciales aux chercheurs chevronnés et plusieurs suppléments aux meilleures titulaires de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Enfin, deux prix commémoratifs servent à reconnaître l'incroyable dévouement et créativité des meilleurs chercheurs du Canada.

Chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a alloué 900 millions de dollars dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche, ou chaires de recherche du Canada, dans les universités du pays. Les titulaires de chaires aident à faire reculer les frontières du savoir dans leur domaine, non seulement grâce à leurs travaux, mais également grâce à la supervision d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs. En aidant les universités canadiennes, ainsi que les instituts et hôpitaux de recherche qui leur sont affiliés à devenir des centres de recherche et de formation de renommée internationale, le Programme des chaires de recherche du Canada contribue à accroître la capacité concurrentielle du Canada dans le cadre de l'économie mondiale fondée sur les connaissances, à améliorer la santé des Canadiens et à enrichir leur vie sociale et culturelle. Le Programme des chaires cherche également à : consolider le niveau d'excellence en recherche et à accroître la capacité du Canada à ce chapitre en permettant aux universités de solliciter et de recruter les meilleurs chercheurs; améliorer, grâce à la recherche, la formation d'un personnel hautement qualifié; développer la capacité des universités à générer et à appliquer de nouvelles connaissances; optimiser l'utilisation des ressources de recherche à travers une planification stratégique des établissements et la collaboration entre les établissements et divers secteurs.

Résultat stratégique

La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en science humaines

Description des activités de programme

Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie. Ces projets vont des travaux effectués par des chercheurs individuels ou de petites équipes dans des bibliothèques et des archives, à des projets de recherche concertée et multidisciplinaire entreprise par de grandes équipes composées de chercheurs, de partenaires et d'assistants effectuant des travaux sur le terrain partout au Canada.

Recherche et formation ciblées

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont les organismes gouvernementaux, privés et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. Plus particulièrement, l'Initiative de la nouvelle économie appuie la recherche qui favorise une meilleure compréhension de l'impact de «l'économie du savoir» sur notre vie économique, sociale, politique et culturelle, et qui est susceptible d'améliorer le pouvoir d'influence des Canadiens sur l'avenir, et ce, pour le bien de tous.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Développement de la recherche stratégique

Les subventions de recherche stratégique sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires, aux sociétés savantes et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à étudier, définir et élaborer de nouvelles perspectives et priorités, et à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs. Les subventions de recherche stratégique aident également à accroître la capacité de recherche par la promotion de nouveaux moyens de collaboration et de partenariat en recherche.

Résultat stratégique

La mobilisation de connaissances : le transfert, la diffusion et l'utilisation des connaissances en sciences humaines.

Description des activités de programme

Interaction et diffusion de la recherche

Les subventions de diffusion de la recherche du CRSH appuient la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs à l'intention du milieu universitaire et d'un plus vaste public.

Résultat stratégique

L'environnement institutionnel : un environnement de recherche et de science robuste au Canada.

Description des activités de programme

Coûts indirects de la recherche

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ensemble la recherche universitaire. Les provinces fournissent l'infrastructure matérielle de base et, financées en partie par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, paient les coûts d'exploitation directs et indirects. Le gouvernement fédéral finance les coûts directs de la recherche, principalement par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires nationaux pour l'appui à la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le terme «coûts indirects» se rapporte aux frais administratifs centraux et aux frais des ministères engagés par les établissements pour appuyer la recherche, qui ne peuvent pas être attribués à des projets de recherche précis.

Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouveau programme visant à assumer les coûts indirects associés à la réalisation des travaux de recherche universitaires dans les établissements qui reçoivent des subventions de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce programme de subventions visant à couvrir les coûts indirects de la recherche universitaire tente de répondre à la hausse des coûts indirects entraînés par la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral. Ce programme reconnaît que les établissements d'enseignement postsecondaire disposent de deux moyens pour optimiser leur investissement en recherche : obtenir un appui supplémentaire pour couvrir les coûts indirects entraînés par la recherche ou appuyer leur mandat qui consiste à enseigner et à fournir des services communautaires. En assumant une partie des coûts indirects engagés par les établissements d'enseignement postsecondaire et les hôpitaux et instituts qui leur sont affiliés, le gouvernement fédéral finance des installations de recherche de classe mondiale et répond aux besoins des petites universités canadiennes. Le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada, lequel partage les locaux du CRSH, administre le Programme pour le compte des trois organismes subventionnaires nationaux.

Industrie
Conseil de recherches en sciences humaines

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Bourses et prix	3 146	98 359	101 505	88 963
Chaires de recherche du Canada	2 579	59 205	61 784	56 947
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	5 409	84 124	89 533	83 791
Recherche et formation ciblées	4 294	19 363	23 657	32 820
Développement de la recherche stratégique	3 916	20 093	24 009	22 617
Interaction et diffusion de la recherche	1 486	19 246	20 732	17 188
Coûts indirects de la recherche	1 046	259 055	260 101	244 958
	21 876	559 445	581 321	547 284

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Bourses et prix</i>		
Subventions et bourses	35 359 000	35 388 000
Bourses d'études supérieures du Canada	63 000 000	50 424 000
<i>Chaires de recherche du Canada</i>		
Subventions et bourses	59 205 000	53 205 000
<i>Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)</i>		
Subventions et bourses	84 124 000	77 511 000
<i>Recherche et formation ciblées</i>		
Subventions et bourses	19 363 000	29 572 000
<i>Développement de la recherche stratégique</i>		
Subventions et bourses	20 093 000	19 979 000
<i>Interaction et diffusion de la recherche</i>		
Subventions et bourses	19 246 000	16 126 000
<i>Coûts indirects de la recherche</i>		
Coûts indirects de la recherche	259 055 000	244 422 000
Total	559 445 000	526 627 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Résultat stratégique

Normalisation volontaire efficiente et efficace.

Description des activités de programme

Accréditation

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le Conseil canadien des normes accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité : les organismes de certification des produits; les laboratoires d'essais et d'étalonnage; les organismes registraires de systèmes de gestion; les organismes d'inspection; les prestataires de cours de formation des vérificateurs; les organismes de certification des personnes.

Le Conseil canadien des normes accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada.

Information

Le Conseil canadien des normes informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il a notamment pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national des normes dans les activités réglementaires et les accords commerciaux.

Par le truchement de son site Web, son Service d'information et de recherche et sa Bibliothèque technique sur place, il met à la disposition des Canadiens une information des plus complètes et des plus actuelles sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le Conseil canadien des normes sert en outre de point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Représentation

Le Conseil canadien des normes coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrique internationale, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Le Conseil canadien des normes est également membre d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
	Fonctionnement		
Accréditation	1 228	1 228	1 227
Information	1 577	1 577	1 576
Représentation	4 724	4 724	4 121
	7 529	7 529	6 924

Résultat stratégique

Fournir aux Canadiens des statistiques et des produits statistiques, objectifs et impartiaux, des services et analyses sur l'économie et la société canadienne, qui sont pertinents et qui répondent aux questions d'actualité, tout en étant conformes aux exigences juridiques et de haute qualité.

Description des activités de programme

Statistique économique

L'activité de programme de la Statistique économique comprend la sous-activité de programme de la Statistique du commerce et des entreprises ainsi que les Comptes nationaux et études analytiques (voir description ci-dessous). Le programme fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. Cette activité porte sur les secteurs des entreprises et du commerce de l'économie canadienne. Elle fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des activités des différentes industries de services (y compris les secteurs financiers, de l'assurance, de l'hébergement entre autres), des flux et des stocks de capital fixe utilisé dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction. En outre, elle fournit de l'information sur la mesure de la fluctuation des prix de détail, sur les activités scientifiques et technologiques des administrations fédérales et provinciales, et sur la recherche et le développement au sein des administrations publiques et des autres secteurs de l'économie. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements actuels sur la structure de l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques, industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Statistique sociale

L'activité de programme de la Statistique sociale comprend la Statistique sociale, des institutions et du travail. Cette activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont liés, la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'oeuvre, de même que la santé et les facteurs qui l'influencent. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt relativement à la politique sociale. Cette activité fournit aussi de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que les résultats suite à ces services de même que sur leurs répercussions sur la société canadienne. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Industrie

Statistique Canada

Statistique du recensement

L'activité de programme de la Statistique du recensement comprend les statistiques démographiques et le recensement. L'objectif de ce programme est de fournir des renseignements statistiques sur la population canadienne ainsi que sur ses caractéristiques et conditions démographiques et leur évolution dans le temps. Cette activité fournit des renseignements statistiques provenant du Recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement. Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces. De plus, chaque cinq ans, le Recensement de l'agriculture fournit des données sur : le nombre et le type des fermes; les exploitants agricoles; les arrangements d'exploitation; la terre et la gestion de la terre; les investissements; les véhicules, matériels et outillages de l'exploitation agricole; et les salariés de l'exploitation. Les données du recensement servent de balise aux autres enquêtes agricoles et servent de base pour le programme entier sur l'agriculture. Cette sous-activité de programme fournit aussi de l'information sur les peuples autochtones.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Statistique économique	217 879	33 911	183 968	177 492
Statistique sociale	217 755	561	77 594	140 722	144 177
Statistique du recensement	295 048	18 495	276 553	189 037
	730 682	561	130 000	601 243	510 706

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Statistique sociale</i>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000
Total	561 000

18 Justice

Ministère 18-4

Commission canadienne des droits de la personne 18-7

Tribunal canadien des droits de la personne 18-8

Commissaire à la magistrature fédérale 18-9

Service administratif des tribunaux judiciaires 18-10

Commission du droit du Canada 18-11

Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 18-12

Cour suprême du Canada 18-14

Justice

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Justice				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	549 019	517 577	31 442
5	Subventions et contributions	286 850	329 228	(42 378)
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 810	77 990	1 820
Total du Ministère		915 752	924 865	(9 113)
Commission canadienne des droits de la personne				
10	Dépenses du Programme	18 643	20 089	(1 446)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 362	2 291	71
Total de l'organisme		21 005	22 380	(1 375)
Tribunal canadien des droits de la personne				
15	Dépenses du Programme	3 984	4 324	(340)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	368	374	(6)
Total de l'organisme		4 352	4 698	(346)
Commissaire à la magistrature fédérale				
20	Dépenses de fonctionnement	7 629	7 186	443
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 589	1 575	14
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	349 546	342 104	7 442
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	868	866	2
Total de l'organisme		359 632	351 731	7 901
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30	Dépenses du Programme	55 932	47 175	8 757
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 615	6 361	254
Total de l'organisme		62 547	53 536	9 011

Justice

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Commission du droit du Canada				
35	Dépenses du Programme	3 020	2 970	50
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173	172	1
Total de l'organisme		3 193	3 142	51
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	7 188	4 813	2 375
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	14 460	3 925	10 535
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 831	1 471	1 360
Total de l'organisme		24 479	10 209	14 270
Cour suprême du Canada				
50	Dépenses du Programme	20 791	20 127	664
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 653	4 653
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 380	2 373	7
Total de l'organisme		27 824	27 153	671

Justice Ministère

Résultat stratégique

Un système de justice juste, pertinent et accessible qui reflète les valeurs des Canadiens.

Description des activités de programme

Élaborer des politiques et des lois

La planification et l'élaboration de politiques gouvernementales en matière de justice, qui ont trait aux questions relevant du mandat du ministre de la Justice.

Élaborer et mettre en œuvre des programmes

La conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes à coûts partagés, de subventions et de contributions.

Résultat stratégique

Un gouvernement fédéral appuyé par des services juridiques efficaces et réceptifs.

Description des activités de programme

Fournir des conseils juridiques, des services de contentieux et des services législatifs au gouvernement

La prestation de conseils juridiques aux ministères et aux organismes, ainsi que la supervision, la coordination ou la conduite de poursuites au civil en leur nom.

Fournir des services de poursuite

La conduite de poursuites contre les auteurs d'actes criminels, notamment le blanchiment d'argent et les infractions liées aux stupéfiants, et de poursuites en matière de réglementation telles que celles liées à l'impôt sur le revenu, aux dispositions de la loi sur la concurrence en matière de télémarketing, aux douanes et à l'immigration. L'élaboration de réponses aux requêtes internationales et de mesures contre le crime transnational, ainsi que la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Élaborer des politiques et des lois	30 687	30 687	19 572
Élaborer et mettre en œuvre des programmes	9 763	2 261	284 589	296 613	338 654
Fournir des conseils juridiques, des services de contentieux et des services législatifs au gouvernement	507 709	507 709	452 770
Fournir des services de poursuite	80 743	80 743	79 707
Gérer et coordonner la fonction liée aux politiques stratégiques et aux priorités	13 587
Fournir des services législatifs au gouvernement	20 575
	628 902	2 261	284 589	915 752	924 865

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Élaborer et mettre en œuvre des programmes</i>		
Institut international de droit d'expression française	1 140	1 140
British Institute of International and Comparative Law	7 220	7 220
Académie de droit international de La Haye	8 620	8 620
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	12 274	12 274
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	18 170	18 170
Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	26 600
Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	38 600
Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	50 000	50 000
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Subventions à l'appui de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	50 000	75 000
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	565 031	465 031
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	565 000	1 130 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	50 000	200 000
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	500 000
Total des subventions	2 261 000	2 401 000
Contributions		
<i>Élaborer et mettre en œuvre des programmes</i>		
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	2 341 894	2 333 152
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 000 000	500 000
Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	2 054 415	1 803 279
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	2 837 546	2 698 146
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 836 363	4 836 363

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 356 593	4 856 593
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	7 916 155	6 963 855
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	7 250 000	7 325 000
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 715 000	3 455 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	6 903 500	11 325 250
Contributions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	11 950 027	12 144 855
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	79 827 507	119 827 507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	144 750 000	144 750 000
Fonds de réserve des Équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	3 750 000	2 050 000
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	2 100 000
Total des contributions	284 589 000	324 869 000
Postes non requis		
Contributions à l'appui de projets pilotes d'aide juridique	955 000
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale	753 000
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale – Situations d'aide juridique uniques	250 000
Total des postes non requis	1 958 000
Total	286 850 000	329 228 000

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique

Égalité, respect des droits de la personne et protection contre la discrimination grâce à une meilleure compréhension de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et grâce à un meilleur respect de ces lois.

Description des activités de programme

Favoriser la compréhension de la Loi canadienne sur les droits de la personne et le respect de cette loi

Traiter de façon intégrée les plaintes de discrimination individuelles déposées contre des employeurs et des fournisseurs de services sous réglementation fédérale. Mener des activités de prévention et conclure des accords de collaboration au sein du système fédéral afin de promouvoir en milieu de travail de saines pratiques en matière de droits de la personne. Mener des activités avec les partenaires à l'externe, effectuer des recherches et élaborer des politiques, mener des enquêtes publiques, contribuer au renforcement des institutions nationales des droits de la personne et évaluer les incidences des initiatives gouvernementales sur les droits de la personne.

Mener des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi au sein du gouvernement fédéral et dans les milieux de travail sous réglementation fédérale

S'assurer que les employeurs se conforment aux exigences légales qui leur incombent relativement à l'équité en matière d'emploi en se dotant d'un plan d'équité en matière d'emploi. S'assurer que des efforts raisonnables sont déployés et que des progrès raisonnables sont réalisés en vue de la pleine représentation des membres des groupes désignés, conformément à leur disponibilité sur le marché du travail. Mener des activités avec les partenaires à l'externe, effectuer des recherches et élaborer des politiques, répondre aux demandes du public et évaluer les incidences des initiatives gouvernementales sur l'équité en matière d'emploi.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Favoriser la compréhension de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> et le respect de cette loi	17 945	17 945	19 577
Mener des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi au sein du gouvernement fédéral et dans les milieux de travail sous réglementation fédérale	3 060	3 060	2 803
	21 005	21 005	22 380

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Que les Canadiens bénéficient d'un accès équitable aux possibilités qui existent au sein de la société grâce au traitement juste et équitable des causes relatives aux droits de la personne entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

Description des activités de programme

Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la Loi canadienne des droits de la personne

Instruire les plaintes de discrimination afin de déterminer si les pratiques ayant donné lieu aux plaintes enfreignent la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi

Se prononcer sur des requêtes déposées par des employeurs en ce qui a trait à l'examen de décisions les concernant prises par la CCDP ou se prononcer sur des requêtes de la CCDP qui visent à obtenir la ratification de directives données aux employeurs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la <i>Loi canadienne des droits de la personne</i>	4 352	4 352	4 698
*Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>
	4 352	4 352	4 698

*Selon la tendance des dernières années, il n'est pas prévu que la Commission canadienne des droits de la personne référerait au Tribunal canadien des droits de la personne des cas liés à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De ce fait, aucun montant n'a été alloué dans le Budget principal des dépenses 2006-2007 sous l'activité « Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ».

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Résultat stratégique

Une magistrature fédérale indépendante et efficace.

Description des activités de programme

Paiements en application de la Loi sur les juges

Paiements des traitements, des indemnités et des pensions des juges, nommés par le fédéral, et de leurs survivants, de toutes les cours supérieures et d'appels du Canada.

Conseil canadien de la magistrature

S'occupe de l'administration de tous les comités établis par le Conseil canadien de la magistrature composé de tous les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Magistrature fédérale

Fournit d'autres services à la magistrature fédérale, y compris la formation linguistique et l'édition du Recueil des décisions des cours fédérales. Fournit des services au ministre de la Justice par l'entremise du Secrétariat des nominations à la magistrature.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	349 546	349 546	342 104
Conseil canadien de la magistrature	1 685	1 685	1 673
Magistrature fédérale	8 676	275	8 401	7 954
	359 907	275	359 632	351 731

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Résultat stratégique

Le public a accès de façon équitable, rapide et adéquate, dans les deux langues officielles, aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

Description des activités de programme

Fournir des services du greffe

Les services du greffe fournissent un soutien administratif aux tribunaux judiciaires afin d'assurer le fonctionnement convenable et efficient du processus judiciaire.

Fournir des services judiciaires

Ce secteur de services fournit un soutien judiciaire aux juges, notamment par la voie des adjoints judiciaires, des huissiers-audienciers et des autres employés qui soutiennent directement les juges dans l'exercice de leurs fonctions.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Fournir des services du greffe	40 345	40 345	34 363
Fournir des services judiciaires	22 202	22 202	19 173
	62 547	62 547	53 536

Justice

Commission du droit du Canada

Résultat stratégique

Un droit canadien qui reflète les besoins et les valeurs des Canadiens et qui est adapté, efficace, accessible à tous et juste.

Description des activités de programme

Recommandations sur la réforme du droit

Le droit peut souvent apparaître désuet quant à ses fondements, ses finalités et ses principes. Certaines de ses institutions de même que certaines procédures et pratiques juridiques sont devenues désuètes ou inefficaces. Les gouvernements ont besoin de conseils indépendants, stratégiques et opportuns en matière de politique juridique afin de reconnaître ces lacunes et de les corriger. La Commission du droit du Canada vise à fournir ces conseils, éclairés par de vastes consultations, une compétence pluridisciplinaire et une pensée créative. Elle offre aux Canadiens une tribune pour exprimer leurs préoccupations sur le droit et la justice. Forte des résultats de ses consultations publiques, la Commission souhaite pouvoir jeter un regard critique sur le droit à partir d'une perspective inédite. Son ambition est de proposer des mesures qui orientent le droit de manière à ce qu'il contribue efficacement au bien-être collectif et individuel des Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Recommandations sur la réforme du droit	3 193	3 193	3 142
	3 193	3 193	3 142

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

La protection du droit à la vie privée des Canadiens.

Description des activités de programme

Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) est chargé de faire enquête sur les plaintes et de donner suite aux demandes de renseignements provenant des citoyens et des organisations qui communiquent avec des représentants du Commissariat pour obtenir des conseils et de l'aide sur une variété d'enjeux liés à la protection de la vie privée. Le CPVP évalue aussi le degré de conformité des organisations aux exigences énoncées dans les deux lois sur la protection des renseignements personnels. Il formule des recommandations sur la Politique d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP), conformément à la politique du Conseil du Trésor. Cette activité est soutenue par une équipe juridique qui donne des conseils juridiques spécialisés et qui fournit un soutien lors des recours en justice.

Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada joue un rôle d'expert dans les nouveaux enjeux liés à la protection de la vie privée au Canada et à l'étranger en faisant de la recherche sur des tendances, en surveillant des initiatives législatives et réglementaires, en fournissant une analyse des enjeux importants, et en élaborant des positions de principe qui contribuent à promouvoir la protection du droit à la vie privée. Une partie importante du travail réalisé consiste à apporter un soutien à la Commissaire et aux commissaires adjoints dans la formulation des conseils au Parlement sur les initiatives législatives et sur des programmes gouvernementaux qui peuvent avoir une incidence sur la protection de la vie privée.

Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada élabore des plans et met en œuvre un nombre d'activités de communication et de sensibilisation du public, notamment des allocutions et des événements spéciaux, des tactiques de relations médiatiques, de la publicité, ainsi que la réalisation et la diffusion de matériel promotionnel et éducatif.

Résultat stratégique

Les droits des individus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.

Description des activités de programme

Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative pour les activités du Commissaire à l'information et son bureau. Les objectifs de l'activité sont :

- Veiller à ce que les droits et les obligations des plaignants en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables des institutions fédérales et les tiers concernés par les plaintes aient l'occasion de soumettre leurs observations au Commissaire à l'information et que les enquêtes soient approfondies et terminées dans des délais raisonnables;
- Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*;
- Porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant la Cour fédérale.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée	10 154	10 154	3 081
Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche	3 393	3 393	583
Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée	2 751	2 751	989
Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller	8 181	8 181	5 556
	24 479	24 479	10 209

Justice

Cour suprême du Canada

Résultat stratégique

Fournir à la Cour suprême du Canada le cadre le plus favorable possible à la prise de décision.

Description des activités de programme

Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision

Le Bureau du registraire a pour but d'assurer les services nécessaires à la Cour pour rendre ses décisions à titre de tribunal de dernier ressort. Les principales responsabilités du Bureau du registraire sont la prestation aux juges d'un ensemble complet de services de gestion et de soutien administratif et la gestion des affaires dont la Cour est saisie.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision	27 824	27 824	27 153
	27 824	27 824	27 153

19 Parlement

Sénat 19-4

Chambre des communes 19-6

Bibliothèque du Parlement 19-8

Commissariat à l'éthique 19-9

Conseiller sénatorial en éthique 19-10

Parlement

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Parlement				
Sénat				
1	Dépenses du Programme	53 905	50 951	2 955
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	23 918	23 568	350
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 453	6 087	366
Total de l'organisme		84 276	80 606	3 670
Chambre des communes				
5	Dépenses du Programme	256 312	241 595	14 717
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	109 397	106 465	2 932
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 615	35 161	(546)
Total de l'organisme		400 324	383 221	17 103
Bibliothèque du Parlement				
10	Dépenses du Programme	29 614	27 733	1 881
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 372	4 372
Total de l'organisme		33 986	32 105	1 881
Commissariat à l'éthique				
15	Dépenses du Programme	4 486	4 089	397
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	565	586	(21)
Total de l'organisme		5 051	4 675	376

Parlement

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Conseiller sénatorial en éthique			
20 Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme	827	827
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	130	130
Total de l'organisme	957	957

Parlement

Sénat

Résultat stratégique

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Description des activités de programme

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du président.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Fournit un soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Parlement
Sénat

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	38 206	167	38 373	38 967
Fonctionnement de la Chambre	5 728	5 728	6 384
Comités et associations	12 196	290	12 486	9 041
Soutien administratif	26 485	1 204	27 689	26 214
	82 615	1 204	167	290	84 276	80 606

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	289 600	289 600
Total des contributions	289 600	289 600
Total	456 600	456 600

Parlement

Chambre des communes

Résultat stratégique

Soutien administratif et professionnel efficace aux députés exerçant individuellement et collectivement à titre de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des activités de programme

Députés et agents supérieurs de la Chambre

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui touchent le travail de ces associations et les échanges. Finalement, en caucus, les députés conçoivent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers avec les autres députés de leur parti, et orientent le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent d'autres fonctions telles que : président, vice-président, leaders à la Chambre et whips en chef.

Administration de la Chambre

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution en assumant la continuité d'une législature à l'autre, en préservant les archives parlementaires et en veillant à la stabilité de l'infrastructure sous-tendant le processus démocratique. Des conseils et du soutien sont offerts dans une gamme étendue de services tels que : procédurales, législatifs, légaux, gestion et technologies de l'information, gestion des immeubles, sécurité, restauration, finances, ressources humaines, santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006	
	Fonctionnement	Budgétaire	Total		
		Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	241 562	241 562	233 905
Administration de la Chambre	158 730	905	873	158 762	149 316
	400 292	905	873	400 324	383 221

Parlement
Chambre des communes

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Autres paiements de transfert		
<i>Administration de la Chambre</i>		
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	904 623
Total des autres paiements de transfert	904 623
Postes non requis		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	858 477
Total des postes non requis	858 477
Total	904 623	858 477

Parlement Bibliothèque du Parlement

Résultat stratégique

Les parlementaires prennent des décisions éclairées sur des sujets d'intérêt pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Information, recherche et analyse

Offrir aux parlementaires des services d'information, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles à titre de membre de l'une ou l'autre des Chambres, de comités et d'associations parlementaires ou à titre de représentant d'une région ou d'une circonscription. L'information est également mise à la disposition des clients autorisés.

Résultat stratégique

La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures.

Description des activités de programme

Gestion des ressources d'information

Concevoir, enrichir, maintenir et promouvoir un recueil varié de sources de connaissances, afin d'aider les parlementaires et ceux qui les secondent dans leur travail à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Résultat stratégique

Les Canadiens ont une meilleure compréhension du Parlement.

Description des activités de programme

Activités auprès du public

Seconder les parlementaires dans leurs efforts pour rendre le Parlement accessible au public. Offrir au public de l'information au sujet du Parlement.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Information, recherche et analyse	27 189	800	27 989	17 548
Gestion des ressources d'information	2 039	60	2 099	10 927
Activités auprès du public	4 758	140	1 000	3 898	3 630
	33 986	1 000	1 000	33 986	32 105

Parlement

Commissariat à l'éthique

Résultat stratégique

Préserver la confiance du public envers l'intégrité des députés et des titulaires de charge publique ainsi que le respect et la confiance de la société envers la Chambre des communes en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Communications

Cette activité définit l'orientation stratégique des rapports du Commissariat à l'éthique avec la Chambre des communes, les comités parlementaires, les députés et les titulaires de charge publique ainsi qu'avec les intervenants extérieurs. Ce secteur se chargera également de renseigner les députés, les titulaires de charge publique, les médias et le grand public sur les dispositions des Codes et sur la portée du rôle du Bureau.

Opérations

Cette activité a trois volets : conformité, prestation d'avis et de conseils confidentiels, et enquêtes. On entend par conformité le processus par lequel les députés se conforment au Code régissant les conflits d'intérêts des députés et par lequel les titulaires de charge publique se conforment au Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne la déclaration confidentielle des intérêts privés, la prestation d'avis et de conseils, la déclaration publique de certains biens et d'exigibilités, activités, cadeaux, marques d'hospitalité et avantages, l'établissement de fiducies sans droit de regard ou d'accords de gestion sans droit de regard et d'examens annuels. L'organisation offre la prestation d'avis et de conseils confidentiels lorsqu'un député, un titulaire de charge publique ou le Premier ministre présente une demande sur l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés ou des principes, des règlements et des obligations d'éthique imposés par le Premier ministre aux titulaires de charge publique. Les enquêtes sont menées conformément à la procédure établie par le Règlement de la Chambre des communes (Code régissant les conflits d'intérêts des députés) pour les députés et aux dispositions de la *Loi sur le Parlement du Canada* pour les titulaires de charge publique tels que les ministres, les ministres d'État et les secrétaires parlementaires.

Politique

Cette activité a pour objectif d'élaborer des politiques et des pratiques en vue d'offrir aux clients des avis et des conseils judicieux et uniformes concernant l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés et du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Communications	813	813
Opérations	3 426	25	3 451
Politique	787	787
Administration de la Commission	4 675
	5 026	25	5 051	4 675

Parlement

Conseiller sénatorial en éthique

Résultat stratégique

Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Administration

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le code qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique :

- fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du code;
- examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité, et préparer des résumés publics;
- enquêter, au besoin, sur la conformité au code.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Administration	954	3	957
	954	3	957

Nota : L'exercice 2006-2007 représente la première année de fonctionnement qui apparaît dans le budget principal pour le Conseiller sénatorial en éthique.

20 Patrimoine canadien

Ministère 20-5
Conseil des Arts du Canada 20-14
Société Radio-Canada 20-15
Musée canadien des civilisations 20-16
Musée canadien de la nature 20-17
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 20-18
Bibliothèque et Archives du Canada 20-19
Société du Centre national des Arts 20-22
Commission des champs de bataille nationaux 20-23
Office national du film 20-24
Musée des beaux-arts du Canada 20-27
Musée national des sciences et de la technologie 20-28
Bureau du Canada sur le règlement des questions des
pensionnats autochtones 20-30
Commission de la fonction publique 20-31
Commission des relations de travail dans la fonction
publique 20-32
Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-33
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice 20-34
Téléfilm Canada 20-36

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Patrimoine canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	249 623	227 800	21 823
5	Subventions et contributions	1 104 612	862 626	241 986
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 030	1 030
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	637
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 464	25 697	2 767
	Total du budgétaire	1 384 621	1 118 042	266 579
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10
	Total du Ministère	1 384 631	1 118 052	266 579
Conseil des Arts du Canada				
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	150 445	150 173	272
	Total de l'organisme	150 445	150 173	272
Société Radio-Canada				
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	1 006 039	886 904	119 135
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	102 000	91 510	10 490
	Total de l'organisme	1 112 039	982 414	129 625
Musée canadien des civilisations				
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	59 946	58 698	1 248
	Total de l'organisme	59 946	58 698	1 248
Musée canadien de la nature				
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	59 145	55 569	3 576
	Total de l'organisme	59 145	55 569	3 576

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
45	Dépenses du Programme
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 815	5 696	119
Total de l'organisme		5 815	5 696	119
Bibliothèque et Archives du Canada				
50	Dépenses du Programme	97 430	81 608	15 822
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 641	11 286	355
Total de l'organisme		109 071	92 894	16 177
Société du Centre national des Arts				
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts	33 283	31 224	2 059
Total de l'organisme		33 283	31 224	2 059
Commission des champs de bataille nationaux				
60	Dépenses du Programme	7 006	6 867	139
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 500	1 450	50
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	401	394	7
Total de l'organisme		8 907	8 711	196
Office national du film				
65	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement	64 839	62 948	1 891
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film
Total de l'organisme		64 839	62 948	1 891
Musée des beaux-arts du Canada				
70	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	38 618	36 469	2 149
75	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000	8 000
Total de l'organisme		46 618	44 469	2 149
Musée national des sciences et de la technologie				
80	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	25 577	24 446	1 131
Total de l'organisme		25 577	24 446	1 131

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				
85	Dépenses de fonctionnement	196 205	115 095	81 110
90	Contributions	6 000	6 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 406	5 975	431
Total de l'organisme		208 611	121 070	87 541
Commission de la fonction publique				
95	Dépenses du Programme	92 949	76 791	16 158
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 068	11 736	1 332
Total de l'organisme		106 017	88 527	17 490
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
100	Dépenses du Programme	17 073	9 269	7 804
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	851	1 301	(450)
Total de l'organisme		17 924	10 570	7 354
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
105	Dépenses du Programme	4 710	3 776	934
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	534	337	197
Total de l'organisme		5 244	4 113	1 131
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice				
110	Dépenses de fonctionnement	11 489	11 278	211
115	Subventions et contributions	11 750	10 750	1 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 367	1 375	(8)
Total de l'organisme		24 606	23 403	1 203
Téléfilm Canada				
120	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	125 042	123 874	1 168
Total de l'organisme		125 042	123 874	1 168

Patrimoine canadien Ministère

Résultat stratégique

Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.

Description des activités de programme

Création de contenu canadien et excellence des performances

La culture s'exprime à travers la création : celle d'œuvres et de spectacles. Patrimoine canadien contribue à un milieu propice à cette création où les créateurs reçoivent une juste compensation pour leur travail, un milieu qui reflète la dualité linguistique et la riche diversité de notre pays tout en atteignant des niveaux d'excellence éprouvés. Un tel milieu n'est pas un acquis. L'exiguïté relative et la segmentation du marché culturel canadien, conjuguée avec son ouverture traditionnelle aux produits culturels étrangers, pose notamment des défis importants à notre production créative. Et tandis que les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, l'atteinte de cet objectif requiert une structure de soutien suffisante à tous les niveaux du développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Patrimoine canadien favorise le rendement des créateurs et des athlètes en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à des œuvres de qualité et des performances de haut niveau.

Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel

La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : institutions, organismes sans but lucratif, sociétés, bénévoles, professionnels, publics. Comme tout écosystème, la vie culturelle s'épanouit dans le milieu qui la nourrit. Elle doit s'adapter et se renouveler. Ce réseau est à la fois résilient – qualité qu'il tire d'un bassin considérable de dévouement, d'expérience et de talent – et fragile, car certains maillons de la chaîne sont vulnérables aux tendances d'investissement, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. Partie intégrante du réseau, Patrimoine canadien cherche à assurer la viabilité des nombreux organismes, des industries culturelles et des entrepreneurs de ces industries, des artistes de même que des athlètes qui composent ce riche écosystème. Pour ce faire, le ministère les aide à développer leur capacité à attirer les investissements, à mettre sur pied un régime efficace de protection des droits d'auteurs, à s'enraciner dans leur collectivité, à profiter des occasions qui se présentent sur la scène internationale, à maximiser leur capital en ressources humaines, à pratiquer une saine planification des activités et à former des partenariats solides entre organismes. Le ministère contribue à la viabilité en axant ses activités sur les fronts national et international dans le domaine des arts, de la culture et de ses industries, du patrimoine et du sport.

Préservation du patrimoine canadien

Une condition essentielle au partage de nos expériences culturelles est l'assurance offerte aux Canadiens que leurs récits et leur patrimoine seront préservés pour les générations futures. C'est en préservant le patrimoine du Canada et en le faisant connaître qu'on peut faire comprendre le contexte national, y compris la myriade de récits et d'histoires des peuples qui continue de définir le pays. Les ressources de Patrimoine canadien représentent également des biens communautaires importants pour rapprocher les résidents et attirer les touristes. Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur de nos œuvres et pratiques culturelles les plus chères, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues et récits autochtones, les artefacts culturels et les archives d'importance nationale.

Patrimoine canadien

Ministère

Accès et participation à la vie culturelle du Canada

Une expérience culturelle exige une forme de participation. Mise à part la participation active au processus créatif même, la participation peut prendre une grande variété de formes : lecture, visite d'expositions, participation à des représentations, apprentissage par l'intermédiaire d'Internet, sortie au cinéma ou écoute de la télévision et de la radio, visite de sites historiques, etc. La participation, sous toutes ses formes, constitue un maillon important de la chaîne permettant une production continue d'œuvres canadiennes, une appréciation généralisée de la richesse de la culture canadienne ainsi que des revenus viables pour les organisations culturelles. Patrimoine canadien aide à créer les conditions favorables à l'accès et à la participation à ces échanges culturels. Le ministère s'efforce d'exposer les gens, individuellement et collectivement, à une large palette d'expériences culturelles au Canada, à pallier les difficultés liées notamment à la distance, à la taille de la collectivité, à la langue et à la diversité ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse et les véhicules du patrimoine – qu'ils soient virtuels ou concrets (objets, activités ou sites).

Résultat stratégique

Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Description des activités de programme

Promotion de la compréhension interculturelle

Profiter des avantages de la diversité canadienne signifie que les Canadiens peuvent comprendre et négocier des points de vue au-delà de leurs différences culturelles. Cela exige un effort de volonté, en particulier dans un pays comme le Canada où la diversité revêt des formes multiples, dont certaines peuvent être source de division entre citoyens. Il en résulte un modèle de gestion de cette diversité propre au Canada, qui attire l'attention de par le monde. Le ministère du Patrimoine canadien soutient la bonne entente interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens de partager leurs expériences et d'en apprendre plus à propos des cultures les uns des autres. Cela est fait notamment par la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Le ministère appuie aussi des initiatives multiculturelles qui sensibilisent à divers aspects culturels au sein des collectivités et qui créent des milieux propices au dialogue entre les divers groupes. En ce qui a trait aux occasions spécifiques que procurent les activités sportives au Canada, le ministère fait la promotion de la diversité comme un moyen de renforcer la bonne entente et les expériences entre les cultures.

Développement des communautés et renforcement des capacités

Les communautés autochtones et de langues officielles jouent un rôle spécifique d'importance au Canada; elles forment la trame du tissu social canadien depuis le début du pays. Ces communautés sont confrontées à des défis particuliers; en raison de leur situation minoritaire, leur contribution culturelle distincte est à risque. Patrimoine canadien soutient le développement des organisations autochtones avec des programmes mettant à profit les forces culturelles des Autochtones, qui aident les communautés et les réseaux autochtones à être florissants. Patrimoine canadien soutient également le développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

Patrimoine canadien Ministère

Participation à la vie communautaire et à la vie civique

Une société inclusive signifie que tous les Canadiens sentent qu'ils sont partie prenante de leur collectivité respective et de leur pays, que tous savent qu'ils peuvent participer et qu'ils sentent que leur contribution compte. Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié culturellement que le Canada, il est important que le gouvernement travaille à rendre cette vitalité possible et qu'il fournisse une terre fertile pour que toutes les communautés atteignent leur plein potentiel. Les programmes et les activités de Patrimoine canadien contribuent à cet objectif en faisant face à certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Les initiatives d'apprentissage et de sensibilisation du ministère, entre autres, permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté, au pays comme à l'étranger, tout en aidant à faire connaître le Canada à l'échelle internationale. Le développement de la participation sportive et du bénévolat dans les collectivités contribue également à cet objectif. Les programmes s'adressant aux jeunes canadiens leur ouvrent des portes, encouragent leur participation et nourrissent chez eux un sentiment d'appartenance au moment de leur vie où ils prennent conscience de leurs responsabilités comme citoyens. En outre, des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales à relever les défis particuliers qui se posent à leur participation, tandis que d'autres mesures visant les communautés autochtones, y compris les jeunes et les femmes autochtones, assurent la participation des Autochtones et mettent à profit leurs cultures.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007							Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit				
Création de contenu canadien et excellence des performances	26 088	27 000	244 811	297 899	1	297 900	245 086
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	58 101	23 084	203 971	3 300	281 856	2	281 858	141 568
Préservation du patrimoine canadien	20 977	16 840	1 105	36 712	1	36 713	35 498
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	77 742	59 064	64 715	1 000	200 521	3	200 524	188 903
Promotion de la compréhension interculturelle	13 124	5 600	100 234	118 958	118 958	113 851
Développement des communautés et renforcement des capacités	18 985	42 135	179 658	240 778	1	240 779	258 589
Participation à la vie communautaire et à la vie civique	69 578	26 198	112 121	207 897	2	207 899	134 557
	284 595	183 081	922 350	5 405	1 384 621	10	1 384 631	1 118 052

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	27 000 000	27 000 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Subventions aux organisations artistiques à des fins de dotation	14 884 420	15 500 000
Subventions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien (volet Développement des compétences)	2 000 000
Demande de subventions pour la recherche et le développement	750 000
Subventions à la fondation Hnatyshyn	650 000
Subvention à TV5 Monde	4 800 000	4 700 000
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Subvention à Espaces culturels Canada	3 000 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Programmation)	6 500 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Développement)	500 000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	45 400 000	41 400 000
Subventions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine canadien diversifié et d'y donner accès	2 500 000	9 400 000
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	1 163 680	1 163 680
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 599 842	5 599 842
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	42 134 700	42 134 700

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	7 000 000	7 000 000
Subventions à l'appui du Programme des autochtones	1 350 780	707 000
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000
Subventions à l'appui du programme de reconnaissance, commémoration et d'éducation	10 000 000
Subventions à l'appui du Programme des droits de la personne	392 280
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	200 000
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	5 500 000	1 594 880
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947
Québec	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627
Manitoba	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758
Alberta	75 940	75 940
Colombie-Britannique	97 814	97 814
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	637 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Total des subventions	183 080 782	157 955 182

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Contributions au Fonds canadien de télévision	99 550 000	99 550 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	9 407 931	10 574 423
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	19 460 242	27 480 948
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	10 915 998	5 000 000
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	14 132 000	8 150 000
Contributions au Programme de soutien au sport	83 275 000	26 915 000
Contributions au Programme d'accueil des jeux	8 070 000	19 165 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Contributions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine (volet Développement des compétences)	4 134 043	5 854 997
Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître	500 000	500 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	15 903 920	16 172 750
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	1 550 000	1 550 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 550 000	2 550 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	11 464 709
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	7 303 870	7 388 000
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	5 152 000	4 652 000
Contributions à l'appui du programme Culture canadienne en direct	3 590 451	6 200 000
Contributions aux projets de stabilisation	626 760
Contributions au Programme de soutien au sport	750 345	359 345
Contributions au Programme d'accueil des jeux	145 515 000

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions aux routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	2 000 000	2 000 000
Contributions à TV5	2 540 000	2 100 000
<i>Préservation du patrimoine canadien</i>		
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	150 000	150 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	186 455	186 455
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	16 503 775	12 192 947
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Contributions au programme Présentation des arts Canada	14 418 998	22 642 028
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	23 901 423	27 672 259
Contributions à l'appui des Capitales culturelles du Canada	3 862 680
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	1 205 000	1 205 000
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	3 330 686	3 500 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	1 830 563	1 830 563
Contributions au Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (volet Réseautage)	1 000 000
Contributions au programme Culture canadienne en direct	8 655 500	2 300 000
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	6 510 284
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	100 234 268	94 958 668
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	8 591 507	17 395 760
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	171 066 170	177 707 801

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	6 200 405	6 069 864
Contributions à l'appui du programme Partenariats communautaires	8 095 970	7 634 454
Contributions à des organisations de mise en valeur des arts et du patrimoine pour des projets de développement des compétences	176 000
Contributions à l'appui du Programme des autochtones	35 360 200
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	2 802 076	2 802 076
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	265 000
Contributions au Programme de soutien au sport	13 800 000	8 800 000
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 894 389	11 723 389
Contributions à l'appui du programme Katimavik	19 776 000	19 776 000
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	3 385 000	3 385 000
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	1 352 600
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	3 013 000	2 330 350
Total des contributions	922 350 218	670 815 077

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Subventions au fonds des nouveaux médias d'apprentissage	500 000
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones	2 143 780
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	465 000
Subventions aux Fonds de stabilisation	4 026 436
Contributions à la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	500 000
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	200 000
Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250
Contributions au Fonds des partenariats	8 200 000
Contributions au Programme d'aide aux créateurs	906 561
Contributions au Programme des entrepreneurs de la musique	9 400 000
Contributions au Programme d'aide aux associations sectorielles	558 148
Contributions au Fonds du droit d'auteur électronique	1 500 000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	2 100 000
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	1 860 566
Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	2 000 000
Total des postes non requis	34 674 741
Total	1 105 431 000	863 445 000

Patrimoine canadien Conseil des Arts du Canada

Résultat stratégique

Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.

Description des activités de programme

Subventions et services (artistes et organismes)

Offre aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens une gamme de subventions et de services.

Promotion internationale de la culture et des arts canadiens

Promotion internationale des organisations artistiques et des artistes professionnels canadiens ainsi que des activités de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Subventions et services (artistes et organismes)	145 362	145 362	145 090
Promotion internationale de la culture et des arts canadiens	5 083	5 083	5 083
	150 445	150 445	150 173

Patrimoine canadien Société Radio-Canada

Résultat stratégique

Un service public national de radiodiffusion dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens.

Description des activités de programme

Services de télévision

Services de télédiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais.

Services de radio

Services de radiodiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais, ainsi qu'un service de radiodiffusion international, Radio Canada International.

Transmission et distribution de programmation

Distribution des services de diffusion nationaux dans presque toutes les régions du Canada par satellite, ondes courtes et lignes terrestres. Cela comprend le signal qui permet d'acheminer le service aux postes de radio et de télévision individuels par l'intermédiaire des émetteurs de CBC/SRC, les paiements aux stations affiliées privées qui présentent les émissions de CBC/SRC et les installations qui reportent ou devancent la diffusion des émissions en fonction des fuseaux horaires du pays.

Newsworld

CBC Newsworld est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression anglaise distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Réseau de l'information

Le Réseau de l'information est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression française distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Galaxie

Réseau de musique en continu visant le marché résidentiel ou commercial, Galaxie est disponible par abonnement et distribué par satellite et par câble en mode numérique et offre actuellement à ses abonnés 45 chaînes qui diffusent de la musique de qualité CD, sans interruption, 24 heures sur 24.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Services de télévision	1 003 316	55 109	374 820	683 605	606 302
Services de radio	347 201	33 596	15 721	365 076	322 717
Transmission et distribution de programmation	63 212	17 295	6 625	73 882	62 955
Newsworld	73 904	73 904
Réseau de l'information	44 844	44 844
Galaxie	6 694	17 218	(10 524)	(9 560)
	1 539 171	106 000	533 132	1 112 039	982 414

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Résultat stratégique

Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, à travers des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Collection et recherche	15 132	62	3 225	11 969	10 673
Exposition, éducation et communication	25 879	125	6 590	19 414	17 027
Locaux	28 235	3 313	2 985	28 563	30 998
	69 246	3 500	12 800	59 946	58 698

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Résultat stratégique

L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.

Description des activités de programme

Programmes d'éducation du public

Élaboration et entretien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web nature.ca et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Gestion des collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public de collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités de recherches méthodique et appliquée, et à l'établissement de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Installations

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment, y compris un Musée rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat du Musée.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Programmes d'éducation du public	9 192	2 499	6 693	8 986
Gestion des collections	2 741	106	2 635	2 558
Recherche	5 583	229	5 354	4 550
Installations	44 574	111	44 463	39 475
	62 090	2 945	59 145	55 569

Patrimoine canadien
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Résultat stratégique

Une industrie de la radiodiffusion et des télécommunications qui contribue à la prospérité culturelle, économique et sociale du Canada.

Description des activités de programme

Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne

Superviser et réglementer tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique canadienne de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*.

Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne

Assurer la mise en œuvre, au Canada, des objectifs de télécommunications énoncés dans la *Loi sur les télécommunications* et veiller à ce que les entreprises canadiennes assurent la prestation de services de télécommunications et facturent des tarifs selon des modalités justes et raisonnables, et qu'elles n'exercent pas de discrimination injuste ou n'accordent pas une préférence déraisonnable à quiconque.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne	23 432	20 423	3 009	2 937
Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne	22 152	19 346	2 806	2 759
	45 584	39 769	5 815	5 696

Patrimoine canadien Bibliothèque et Archives du Canada

Résultat stratégique

Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.

Description des activités de programme

Développement de la collection

Les collections à Bibliothèque et Archives du Canada (BAC), qui comprennent des publications et des documents d'archives d'importance nationale de toutes formes, constituent un témoignage sans pareil de l'évolution et des réalisations de la société canadienne, ainsi que du riche capital intellectuel et de la créativité de ses habitants. La création d'une ressource documentaire nationale englobant tous les aspects de l'étude du Canada est un élément fondamental de la prestation de services et de programmes d'interprétation qui permettent aux Canadiens d'avoir une meilleure compréhension et connaissance communes du passé, du présent et de l'avenir de la nation.

Description de la collection

BAC assure que les collections qu'elle préserve sont décrites afin de permettre aux Canadiens de différentes origines et ayant différents besoins d'information de consulter, utiliser et comprendre le contenu des collections et le contexte dans lequel il a été créé. La description peut revêtir de nombreuses formes en vue d'appuyer un accès convivial et à différents niveaux aux collections. Normalement, les descriptions doivent respecter des codes de pratique acceptés à l'échelle nationale et internationale comme les Règles de catalogue anglo-américaines (RCAA2) ou les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) et se conformer aux formats de communication interfonctionnels à l'échelle internationale tels que le format MARC21 qui est un notice catalographique lisible par machine, utilisée pour les notices bibliographiques, les notices d'autorité, les fonds de renseignements, la classification et les renseignements sur les collectivités.

Soin de la collection

La protection du patrimoine documentaire du Canada pour les générations futures de Canadiens est essentielle pour le mandat de BAC. Le soin de la collection consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des procédures et des activités afin de s'assurer que la collection est accessible maintenant et à l'avenir.

Résultat stratégique

Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.

Description des activités de programme

Services

Les services d'information, les services de consultation, la gestion des droits (incluant l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, les dossiers du personnel et l'affranchissement des droits) et les services de prêts de BAC facilitent l'accès des Canadiens au patrimoine documentaire du Canada et son utilisation. Ces services sont utilisés par le grand public, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, à des fins de recherche et d'éducation, par des employés gouvernementaux dans l'exercice de leurs fonctions et par d'autres bibliothèques et services d'archives pour améliorer les services qu'ils offrent à leurs clients. Ces services peuvent être obtenus par de multiples canaux.

Programmes

BAC élabore et offre des programmes d'interprétation et des activités publiques au moyen de divers médias afin de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada aux Canadiens. En faisant la promotion et en faisant connaître la signification et le contexte de la collection de BAC, l'institution permet d'améliorer la compréhension et la connaissance communes qu'ont les Canadiens du passé, du présent et de l'avenir de la nation. Grâce à ces programmes, les Canadiens et ceux et celles qui s'intéressent au Canada acquièrent de nouvelles connaissances, comprennent et connaissent le fait canadien tel qu'il est exprimé dans le riche patrimoine documentaire du Canada.

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Musée du portrait du Canada

Le Musée du portrait du Canada fera connaître des personnalités canadiennes contemporaines et historiques de tous les secteurs de la société et sera un important site culturel pour le Canada et pour les touristes dans la région de la capitale nationale. Les fonctions du Musée du portrait du Canada incluent notamment les acquisitions et la recherche, les initiatives stratégiques et les expositions, la description et la conservation des collections, la programmation publique et les communications.

Résultat stratégique

L'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.

Description des activités de programme

Stratégies de gestion de l'information

L'information et le savoir, lorsqu'ils sont gérés de manière efficace, permettent la mise en place d'un gouvernement axé sur les clients et la transformation de la prestation des services et réduisent les coûts et les risques pour le gouvernement fédéral. La gestion efficace de l'information (GI) et du savoir (GS) permet de s'assurer qu'une information utile et fiable est disponible, interfonctionnelle et réutilisable au besoin, que les politiques et les décisions sont bien informées et elle permet d'appuyer la transparence et la responsabilisation. Les pouvoirs de BAC lui sont conférés par la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, la Politique de gestion de l'information gouvernementale, la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Politique du gouvernement sur la sécurité. BAC veille à ce que ses programmes et pratiques de GI/GS s'alignent sur les lois et appuient les orientations, les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement et des ministères.

Solutions en gestion de l'information

En vertu de la Politique de gestion de l'information gouvernementale, BAC est responsable de la mise au point de solutions opérationnelles comprenant des normes, des directives, des outils, des initiatives, des processus, des systèmes et de la formation pour aider les ministères et organismes du gouvernement fédéral à gérer leurs ressources d'information, tous supports confondus, durant toute la durée de leur cycle de vie et de fournir un soutien professionnel aux collectivités de GI au sein du gouvernement.

Services en gestion de l'information

BAC fournit des services de GI au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de centres fédéraux de documents et du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Patrimoine canadien
Bibliothèque et Archives du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Développement de la collection	33 717	33 717	29 817
Description de la collection	16 311	16 311	14 700
Soin de la collection	18 040	18 040	16 487
Services	18 707	550	18 157	18 031
Programmes	3 946	636	1 140	5 722	2 413
Musée du portrait du Canada	4 944	4 944	157
Stratégies de gestion de l'information	1 947	1 947	1 794
Solutions en gestion de l'information	2 609	2 609	2 561
Services en gestion de l'information	7 624	7 624	6 934
	107 845	636	1 140	550	109 071	92 894

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Programmes</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
Conseil canadien des archives	600 000	600 000
Total des subventions	636 000	636 000
Contributions		
<i>Programmes</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
Total des contributions	1 140 000	1 140 000
Total	1 776 000	1 776 000

Nota : Les subventions et les contributions pour 2005-2006 étaient auparavant inscrites sous l'activité de programme « Services ».

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Résultat stratégique

Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.

Description des activités de programme

Programmation

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et autres formes de programmation, ainsi que les services de soutien à la programmation.

Aménagement

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Programmation	35 349	11 385	23 964	22 233
Aménagement	9 319	9 319	8 991
	44 668	11 385	33 283	31 224

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Résultat stratégique

Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.

Description des activités de programme

Conservation

Par cette activité, la Commission des champs de bataille nationaux vise à assurer la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien de ses infrastructures, l'aménagement horticole et offre un site sécuritaire pour tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Mise en valeur

Cette activité vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sous ses aspects culturels, récréatifs et naturels de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux effectue certains aménagements, assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités et des services publics et communique l'information à tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Conservation	5 440	5 440	4 328
Mise en valeur	3 467	3 467	4 383
	8 907	8 907	8 711

Patrimoine canadien Office national du film

Résultat stratégique

Les Canadiens acquièrent une meilleure compréhension du Canada et du reste du monde grâce à la production et à la distribution d'œuvres audiovisuelles pertinentes, audacieuses et novatrices.

Description des activités de programme

Production d'œuvres audiovisuelles

L'Office national du film (ONF) est un organisme totalement intégré dont toutes les activités ou presque portent sur la production, la distribution, le soutien technique, la recherche et le développement, l'accès aux œuvres, leur rayonnement et la conservation, et dont la démarche suppose la production d'une œuvre depuis l'élaboration du scénario jusqu'à la présentation sur les écrans et au-delà.

L'ONF produit des œuvres audiovisuelles pertinentes sur les plans social et culturel qui abordent les grands sujets de préoccupation des Canadiens. Depuis les années 1940, l'ONF perfectionne et continue de perfectionner ses compétences en production cinématographique au Canada. L'expérimentation de la forme, l'innovation technologique et le traitement cinématographique sont essentiels à la réalisation de produits audacieux, ainsi qu'à l'innovation et au soutien technique connexe.

Ces activités de production comprennent la conceptualisation, la recherche, l'élaboration, la production et le marketing social de documentaires, films d'animation, contenu nouveaux médias ou autres nouvelles formes audiovisuelles. En fait, ces activités ne relèvent pas de la simple « production ». Ce sont en réalité des activités de « programmation » de telle sorte que les films sont planifiés, produits et utilisés en tant qu'outils sociaux d'accroissement des connaissances diverses, notamment médiatiques, d'innovation sociale et d'engagement citoyen.

De par ses activités de production, l'ONF joue un rôle important dans la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et des créateurs. Il appuie ainsi les cinéastes, ce qui fait de lui un incubateur de nouveaux talents. De plus, il remplit son mandat national et international, lequel consiste à « produire, distribuer et promouvoir des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations » grâce au travail de son Unité de coproduction internationale et à la coordination d'activités culturelles pertinentes.

Distribution d'œuvres audiovisuelles

Le mandat de l'ONF est également de distribuer ses produits aussi largement que possible au Canada et à l'étranger. En mettant ses œuvres sur le marché, l'ONF maximise ses revenus. Sous cette activité sont regroupées les compétences et les capacités de l'ONF en matière de distribution commerciale. L'activité « distribution » s'entend de la commercialisation des catalogues audiovisuels de l'ONF et de sa cinémathèque de plans d'archives bien établie, du développement et de la diversification des marchés sur lesquels il distribue ses produits au Canada comme à l'étranger, de la création de compilations pour des marchés spécifiques, de l'offre d'un service à la clientèle de qualité, de l'augmentation de son fonds d'œuvres audiovisuelles par des acquisitions ou des ententes de partenariat ainsi que des études de marché. Par ses activités de distribution, l'ONF développe des rapports de coopération stratégique avec les secteurs public et privé au Canada et à l'étranger.

Patrimoine canadien

Office national du film

Accessibilité et développement des réseaux

Les activités d'accessibilité et de développement des réseaux rendent accessibles aux Canadiens des ressources médiatiques pertinentes favorisant leur engagement à titre de citoyen grâce à l'apprentissage continu. Ainsi, l'ONF accroît la présence et l'utilisation de documents primaires et secondaires tirés de sa vaste collection dans différents circuits d'apprentissage; crée de nouveaux réseaux quand il n'en existe pas; favorise les connaissances médiatiques dans l'ensemble de la population canadienne et l'encourage à utiliser intégralement sa collection. Certaines des activités d'accessibilité et de développement des réseaux consistent à assurer en permanence l'accès à la collection de l'ONF en gérant la collection – conservation, indexage, catalogage, et enfin, restauration – et à la rendre plus accessible aux générations futures grâce à une utilisation novatrice des nouvelles technologies et de partenariats, notamment les cinémathèques et les centres d'apprentissage en ligne pour les écoles ainsi que les centres de consultation numérique.

Les activités de développement des réseaux regroupent notamment les activités menées dans les centres de consultation et les cinémas ONF à Montréal et à Toronto, les collections disposées dans les bibliothèques partenaires de toutes les régions du Canada, les projections publiques régulières organisées partout au pays, le programme d'adhésion, les cinémathèques en ligne, les ateliers pour les publics de tous âges, ainsi que les ateliers de maître et un site Web complet renfermant des productions interactives et des possibilités de dialoguer et de partager des connaissances. Ces activités servent à trouver, établir et maintenir des relations permanentes et profondes dans les collectivités canadiennes et, en second lieu, dans le monde. Elles servent en outre à consolider l'image de marque de l'ONF ainsi qu'à faire connaître et comprendre le Canada et sa place dans le monde aux Canadiens.

Recherche et service conseil

L'ONF a pour mandat de « faire des recherches sur les activités filmiques » et d'en rendre les résultats disponibles ainsi que de « conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques ». Cette activité s'entend de la recherche liée à la réalisation cinématographique et à l'industrie du film ainsi que de la conduite de projets techniques et développement visant à faire progresser l'art et la science du cinéma. Depuis toujours, l'ONF crée un milieu propice à l'excellence et à l'innovation, un milieu qui favorise l'incubation et le prototypage de nouveaux projets, la collaboration avec l'industrie et l'ouverture de nouvelles voies vers la créativité dans le domaine audiovisuel.

Fonds renouvelable

Le Budget des dépenses représente les besoins en trésorerie de l'ONF pour l'exercice financier et le fonds renouvelable est utilisé pour payer les dépenses de l'Office calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Production d'œuvres audiovisuelles	49 229	3	150	2 279	47 103	48 707
Distribution d'œuvres audiovisuelles	8 217	5 847	2 370	440
Accessibilité et développement des réseaux	11 855	7	90	226	11 726	11 172
Recherche et service conseil	3 823	183	3 640	2 629
Fonds renouvelable
	73 124	10	240	8 535	64 839	62 948

Patrimoine canadien
Office national du film

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	3 000	2 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	7 000	8 000
Total des subventions	10 000	10 000
Contributions		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	150 000	150 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	90 000	90 000
Total des contributions	240 000	240 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Résultat stratégique

Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.

Description des activités de programme

Collection

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine des arts visuels. Cette activité comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

Rayonnement

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Cette activité comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

Installations

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Collection	17 425	2 394	15 031	14 441
Rayonnement	18 437	2 807	15 630	14 147
Installations	17 531	1 000	2 574	15 957	15 881
	53 393	1 000	7 775	46 618	44 469

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Résultat stratégique

Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, programmes et recherche reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Préservation du patrimoine

Préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux, la gestion de la collection, qui inclut la restauration et la préservation, et la recherche. Les activités de recherche sont celles qui contribuent à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports.

Partage des connaissances

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens de leur identité, d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada » guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

Installations

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Préservation du patrimoine	5 472	99	871	4 700	4 442
Partage des connaissances	15 403	291	3 048	12 646	11 831
Installations	7 800	866	435	8 231	8 173
	28 675	1 256	4 354	25 577	24 446

Patrimoine canadien
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Résultat stratégique

Réconciliation entre les survivants des pensionnats indiens et le gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Règlement des réclamations

Pour centraliser et concentrer les efforts fédéraux afin de régler les réclamations associées au fonctionnement de l'ancien réseau des pensionnats indiens le plus rapidement possible.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Règlement des réclamations	202 611	6 000	208 611	121 070
	202 611	6 000	208 611	121 070

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Règlement des réclamations</i>		
Contributions au titre de règlement des différends en groupe, des consultations et de l'élaboration des politiques, et de commémoration	6 000 000	3 000 000
Total	6 000 000	3 000 000

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Résultat stratégique

Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'équité et la transparence.

Description des activités de programme

Services de recrutement et d'évaluation

L'activité liée aux services de recrutement et d'évaluation permet d'élaborer et de mettre à jour les systèmes de ressourcement qui font le lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche. L'activité fournit des services d'évaluation et des produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counseling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Cette activité inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de ressourcement aux ministères et organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

Intégrité des nominations et neutralité politique

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à la neutralité politique permet d'élaborer et de maintenir une politique et un cadre réglementaire, et d'en surveiller la mise en œuvre dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend l'établissement de politiques et de normes, la délégation des pouvoirs de nomination aux ministères et organismes et la surveillance de ces pouvoirs ainsi que l'administration des pouvoirs non délégués comme la nomination des cadres de direction et l'administration des priorités. Cette activité comprend aussi des vérifications et des études, des enquêtes et des demandes de renseignements, de même que l'administration du processus d'appel et la présentation de rapports au Parlement sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonction-nement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Services de recrutement et d'évaluation	64 196	6 000	58 196	45 028
Intégrité des nominations et neutralité politique	47 821	47 821	43 499
	112 017	6 000	106 017	88 527

Patrimoine canadien

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Résultat stratégique

Des relations de travail harmonieuses au sein de la fonction publique fédérale et des services parlementaires.

Description des activités de programme

Administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs, y compris les services de médiation et de recherche et d'analyse en rémunération

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre les régimes d'arbitrage dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Les membres de la Commission appliquent la loi en tenant des audiences à l'échelle du pays relativement à l'arbitrage de griefs ou à des plaintes. Les griefs dont elle est saisie découlent de l'application ou de l'interprétation d'une convention collective ou d'une décision arbitrale, de l'imposition d'une sanction disciplinaire majeure ou encore d'un licenciement. Les autres travaux de la Commission comprennent l'arbitrage de différends, la conciliation par le biais de commissions de l'intérêt public, la médiation, la recherche et l'analyse en matière de rémunération, les demandes d'accréditation ou de révocation de l'accréditation, les substitutions de syndicat, les plaintes de pratiques déloyales de travail, les demandes concernant la désignation des postes de direction ou de confiance, les ententes sur les services essentiels, la détermination des droits du successeur, l'exécution des obligations de l'employeur ou de l'agent négociateur, et les plaintes au sujet d'actions disciplinaires ou de discrimination qui résultent du fait que les employés fédéraux ont exercé leurs droits en matière de sécurité en vertu de la Partie II du Code canadien du travail.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonction- nement	Total	
Administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs, y compris les services de médiation et de recherche et d'analyse en rémunération	17 924	17 924	10 570
	17 924	17 924	10 570

Patrimoine canadien

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Résultat stratégique

Contribuer à une fonction publique compétente, non partisane et représentative par le traitement impartial et dans les meilleurs délais de différends relativement au processus interne de dotation et de mise en disponibilité du gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Traitement des plaintes survenant dans le cadre des nominations, des révocations et des mises en disponibilité conformément à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (le Tribunal) est d'instruire et de statuer sur les plaintes présentées à l'égard d'une nomination interne, de l'application d'une mesure corrective ordonnée par le Tribunal, de la révocation d'une nomination ou d'une mise en disponibilité. Au moment d'examiner le bien-fondé d'une plainte relative à une nomination ou à une mise en disponibilité, le Tribunal peut interpréter et appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et, s'il juge la plainte fondée, peut ordonner qu'une indemnité soit payée. Le Tribunal peut également, en tout état de cause, offrir des services de médiation en vue de régler une plainte.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonction- nement	Total	
Traitement des plaintes survenant dans le cadre des nominations, des révocations et des mises en disponibilité conformément à la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	5 244	5 244	4 113
	5 244	5 244	4 113

Patrimoine canadien

Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice

Résultat stratégique

L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.

Description des activités de programme

Promouvoir des politiques gouvernementales équitables

Jouer un rôle dans l'élaboration de politiques gouvernementales, de recherches, de programmes et de services qui tiennent compte de la diversité des points de vue des femmes et des réalités de leur vie. Ces activités aident le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives fédérales qui contribuent à combler les écarts entre les hommes et les femmes et à accroître les possibilités offertes aux femmes.

Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes

Améliorer les connaissances et la capacité d'un certain nombre d'intervenants, qui seront ainsi mieux informés et capables de traiter, de façon coordonnée, des enjeux liés à l'égalité entre les sexes qui sont importants pour la société canadienne.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Promouvoir des politiques gouvernementales équitables	2 607	2 607	7 874
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes	10 249	10 750	1 000	21 999	15 529
	12 856	10 750	1 000	24 606	23 403

Patrimoine canadien
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 750 000	10 750 000
Total des subventions	10 750 000	10 750 000
Contributions		
<i>Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes</i>		
Contributions à l'Association des femmes autochtones du Canada pour l'Initiative Soeurs d'esprit	1 000 000
Total des contributions	1 000 000
Total	11 750 000	10 750 000

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité.

Description des activités de programme

Fonds du long métrage du Canada

Le Fonds du long métrage du Canada (FLMC) est l'élément clé de la Politique canadienne du long métrage du gouvernement fédéral, intitulée Du scénario à l'écran. L'objectif de la politique, et du FLMC, est d'atteindre 5 p. 100 de la part du marché national d'ici la fin de l'exercice financier 2006-2007. Le Fonds offre une aide à l'écriture de scénarios, au développement de projet, à la production, à la mise en marché et au doublage et sous-titrage de longs métrages canadiens qui présentent un fort potentiel de succès en salles au Canada. Dans le cadre de l'administration du FLMC, Téléfilm voit à assurer le développement, la production et la mise en marché de longs métrages distinctement canadiens, passionnants, qui reflètent la société canadienne et sa diversité culturelle.

L'aide financière fournie par Téléfilm Canada a pour but de contribuer à la croissance globale et au développement professionnel et économique de l'industrie cinématographique canadienne. La participation financière de Téléfilm peut prendre différentes formes : investissement, avance remboursable sous conditions, prêt, cautionnement de prêt, subvention ou enveloppe. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement.

Le FLMC est l'objet d'un Protocole d'entente entre Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. En vertu du Protocole d'entente, au moins un tiers des fonds est réservé aux projets de langue française.

Fonds canadien de télévision

Cette activité de programme se rapporte à la portion du Programme de participation au capital (PPC) qui est financée par le biais du crédit parlementaire de Téléfilm Canada et administrée dans le cadre du Fonds canadien de télévision (FCT). Dans l'ensemble, le Fonds appuie un volume élevé d'émissions de télévision distinctement canadiennes reflétant la culture, des histoires et des thèmes propres au Canada. Ces productions s'adressent aux Canadiens et leur parlent d'eux-mêmes, de leur culture, de leurs enjeux, de leurs préoccupations et de leurs histoires. Elles reflètent la vie de Canadiens dans l'ensemble du pays et font connaître les Canadiens et leur société au spectateur.

Le PPC est guidé par d'autres objectifs qui soutiennent le mandat général de Téléfilm Canada à titre d'investisseur culturel dans des films, des émissions de télévision et des produits de nouveaux médias canadiens de grande qualité, afin de favoriser ainsi une diversité de voix qui rejoignent les auditoires canadiens au Canada comme à l'étranger. L'un des objectifs clés de Téléfilm Canada est d'appuyer et d'encourager la diversité culturelle, la dualité linguistique et l'expression régionale au Canada.

Par le biais du PPC, Téléfilm Canada offre une aide au développement et à la production d'émissions de télévision distinctement canadiennes de grande qualité qui plairont aux auditoires canadiens. Le soutien est offert au développement et à la production de projets de langue française provenant de l'extérieur du Québec, de projets en langues autochtones et de dramatiques de langue anglaise. La participation financière de Téléfilm prend la forme d'une participation au capital ou d'une avance remboursable sous conditions. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement.

Patrimoine canadien Téléfilm Canada

Perfectionnement professionnel et autres programmes

Cette activité de programme a pour but de renforcer le soutien de Téléfilm Canada aux activités relatives à la production de longs métrages et d'émissions de télévision, en appuyant financièrement des activités qui améliorent les conditions et l'environnement global dans lesquels s'effectuent la production, la promotion, la vente et la distribution des émissions de télévision et des longs métrages canadiens.

Le soutien sous la forme de subventions est accordé aux festivals canadiens de la télévision et du cinéma et aux cérémonies canadiennes de remise de prix dans le secteur de la télévision et du cinéma afin d'accroître le rayonnement des productions canadiennes auprès des auditoires canadiens. Le soutien sous la forme de subventions est également accordé aux professionnels de l'industrie qui assistent à des foires et des festivals internationaux et aux initiatives en matière de développement professionnel.

Autres activités

Cette activité de programme fait référence à l'ensemble des programmes administrés par Téléfilm Canada en vertu des ententes de contribution et autres ententes avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces programmes appuient les objectifs de Téléfilm Canada en matière d'auditoires et de développement du potentiel de l'industrie.

Téléfilm Canada a conclu quatre ententes de contribution avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces ententes fournissent à Téléfilm Canada environ 100 millions de dollars pour administrer les quatre fonds suivants : le Fonds canadien de télévision, le Programme des entrepreneurs de la musique, le Fonds des nouveaux médias du Canada et le Programme des écoles nationales de formation. De plus, Téléfilm Canada administre les accords de coproductions internationales et recommande l'accréditation de coproductions internationales.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Fonds du long métrage du Canada	89 492	9 289	80 203	79 313
Fonds canadien de télévision	45 475	5 861	39 614	39 445
Perfectionnement professionnel et autres programmes	12 428	7 203	5 225	5 116
Autres activités	101 876	101 876
	249 271	124 229	125 042	123 874

21 Pêches et Océans

Ministère 21-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement	1 111 027	1 029 432	81 595
5	Dépenses en capital	168 064	175 293	(7 229)
10	Subventions et contributions	111 912	119 785	(7 873)
(L)	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122 292	115 472	6 820
	Total du Ministère	1 513 368	1 440 052	73 316

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Voies navigables sûres et accessibles (VNSA)

Description des activités de programme

Garde côtière canadienne

Prestation de services maritimes contribuant à la mise en valeur et au maintien de la sécurité et du commerce maritimes, à la protection du milieu marin et des eaux douces, à la gestion des ressources halieutiques et océaniques, à la sécurité ainsi qu'à d'autres priorités maritimes du gouvernement, et ce, grâce à l'expertise maritime, à la flotte maritime civile, à la vaste infrastructure côtière ainsi qu'à la collaboration avec les différents intervenants.

Ports pour petits bateaux

Exploitation et entretien d'un réseau national de ports essentiels à l'industrie canadienne de la pêche commerciale.

Science (Voies navigables sûres et accessibles)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données. Ces activités visent à veiller à ce que les voies navigables canadiennes soient sécuritaires et accessibles. Elles sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, en collaboration avec d'autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Résultat stratégique

Pêches et aquaculture durables (PAD)

Description des activités de programme

Gestion des pêches

Conservation des ressources halieutiques du Canada pour veiller à l'utilisation durable de ces dernières grâce à une étroite collaboration avec les utilisateurs et les intervenants.

Aquaculture

Mise en place des conditions nécessaires à l'établissement d'une industrie aquacole dynamique et novatrice, responsable sur les plans environnemental et social, économiquement durable et concurrentielle sur le marché mondial.

Science (Pêche et aquaculture durables)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que gestion des données à l'appui d'activités de pêches et d'aquaculture durables. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Résultat stratégique

Écosystèmes aquatiques sains et productifs (EASP)

Description des activités de programme

Gestion des océans

Conservation et utilisation durable des océans du Canada, en collaboration avec d'autres intervenants, grâce à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans, plans qui prennent en compte les zones de protection marines et des objectifs précis en matière de qualité du milieu marin.

Pêches et Océans

Gestion de l'habitat

Protection et conservation de l'habitat marin et en eaux douces du poisson en collaboration avec d'autres intervenants, et ce, grâce à la réalisation équilibrée d'activités réglementaires et non réglementaires, y compris l'examen de propositions de développement, la tenue d'évaluations environnementales ainsi que la surveillance de la conformité et de l'efficacité.

Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valeur sur le crédit		
Garde côtière canadienne	535 234	117 049	4 901	50 058	607 126	597 026
Ports pour petits bateaux	78 030	22 520	500	101 050	102 104
Science (Voies navigables sûres et accessibles)	42 348	1 595	46	43 989	46 533
Gestion des pêches	288 087	3 569	5	105 592	397 253	368 010
Aquaculture	3 405	27	3 432	5 072
Science (Pêche et aquaculture durables)	185 364	13 167	148	115	198 794	174 445
Gestion des océans	31 787	339	590	32 716	21 632
Gestion de l'habitat	63 227	572	63 799	66 331
Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)	55 968	9 226	15	65 209	58 899
	1 283 450	168 064	714	111 198	50 058	1 513 368	1 440 052

Pêches et Océans

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Ports pour petits bateaux</i>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
<i>Science (Voies navigables sûres et accessibles)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	46 000	46 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	5 000	5 000
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	148 000	148 000
<i>Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	15 000	15 000
Total des subventions	714 000	714 000
Contributions		
<i>Garde côtière canadienne</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage, et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 901 000	4 500 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000	962 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	206 000	202 100
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	31 550 000	32 830 000

Pêches et Océans

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	12 845 000	12 800 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	1 875 000	1 850 000
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	56 664 000	62 601 000
Contributions en vertu des initiatives pour mentorat en mer et pour la gestion de l'exploitation des pêches	1 465 000	1 535 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	25 000	25 300
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	115 000	115 500
<i>Gestion des océans</i>		
Contributions en vertu du Plan d'action pour les océans	490 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	100 000	100 000
Total des contributions	111 198 000	117 520 900
Postes non requis		
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	700 500
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	599 600
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	175 000
Contribution à l'Université maritime mondiale afin d'établir une chaire pour la protection de l'environnement maritime canadien	75 000
Total des postes non requis	1 550 100
Total	111 912 000	119 785 000

22 Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère (Ressources humaines et Développement des
compétences) 22-5

Ministère (Développement social) 22-12

Conseil canadien des relations industrielles 22-15

Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-16

Tribunal canadien des relations professionnelles

artistes-producteurs 22-19

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-20

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)				
1	Dépenses de fonctionnement	323 188	266 045	57 143
5	Subventions et contributions	825 378	839 664	(14 286)
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	304 638	263 800	40 838
(L)	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	75	100	(25)
(L)	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	9 525	11 700	(2 175)
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	46 402	70 600	(24 198)
(L)	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	119 888	83 000	36 888
(L)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	45 000	45 000
(L)	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	575 000	575 000

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L)	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22	22
(L)	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	48 000	51 000	(3 000)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	177 679	170 255	7 424
–	Postes non requis			
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	430 000	(430 000)
	Total du budgétaire	2 475 121	2 186 506	288 615
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	981 456	1 040 800	(59 344)
	Total du Ministère	3 456 577	3 227 306	229 271
	Ministère (Développement social)			
10	Dépenses de fonctionnement	295 540	244 014	51 526
15	Subventions et contributions	946 642	280 767	665 875
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	23 255 000	22 209 000	1 046 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	6 820 000	6 233 000	587 000
(L)	Versements d'allocations	500 000	451 000	49 000
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	18 503	19 400	(897)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 431	62 477	3 954

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
–	Postes non requis *Ministre du Développement social – Traitement et allocation pour automobile	70	(70)
	Total du Ministère	31 902 116	29 499 728	2 402 388
	Conseil canadien des relations industrielles			
20	Dépenses du Programme	10 822	10 344	478
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 574	1 562	12
	Total de l'organisme	12 396	11 906	490
	Société canadienne d'hypothèques et de logement			
25	Dépenses de fonctionnement	2 266 048	2 224 712	41 336
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(198 472)	(199 622)	1 150
	Total de l'organisme	2 067 576	2 025 090	42 486
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
30	Dépenses du Programme	1 757	1 665	92
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	172	162	10
	Total de l'organisme	1 929	1 827	102
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
35	Dépenses du Programme	3 418	3 498	(80)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 066	1 042	24
	Total de l'organisme	4 484	4 540	(56)

* Le montant accordé au traitement et à l'allocation pour automobile du ministre est maintenant inscrit aux dépenses du Ministère de Ressources humaines et Développement des compétences.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Résultat stratégique

Transitions efficaces et inclusives dans le marché du travail au moyen du soutien temporaire du revenu et de mesures actives d'aide à l'emploi.

Description des activités de programme

Assurance-emploi

L'activité de programme Assurance-emploi promeut le bien-être individuel, la stabilité économique et un marché du travail souple en offrant une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens admissibles en vertu de la partie I de la *Loi sur l'assurance-emploi*. L'assurance-emploi comporte un large éventail de prestations adaptées aux besoins des travailleurs et du marché du travail, y compris les Canadiens qui sont malades, qui attendent un enfant, qui doivent prendre soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté ainsi que ceux qui doivent fournir des soins à un membre de leur famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer le décès.

Programmes d'emploi

L'activité des programmes d'emploi offre des programmes et des services qui sont financés au moyen du Fonds consolidé du revenu et en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance emploi*. Ces programmes et services visent à aider les Canadiens, notamment les adultes sans emploi et les groupes cibles, tels les jeunes et les Autochtones, à développer leurs compétences et à les encourager à devenir autonomes, à investir dans leur propre intérêt et à s'adapter davantage aux changements sur le marché du travail.

Résultat stratégique

Compétitivité et productivité accrues des milieux de travail canadiens grâce à des mesures favorisant l'investissement dans les compétences, de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences.

Description des activités de programme

Compétences en milieu de travail

L'activité de programme Compétences en milieu de travail appuie la collaboration entre les partenaires de l'industrie et les intervenants afin de cerner, de traiter et de promouvoir les enjeux liés au développement et à la reconnaissance des compétences en milieu de travail qui reflètent la réalité des milieux de travail canadiens dans un marché du travail en rapide évolution. Ce programme permet l'élaboration et la diffusion de connaissances et de renseignements aux plans local, régional et national qui sont essentielles au bon fonctionnement du marché du travail.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Résultat stratégique

Grâce à l'accès à l'apprentissage, les Canadiens peuvent participer pleinement à la vie économique fondée sur le savoir et à la société.

Description des activités de programme

Apprentissage

L'activité de programme Apprentissage soutient les investissements importants du gouvernement du Canada dans les compétences et l'apprentissage afin de permettre aux Canadiens d'acquérir, tout au long de leur vie, la formation et les compétences nécessaires pour pouvoir participer davantage à la vie économique fondée sur le savoir et à la société. Ce secteur compte des programmes mis en œuvre à l'échelle nationale par Ressources humaines et Développement des compétences dont certains permettent d'obtenir des prêts et bourses qui favorisent l'accès aux études postsecondaires et encouragent l'épargne en vue de celles-ci, de même que des subventions et contributions touchant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, l'apprentissage des adultes, l'alphabétisation et les compétences essentielles.

Résultat stratégique

Milieus de travail sécuritaires, sains, équitables, stables et productifs où règne la coopération.

Description des activités de programme

Travail

L'activité de programme Travail vise à promouvoir et à maintenir des relations industrielles stables dans un milieu de travail sécuritaire, équitable, sain et productif dans le domaine de compétence du gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce programme, on recueille et diffuse des renseignements sur le travail et le milieu de travail. Le programme représente le Canada dans les activités internationales liées au travail et cultive un climat qui stimule des rapports constructifs dans les relations patronales-syndicales; il veille à ce que soient appliquées les normes du travail et les mesures de protection en santé et en sécurité.

Résultat stratégique

Capacité accrue des collectivités de contribuer à la réduction de l'itinérance.

Description des activités de programme

Sans-abri

L'activité de programme Sans-abri appuie les collectivités, grâce à des partenariats, dans la mise en œuvre de mesures aidant les personnes et les familles sans-abri à devenir autonomes et à apporter ainsi une contribution à la société et à l'économie.

Résultat stratégique

Prestation de services continue, intégrée et à mode multiple, assurant la satisfaction de la clientèle.

Description des activités de programme

Prestation des services

L'activité de programme Prestation des services assure une prestation directe et en personne de services aux clients par l'entremise d'un réseau intégré de prestation de services et dans le cadre de l'initiative de Service Canada, au profit tant de Ressources humaines et Développement des compétences Canada que de Développement social Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Soutien aux politiques et aux programmes

Cette activité fournit des données probantes pour réviser et élaborer de vastes cadres et stratégies politiques. Elle assure les fonctions de vérification, d'évaluation et de recherche pour soutenir la politique stratégique et assurer l'imputabilité. Cette activité coordonne aussi l'établissement d'un réseau de relations avec d'autres gouvernements et intervenants, et joue un rôle clé dans les services de planification, de communications et de soutien ministériel.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007						Budget principal des dépenses 2005–2006	
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit	Total			Prêts, dotations en capital et avances
Assurance-emploi	883 335	145	783 268	100 212	100 212	93 404
Programmes d'emploi	428 996	350	539 811	322 241	646 916	646 916	618 590
Compétences en milieu de travail	96 120	88 401	56 434	128 087	128 087	73 687
Apprentissage	162 223	768 310	296 399	15 587	1 211 345	981 456	2 192 801	1 963 714
Travail	213 439	1 958	1 900	78 000	139 297	139 297	129 786
Sans-abri	40 371	900	146 985	188 256	188 256	180 022
Prestation des services	128 141	89 166	38 975	38 975
Soutien aux politiques et aux programmes	103 151	81 118	22 033	22 033
Soutien à la prestation des services et au versement des prestations	168 103
	2 055 776	771 663	1 073 496	1 425 814	2 475 121	981 456	3 456 577	3 227 306

Nota : Les paiements de transfert font exclusion d'une somme totale de 2 145 600 000 \$ liée aux Prestations d'emploi et mesures de soutien, programme établi en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* (L.C. 1996) et autres programmes analogues assujettis à des ententes avec les provinces, les territoires ou des organismes conclues aux termes de l'article 63 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Assurance-emploi</i>		
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
<i>Programmes d'emploi</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	50 000	200 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Apprentissage</i>		
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	4 500 000	28 400 000
Subventions à des organismes bénévoles pour l'alphabétisation des adultes	23 900 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	45 000 000
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	575 000 000
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000	22 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	119 888 000	83 000 000
<i>Travail</i>		
Prévention des incendies du Canada	19 000	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	7 000
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	1 000 000
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	900 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Sans-abri</i>		
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	900 000	1 712 000
Total des subventions	771 663 000	115 737 000
Contributions		
<i>Programmes d'emploi</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	527 811 000	503 582 000
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000
<i>Compétences en milieu de travail</i>		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	88 401 000

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Apprentissage</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	3 400 000	3 900 000
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	13 278 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	75 000	100 000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	9 525 000	11 700 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	46 402 000	70 600 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	223 719 000	187 800 000
<i>Travail</i>		
Contributions à des organisations canadiennes d'employeurs, de travailleurs ou d'organismes sans but lucratif, pour le dialogue social et les activités de coopération du Canada liées aux initiatives internationales du Canada dans le domaine du travail	300 000	300 000
Programme de partenariat syndical-patronal	1 600 000	1 600 000
<i>Sans-abri</i>		
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	137 400 000	139 359 000

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions à des entreprises sans but lucratif pour des activités non-commerciales et à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande/tribaux et d'autres organisations autochtones pour des activités à l'appui du Forum urbain mondial de 2006 et à des organismes de recherches et des instituts de recherche pour mener de la recherche qui aidera à comprendre et à résoudre les enjeux liés au Forum urbain mondial	9 585 000
Total des contributions	1 073 496 000	918 941 000
Postes non requis		
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	1 226 000
Contributions aux conseils sectoriels, aux conseils intersectoriels, consortiums nationaux, gouvernements provinciaux/territoriaux, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps et associations spéciales afin de soutenir le développement et l'amélioration des processus et outils d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers	40 332 000
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	116 800 000
Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	430 000 000
Total des postes non requis	588 358 000
Total	1 845 159 000	1 623 036 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Développement social)

Résultat stratégique

Renforcer notre bien-être social : En améliorant la sécurité du revenu des Canadiens; en favorisant la création d'une société plus forte et inclusive qui permettra à tous les Canadiens de participer activement; en renforçant les connaissances en matière de politique sociale qui reposent sur les faits afin de promouvoir des initiatives de développement social efficaces; en favorisant la mobilisation des intervenants et la collaboration avec nos partenaires pour veiller à mettre en place de meilleures initiatives sociales, des initiatives sociales innovatrices et complémentaires qui augmenteront la confiance des Canadiens à l'égard de leur infrastructure sociale. Le tout permettra de répondre aux attentes que nous avons, comme Canadiens, pour nous et pour notre société.

Description des activités de programme

Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants

Offrir aux aînés et aux personnes qui sont à leur charge un soutien du revenu pendant les grandes transitions de la vie, soit à la retraite, au décès d'un partenaire, à la suite de la perte d'un parent; et garantir un revenu minimum aux aînés à faible revenu. Ces activités sont liées au mandat du ministère qui est de favoriser un meilleur bien-être social des aînés.

Promouvoir la participation des personnes handicapées au travail et à l'apprentissage dans leur collectivité en assurant la sécurité du revenu, en ciblant des politiques et des programmes en matière d'invalidité ainsi que le développement de connaissances et en réunissant des partenaires clés, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement pour atteindre des objectifs communs en matière de programmes et de politiques.

Travailler en partenariat avec les provinces et les territoires, les collectivités et d'autres ministères fédéraux, verser des prestations et offrir des services, directement ou par l'entremise de transferts aux provinces et aux territoires, aux familles et aux collectivités, prestations et services qui aident ces derniers à veiller à ce que les enfants aient le meilleur départ possible dans la vie.

Améliorer les façons, et en trouver de nouvelles, d'appuyer les aidants familiaux ou naturels d'aînés ou de personnes handicapées en consultant des experts et des intervenants et en collaborant avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux et des organismes communautaires pour accroître l'aide dans ce domaine.

Renforcer la capacité des organismes bénévoles et sans but lucratif du Canada qui aident les personnes de leur collectivité (aînés, personnes handicapées, enfants et leur famille et autres groupes vulnérables ou exclus) à participer aux activités sociales, à mener une vie active et à contribuer à leur collectivité, au moyen de subventions et de contributions du Ministère et leur offrir un soutien à cet égard.

Innovation et politiques en matière de développement social : Satisfaire les attentes des Canadiens en élaborant des solutions novatrices, fondées sur les valeurs canadiennes

Jouer un rôle prépondérant et collaborer avec des partenaires clés, notamment d'autres ministères et organismes fédéraux, des intervenants, des chercheurs et des spécialistes, d'autres ordres de gouvernement et la communauté internationale, pour mobiliser les nombreux décideurs au sein des gouvernements et de la société qui, ensemble, stimulent le développement social et le bien-être au Canada.

Faire progresser l'élaboration de politiques pour l'ensemble des nouveaux enjeux touchant la politique sociale afin d'élaborer des politiques, des programmes et des produits de connaissance qui sont pertinents et qui répondent aux besoins et aux attentes des Canadiens en plus de favoriser le développement social et le bien-être au Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Développement social)

Élaborer des politiques qui dotent les collectivités des moyens nécessaires pour améliorer leurs propres compétences et ressources afin de répondre aux besoins qu'elles ont elles-mêmes cernés et ainsi améliorer la vie des Canadiens.

Réaliser des recherches reposant sur les faits et diffuser les connaissances; partager des renseignements sur les pratiques exemplaires, la recherche et le développement et l'évaluation des connaissances.

Prestation de services : Donner accès à de l'information, des prestations et des services gouvernementaux de haute qualité
Offrir sans discontinuité des services qui sont axés sur le citoyen, intégrés, faciles d'accès et d'utilisation, adaptés aux circonstances particulières des clients, efficaces et viables. De tels services nous permettront de renforcer l'intégrité des programmes en favorisant la confiance du grand public et en veillant à ce que le client bénéficie du service ou des prestations qui conviennent au moment opportun et pour les fins visées.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants	138 036	30 607 876	263 766	30 373	30 979 305
Innovation et politiques en matière de développement social : Satisfaire les attentes des Canadiens en élaborant des solutions novatrices, fondées sur les valeurs canadiennes	34 812	650 000	14 911	669 901
Prestation de services : Donner accès à de l'information, des prestations et des services gouvernementaux de haute qualité	508 814	255 904	252 910
Soutien du revenu	29 138 336
Inclusion et participation	297 942
Collectivités dynamiques	51 053
Investissements dans les enfants et les familles	4 419
Innovation en matière de services	7 978
	681 662	30 607 876	913 766	301 188	31 902 116	29 499 728

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère (Développement social)

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants</i>		
(L) Versements d'allocations	500 000 000	451 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	6 820 000 000	6 233 000 000
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	23 255 000 000	22 209 000 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	14 276 000	14 276 000
Subvention aux Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.	3 000 000
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	15 600 000	7 800 000
Total des subventions	30 607 876 000	28 915 076 000
Contributions		
<i>Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	41 766 000	36 691 000
Total des contributions	41 766 000	36 691 000
Autres paielements de transfert		
<i>Investissement social : Veiller à ce que les programmes sociaux de base soient sûrs et qu'ils puissent s'adapter aux besoins changeants</i>		
Paielements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	222 000 000	222 000 000
<i>Innovation et politiques en matière de développement social : Satisfaire les attentes des Canadiens en élaborant des solutions novatrices, fondées sur les valeurs canadiennes</i>		
Paielements aux provinces et aux territoires pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	650 000 000
Total des autres paielements de transfert	872 000 000	222 000 000
Total	31 521 642 000	29 173 767 000

Ressources humaines et Développement des compétences Conseil canadien des relations industrielles

Résultat stratégique

Un climat de relations de travail harmonieux dans les secteurs d'activité relevant de la compétence fédérale par l'administration impartiale, appropriée et efficace des règles de conduite qui régissent les syndicats et les employeurs dans le cadre de leurs activités de représentation et de négociation.

Description des activités de programme

Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du Code canadien du travail; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; fournir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail	12 396	12 396	11 906
	12 396	12 396	11 906

Ressources humaines et Développement des compétences Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Une diversité de logements abordables pour les Canadiens et Canadiennes.

Description des activités de programme

Programme d'aide au logement

Dans le cadre d'ententes de longue durée, l'aide financière est accordée à des personnes ou à des groupes pour gérer des logements, dans les réserves et hors réserves, qui sont abordables, de taille et de qualité convenables pour les ménages canadiens à revenu faible et modeste.

Cette activité de programme vise aussi les sommes versées aux provinces et territoires en application des accords de transfert en matière de logement social. Les provinces et les territoires qui signent une nouvelle entente de logement social avec le gouvernement du Canada doivent respecter les principes nationaux et le cadre de responsabilités garantissant que les subventions fédérales servent au logement des ménages à faible revenu.

Cette activité de programme englobe aussi les sommes versées en vertu de l'Initiative en matière de logement abordable. Le but de cette initiative est d'accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à revenu faible et modeste. Les provinces et territoires administrent les programmes financés dans le cadre de cette initiative.

Recherche et diffusion de l'information visant à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables

Il y a des segments de la population canadienne qui ont des besoins particuliers de logement, notamment les Autochtones, les sans-abri, les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les personnes seules et les aînés. Le travail relevant de ce thème se concentrera sur l'étude plus approfondie des questions liées à des segments donnés de la population qui ont des besoins particuliers de logement et sur l'exploration des options, des solutions et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie et l'accès à des logements abordables. Elle portera aussi sur les questions et les solutions relatives au parc de logement social actuel, ainsi que sur les choix de logement s'offrant à tous les Canadiens et Canadiennes.

Résultat stratégique

Des conditions de logement et de vie de qualité pour les Canadiens et Canadiennes.

Description des activités de programme

Programmes de réparation et d'amélioration des habitations

Le programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL contribue à faire en sorte que le logement occupé par des propriétaires, des locataires et des personnes handicapées à faible revenu soit conforme aux normes fondamentales de salubrité, de sécurité et de mobilité. Il facilite aussi la conversion de bâtiments non résidentiels à des fins résidentielles. Les programmes de réparation et d'amélioration des habitations englobent aussi le Programme de réparation d'urgence, qui offre de l'aide financière aux ménages canadiens à faible revenu dans les régions rurales pour leur permettre d'effectuer des réparations d'urgence à leur maison, et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, qui offre de l'aide financière aux aînés à faible revenu pour leur permettre d'apporter des modifications mineures à leur logement. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement offre de l'aide financière pour permettre de remettre en état, de réparer, d'améliorer ou de construire des maisons d'hébergement à l'intention des victimes de violence familiale.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Développement du potentiel des Autochtones

Ce programme facilite l'acquisition de connaissances, compétences, formation et ressources qui permettront aux Autochtones de progresser vers l'atteinte de l'autonomie dans le domaine de l'habitation et de prendre davantage de responsabilités dans le fonctionnement de leur collectivité. On fournit une aide aux Autochtones, aux organismes de logement et à des fournisseurs individuels de logements afin qu'ils acquièrent les compétences et les connaissances leur permettant de concevoir, construire, inspecter et gérer des logements dans les réserves et hors réserves.

Recherche et diffusion d'information visant l'amélioration des conditions de logement et de vie

De nombreux facteurs contribuent au développement des collectivités, y compris la forme physique de l'environnement, l'activité économique et l'interaction sociale des citoyens qui les composent. La recherche sur ce thème se concentre sur le rôle du logement comme élément contribuant au bien-être communautaire, sur la détermination de démarches et de solutions novatrices menant à des collectivités plus durables et saines et sur les moyens d'aider à faire la démonstration de ces démarches dans les collectivités de toutes les régions du Canada.

La qualité du parc de logement se reflète dans sa durabilité, dans l'offre de logements sûrs et salubres et dans la satisfaction des occupants. Ce thème vise à trouver des solutions de nature énergétique et environnementale aux problèmes de durabilité des bâtiments résidentiels. Des recherches sont entreprises pour réduire la consommation d'eau en milieu résidentiel, garantir la qualité de cette ressource et amoindrir les répercussions des désastres. Les problèmes techniques propres aux logements des régions éloignées et nordiques font aussi l'objet d'études.

Résultat stratégique

Un marché concurrentiel du logement et un secteur solide de l'habitation.

Description des activités de programme

Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada

La SCHL recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de conférences, de séminaires, de tables rondes et des services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont celles portant sur les mises en chantier et achevements, les logements écoulés sur le marché, les logements locatifs, les approbations hypothécaires, et les intentions des consommateurs d'acheter ou de rénover un logement.

Activités internationales

En soutenant le secteur de l'habitation, on en favorise davantage la prospérité, ce qui permet aux entreprises canadiennes de saisir des débouchés à l'étranger et de diversifier leurs marchés d'exportation. La SCHL s'efforcera d'accroître les exportations dans le domaine de l'habitation en aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur des marchés prometteurs, mettra en contact des clients clés canadiens avec des acheteurs étrangers potentiels qui ont été présélectionnés, aidera à faire connaître et reconnaître les méthodes canadiennes en matière d'habitation, appuiera les délégations étrangères qui veulent obtenir de l'information sur le système de logement canadien, et fournira de l'aide aux économies émergentes en matière d'évaluation et d'amélioration du cadre de vie.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Recherche et diffusion d'information visant à favoriser la concurrence et la prospérité du secteur de l'habitation

Lorsque le secteur de l'habitation fonctionne bien, le marché peut être le principal moyen pour répondre aux besoins de logement de la société. La recherche portant sur ce thème vise à communiquer au secteur de l'habitation, aux gouvernements et aux intervenants du logement social des tendances et des analyses opportunes et pertinentes concernant les ménages, le logement et les conditions du marché, ainsi que les indicateurs de contrôle connexes. Cette information est nécessaire à une prise de décision éclairée et proactive en cette période d'évolution de la situation pour les ménages et les marchés du logement. Le travail englobera l'exploration des répercussions des tendances socioéconomiques et démographiques sur les consommateurs et les marchés de l'habitation, l'évaluation de leur effet sur l'abordabilité, la qualité des logements et les choix de logements, la détermination et l'obtention de données provenant d'un éventail de sources et l'élaboration d'indicateurs et de mesures choisis avec soin pour l'interprétation des données acquises.

Planification d'urgence

La SCHL met en place des plans de reprise des activités et les soumet à des essais afin de s'assurer qu'elle peut reprendre, efficacement et rapidement, ses activités normales après une interruption ayant des répercussions sur ses activités et sur ses engagements envers les parties prenantes, en mettant l'accent en premier lieu sur les fonctions commerciales indispensables à la mission.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	<u>Non-budgétaire</u>	Total	
	Fonctionnement	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme d'aide au logement	1 957 698	(198 472)	1 759 226	1 770 661
Recherche et diffusion de l'information visant à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables	5 871	5 871	5 341
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	242 130	242 130	187 288
Développement du potentiel des Autochtones	7 578	7 578	7 700
Recherche et diffusion d'information visant l'amélioration des conditions de logement et de vie	17 419	17 419	16 204
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	13 997	13 997	18 006
Activités internationales	10 388	10 388	9 708
Recherche et diffusion d'information visant à favoriser la concurrence et la prospérité du secteur de l'habitation	10 625	10 625	9 828
Planification d'urgence	342	342	354
	2 266 048	(198 472)	2 067 576	2 025 090

Ressources humaines et Développement des compétences Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Résultat stratégique

Relations professionnelles constructives entre les artistes et les producteurs qui relèvent de la compétence du TCRPAP.

Description des activités de programme

Traitement des dossiers

Traitement des demandes d'accréditation et d'annulation de l'accréditation, de réexamen, de décision ou de déclaration, d'autorisation de poursuivre ainsi que des plaintes de pratiques déloyales.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Traitement des dossiers	1 929	1 929	1 827
	1 929	1 929	1 827

Ressources humaines et Développement des compétences Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Résultat stratégique

Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail et de services visant la prévention des maladies et des accidents professionnels.

Description des activités de programme

Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants.

En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est dispensé à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation seront imposés.

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite	8 784	4 300	4 484	4 540
	8 784	4 300	4 484	4 540

23 Ressources naturelles

Ministère 23-4

Énergie atomique du Canada limitée 23-11

Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-13

Société de développement du Cap-Breton 23-15

Office national de l'énergie 23-16

Administration du pipe-line du Nord 23-17

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Ressources naturelles				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	551 245	587 104	(35 859)
5	Dépenses en capital	3 701	7 701	(4 000)
10	Subventions et contributions	256 094	297 989	(41 895)
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 280	58 663	(2 383)
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 935	500	1 435
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	500	500
(L)	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	4 200	3 900	300
(L)	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 900	2 700	200
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	200 000	60 000	140 000
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	349 126	69 360	279 766
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356)	2 356
Total du Ministère		1 426 054	1 085 631	340 423
Énergie atomique du Canada limitée				
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	103 749	98 838	4 911
Total de l'organisme		103 749	98 838	4 911
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
20	Dépenses du Programme	70 321	58 713	11 608
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 350	7 617	733
Total de l'organisme		78 671	66 330	12 341

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Société de développement du Cap-Breton				
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	66 211	56 905	9 306
Total de l'organisme		66 211	56 905	9 306
Office national de l'énergie				
30	Dépenses du Programme	33 042	33 341	(299)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 890	4 945	(55)
Total de l'organisme		37 932	38 286	(354)
Administration du pipe-line du Nord				
35	Dépenses du Programme	870	1 252	(382)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	76	103	(27)
Total de l'organisme		946	1 355	(409)

Ressources naturelles Ministère

Résultat stratégique

Les Canadiens tirent des avantages sociaux et économiques durables de l'évaluation, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques, forestières et minérales, et possèdent les connaissances nécessaires pour atténuer les effets environnementaux et réagir efficacement aux dangers naturels et anthropiques.

Description des activités de programme

Sciences de la Terre

Le programme d'activité Sciences de la Terre constitue une composante essentielle de la science et de la technologie dont les Canadiens ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'économie, de société et d'environnement.

Géomatique Canada, organisme national de cartographie au Canada, produit de l'information géographique sur le territoire continental et marin; il élabore des cartes topographiques et aéronautiques, exécute des levés officiels sur les terres du Canada, établit les canevas géodésiques nécessaires au géopositionnement de précision et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada, organisme national géoscientifique, collabore avec les provinces et territoires en vue de fournir l'information géologique qui garantit des conditions favorables dans la course aux investissements pour l'exploration minérale et pétrolière, précise les ressources en eau souterraine, élabore la cartographie géologique du fond marin, aide à réduire le risque posé par les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les orages magnétiques, les glissements de terrain et les substances toxiques d'origine naturelle. Sciences de la Terre gère également les programmes horizontaux dans le cadre du Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques, de même que GéoConnexions, respecte l'engagement du Canada de surveiller les explosions nucléaires en vertu du Traité international d'interdiction complète des essais nucléaires, intervient en cas d'urgence nucléaire et fournit un soutien logistique aux sciences de l'Arctique par le truchement de l'Étude du plateau continental polaire.

Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédit n^o 3* pour 1993-1994. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de revenus donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Ressources naturelles

Ministère

Énergie

Dans le cadre de l'activité de programme Énergie, on fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Afin de faire progresser le développement durable, on se concentre sur les activités de science et technologie, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales liés aux domaines suivants : efficacité énergétique (secteurs résidentiel, commercial et industriel et secteur du transport), énergies renouvelables, énergies de remplacement, électricité, énergie nucléaire, carburants de remplacement et production de combustibles fossiles classiques et non classiques. On contribue ainsi à relever le défi du changement climatique; on incite les dirigeants à prendre de meilleures décisions au sujet de l'environnement et les consommateurs à faire de meilleurs choix; on collabore avec les principaux secteurs d'activité en vue d'établir des objectifs de réduction des émissions de GES; on facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger; on contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique; on favorise la protection de l'environnement, ainsi que la santé et la sécurité du public; et on aide à garantir à la population du Canada un approvisionnement en énergie fiable et sûr, à des prix concurrentiels.

Forêts durables

Par l'entremise de l'activité de programme Forêts durables, Ressources naturelles fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes pour garantir le mieux-être social, environnemental et économique des générations de Canadiens actuelles et futures. Cette activité joue un rôle crucial dans la promotion d'un secteur forestier prospère et solide en s'acquittant des tâches suivantes : élaborer des programmes stratégiques nationaux et internationaux en matière de foresterie; produire, réunir et diffuser des données nationales sur les forêts; établir un consensus et élaborer des possibilités de collaboration pour aborder les questions clés en matière de forêts; élaborer et transférer des connaissances, des produits, des stratégies et des sciences et technologies liés à l'aménagement forestier aux gestionnaires forestiers au Canada et aux pays intéressés.

Minéraux et métaux

L'activité de programme Minéraux et métaux représente l'organisation du gouvernement du Canada chargée de promouvoir le développement durable et l'utilisation responsable des ressources minérales et métalliques du Canada. L'un des principaux objectifs de ce programme est d'élaborer (i) des technologies et des solutions qui accroîtront la compétitivité des industries de l'exploitation minière et de la transformation, ainsi que (ii) des nouveaux matériaux et processus qui accroîtront la compétitivité des industries de la construction, du transport et de l'énergie. Le programme prévoit la réalisation d'importantes activités internationales afin de supprimer les obstacles à l'accès au marché et de faire connaître les avantages des compétences et des produits du Canada. On vise aussi à évaluer le climat d'investissement dans les activités d'exploration

Ressources naturelles Ministère

et d'exploitation minière au Canada et à l'étranger, ainsi qu'à formuler des recommandations stratégiques. En outre, on veut accroître la contribution de l'exploitation minière à la prospérité et au mieux-être des collectivités autochtones et nordiques. Les vastes connaissances et compétences offertes dans le cadre de ce programme sont utiles aux fins suivantes :

(i) s'acquitter des responsabilités législatives associées aux projets d'exploitation minière, prévues en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*; (ii) créer des technologies environnementales qui seront utilisées au Canada et dans les pays en développement; (iii) limiter les effets du changement climatique; et (iv) veiller à ce que les politiques et les règlements en matière de protection de l'environnement qui s'appliquent à l'industrie minière soient fondés sur des données scientifiques objectives. Enfin, on est déterminé à améliorer la sécurité (i) des travailleurs des mines souterraines en créant des technologies et (ii) de la population du Canada en appliquant le Règlement de la *Loi sur les explosifs* et en créant des technologies de pointe.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Sciences de la Terre	223 941	1 124	265	7 675	3 036	229 969	206 259
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	14 229	14 229	(2 356)
Énergie	221 760	999	10 541	761 297	8 772	985 825	661 755
Forêts durables	118 484	1 079	789	33 717	2 095	151 974	160 424
Minéraux et métaux	64 932	499	67	404	7 616	58 286	59 549
	643 346	3 701	11 662	803 093	35 748	1 426 054	1 085 631

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	265 000	263 500
<i>Énergie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	379 000	232 400
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	400 000	200 000
Subventions à l'appui de l'Initiative d'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons	9 762 000	13 200 000
<i>Forêts durables</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	89 000	87 600
Subventions à des professeurs d'universités canadiennes pour la recherche liée à la viabilité et à la compétitivité du secteur de la foresterie	700 000	700 000
<i>Minéraux et métaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	67 000	66 500
Total des subventions	11 662 000	14 750 000

Ressources naturelles Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	322 000	322 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique	1 468 000	2 353 000
Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	1 184 000	5 686 000
Programme GéoConnexions	4 500 000
Stratégie emploi jeunesse	201 000	195 300
<i>Énergie</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	173 000	440 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	44 740 000	78 563 000
Contributions à l'appui du Centre de recherche en technologie pétrolière	1 000 000	1 000 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 935 000	500 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	500 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	200 000 000	60 000 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	349 126 000	69 360 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	789 000	789 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 690 000	2 329 000
Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité à partir de nouvelles sources d'énergies renouvelables	10 465 000	5 854 000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	400 000	400 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	33 938 000	16 893 000
Contributions à l'appui de l'Initiative de technologie et d'innovation	30 136 000	25 308 000
Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol	35 000 000	69 700 000
Contributions à l'appui du changement climatique : l'Enveloppe des nouvelles possibilités	39 626 000	1 000 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	4 200 000	3 900 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 900 000	2 700 000
Stratégie emploi jeunesse	179 000	200 900
Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports	4 500 000
<i>Forêts durables</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	685 000	705 000
Programme des forêts modèles	6 000 000	6 000 000
Obligations internationales en matière de production de rapports sur le secteur de la foresterie	970 000	2 050 000
Contribution à Forintek Canada Corporation	3 053 000	3 053 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	3 875 000	3 875 000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	500 000	900 000
Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	11 020 000	11 050 000
Contributions à l'appui des mesures visant à atténuer l'incidence de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP)	5 735 000	5 715 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	1 675 000	1 675 000
Stratégie emploi jeunesse	89 000	78 100
Espèces exotiques envahissantes	115 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Minéraux et métaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	65 000	815 000
Contribution à l'Institut de l'amiante pour favoriser la mise en application internationale de l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile	250 000	125 000
Stratégie emploi jeunesse	89 000	83 700
Total des contributions	803 093 000	383 618 000
Postes non requis		
Contributions à l'appui de Forêt 2020/Verdir le Canada	6 391 000
Contributions pour permettre la tenue de consultations auprès des Autochtones à propos de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada	800 000
Contributions à l'appui des projets de captage et de stockage du dioxyde de carbone	7 500 000
Assistance pour les intérêts d'Hibernia	21 390 000
Total des postes non requis	36 081 000
Total	814 755 000	434 449 000

Ressources naturelles Énergie atomique du Canada limitée

Résultat stratégique

Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.

Description des activités de programme

Affaires commerciales

Commercialisation totale de la vente de produits et services nucléaires. Les activités commerciales utilisent la recherche et développement (R et D) selon le principe du recouvrement intégral des coûts et génèrent des recettes qui sont redonnées à l'entreprise. Les profits commerciaux permettent de financer tout d'abord la plate-forme nucléaire (y compris les laboratoires nationaux de recherche à Chalk River), mais aussi la mise au point des technologies du nouveau réacteur, y compris le réacteur CANDU avancé (ACR) de la nouvelle génération. Les différents secteurs d'activités et les services et produits connexes offrent aux clients des solutions d'affaires innovatrices et rentables. Ces ventes, dirigées principalement vers les centrales nucléaires, permettent d'optimiser la production d'une énergie sécuritaire et sûre à l'échelle internationale. L'énergie nucléaire est un élément essentiel de la solution visant à améliorer la qualité de l'air et les changements climatiques partout dans le monde.

Recherche et développement

Activités de recherche et développement entreprise pour maintenir et améliorer l'expertise scientifique et technologique du Canada, pour appuyer la production d'une électricité écologique et rentable par les réacteurs CANDU, ainsi que pour les autres applications pacifiques de l'énergie nucléaires telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, cela occasionne le maintien de la propriété intellectuelle développée au cours des 60 dernières années, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique des réacteurs, à la chimie, aux composants critiques, à l'irradiation et à l'environnement, et pouvant avoir une incidence sur la sûreté, l'obtention de permis et la base de conception de la technologie CANDU.

Installations et Activités nucléaires

Cette activité du programme appuie les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

Déclassement et Gestion des déchets

Les programmes de déclassement et de gestion des déchets devront se poursuivre dans les établissements d'EACL pendant les 70 à 100 prochaines années au moins. Les responsabilités aux établissements d'EACL émanent de différentes sources, y compris les activités en temps de guerre, les déchets provenant des universités, des installations médicales, des entreprises du gouvernement et de l'industrie situées partout au Canada, et d'une variété de programmes de R et D réalisés pour appuyer le programme nucléaire canadien. Les activités assurent le stockage et la surveillance des déchets nucléaires, le déclassement et le démantèlement des installations excédentaires, ainsi que la réalisation des projets de restauration de l'environnement. La portée de ces travaux comprend également la gestion opérationnelle des installations qui ont été transférées au déclassement.

Ressources naturelles
Énergie atomique du Canada limitée

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
*Affaires commerciales
Recherche et développement	42 466	42 466	34 480
Installations et Activités nucléaires	61 283	61 283	64 358
**Déclassement et Gestion des déchets
	103 749	103 749	98 838

*Aucun financement n'est accordé à l'activité de programme Affaires commerciales puisque cette activité est autofinancée.

**Déclassement et Gestion des déchets : l'activité de programme est financée à partir des produits nets des ventes d'eau lourde financées par le gouvernement.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Description des activités de programme

Réglementation nucléaire

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) entreprend des activités qui appuient son rôle d'organisme de réglementation indépendant, qui consiste à s'assurer que le Canada a des installations nucléaires sûres et sécuritaires et des processus destinés uniquement à des fins pacifiques. Elle utilise les pouvoirs et les outils qui lui sont disponibles pour atteindre les objectifs suivants :

- a) un faible taux d'incidents, d'accidents et de précurseurs liés à l'utilisation des substances nucléaires et des processus;
- b) des faibles niveaux d'exposition, pour les humains et l'environnement, à des substances dangereuses provenant des installations nucléaires et des processus;
- c) une détermination et un engagement total envers la communauté en vue de soutenir une solide culture de sûreté et de sécurité dans l'utilisation des installations nucléaires et des processus;
- d) des transferts de biens et de technologie nucléaires au Canada et à l'étranger destinés uniquement à des fins pacifiques.

Le CCSN doit également entreprendre des activités que les Canadiens connaissent et pour lesquelles ils font confiance à la CCSN en tant qu'organisme de réglementation indépendant et fort. Les Canadiens n'accepteront l'utilisation d'installations nucléaires et de processus au Canada que s'ils sont convaincus que ni leur environnement, ni eux ne courent de risques indus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Réglementation nucléaire	78 471	75	125	78 671	66 330
	78 471	75	125	78 671	66 330

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des subventions seront versées pour appuyer le financement de différents forums (conseils consultatifs, conférences, etc.) qui contribuent aux objectifs globaux du programme de subventions par catégorie	75 000	75 000
Total des subventions	75 000	75 000
Contributions		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des contributions seront versées pour encourager la recherche, le développement, la gestion et la promotion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et pour appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire	125 000	125 000
Total des contributions	125 000	125 000
Total	200 000	200 000

Ressources naturelles

Société de développement du Cap-Breton

Résultat stratégique

La Société de développement du Cap-Breton a pour mandat de mener les activités nécessaires à sa dissolution, notamment de s'acquitter de toutes les obligations restantes tout en protégeant les intérêts du propriétaire.

Description des activités de programme

Obligations en matière de ressources humaines

Les programmes inclus sous Obligations en matière de ressources humaines sont des postes non discrétionnaires que la Société est obligée d'offrir à ses anciens employés. Ils constituent des obligations continues totalisant plus de 350 millions de dollars selon leur valeur actuelle, et un grand nombre d'entre elles continueront d'exister pendant plus de 20 ans. Elles résultent d'avantages postérieurs à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (cessation des opérations).

Biens immobiliers

Cette obligation est divisée en sous-activités qui portent sur les obligations et les responsabilités de la Société relativement aux biens immobiliers. Des programmes visant à gérer ces obligations et à y satisfaire sont en place maintenant, et des options sont en cours d'examen afin de déterminer la meilleure façon de s'acquitter des obligations continues.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
Obligations en matière de ressources humaines	43 699	43 699	49 402
Biens immobiliers	22 512	22 512	7 503
	66 211	66 211	56 905

Ressources naturelles Office national de l'énergie

Résultat stratégique

Sécurité, sûreté, protection de l'environnement et avantages économiques par la réglementation des pipelines, des lignes de transport d'électricité, ainsi que la mise en valeur du commerce des ressources énergétiques du ressort de l'Office national de l'énergie.

Description des activités de programme

Réglementation et conseils en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides de gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Réglementation et conseils en matière d'énergie	37 932	37 932	38 286
	37 932	37 932	38 286

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Résultat stratégique

Faciliter la planification et la construction efficaces et accélérées de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées sociales et économiques pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska
La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	946	946	1 355
	946	946	1 355

24 Santé

Ministère 24-4

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée
24-11

Instituts de recherche en santé du Canada 24-12

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 24-16

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 24-17

Agence de santé publique du Canada 24-18

Santé

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Santé				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 674 444	1 552 618	121 826
5	Subventions et contributions	1 189 350	1 201 794	(12 444)
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 530	101 203	10 327
Total du Ministère		2 975 397	2 855 685	119 712
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée				
10	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme	9 022	9 022
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	659	659
Total de l'organisme		9 681	9 681
Instituts de recherche en santé du Canada				
15	Dépenses de fonctionnement	41 252	37 910	3 342
20	Subventions	786 765	734 660	52 105
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 648	4 278	370
Total de l'organisme		832 665	776 848	55 817
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
25	Dépenses du Programme	3 019	2 897	122
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	493	494	(1)
Total de l'organisme		3 512	3 391	121
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
30	Dépenses du Programme	5 800	3 848	1 952
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	712	525	187
Total de l'organisme		6 512	4 373	2 139

Santé

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
	Agence de santé publique du Canada			
35	Dépenses de fonctionnement	299 278	234 719	64 559
40	Subventions et contributions	179 306	164 009	15 297
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 005	24 391	3 614
	Total de l'organisme	506 589	423 119	83 470

Résultat stratégique

Amélioration des connaissances afin de répondre aux priorités en matière de santé et de soins de santé.

Description des activités de programme

Politique, planification et information en matière de santé

L'activité de programme de la politique, planification et information en matière de santé fournit des conseils et du soutien au ministre, aux cadres supérieurs du Ministère et aux directions générales des programmes dans le domaine de l'élaboration de la politique, des affaires intergouvernementales et internationales, de la planification stratégique, de la prestation et de l'examen de programme et de l'application de la *Loi canadienne sur la santé*. Elle contribue aussi aux résultats de santé améliorés pour les Canadiens en encourageant une utilisation plus grande et plus efficace de l'information et des technologies des communications, en améliorant l'accès à une information fiable en matière de santé, en effectuant de la recherche en politique et en analyse en vue d'appuyer une prise de décision fondée sur des données probantes, en travaillant avec les communautés minoritaires de langue officielle et autres en vue d'améliorer l'accès aux services de santé dans la langue officielle de leur choix, et en tenant compte des attentes des Canadiens en matière de vie privée relativement à l'information sur la santé.

Résultat stratégique

Accès à des produits de santé et à des aliments efficaces et sûrs et à des renseignements en vue de choix de santé sains.

Description des activités de programme

Produits de santé et aliments

Santé Canada est responsable d'une large gamme d'activités de protection et de promotion de la santé qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des Canadiens. À titre d'organisme fédéral chargé de la réglementation des produits de santé et des aliments, la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) évalue et surveille l'innocuité, la qualité et l'efficacité de milliers de médicaments (d'usage humain et vétérinaire), les vaccins, le sang et les produits sanguins, les produits biologiques et les thérapies génétiques, les instruments médicaux, les produits de santé naturels et la salubrité des aliments que nous consommons. La Direction générale fournit également des renseignements utiles sur les risques et les avantages liés aux produits de santé et aux aliments, de façon à permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être.

Nos responsabilités en matière de réglementation couvrent la totalité du cycle de vie des produits de santé et des aliments, depuis les essais cliniques jusqu'à la surveillance de la conformité et à l'application de la loi. Nous devons également faire face aux défis que représentent les progrès rapides de la technologie et les percées scientifiques, qui ont suscité l'arrivée d'un nombre sans précédent de produits biologiques, de thérapies génétiques, de vaccins, d'aliments génétiquement modifiés et d'autres aliments nouveaux. Nous relevons ces défis en misant sur une démarche scientifique rigoureuse et une gestion efficace des risques afin d'asseoir nos décisions sur des données probantes. Ces disciplines font partie intégrante de nos opérations quotidiennes et, jumelées à nos activités de promotion de la santé, elles permettent aux Canadiens d'avoir accès, en temps opportun, à des produits de santé et à des aliments salubres, efficaces et de qualité.

Résultat stratégique

Réduction des risques pour la santé et l'environnement de substances et de produits réglementés, et milieux de vie et de travail plus sains.

Description des activités de programme

Santé environnementale et sécurité des consommateurs

Le mandat de Santé Canada, aux fins de cette activité de programme, consiste à se pencher sur de nombreux éléments de la vie quotidienne qui ont des effets sur la santé des Canadiens. Ces éléments comprennent la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air, l'exposition aux rayonnements, la consommation et l'abus de substances (y compris d'alcool), la sécurité des produits de consommation, le tabac et la fumée secondaire, la santé en milieu de travail et les produits chimiques présents dans le milieu de travail et dans l'environnement. Nous participons aussi à d'autres activités liées à la santé et à la sécurité, y compris les initiatives de sécurité publique et d'antiterrorisme du gouvernement, d'inspection de la nourriture et de l'eau potable offertes aux voyageurs, et de la planification d'urgence en santé pour les dignitaires étrangers en visite. Notre mandat national élargi découle de plusieurs lois, dont la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, la *Loi sur les produits dangereux*, la *Loi sur les dispositifs émettant des radiations*, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et la *Loi sur le tabac*. Nos résultats sont obtenus au moyen de partenariats et d'une présence active dans chaque région du pays.

Règlement sur les produits antiparasitaires

Santé Canada réglemente l'importation, la vente et l'utilisation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA) et ses règlements du gouvernement fédéral pour éviter des risques inacceptables pour les humains et l'environnement. La portée de notre travail s'étend à plus de 5 000 pesticides homologués, y compris les herbicides, les insecticides, les fongicides, les agents antimicrobiens, les produits chimiques pour les piscines, les agents microbiens, les agents de conservation des matériaux et du bois, les répulsifs pour animaux, les insectifuges et les dispositifs de lutte contre les rongeurs et les insectes.

Dans le cadre des activités de ce programme, les responsabilités réglementaires continues représentent la plus grande part du travail et elles contribuent à atteindre nos résultats stratégiques. En utilisant des méthodes et des protocoles reconnus à l'échelle internationale, nous procédons à des évaluations de la santé, de l'environnement et de la valeur fondées sur la science. Les pesticides obtiennent une homologation seulement si les risques pour la santé humaine et l'environnement sont jugés acceptables et si le produit est efficace. Nous établissons des limites maximales de résidus de pesticide pour les denrées alimentaires en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*. Les pesticides plus anciens sont réévalués afin de déterminer si leur utilisation continue d'être acceptable selon des méthodes scientifiques courantes. Par ailleurs, nous facilitons, encourageons et veillons du mieux possible à ce que la LPA et les conditions d'homologation soient respectées. Nous élaborons également des pratiques et des produits de lutte antiparasitaire durable de concert avec les intervenants et en faisons la promotion.

Résultat stratégique

De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités de santé des Premières nations, des Inuits et des autres Canadiens.

Description des activités de programme

Santé des Premières nations et des Inuits

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits a entre autres pour objectifs d'améliorer les résultats dans le domaine de la santé, d'assurer la disponibilité des services de santé et l'accès à des services de qualité, ainsi que de favoriser un meilleur contrôle du système de santé par les Premières nations et les Inuits. Avec le concours des Premières nations et des Inuits, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits offre, par l'entremise de ses bureaux régionaux, des programmes de santé publique et de santé communautaire dans les réserves, y compris des services d'hygiène du milieu, de prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, et de santé primaire dans les postes de soins infirmiers et les centres de santé communautaire de collectivités éloignées ou isolées, afin de compléter et d'appuyer les services offerts par les autorités sanitaires régionales, provinciales et territoriales.

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits appuie également les programmes de promotion de la santé destinés aux Autochtones, peu importe leur lieu de résidence (p. ex. l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones), ainsi que les services de consultation, de toxicomanie et de bien-être mental. Dans le cadre des Services de santé non assurés, tout Indien inscrit ou Inuit reconnu au Canada, peu importe son lieu de résidence, peut obtenir le remboursement des frais encourus pour des médicaments, des soins dentaires, des soins de la vue, des fournitures médicales et de l'équipement médical, des services d'intervention à court terme en santé mentale en cas de crise et du transport pour raison médicale.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Politique, planification et information en matière de santé	95 508	57 165	135 868	288 541	448 355
Produits de santé et aliments	291 859	1 429	5 900	4 000	41 206	261 982	221 150
Santé environnementale et sécurité des consommateurs	260 466	971	5 055	39 695	15 488	290 699	272 606
Règlement sur les produits antiparasitaires	58 738	6 975	51 763	51 291
Santé des Premières nations et des Inuits	1 144 712	1 483	30 000	911 667	5 450	2 082 412	1 862 283
	1 851 283	3 883	98 120	1 091 230	69 119	2 975 397	2 855 685

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	1 925 000	1 360 000
Programme de subventions de partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	96 033	96 033
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000
Subvention au Conseil de la santé du Canada	10 000 000	10 000 000
Subvention à l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé	17 403 967	16 903 967
Subvention à l'Institut canadien d'information sur la santé	19 740 000
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	500 000	500 000
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	600 000	500 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	500 000	500 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 950 000
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Fonds de transport pour raison médicale du Nunavut	10 200 000
Fonds de transport pour raison médicale des Territoires du Nord-Ouest	3 200 000
Fonds de transport pour raison médicale du Yukon	1 600 000
Subvention au gouvernement du Yukon pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires et le secrétariat opérationnel	6 333 333
Subvention au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 334
Subvention au gouvernement du Nunavut pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 333
Total des subventions	98 120 000	43 265 000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	2 850 000
Contributions au Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	75 600 000	248 902 000
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	29 097 840	21 011 000
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 230 000	2 230 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	3 090 000	3 750 000
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	23 000 000	18 000 000
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 600 000	3 600 000
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires pour aider à assurer aux Canadiens l'accès à des programmes et services efficaces de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	14 000 000	14 000 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	15 759 000	19 177 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	9 935 588	10 794 000
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	217 906 031	209 606 555
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens	2 500 000	2 500 000
Contributions pour la gouvernance en santé et soutien à l'infrastructure des Premières nations et des Inuits	167 266 578
Contributions aux programmes communautaires des Premières nations et des Inuits	211 120 456
Contributions aux programmes d'établissements de santé et d'immobilisations des Premières nations et des Inuits	51 885 290
Contributions aux prestations en soins de santé des Premières nations et des Inuits	118 282 514
Contributions à la protection de la santé des Premières nations et des Inuits	9 724 800

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	119 742 200
Contributions au projet pilote de prestations en soins de santé non assurés de Bigstone	8 240 000
Contribution à l'Organisation pour la promotion de la santé des peuples autochtones	5 000 000
Total des contributions	1 091 230 297	556 820 555
Postes non requis		
Organisation mondiale de la santé	100 000
Contributions aux dépenses en capital des établissements de santé non administrés par le Ministère pour les besoins des Premières nations et des Inuits	20 457 000
Contribution au programme d'aide préscolaire des Autochtones dans les réserves	32 766 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	27 056 000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	979 000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	583 000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 992 000
Contributions aux projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	31 434 000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone/Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	5 050 000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	108 927 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions au soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	12 360 000
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	334 054 000
Contributions à l'appui du Centre canadien de lutte contre les toxicomanies	2 950 000
Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales	2 000 000
Subvention pour le Supplément de santé du Yukon à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 668
Subvention pour le Supplément de santé du Nunavut à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 666
Subvention pour le Supplément de santé des Territoires du Nord-Ouest à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 666
Total des postes non requis	601 708 000
Total	1 189 350 297	1 201 793 555

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Résultat stratégique

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiennes et des Canadiens contre les risques liés aux technologies de procréation assistée.

Description des activités de programme

Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants :

- délivrer des autorisations pour les activités réglementées et pour les installations utilisées par des personnes et des organisations qualifiées;
- évaluer les demandes à la lumière des exigences d'autorisation, ainsi que de considérations scientifiques et éthiques;
- procéder à des inspections périodiques des cliniques de procréation assistée, des fournisseurs de service ou des activités de recherche pour assurer la conformité; et
- obtenir la participation ou le soutien d'autres organisations reconnues en vue de l'élaboration d'autres moyens de soutien, par exemple, des normes, des lignes directrices et des modèles d'accréditation.

Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants:

- tenir un registre de renseignements personnels sur la santé afin d'intégrer l'information pertinente sur la santé des donneurs, des patients et des enfants nés des techniques de procréation assistée en vue d'avoir un mécanisme de recherche et de retraçage;
- fournir des rapports permanents sur les activités réglementées de procréation assistée, y compris les taux de réussite des cliniques de procréation assistée et les résultats de recherche, afin de permettre aux utilisateurs de méthodes de procréation assistée de prendre des décisions éclairées; et
- fournir de l'information publique sur les questions de procréation assistée par l'entremise d'un site Web ou tout autre moyen, tel que des brochures.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	4 320	4 320
Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée	5 361	5 361
	9 681	9 681

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

Recherche exceptionnelle – Soutenir la meilleure recherche en santé pour créer des connaissances en santé qui tiennent compte des possibilités et des priorités.

Description des activités de programme

Financer la recherche en santé

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à favoriser et à permettre la réalisation de recherche en santé exceptionnelle, notamment des programmes de collaboration définis par des chercheurs et des instituts.

Résultat stratégique

Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs – Un solide milieu de recherche en santé capable d'entreprendre des recherches exceptionnelles.

Description des activités de programme

Financer les chercheurs en santé et les stagiaires

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de bourses salariales visant à permettre aux chercheurs en santé de consacrer plus de temps à leurs recherches, ainsi que des concours de bourses salariales visant à perfectionner les futurs chercheurs en santé.

Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à appuyer des activités rendant possible la recherche, comme le réseautage, l'acquisition de nouveaux appareils, des bases de données ou des ressources spécialisées. Favoriser la participation des intervenants des secteurs public et privé grâce à des programmes et des concours qui favorisent la collaboration.

Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités

Planifier, lancer et gérer des subventions d'appui aux instituts permettant de réaliser les activités des instituts, comme l'élaboration de priorités stratégiques pour la recherche en santé et la création d'alliances, ainsi que des concours et des programmes de subventions pour des programmes nationaux et internationaux en partenariat.

Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé

Entreprendre des consultations pour permettre un dialogue plus général entre les secteurs, les disciplines et les milieux qui déboucheront sur un plus grand engagement du public, de meilleures connaissances et une compréhension des questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances et à octroyer des subventions qui permettent d'obtenir des données efficaces sur les questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

Mettre en pratique les résultats de la recherche en santé – Adoption des résultats de recherche dans les pratiques, les programmes et les politiques favorisant la productivité dans le système de santé et stimulation du développement économique au moyen de découvertes et d'innovations.

Description des activités de programme

Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé

Mettre en œuvre des stratégies permettant la diffusion, l'échange, la synthèse et l'application efficaces des résultats issus de la recherche en santé qui déboucheront sur l'amélioration du système de santé canadien. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et, en collaboration avec nos partenaires, à effectuer des recherches efficaces et à appliquer les connaissances issues de la recherche en santé.

Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes

Mettre en œuvre des stratégies permettant le développement et la commercialisation efficaces de la recherche en santé qui déboucheront sur une meilleure qualité de vie pour la population canadienne grâce à l'amélioration du système de santé, des produits et de l'économie du Canada. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer et à transférer les nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et à entreprendre la commercialisation efficace de la recherche en santé.

Santé
Instituts de recherche en santé du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Financer la recherche en santé	23 202	421 408	444 610	420 297
Financer les chercheurs en santé et les stagiaires	8 530	208 937	217 467	195 415
Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé	2 711	65 473	68 184	64 985
Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergétique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités	4 255	23 828	28 083	27 653
Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé	2 516	3 799	6 315	6 178
Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé	3 005	37 728	40 733	36 991
Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes	1 681	25 592	27 273	25 329
	45 900	786 765	832 665	776 848

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Financer la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	421 408 000	399 421 000
<i>Financer les chercheurs en santé et les stagiaires</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	198 437 000	179 280 000
Bourses d'études supérieures du Canada	10 500 000	8 380 000
<i>Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	65 473 000	62 536 000

Santé
Instituts de recherche en santé du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
<i>Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	10 828 000	10 477 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
<i>Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	3 799 000	3 682 000
<i>Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	37 728 000	34 143 000
<i>Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	25 592 000	23 741 000
Total	786 765 000	734 660 000

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Résultat stratégique

Déroptions touchant les secrets commerciaux au sein du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail qui concilient le droit de l'industrie de protéger les renseignements commerciaux véritablement confidentiels et le droit des employeurs et des travailleurs d'obtenir de l'information complète et précise sur les dangers liés à la santé et à la sécurité que posent les produits chimiques en milieu de travail.

Description des activités de programme

Processus de demandes de dérogation

Sous cette activité, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses enregistre les demandes de dérogation reçues d'un fournisseur ou d'un fabricant qui désire protéger des renseignements exclusifs, rend des décisions concernant la validité des demandes de dérogation, évalue et formule des décisions quant à la conformité des fiches signalétiques ou des étiquettes relatives à ces demandes et administre un processus d'appel propre à ces décisions.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Processus de demandes de dérogation	3 512	3 512	3 391
	3 512	3 512	3 391

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Résultat stratégique

Les prix demandés par les fabricants de médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des activités de programme

Examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) passe en revue les prix départ-usine, à savoir les prix auxquels les titulaires de brevet vendent leurs médicaments pour usage humain ou vétérinaire qui sont distribués au Canada sous ordonnance ou en vente libre aux grossistes, aux hôpitaux et aux pharmacies pour que ces prix ne soient pas excessifs. Le CEPMB rend compte de ses activités au Parlement annuellement par l'intermédiaire du ministre de la Santé qui présente un compte rendu de ses principales activités, une analyse des prix des médicaments brevetés et des tendances des prix de tous les produits pharmaceutiques. Il fait également rapport des dépenses de recherche-développement des fabricants de produits pharmaceutiques brevetés.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Examen du prix des médicaments brevetés	6 512	6 512	4 373
	6 512	6 512	4 373

Santé

Agence de santé publique du Canada

Résultat stratégique

Une population en meilleure santé au moyen de la promotion de la santé et de la prévention des maladies et des blessures.

Description des activités de programme

Santé de la population et santé publique

En collaboration avec des partenaires, l'Agence dirige les interventions fédérales et mobilise les efforts pancanadiens visant à promouvoir et à protéger la santé publique nationale et internationale. Les mesures sont les suivantes : prévoir les menaces pour la santé publique, s'y préparer, intervenir et s'en relever; surveiller les maladies, les blessures, les autres risques de même que leurs déterminants et l'état général de la santé publique au Canada et dans le monde pour appuyer des projets de prévention et de promotion de la santé, faire des recherches et des rapports à leur sujet; établir et maintenir un réseau de santé publique regroupant les intervenants. L'Agence utilise les meilleures connaissances et données probantes disponibles pour : informer, conseiller et mobiliser les groupes d'intérêts canadiens et internationaux en santé publique quant aux buts, aux politiques, aux stratégies d'intervention, aux instruments, aux pratiques et aux capacités communautaires; fournir des renseignements, des conseils et un leadership en santé publique aux Canadiens et aux intervenants.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Santé de la population et santé publique	327 333	33 102	146 204	50	506 589	423 119
	327 333	33 102	146 204	50	506 589	423 119

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
-----------	---	---

Subventions

Santé de la population et santé publique

Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	22 092 000	21 071 000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	8 010 000	8 010 000
Total des subventions	33 102 000	32 081 000

Santé
Agence de santé publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Santé de la population et santé publique</i>		
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 402 000	1 902 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	20 750 000	9 775 000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	81 830 000	82 088 000
Contribution à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	13 100 000	9 029 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	28 122 000	29 134 000
Total des contributions	146 204 000	131 928 000
Total	179 306 000	164 009 000

25 Sécurité publique et Protection civile

Ministère 25-5

Agence des services frontaliers du Canada 25-7

Centre canadien des armes à feu 25-8

Service canadien du renseignement de sécurité 25-10

Service correctionnel 25-11

Commission nationale des libérations conditionnelles
25-13

Bureau de l'enquêteur correctionnel 25-15

Gendarmerie royale du Canada 25-16

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du
Canada 25-20

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie
royale du Canada 25-21

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	147 890	85 968	61 922
5	Subventions et contributions	298 673	335 437	(36 764)
(L)	Sécurité publique et Protection civile – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 456	9 343	2 113
Total du Ministère		458 092	430 818	27 274
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	1 119 660	863 931	255 729
15	Dépenses en capital	28 853	32 297	(3 444)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 020	125 516	19 504
Total de l'organisme		1 293 533	1 021 744	271 789
Centre canadien des armes à feu				
20	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement	50 737	49 564	1 173
25	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement au titre des activités et des fonctions d'enregistrement	14 654	14 550	104
30	Contributions	14 000	14 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 204	4 170	34
Total de l'organisme		83 595	82 284	1 311
Service canadien du renseignement de sécurité				
35	Dépenses du Programme	310 882	259 097	51 785
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 266	32 995	2 271
Total de l'organisme		346 148	292 092	54 056

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Service correctionnel				
40	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	1 380 738	1 296 362	84 376
45	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	161 936	138 217	23 719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	166 679	162 659	4 020
(L)	Fonds renouvelable CORCAN
Total de l'organisme		1 709 353	1 597 238	112 115
Commission nationale des libérations conditionnelles				
50	Dépenses du Programme	37 660	27 506	10 154
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 397	4 261	1 136
Total de l'organisme		43 057	31 767	11 290
Bureau de l'enquêteur correctionnel				
55	Dépenses du Programme	2 750	2 558	192
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	364	361	3
Total de l'organisme		3 114	2 919	195
Gendarmerie royale du Canada				
60	Dépenses de fonctionnement	1 396 661	1 258 951	137 710
65	Dépenses en capital	261 071	197 988	63 083
70	Subventions et contributions	50 846	43 646	7 200
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23 000	23 000
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	290 111	288 557	1 553
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 969	51 145	4 824
Total de l'organisme		2 077 658	1 863 287	214 371
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
75	Dépenses du Programme	790	772	18
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105	107	(2)
Total de l'organisme		895	879	16

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
80	Dépenses du Programme	5 615	4 164	1 451
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	688	521	167
	Total de l'organisme	6 303	4 685	1 618

Sécurité publique et Protection civile Ministère

Résultat stratégique

Améliorer la sécurité publique et la protection civile de la population canadienne dans le contexte d'une société ouverte.

Description des activités de programme

Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent la planification des mesures d'urgence, l'avertissement et l'intervention, dont le Centre des opérations du gouvernement et le Centre canadien d'intervention en cas d'incident cybernétique, une politique en matière de gestion des urgences, une politique de sécurité nationale, la préparation et le rétablissement des activités et l'inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité.

Police et application de la loi

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent des politiques en matière de police, l'application de la loi et des stratégies frontalières et la formulation d'une vision globale de même que l'élaboration d'un plan stratégique pour assurer l'intégration de l'information pour la sécurité publique et l'interopérabilité entre les ministères et les organismes au Canada.

Sécurité de la population et partenariats

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent la Stratégie nationale pour la prévention du crime, la Politique sur la police des Premières nations de même que les politiques liées aux services correctionnels et au régime de mise en liberté sous condition.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale	64 979	654	169 348	234 981	258 161
Police et application de la loi	37 314	975	38 289	25 666
Sécurité de la population et partenariats	57 126	21 256	106 440	184 822	146 991
	159 419	21 910	276 763	458 092	430 818

Sécurité publique et Protection civile Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures	500 000	500 000
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et Protection civile	154 000	54 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Société John Howard	509 795	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	834 542
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	19 460 000	19 460 000
Total des subventions	21 910 144	21 810 144
Contributions		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et Protection civile	876 856	876 856
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en exécution de la <i>Loi sur la protection civile</i>	8 471 000	8 512 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	160 000 000	200 000 000
<i>Police et application de la loi</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et Protection civile	975 000	975 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	78 457 000	92 223 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	27 983 000	11 040 000
Total des contributions	276 762 856	313 626 856
Total	298 673 000	335 437 000

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

Gestion efficace et efficiente de la frontière afin de contribuer à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Description des activités de programme

Accès

Assurer la circulation légitime des personnes et des marchandises tout en favorisant l'observation des lois et des règlements à la frontière.

Sécurité

Assurer la sécurité des Canadiens dans le cadre du programme de sécurité du gouvernement et grâce à une gestion efficace et efficiente de la frontière.

Innovation fondée sur les sciences et la technologie

Utiliser la capacité de l'Agence des services frontaliers du Canada en matière de sciences et de technologie pour moderniser la gestion de la frontière et accroître l'efficacité et l'efficience des opérations frontalières.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Accès	745 910	18 446	12 110	752 246	629 814
Sécurité	436 843	10 407	447 250	321 482
Innovation fondée sur les sciences et la technologie	94 037	94 037	70 448
	1 276 790	28 853	12 110	1 293 533	1 021 744

Sécurité publique et Protection civile

Centre canadien des armes à feu

Résultat stratégique

Les risques à la sécurité publique que présentent les armes à feu au Canada et dans les communautés internationales sont minimisés.

Description des activités de programme

Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien

Exécution d'activités relatives à la délivrance de permis grâce aux activités des contrôleurs des armes à feu fédéraux (CAF), aux ententes avec les autres ministères fédéraux et à la gestion des rôles et des relations des CAF provinciaux; enregistrement des armes à feu dans le Registre canadien des armes à feu (RCAF) et appui aux agences publiques au moyen d'activités de délivrance de permis et d'enregistrement; exploitation du Bureau central de traitement et du centre d'appels 1 800; tenue et analyse des données relatives au rendement du Programme, et gestion de l'infrastructure de technologie de l'information du Programme et de son interface avec d'autres bases de données.

Politiques, réglementation, communications et intégration du portefeuille

Les activités visent à appuyer le développement et la recherche en matière de politiques stratégiques; la coordination de l'évaluation et des propositions législatives ou réglementaires; l'intégration des initiatives de l'agence et du portefeuille; la planification et la mise en œuvre de projets de consultation et de collaboration avec les partenaires du Programme, les collectivités autochtones et d'autres communautés, le secteur bénévole et communautaire, d'autres gouvernements, et les groupes professionnels; la gestion ou la participation aux initiatives internationales; la production de matériel de communication visant à soutenir la conformité au Programme; la réponse aux requêtes des clients et des parlementaires; les activités relatives à l'Accès à l'information et protection des renseignements personnels et à des services exécutifs; les services de traduction et de révision.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien	65 270	13 000	78 270	82 284
Politiques, réglementation, communications et intégration du portefeuille	4 325	1 000	5 325
	69 595	14 000	83 595	82 284

Sécurité publique et Protection civile
Centre canadien des armes à feu

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien</i>		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	13 000 000	14 000 000
<i>Politiques, réglementation, communications et intégration du portefeuille</i>		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	1 000 000
Total	14 000 000	14 000 000

Sécurité publique et Protection civile

Service canadien du renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Fournir des renseignements de sécurité au gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces et fournit des évaluations de la sécurité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Service canadien du renseignement de sécurité	346 148	346 148	292 092
	346 148	346 148	292 092

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel

Résultat stratégique

Les délinquants sont logés et réintégré de façon sûre et efficace dans les collectivités canadiennes.

Description des activités de programme

Prise en charge et garde

Prise en charge et garde, assurer l'exécution des peines par des mesures de garde raisonnables, sûres et humaines.

Réinsertion et gestion des cas

Réinsertion et gestion des cas, aider à assurer la réadaptation et la réinsertion sécuritaire des délinquants dans la collectivité.

CORCAN (OSS)

CORCAN, un organisme de service spécial qui fonctionne selon le principe de recouvrement des coûts, donne aux délinquants des possibilités d'emploi et d'aide à acquérir des compétences relatives à l'employabilité afin de les soutenir dans leur recherche d'emploi après leur libération dans la collectivité.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Prise en charge et garde	1 083 660	141 449	282	135	1 225 526	1 153 262
Réinsertion et gestion des cas	461 924	20 487	200	1 216	483 827	443 976
CORCAN (OSS)	73 154	73 154
	1 618 738	161 936	482	1 351	73 154	1 709 353	1 597 238

Sécurité publique et Protection civile
Service correctionnel

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Prise en charge et garde</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	100 000	100 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	60 000	60 000
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	122 000	122 000
<i>Réinsertion et gestion des cas</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	200 000	200 000
Total des subventions	482 000	482 000
Contributions		
<i>Prise en charge et garde</i>		
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels pour autochtones	135 000	1 135 000
<i>Réinsertion et gestion des cas</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 216 000	716 000
Total des contributions	1 351 000	1 851 000
Total	1 833 000	2 333 000

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Résultat stratégique

Des décisions relatives à la mise en liberté sous condition qui contribuent à la protection du public par la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la collectivité.

Description des activités de programme

Décisions – Mise en liberté sous condition

Consiste à examiner des cas et à rendre des décisions judiciaires, à fournir le soutien nécessaire à la prise de décisions, à donner de la formation adéquate afin d'assurer la compétence dans tous les aspects du processus décisionnel et à élaborer des politiques pour guider les décisions et les opérations.

Résultat stratégique

Transparence et imputabilité du processus de mise en liberté sous condition, lequel assure une participation active et un engagement des victimes de crime et du public avant et après la prise de décisions pour une mise en liberté sous condition.

Description des activités de programme

Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition

Consiste à communiquer des renseignements aux victimes et à fournir de l'aide aux observateurs présents aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) ainsi qu'aux personnes désireuses de consulter le registre des décisions de la CNLC, à établir des stratégies d'information à l'intention du public et à enquêter sur les incidents graves survenant dans la collectivité.

Résultat stratégique

Des décisions de pardon et des recommandations de clémence qui contribuent à la protection du public et appuient le processus de réhabilitation.

Description des activités de programme

Décisions de pardon/Recommandations de clémence

Consiste à examiner les demandes de réhabilitation et à décider judicieusement s'il convient d'octroyer ou de refuser la réhabilitation, à fournir le soutien nécessaire aux prises de décisions touchant la réhabilitation, à élaborer une politique en matière de clémence et de réhabilitation, à percevoir les recettes liées aux réhabilitations et à formuler des recommandations concernant la clémence.

Sécurité publique et Protection civile
Commission nationale des libérations conditionnelles

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Décisions – Mise en liberté sous condition	33 131	33 131	25 501
Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition	7 668	7 668	4 314
Décisions de pardon/Recommandations de clémence	2 257	2 257	1 952
	43 057	43 057	31 767

Sécurité publique et Protection civile

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Résultat stratégique

Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont identifiés et résolus au moment opportun et de façon raisonnable.

Description des activités de programme

Surveillance des opérations correctionnelles

Le rôle du Bureau de l'enquêteur correctionnel est d'enquêter sur les plaintes individuelles des délinquants concernant les recommandations, décisions, actes ou omissions du Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également l'obligation d'examiner et de formuler des recommandations concernant les politiques et pratiques du SCC donnant lieu aux plaintes individuelles, afin de relever les carences systémiques et d'y remédier. L'article 19 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* exige l'examen des enquêtes du SCC en cas de décès ou de blessure grave d'un délinquant. Le Bureau surveille également les incidents d'usage de la force, conformément aux recommandations de la Commission Arbour.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Surveillance des opérations correctionnelles	3 114	3 114	2 919
	3 114	3 114	2 919

Sécurité publique et Protection civile Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Services de police fédérale de qualité.

Description des activités de programme

Opérations fédérales et internationales

Les services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens.

Services de police de protection

Les services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, la gestion et le suivi du Programme national de protection de la sécurité de la GRC, incluant la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et d'initiatives spéciales, dont les sommets dirigés par le Premier ministre à caractère international.

Résultat stratégique

Services de police contractuels de qualité.

Description des activités de programme

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Ces services contribuent à assurer la sécurité des foyers et des communautés en offrant des services de police à diverses communautés dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

Résultat stratégique

Services de soutien de qualité aux services de police.

Description des activités de programme

Opérations relatives aux renseignements criminels

Un programme national de gestion des informations et des renseignements pour dépister et prévenir les actes criminels de groupes organisés, de nature grave ou qui menacent la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger et qui ont une incidence sur le Canada.

Opérations relatives à la police technique

Établissement de politiques et prestation de conseils et de services de gestion afin de prévoir, de rechercher, de créer et d'assurer la disponibilité d'outils techniques et de connaissances spécialisées grâce auxquels les membres sur le terrain et les partenaires peuvent mieux exécuter leur devoir, soit prévenir et enquêter sur les actes criminels et appliquer la loi, assurer la protection contre le terrorisme et exercer leurs fonctions dans un milieu sûr et sécuritaire.

Services de soutien aux services de police

Les services de soutien appuient la GRC dans son rôle en tant que corps de police.

Services de police nationaux

Ces services contribuent à la sécurité des foyers et des communautés, pour les Canadiens, par l'acquisition, l'analyse, la répartition et l'entreposage d'applications scientifiques et technologiques qui sont mises à la disposition de toutes les agences canadiennes accréditées d'application de la loi.

Sécurité publique et Protection civile Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Paiements applicables à toutes les activités.

Description des activités de programme

Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC

Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions

Paiements sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions

Paiements sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions

Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada

Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada

Association internationale des chefs de police

Association internationale des chefs de police

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Opérations fédérales et internationales	556 998	35 949	623	592 324	550 067
Services de police de protection	99 791	5 336	139	104 988	103 606
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 899 245	184 183	1 235 209	848 219	748 490
Opérations relatives aux renseignements criminels	66 819	3 499	69	70 249	62 263
Opérations relatives à la police technique	155 270	18 921	242	173 949	155 259
Services de soutien aux services de police	65 866	2 639	69	68 436	44 746
Services de police nationaux	138 776	10 544	386	3 673	146 033	132 596
Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC	23 000	23 000
Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	48 821	48 821
Paiements sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 535	1 535
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	100	100
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	2	2
Association internationale des chefs de police	2	2
Paiements de transfert non alloués spécifiquement	66 260
	2 982 765	261 071	73 460	386	1 240 024	2 077 658	1 863 287

Nota : L'activité de programme «Paiements de transfert non alloués spécifiquement» représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

Sécurité publique et Protection civile
Gendarmerie royale du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>		
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000	23 000 000
<i>Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions</i>		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	48 821 000	41 621 000
<i>Paiements sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 535 000	1 535 000
<i>Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions</i>		
Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	100 000	100 000
<i>Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada</i>		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	1 900
<i>Association internationale des chefs de police</i>		
Association internationale des chefs de police	1 900	1 900
Total des subventions	73 459 800	66 259 800
Contributions		
<i>Services de police nationaux</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	386 080	386 080
Total des contributions	386 080	386 080
Total	73 845 880	66 645 880

Sécurité publique et Protection civile

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Le Comité externe d'examen de la GRC cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie.

Description des activités de programme

Examen des cas indépendant, opportun, équitable et impartial, menant à la formulation de conclusions et de recommandations judicieuses dans tous les cas renvoyés devant le Comité

Le président du Comité peut statuer sur des questions soumises au Comité par la GRC, soit en se fondant sur les documents versés au dossier, soit à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le Comité tente d'assurer un équilibre entre des intérêts tout aussi complexes que variés, tout en veillant à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et assurer le respect du droit des membres de la GRC à un traitement équitable et juste.

Diffusion de renseignements sur le rôle du Comité et sur ses conclusions et recommandations, ainsi que sur les principes juridiques pertinents.

Le CEE veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt et les renseignements sur des questions connexes, sont largement distribués au moyen d'une publication trimestrielle (*Communiqué*), de même que sur le site Web du CEE, dans son rapport annuel et dans d'autres documents respectant l'obligation gouvernementale de rendre des comptes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Examen des cas indépendant, opportun, équitable et impartial, menant à la formulation de conclusions et de recommandations judicieuses dans tous les cas renvoyés devant le Comité	669	669	658
Diffusion de renseignements sur le rôle du Comité et sur ses conclusions et recommandations, ainsi que sur les principes juridiques pertinents.	226	226	221
	895	895	879

Sécurité publique et Protection civile

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Assurer le maintien de collectivités sûres par la promotion des valeurs canadiennes telles que les droit de la personne et les droits civils, le multiculturalisme et le respect de la diversité, l'égalité et l'équité, ainsi que le respect de la primauté du droit.

Description des activités de programme

Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions

La Commission des plaintes du public contre la Genarmerie royale du Canada est un organisme fédéral autonome créé en 1988 et qui a pour rôle d'examiner les plaintes du public concernant la conduite des membres de la GRC de façon équitable et objective.

Le travail que la Commission accomplit doit être pertinent, à bien des niveaux. Les plaintes reçues, les enquêtes menées et les rapports rédigés doivent tous être de qualité exceptionnelle. Le travail pourra ainsi supporter un examen critique des plus rigoureux et être compris par les plaignants et les membres visés de la GRC, tout en suscitant un débat fructueux sur les problèmes abordés.

Grâce à cette pertinence soutenue, la Commission est en mesure d'apporter une contribution remarquable à la responsabilité d'élaboration des politiques de Sécurité publique et Protection civile.

La Commission s'intéresse de près aux cas qui portent sur la conduite de la police en ce qui concerne le traitement des personnes en garde à vue, les décès en cellule, le recours à la force, le traitement des personnes souffrant de troubles psychiques, les relations avec les collectivités autochtones et les poursuites policières à grande vitesse. Les questions découlant de la *Loi antiterroriste* et de la *Loi sur le crime organisé* adoptées récemment, qui ont conféré de nouveaux pouvoirs extraordinaires à la police, revêtent également de l'importance pour la Commission.

À ce jour, le Commissaire de la GRC a souscrit à plus de 94 p. 100 des conclusions défavorables et des recommandations de la Commission. Les recommandations de la Commission influencent peu à peu la conduite de la GRC et la politique nationale sur les pratiques policières.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	6 303	6 303	4 685
	6 303	6 303	4 685

26 Transports

Ministère 26-4

Société canadienne des postes 26-10

Office des transports du Canada 26-11

Commission de la capitale nationale 26-12

Bureau de l'infrastructure du Canada 26-14

Tribunal d'appel des transports du Canada 26-16

Transports

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Transports				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	234 692	197 377	37 315
5	Dépenses en capital	76 455	74 790	1 665
10	Subventions et contributions	296 228	417 299	(121 071)
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	30 488	32 188	(1 700)
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	80 980	24 533	56 447
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	169 001	169 001
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	381 366	438 400	(57 034)
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300	3 300
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 781	64 671	2 110
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i>	23 900	17 900	6 000
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	53 928	53 050	878
Total du Ministère		1 417 192	1 492 579	(75 387)
Société canadienne des postes				
35	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	147 210	172 210	(25 000)
Total de l'organisme		147 210	172 210	(25 000)
Office des transports du Canada				
40	Dépenses du Programme	23 173	20 971	2 202
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 644	3 412	232
Total de l'organisme		26 817	24 383	2 434

Transports

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Commission de la capitale nationale				
45	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	74 657	66 494	8 163
50	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	16 713	22 063	(5 350)
Total de l'organisme		91 370	88 557	2 813
Bureau de l'infrastructure du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	37 103	23 314	13 789
60	Contributions	1 787 169	769 119	1 018 050
65	Paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement	18 800	18 800
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 552	1 545	7
Total du budgétaire		1 844 624	793 978	1 050 646
L70	Fonds pour le surplus d'apport devant être utilisé pour la cession de terrains au Parc Downsview Park Inc. afin de permettre l'achèvement du transfert de terrains de la Défense nationale au Parc Downsview Park Inc.	2 492	2 492
L75	Pour établir une autorisation d'emprunter un montant maximal de 100 000 000 \$ pour le Parc Downsview Park Inc.
Total du non-budgétaire		2 492	2 492
Total de l'organisme		1 847 116	793 978	1 053 138
Tribunal d'appel des transports du Canada				
80	Dépenses du Programme	1 200	1 173	27
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129	130	(1)
Total de l'organisme		1 329	1 303	26

Transports Ministère

Résultat stratégique

Un réseau de transport efficace qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de croissance économique et de commerce.

Description des activités de programme

Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché

Cette activité de programme comprend l'élaboration de politiques, de lois, de programmes et d'un soutien à l'infrastructure des transports pour que la concurrence et les forces du marché guident le développement du réseau national des transports et qu'un marché sain et vigoureux encourage les concurrents actuels et les nouveaux venus à innover et à fournir de nouveaux services pour répondre aux besoins en transports des Canadiens. Les activités d'orientation qui y contribuent comprennent la surveillance et l'analyse du réseau de transport canadien, la production de rapports annuels sur la santé de ce dernier, des études économiques et l'élaboration de nouvelles politiques. De plus, dans le cadre de cette activité de programme, Transports Canada administre des programmes de subventions aux aéroports, aux ports, aux routes et aux ponts et remplit les fonctions de locateur et de surveillant des ports, des aéroports et des sites du réseau de navigation aérienne. Sous le volet infrastructure de cette activité de programme, Transports Canada négocie la cession de ports, d'aéroports et de terrains de la voie maritime à des intervenants locaux et exploite des ports et des aéroports jusqu'au moment de leur cession, ainsi que des ports et des aéroports fédéraux éloignés.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sûr et sécuritaire qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de développement social et de sûreté.

Description des activités de programme

Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire

Les politiques, l'élaboration de règlements, la surveillance, l'application des règlements ainsi que les activités de communication venant appuyer un réseau de transport sûr et sécuritaire relèvent des activités du programme de Sécurité et Sûreté. Le programme élabore également les normes, lois et règlements nationaux et exerce des activités de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'application des règlements, de sensibilisation et de perfectionnement pour promouvoir la sécurité et la sûreté dans tous les modes de transport. Il conçoit aussi des plans de préparation aux situations d'urgence et fournit des services relatifs aux aéronefs au gouvernement ainsi qu'à d'autres organismes liés aux transports.

Résultat stratégique

Un réseau de transport respectueux de l'environnement qui contribue à la réalisation des objectifs du Canada en matière de développement durable.

Description des activités de programme

Politiques et programmes en appui au développement durable

Cette activité de programme comprend l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des politiques visant à protéger l'environnement naturel et à d'obtenir un réseau de transport plus durable au Canada.

Résultat stratégique

Sociétés d'État

Description des activités de programme

Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

La société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée, une société d'État qui ne reçoit pas de crédits parlementaires. La direction des Programmes de surface et cessions a la responsabilité de verser des contributions à la PJCCI qui a pour mandat d'exploiter et d'entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, une partie de l'autoroute Bonaventure, le tunnel de Melocheville et l'estacade du pont Champlain, en exécutant des travaux d'entretien réguliers et majeurs, suivant les besoins, tout en offrant à leur usagers un passage sécuritaire et efficace sur ces infrastructures.

Marine Atlantique S.C.C.

L'objectif de Marine Atlantique S.C.C. est l'exploitation de services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux. Marine Atlantique S.C.C. obtient une aide financière à partir des coûts budgétés moins les revenus des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par *l'Acte d'Union et la Confédération*.

La société d'État assure les services suivants : a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques); b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentina).

VIA Rail Canada Inc.

L'objectif de VIA Rail Canada Inc. est de gérer et d'assurer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada de façon à en améliorer la sûreté, l'efficacité, l'efficacé et la rentabilité. VIA Rail est responsable de la gestion et de l'assurance de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu du contrat de services ferroviaires voyageurs conclu avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les revenus. VIA Rail à son tour gère, assure et fait la mise en marché des services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien. VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Ce programme comprend des paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, dont la mission est de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée.

Transports Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché	137 868	40 003	25 426	230 212	323 349	110 160	311 797
Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire	493 406	32 991	430	68 005	44 398	550 434	441 772
Politiques et programmes en appui au développement durable	61 990	3 461	29 383	71	94 763	74 888
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	29 291	1 197	30 488	32 188
Marine Atlantique S.C.C.	79 847	1 133	80 980	24 533
VIA Rail Canada Inc.	169 001	169 001	169 001
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	305 905	75 461	381 366	438 400
	1 277 308	154 246	25 856	327 600	367 818	1 417 192	1 492 579

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	25 425 821	24 951 738
<i>Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire</i>		
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	300 000	300 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000
Total des subventions	25 855 821	25 251 738

Transports Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre de marché</i>		
Association du transport du Canada	188 000	188 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	244 000	230 000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	300 000	600 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	770 000	937 000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary's Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)	1 647 000	1 000 000
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	2 352 598	1 958 900
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	1 369 219	2 223 856
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	11 773 000	2 632 000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	8 466 000	8 036 000
Programme stratégique d'infrastructures routières :		
Points de passage frontaliers – Planification et Intégration	9 168 121	10 397 025
Points de passage frontaliers	6 384 423	12 760 388
Composante routière	64 096 857	158 463 097
Système de transport intelligent	10 667 968	9 400 000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	1 967 000	16 967 296
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	38 000 000	38 000 000

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contribution financière spéciale à la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli qui servira à la construction d'un abri polyvalent ainsi qu'à la réalisation de divers projets d'immobilisations	1 870 000	1 900 000
Contribution à l'appui de la cession des aéroports ne faisant pas partie du Réseau national des aéroports	5 600 000	1 170 000
Programme de contributions aux fonds d'exploitation, d'immobilisations et de lancement nécessaires pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	8 100 000	5 700 000
Groupe de recherches sur les transports au Canada	20 000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	53 927 814	53 050 000
<i>Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un réseau de transport sûr et sécuritaire</i>		
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	250 000	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	167 060	384 700
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7 145 000	7 195 000
Programme de contribution pour la sûreté maritime	56 000 000	48 000 000
Code canadien de sécurité	4 442 940	4 443 000
<i>Politiques et programmes en appui au développement durable</i>		
Sur la route du transport durable	692 919	620 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique :		
Programme de démonstration en transport urbain	21 432 052	19 901 790
Initiatives liées au transport des marchandises	1 950 025	3 482 210
Changement climatique : train de mesures pour la réduction des émissions – initiatives liées au transport non routier des marchandises	5 307 997	2 100 000
Total des contributions	327 599 993	415 240 262

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Postes non requis		
Contribution à l'Administration aéroportuaire du Grand Toronto pour la liaison aéro-ferroviaire	1 630 000
Contribution liées à la réfection de la piste 17-35, de la voie de circulation du tablier, du drainage connexe, du balisage lumineux de la piste et du système d'approche à l'aéroport de Kapuskasing	302 000
Fonds de cession des ports	31 225 000
Total des postes non requis	33 157 000
Total	353 455 814	473 649 000

Transports

Société canadienne des postes

Résultat stratégique

Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Description des activités de programme

Paiements concernant les programmes publics

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes

Paiement visant à soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Paiements concernant les programmes publics	22 210	22 210	22 210
Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes	125 000	125 000	150 000
	147 210	147 210	172 210

Transports

Office des transports du Canada

Résultat stratégique

Un cadre de réglementation économique juste et ouvert qui aide à la mise en place d'un réseau de transport national rentable et accessible.

Description des activités de programme

Réglementation économique du système de transport fédéral

Réglementation économique du transport aérien, ferroviaire et maritime par l'administration de lois, règlements, codes de pratiques volontaires, programmes d'éducation et de visibilité, et par le règlement de différends. En tant que tribunal quasi judiciaire indépendant faisant rapport au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports, l'Office des transports du Canada rend ses décisions de façon indépendante sur divers sujets qui touchent le domaine des transports au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Réglementation économique du système de transport fédéral	26 817	26 817	24 383
	26 817	26 817	24 383

Transports

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant la capitale comme source de fierté d'importance nationale.

Description des activités de programme

Animation et promotion de la capitale

L'objectif consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité, grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série d'événements marquants (notamment la fête du Canada et le Bal de neige), des programmes d'interprétation et des activités commémoratives. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications présentant la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de leur pays.

Planification, design et utilisation des sols

Cette activité guide l'utilisation et l'aménagement physique des terrains fédéraux, coordonne l'aménagement et assure l'excellence en design et en planification des terrains fédéraux, à la mesure du rôle et de l'importance de la capitale. Les produits comprennent des plans visionnaires à long terme, établis en consultation avec d'autres domaines de compétence et services chargés de la planification, pour guider l'utilisation, l'aménagement et la gestion des terrains de la capitale ainsi que la détermination de la Masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations futures. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la Commission de la capitale nationale (CCN) examine et approuve toutes les propositions de changements à l'utilisation des terrains et au design, de même que les cessions de terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada (RCC), selon leur importance, l'environnement naturel et le patrimoine. La CCN élabore des stratégies et facilite la participation fédérale aux projets en matière de transport urbain et de transport en commun dans la RCC; elle participe aussi à des études conjointes menées avec des partenaires provinciaux et municipaux, pour résoudre les problèmes visant le transport interprovincial et urbain. Aussi, dans le cadre de ses programmes, elle gère les constructions à valeur patrimoniale, le paysage culturel et les biens et collections archéologiques et elle approuve les désignations des édifices patrimoniaux de la capitale. La clientèle visée par cette activité regroupe l'ensemble de la CCN, tous les organismes gouvernementaux intéressés à la RCC, les Canadiens et les autres visiteurs, ainsi que les organismes internationaux et privés qui bénéficient tous des avantages d'une capitale intéressante de calibre international.

Gestion des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens physiques d'importance nationale dans la RCC, au bénéfice des générations futures de Canadiens. L'objectif consiste à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, et à optimiser la contribution des nombreux terrains et bâtiments de la CCN, à l'appui des programmes et du mandat de cette dernière, tout en veillant à ce que ses biens soient dûment accessibles au public. L'actif et le passif environnementaux sont gérés de manière durable et responsable. La CCN possède plus de 470 kilomètres carrés de terrain, soit 10 p. 100 de la RCC ainsi que 27 chemins et promenades, 570 kilomètres de sentiers, 1 639 bâtiments et 110 ponts. Elle gère aussi près de 650 baux ainsi que les opérations sur le terrain pour la plupart des organismes fédéraux de la RCC. Elle administre ses biens en appliquant des politiques et règlements pertinents et en utilisant un programme d'entretien et de remise en état fondé sur le cycle de vie. Voici ses fonctions relatives aux biens immobiliers : conserver et préserver les biens patrimoniaux, culturels et naturels les plus précieux de la capitale (y compris les résidences officielles); promouvoir et réglementer les activités publiques menées sur les terrains fédéraux; protéger et gérer les ressources naturelles; assurer la gestion environnementale; enfin, exécuter les services et programmes à caractère récréatif ou destinés aux visiteurs. Le cas échéant, les biens servent à générer un revenu s'ajoutant aux crédits fédéraux, à l'appui du travail de la CCN (p. ex., location à bail, permis d'utilisation de terrains). Des projets d'aménagement foncier visent à mettre en valeur la capitale pour les générations futures. Cette activité englobe aussi l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation des biens excédentaires. Ces tâches sont menées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec des

Transports

Commission de la capitale nationale

organismes fédéraux (p. ex., Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Gendarmerie Royale du Canada). La CCN verse aussi des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités et aux commissions scolaires au Québec. Les clients comprennent des personnalités politiques de marque (pour les résidences officielles), des organismes gouvernementaux à tous les niveaux, les visiteurs de la capitale, les résidents locaux et tous les Canadiens qui bénéficient d'une capitale intéressante.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007			Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Animation et promotion de la capitale	24 495	167	4 206	20 456	23 334
Planification, design et utilisation des sols	2 900	21	232	2 689	2 818
Gestion des biens immobiliers	73 852	20 429	26 056	68 225	62 405
	101 247	20 617	30 494	91 370	88 557

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

Répondre aux besoins prioritaires des Canadiens pour ce qui est de l'infrastructure qui contribue à la qualité de vie, à un environnement sain, à la croissance économique, au développement durable et urbain, à l'innovation et au commerce international.

Description des activités de programme

Infrastructure et collectivités

Promouvoir les villes et les collectivités durables du Canada grâce à des relations de collaboration avec les autres ordres de gouvernement et les intervenants. Assurer la direction et la gestion des programmes d'investissements du Canada en matière d'infrastructure, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. Fournir des conseils stratégiques connexes, faire de la recherche et élaborer des systèmes de communications et d'information.

Gestion du portefeuille des sociétés d'État

Offrir un soutien au ministre dans ses responsabilités liées aux trois sociétés d'État du portefeuille de l'Infrastructure. Ces sociétés d'État comprennent la Société immobilière du Canada limitée, la Société du Vieux-Port de Montréal inc. et le Parc Downsview Park Inc.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007				Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire		Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Infrastructure et collectivités	36 958	1 787 169	1 824 127	1 824 127	788 035
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	20 497	20 497	2 492	22 989	5 943
	57 455	1 787 169	1 844 624	2 492	1 847 116	793 978

Nota : Le montant non budgétaire de 2 492 000 \$ pour la Gestion du portefeuille des sociétés d'État représente la valeur comptable nette des terrains devant être cédés par la Défense nationale au Parc Downsview Park Inc. La valeur marchande des terrains est évaluée à 152 009 000 \$.

Transports
Bureau de l'infrastructure du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Contributions		
<i>Infrastructure et collectivités</i>		
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	915 734 000	515 841 000
Contributions en vertu du programme de recherches, connaissances et rayonnement	3 250 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	104 691 000	119 278 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	171 000 000	134 000 000
Programme d'autres paiements de transfert du fonds de la taxe sur l'essence (FTE)	592 494 000
Total	1 787 169 000	769 119 000

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Résultat stratégique

Fournir au milieu des transports au Canada un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des activités de programme

Audience en révision et en appel

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique* et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007		Budget principal des dépenses 2005–2006
	<u>Budgétaire</u>	Total	
	Fonctionnement		
Audience en révision et en appel	1 329	1 329	1 303
	1 329	1 329	1 303

27 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 27-2

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006	Différence
Travaux publics et Services gouvernementaux				
1	Dépenses de fonctionnement	2 154 809	2 078 348	76 461
5	Dépenses en capital	342 634	327 924	14 710
10	Subventions et contributions	3 632	7 632	(4 000)
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	73	70	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 628	79 069	1 559
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(8 000)	(9 000)	1 000
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(481)	(358)	(123)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense
Total du Ministère		2 573 295	2 483 685	89 610

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Services de qualité : les ministères et organismes bénéficient de toute une gamme de services pangouvernementaux centralisés très efficaces.

Description des activités de programme

Services d'approvisionnement

Faire l'acquisition de biens et de services pour le compte du gouvernement fédéral. Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans le lancement des appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats. Comprend également des activités liées aux investissements dans la réforme des approvisionnements et à la mise en œuvre de l'initiative Les prochaines étapes. Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats. Les bureaux régionaux exercent les activités d'acquisition de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) dans l'ensemble du Canada. En outre, TPSGC a des bureaux aux États-Unis et en Europe, essentiellement pour répondre aux besoins des militaires.

Fonds renouvelable des Services optionnels

Fonds permettant d'offrir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple des services d'inspection maritime et des services techniques, la gestion des biens saisis, l'administration des voyages, l'approvisionnement en communications, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité. Ce secteur fournit aux ministères clients des services d'aliénation. Achat de vaccins et de médicaments pour le compte des provinces et des territoires.

Fonds renouvelable de la Production de défense

Ancien fonds inutilisé à l'heure actuelle. On le maintient pour assurer les services d'acquisition de fournitures militaires en cas d'urgence.

Locaux et avoirs fédéraux

Gestion efficace des investissements immobiliers placés sous la garde de TPSGC dans le cadre de la réalisation des programmes du gouvernement.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

Prestation de services immobiliers facultatifs moyennant des honoraires à l'intention des autres ministères gardiens, ainsi que des autres ministères et organismes qui demandent des services en sus de ceux qui sont déjà financés dans le cadre du programme de la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Réalisation, selon le principe du recouvrement des coûts, des opérations d'aliénation courantes pour les biens immobiliers dont le gouvernement n'a plus besoin, afin de produire des recettes pour l'État.

Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)

Les services de GI-TI permettent de fournir, au gouvernement du Canada, des solutions de gestion et de technologie de l'information. Ils permettent également d'aménager les infrastructures, d'assurer la conception et d'exercer un leadership pour les grands projets de services réalisés dans l'ensemble du gouvernement.

Fonds renouvelable des services de télécommunications

Il s'agit des services de gestion de réseaux et d'infrastructures, des services de télécommunication de la voix, des services de transmission par satellite et des services gérés. Il s'agit de la seule activité gérée à l'heure actuelle grâce à un fonds renouvelable entièrement compensatoire et financé par les clients.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Services d'intégration des affaires

Au nom du Ministère, la Direction générale de l'intégration des services facilitera ou assurera directement la prestation de services intégrés aux ministères clients et à TPSGC, notamment : la gestion et la prestation du programme de filtrage de sécurité du personnel et des installations ainsi que du Programme des marchandises contrôlées; l'intégration de la vaste gamme des services de TPSGC lorsque les clients ont besoin de solutions intégrées dans le cadre de projets complexes; la gestion et la prestation des services de marketing et des services multimédias et la coordination des occasions de partage des services. Ces activités sont menées et administrées à l'échelle nationale par l'entremise de nos bureaux du secteur de la capitale nationale et des régions.

Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie

Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention de la magistrature et des ministères et organismes fédéraux selon le principe du recouvrement des coûts. Sur demande, prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention des autres gouvernements au Canada et des organismes internationaux selon le principe du recouvrement des coûts.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Fournir, à titre facultatif et moyennant des honoraires, des services d'experts-conseils et de vérification aux ministères et organismes fédéraux et, sur demande, aux administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones au Canada, de même qu'aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux.

Services d'information du gouvernement

Gestion de la plate-forme de communication du gouvernement du Canada, en donnant accès à l'information sur les programmes et les services gouvernementaux grâce à différentes voies de communication (ligne téléphonique sans frais 1 800 O-Canada, site Web Canada.gc.ca et Gazette du Canada).

Services du receveur général

Gérer les opérations pour le Système ministériel de gestion financière. Fournir aux ministères des services optionnels de numérisation de documents. Fournir les services optionnels d'impression des effets de paiement, par exemple des relevés d'information sur les impôts et les relevés de rémunération. Les services optionnels sont offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

Rémunération de la fonction publique

Services de communications à l'intention des fonctionnaires et des pensionnés qui reçoivent des enveloppes contenant les talons de paye ou de prestation de pension et prestation de services de pension pour le ministère de la Défense nationale.

Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) offre une panoplie de services environnementaux de qualité aux ministères et organismes gouvernementaux, y compris à TPSGC, moyennant des honoraires tirés du Fonds renouvelable des Services immobiliers. L'équipe du BEOG est composée de spécialistes de l'environnement ayant une vaste expérience de la prestation de services dans les domaines de la qualité de l'air ambiant, de la gestion de l'environnement, de l'assainissement de sites contaminés, du génie environnemental, des vérifications et des évaluations, de la gestion de l'énergie et d'autres services connexes d'écologisation des opérations gouvernementales.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Intendance saine : les Canadiens bénéficient de l'application d'une intendance saine et d'une surveillance adéquate dans le cadre de la prestation de services pangouvernementaux centralisés.

Description des activités de programme

Intendance des opérations d'approvisionnement

Politique des approvisionnements; assurance de la qualité des contrats; perfectionnement professionnel; examen du rendement des fournisseurs et autres activités de gestion et d'administration pour permettre de réaliser les programmes.

Intendance des biens immobiliers

Leadership stratégique et gestion prospective des ressources et des biens immobiliers pour permettre au gouvernement de réaliser ses programmes.

Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)

L'intendance de la TI porte sur les normes, l'architecture, l'ingénierie, la sécurité, les relations avec les clients, la gestion des programmes des directions générales, la stratégie et la gouvernance dans le domaine de la TI.

Intégration des affaires – Gestion du rendement

Au nom du Ministère, la Direction générale de l'intégration des services : déterminera les besoins opérationnels et stratégiques des ministères clients; recueillera de l'information sur les besoins futurs des clients et en fera part aux directions générales; diffusera de l'information sur les secteurs d'activité aux clients afin d'harmoniser leurs attentes en matière de prestation de services aux capacités de TPSGC; établira l'infrastructure nécessaire à la gestion efficace des relations avec les clients, et d'un point de vue ministériel, mesurera et contrôlera les perceptions des clients quant à la valeur des services offerts par TPSGC et fera part des résultats aux secteurs d'activité, afin qu'ils puissent en tenir compte dans le cadre de la planification, de l'élaboration et de l'amélioration de leur processus. Ces activités sont menées et administrées à l'échelle nationale par l'entremise de nos bureaux du secteur de la capitale nationale et des régions.

Intendance de la traduction

Gestion des programmes, stratégie, gouvernance et activités de surveillance et de soutien. Il s'agit également d'exercer les activités nécessaires pour :

- assurer la permanence des services linguistiques offerts au Parlement, à la magistrature et au gouvernement fédéral;
- promouvoir le développement et la croissance de l'industrie langagière au Canada;
- veiller à l'élaboration et à la diffusion des normes de traduction, de terminologie et technolinguistiques au Canada;
- jouer le rôle de spécialiste fonctionnel dans les domaines de la traduction, de la terminologie, de l'interprétation, de la linguistique et de la technolinguistique pour les autres ministères et organismes.

Intendance de l'information du gouvernement

Les activités d'intendance de l'information du gouvernement consistent à gérer stratégiquement, à coordonner et à surveiller l'information de l'ensemble du gouvernement dans les secteurs de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique, des expositions, de l'accès public à l'information électronique, de l'édition, de l'administration du droit d'auteur de l'État et de la surveillance des médias électroniques. Ces activités sont précisées dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans les procédures connexes.

Intendance du receveur général

Assurer un soutien de qualité supérieure pour le Trésor et les Comptes du Canada (perception des recettes, opérations de gestion de la trésorerie, services de paiement, Comptes publics, État mensuel des opérations financières et comptes centraux).

Travaux publics et Services gouvernementaux

Intendance de la paye de la fonction publique

Administration des processus de paye du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques et d'une infrastructure nationale de bureaux de service. Formation et conseils offerts aux conseillers en rémunération dans les ministères. Liaison avec les conseillers en rémunération, le SCT et les compagnies d'assurances à propos du régime d'assurance de soins dentaires.

Intendance des pensions de la fonction publique

Administration des processus de gestion des pensions du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques. Conseils et formation offerts. Prestation de services dans le domaine des assurances, dont la liaison avec les pensionnés, avec les compagnies d'assurances et, parfois, avec les employés. Élaboration de directives administratives sur les assurances et de cours de formation à l'intention de l'ensemble des conseillers en rémunération.

Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales

Le BEOG fournit des conseils et des orientations fonctionnelles aux ministères sur un large éventail d'activités liées à l'écologisation des opérations gouvernementales. Il appuie le Secrétariat du Conseil du Trésor dans l'élaboration continue de politiques et la gestion continue du rendement dans ce domaine, y compris l'élaboration et l'amélioration constante d'un cadre gouvernemental de gestion du rendement en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales. Il planifie et élabore les stratégies de développement durable de TPSGC, surveille le rendement et rédige le rapport annuel sur le rendement du Ministère en ce qui a trait au développement durable.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2006–2007					Total	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins: Revenus à valoir sur le crédit		
Services d'approvisionnement	193 107	40 889	152 218	127 122
Fonds renouvelable des Services optionnels	100 399	100 399
Fonds renouvelable de la Production de défense
*Locaux et avoirs fédéraux	1 824 953	342 634	1 182	278 418	1 890 351	1 843 195
Fonds renouvelable des Services immobiliers	847 169	847 169
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	4 000	12 000	(8 000)	(9 000)
Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	283 626	140 097	143 529	133 891
Fonds renouvelable des services de télécommunications	135 836	135 836
Services d'intégration des affaires	22 445	12 228	10 217	28 801
Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie	52 311	52 311	51 429
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	205 913	205 913
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	98 767	99 248	(481)	(358)
Services d'information du gouvernement	41 665	1 000	1 450	11 242	32 873	31 420
Services du receveur général	11 447	2 446	9 001	8 997
Rémunération de la fonction publique	3 614	1 862	1 752	1 293
Services du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales
Intendance des opérations d'approvisionnement	48 307	8 629	39 678	27 740
Intendance des biens immobiliers	35 539	1 415	34 124	31 672
Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	13 438	593	12 845	23 401
**Intégration des affaires – Gestion du rendement	43 839	38 451	5 388	5 689
Intendance de la traduction	2 449	2 449	2 449
Intendance de l'information du gouvernement	18 607	121	18 486	17 606
Intendance du receveur général	148 608	21 258	127 350	113 827
Intendance de la paye de la fonction publique	31 504	3 608	27 896	25 245
Intendance des pensions de la fonction publique	64 077	44 058	20 019	19 266
Intendance du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	1 289	1 289
	4 232 909	342 634	1 000	2 632	2 005 880	2 573 295	2 483 685

* La subvention législative «Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices», totalisant 496 539 490 \$, sera récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et porté au crédit des paiements législatifs (voir le tableau Paiements de transfert).

** Les montants reflètent des recouvrements internes qui ne peuvent pas être alloués aux autres activités de programme.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2006–2007	Budget principal des dépenses 2005–2006
Subventions		
<i>Locaux et avoirs fédéraux</i>		
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	496 539 490	449 500 470
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(496 539 490)	(449 500 470)
<i>Services d'information du gouvernement</i>		
Subventions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	1 000 000	1 000 000
Contributions		
<i>Locaux et avoirs fédéraux</i>		
Association canadienne de normalisation	12 000	12 000
Contributions à l'Argentia Management Authority	1 170 000	5 170 000
<i>Services d'information du gouvernement</i>		
Contributions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 450 000	1 450 000
Total des contributions	2 632 000	6 632 000
Total	3 632 000	7 632 000

28 Index

Index

A

Accord Canada-Québec sur l'immigration, 9-5
Accord de libre-échange nord-américain, 15-10
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 1-65
Administration du pipe-line du Nord, 1-86, 1-105, 23-3
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-62, 1-94, 2-1, 2-2
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-65, 1-95, 3-1, 3-2
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-74, 1-99, 14-2
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-68, 1-96, 7-3
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, 1-87, 1-106, 24-2
Agence canadienne de développement international, 1-64, 1-94, 2-3
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions, 1-74, 1-98, 14-2
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1-67, 1-95, 4-1, 4-2
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, 1-70, 1-97, 10-2
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE, 1-67, 1-95, 5-1, 5-2
Agence de santé publique du Canada, 1-88, 1-106, 24-3
Agence des services frontaliers du Canada, 1-93, 1-106, 25-2
AGENCE DU REVENU DU CANADA, 1-93, 1-95, 6-1, 6-2
Agence Parcs Canada, 1-93, 1-99, 14-3
Agence spatiale canadienne, 1-76, 1-100, 17-2
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-67, 1-96, 7-1, 7-2
Aide à la réinstallation, 9-5
ANCIENS COMBATTANTS, 1-69, 1-96, 8-1, 8-2
Association des musées canadiens, 20-13
Association internationale de développement, 1-75, 1-99, 15-3
Assurances de la fonction publique, 10-2

B

Bande indienne Miawpukek, 3-8
Bande indienne Sechelt, 3-8
Bibliothèque du Parlement, 1-80, 1-102, 19-2
Bibliothèque et Archives du Canada, 1-81, 1-103, 20-3
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-71, 1-97, 11-2
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-80
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-90, 1-107, 25-3
Bureau de l'infrastructure du Canada, 1-92, 1-107, 26-3
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-82, 1-103, 20-4
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-75, 1-100, 15-4

C

Caisse de bienfaisance des détenus, 1-89
Canada en fête!, 20-13
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-85, 1-105, 22-4
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 24-10
Centre canadien des armes à feu, 1-88, 1-106, 25-2
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada,

1-75, 1-100, 15-4
Centre de recherches pour le développement international, 1-65, 2-3, 2-15, 2-16, 2-19
Chambre des communes, 1-79, 1-102, 19-2
Chemins de fer nationaux du Canada, 26-7
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-69, 1-97, 9-1, 9-2
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-95, 3-2
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-72, 1-98, 12-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-71, 1-98, 11-3
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-90, 1-107, 25-3
Commerce international, Ministre du, 2-2
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-78, 1-101, 18-2
Commissaire aux langues officielles, 1-71, 1-98, 11-2
Commissariat à l'éthique, 1-80, 1-102, 19-2
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-79, 1-101, 18-3
Commission canadienne des affaires polaires, 1-66, 1-95, 3-3
Commission canadienne des droits de la personne, 1-78, 1-101, 18-2
Commission canadienne des grains, 1-68, 1-96, 7-4
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-86, 1-105, 23-2
Commission canadienne du blé, 26-7
Commission canadienne du lait, 1-68, 7-3
Commission canadienne du tourisme, 1-76, 17-2
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-73
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-73
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-72, 1-98, 12-2
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-69, 1-97, 9-2
Commission de la capitale nationale, 1-92, 26-3
Commission de la fonction publique, 1-83, 1-103, 20-4
Commission des champs de bataille nationaux, 1-82, 1-103, 20-3
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-90, 1-107, 25-4
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-83, 1-103, 20-4
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-73
Commission des revendications particulières des Indiens, 1-66, 1-95, 3-3
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 1-66, 3-3
Commission du droit d'auteur, 1-77, 1-100, 17-3
Commission du droit du Canada, 1-78, 1-101, 18-3
Commission internationale de protection contre les radiations, 24-7
Commission mixte internationale, 1-65, 1-94, 2-3
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-89, 1-106, 25-3
Commissions internationales des pêches, 1-84
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 1-107, 26-2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-102, 19-2
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-102, 19-2
Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse, 1-105, 23-2, 23-8
Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice, 1-83, 1-103, 20-4
Conseil canadien de la magistrature, 1-78, 18-2
Conseil canadien des archives, 20-21
Conseil canadien des normes, 1-77, 17-3
Conseil canadien des relations industrielles, 1-85, 1-105, 22-4
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-87, 1-106, 24-2
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières

Index

dangereuses, 1-87, 1-106, 24-2
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-81, 1-103, 20-3
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-77, 1-101, 17-3
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-77, 1-101, 17-3
Conseil des Arts du Canada, 1-80, 20-2
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-70, 1-97, 10-1, 10-2
Conseiller sénatorial en éthique, 1-80, 1-102, 19-3
Conseil national de recherches du Canada, 1-77, 1-101, 17-3
CONSEIL PRIVÉ, 1-71, 1-97, 11-1, 11-2
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 14-11
Corporation commerciale canadienne, 1-63, 2-2
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 9-5
Cour suprême du Canada, 1-79, 1-102, 18-3
Culture canadienne en direct, 20-10, 20-11

D

DÉFENSE NATIONALE, 1-72, 1-98, 12-1, 12-2
Directeur général des élections, 1-71, 1-98, 11-2
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN, 1-73, 1-98, 13-1, 13-2

E

Encouragement à la production d'énergie éolienne, 23-9
Entente Canada-France dans le domaine des musées, 20-13
Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank, 3-8
Entente de règlement entre la Nation Piikani, le Canada et l'Alberta, 3-13
Entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées, 3-9
ENVIRONNEMENT, 1-73, 1-93, 1-98, 14-1, 14-2
Espaces culturels Canada, 20-11

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, 20-21
FINANCES, 1-74, 1-99, 15-1, 15-2
Fondation de l'art inuit, 3-10
Fonds canadien de télévision, 20-10
Fonds d'aide financière aux participants, 14-11
Fonds d'institutions financières internationales, 1-64, 2-3
Fonds des nouveaux médias d'apprentissage, 20-13
Fonds des nouveaux médias du Canada, 20-10
Fonds des partenariats, 20-13
Fonds du droit d'auteur électronique, 20-13
Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, 24-8
Fonds renouvelable CORCAN, 25-3
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-108, 27-2
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-108, 27-2
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-105, 23-2
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 20-3
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, 1-108, 27-2
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 1-108, 27-2
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-108, 27-2

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-108, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-94
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-105, 23-2, 23-8

G

Gendarmerie royale du Canada, 1-90, 1-107, 25-3
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-76, 1-100, 16-1, 16-2

I

INDUSTRIE, 1-76, 1-100, 17-1, 17-2
Industrie canadienne de l'édition de magazines, 20-10
Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein, 24-18
Initiative fédérale sur le VIH/sida, 24-18
Institut canadien d'information en matière de santé, 24-8
Institut canadien de conservation, 1-80
Institut canadien sur la sécurité des patients, 24-7
Institut national du cancer du Canada, 24-18
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-87, 1-106, 24-2

J

JUSTICE, 1-78, 1-101, 18-1, 18-2

L

Lieutenants-gouverneurs, 1-102, 20-2
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-64
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-72
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-99, 15-3, 15-7
Loi électorale du Canada, 11-8
Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum, 11-8
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-104, 22-2, 22-3
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-104, 22-2
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-105, 22-4
Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique, 2-3
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt, 3-8
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-99, 15-2
Loi sur l'aéronautique, 1-90
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-96, 7-11
Loi sur l'Agence du revenu du Canada, 1-95, 6-2
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-93, 1-99, 14-3
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 1-94, 2-3
Loi sur l'assurance-emploi, 1-70, 1-93, 6-2
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-80, 20-2, 20-8
Loi sur la concurrence, 1-76
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1-98, 12-2, 12-5
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1-107, 25-3, 25-19
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-63, 1-67, 1-68, 1-73, 1-80, 1-81, 1-87, 1-99, 1-103, 7-2, 20-3, 14-2
Loi sur la gestion des terres des Premières nations, 3-5, 3-12

Index

Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-97, 10-2
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-102, 20-2
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-94, 2-2
Loi sur la protection des végétaux, 1-96, 7-11
Loi sur la radiodiffusion, 20-18
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, 11-8
Loi sur la santé des animaux, 1-96, 7-11
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-85
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-67
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, 1-100, 15-4
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-77
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-80
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-101, 17-3
Loi sur le développement des exportations, 1-94, 2-2
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-100, 17-2, 17-8
Loi sur le fonds canadien pour de l'Afrique, 1-64
Loi sur le gouverneur général, 1-100, 16-2, 16-3
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-76, 17-2
Loi sur le Parlement du Canada, 1-71, 1-102, 19-2, 19-4
Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, 3-5
Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement, 19-4
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-99, 15-2, 15-7
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-96, 8-2
Loi sur les Indiens, 3-5
Loi sur les normes de prestation de pension, 15-12
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-96
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, 12-6
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 1-98, 12-2
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-100, 17-2, 17-8
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-96, 7-3
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-96
Loi sur les télécommunications, 20-18
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-69, 1-96, 8-2
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-71
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-89
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 15-10
Loi sur Téléfilm Canada, 1-83, 20-4

M

Marine Atlantique S.C.C., 1-91, 26-2, 26-5
Ministère (Affaires étrangères), 1-62, 1-94, 2-2
Ministère (Commerce international), 1-63, 1-94, 2-2
Ministère (Développement social), 1-85, 1-104, 22-3
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences), 1-84, 1-104, 22-2
Ministre du Commerce international, 1-94
Monnaie canadienne, 1-99, 15-2
Musée canadien de la nature, 1-81, 20-2
Musée canadien des civilisations, 1-81, 20-2
Musée des beaux-arts du Canada, 1-82, 20-3
Musée national des sciences et de la technologie, 1-82, 20-3

O

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-105, 23-2, 23-9
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-105, 23-2, 23-9
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé, 24-7
Office des transports du Canada, 1-91, 1-107, 26-2
Office national de l'énergie, 1-86, 1-105, 23-3
Office national du film, 1-82, 1-103, 20-3
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-72
Organisation internationale pour les migrations, 9-5
Organisation mondiale de la santé, 24-9
Organisation mondiale du commerce, 15-10

P

PARLEMENT, 1-79, 1-102, 19-1, 19-2
PATRIMOINE CANADIEN, 1-80, 1-102, 20-1, 20-2
PÊCHES ET OCÉANS, 1-84, 1-103, 21-1, 21-2
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 1-98, 12-2
Politique cinématographique canadienne, 20-10, 20-11
Prestations de retraite supplémentaires, 1-104, 20-2, 22-3
Programme canadien des débouchés commerciaux, 20-11
Programme d'accueil, 9-5
Programme d'accueil des jeux, 20-10
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 20-10, 20-11
Programme d'aide aux associations sectorielles, 20-13
Programme d'aide aux athlètes, 20-8
Programme d'aide aux créateurs, 20-13
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, 24-9
Programme d'expansion des entreprises, 1-100, 17-2
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada, 24-7
Programme de contestation judiciaire, 20-12
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens, 24-8
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé, 24-8
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral, 3-12
Programme de contributions pour la santé des femmes, 24-8
Programme de développement industriel et régional, 1-100, 17-2
Programme de pâturages communautaires, 1-67
Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales, 24-10
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé, 24-8
Programme des arts, de la culture et de la diversité, 20-10
Programme des entrepreneurs de la musique, 20-13
Programme de soutien au sport, 20-10, 20-12
Programme des routes du grain des Prairies, 7-8
Programme des services de santé non assurés, 24-10
Programme Développement des communautés de langue officielle, 20-11
Programme Katimavik, 20-12
Programme Mise en valeur des langues officielles, 20-11, 20-12
Programme national de formation, 20-10
Programme national de formation dans le secteur des arts, 20-10

Index

Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse, 7-2
Programme national sur l'éthanol de la biomasse, 1-68
Programme Partenariats communautaires, 20-12
Programme Présentation des arts Canada, 20-11

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-96, 8-2
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-96, 8-2
Régime de pensions du Canada, 1-93, 6-2
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-81
Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion, 1-81
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-95
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-80
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 1-84, 1-104, 22-1, 22-2
RESSOURCES NATURELLES, 1-86, 1-105, 23-1, 23-2

S

SANTÉ, 1-87, 1-106, 24-1, 24-2
Secrétariat, 1-70, 1-97, 10-2
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-65, 1-94, 2-4
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-71, 1-97, 11-2
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE, 1-88, 1-93, 1-106, 25-1, 25-2
Sénat, 1-79, 1-102, 19-2
Service administratif des tribunaux judiciaires, 1-78, 1-101, 18-2
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-66
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-88, 1-106, 25-2
Service correctionnel, 1-89, 1-106, 25-3
Service de transport des expositions, 1-80
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-85, 1-105, 22-4
Société canadienne des postes, 1-66, 1-91, 3-2, 26-2
Société canadienne du sang, 24-7, 24-19
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-67, 5-2
Société de développement du Cap-Breton, 1-86, 23-3
Société des ponts fédéraux Limitée, 26-5
Société du Centre national des Arts, 1-82, 20-3
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-91, 26-2
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, 26-5
Société Radio-Canada, 1-81, 20-2
Soutien aux administrations indiennes, 3-10
Statistique Canada, 1-77, 1-101, 17-4
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, 24-8
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, 3-12
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels, 24-7
Système international de données sur les publications en série, 20-21

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-74, 1-99, 14-2
Téléfilm Canada, 1-83, 20-4
TRANSPORTS, 1-90, 1-107, 26-1, 26-2
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-92,

1-108, 27-1, 27-2
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-78, 1-101, 18-2
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-85, 1-105, 22-4
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-75, 1-100, 15-4
Tribunal d'appel des transports du Canada, 1-92, 1-107, 26-3
Tribunal de la concurrence, 1-76, 1-100, 17-3
Tribunal de la dotation de la fonction publique, 1-83, 1-103, 20-4

V

Vérificateur général, 1-75, 1-100, 15-4
Versements d'allocations, 1-104, 22-3
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-104, 22-3
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-104, 22-3
VIA Rail Canada Inc., 1-91, 26-2, 26-5